HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

1876-1879

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

Le Seize Mai et la fin du Septennat. Un vol. in-18. Prix.. 3 fr. 50

L'Assemblée nationale de 1871. *Gouvernement de M. Thiers.* Un vol. in-16........................ 3 fr. 50

— Deuxième partie : *La Présidence du maréchal de Mac-Mahon.* Un vol. in-16........................ 3 fr. 50

Histoire de la République de 1876 à 1879. Première partie : *De la fin de l'Assemblée nationale au 16 mai 1877.* Un vol. in-16.. 3 fr. 50

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13875.

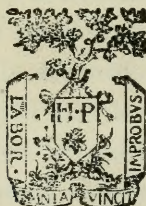
M. DE MARCÈRE

HISTOIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE

1876-1879

SECONDE PARTIE

LE SEIZE MAI ET LA FIN DU SEPTENNAT



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910

AVANT-PROPOS

Ce quatrième volume renferme la dernière partie de l'histoire que j'avais entrepris de raconter. Il comprend : la période des élections ouverte après le 16 Mai, la formation et la durée du ministère Dufaure, la démission du Maréchal de Mac-Mahon, et l'élection de M. Jules Grévy à la présidence de la République. J'aurais pu m'en tenir là, mais j'ai cru devoir prolonger ce récit jusqu'au jour où je quittai moi-même le ministère de l'Intérieur. Ce dernier incident a marqué la fin de la période que l'on peut désigner sous le nom de République libérale et conservatrice. Il est donc le terme du programme que je m'étais tracé. La question peut se poser de savoir si ce n'est pas le terme de la République elle-même. Ce serait le sujet d'un travail ultérieur, que j'entreprendrai peut-être.

Pendant que j'écrivais ce livre, j'ai éprouvé une impression singulière. Il me semblait que j'écrivais l'histoire d'une époque très ancienne, sorte d'illusion d'optique que j'attribue à deux causes. C'est d'abord l'extrême facilité avec laquelle j'abstrayais ma personnalité des événements auxquels j'ai pourtant été mêlé de très près ; et en second lieu, l'énorme distance qui, en fait, sinon dans le temps, sépare l'époque que je raconte de celle où nous sommes, à l'heure où j'écris ces lignes. Les hommes et les choses de ce temps-ci sont différents de ce qu'ils étaient en 1871, autant (avec les nuances gardées) que l'époque de la Terreur se différencie de la réunion à Versailles, en 1789, des États généraux.

Ces rapprochements me conduisaient à en faire d'autres, entre les périodes diverses et distinctes qui ont rempli le temps écoulé depuis la grande Révolution de 1789 jusqu'à nos jours. Ce sont autant d'étapes diverses presque d'égale durée, qui divisent le siècle.

Ainsi de 1789 à 1799, de 1799 à 1815, de 1815 à 1830, de 1830 à 1848, de 1848 à 1851, de 1851 à 1870, de 1870 à 1879, de 1879 à nos jours, par périodes presque égales, les mêmes péripéties se sont produites dans notre histoire depuis 1789,

et toujours sous les mêmes formes et par les mêmes causes. Mêmes phases, mêmes incidents : crises quasi mortelles ; relèvements opérés sous l'influence de l'instinct de vie ; rechutes occasionnées dans des circonstances pareilles ; et toujours nouvel effondrement de l'édifice mal assis sur un sol tremblant. N'est-ce pas là notre histoire depuis 1789 jusqu'à nos jours? Et la séance continue! selon le mot — si triste! — de M. Ch. Dupuy.

La séance continue ; et les gens qui en savent long sur toute chose en tirent la conséquence que tout est donc pour le mieux, et que les alarmistes sont de sottes gens, ou quelque chose d'approchant. Mais il n'est pas défendu peut-être aux pauvres d'esprit de s'alarmer sur les conséquences inévitables de cet état chaotique, dans lequel la nation perd ses forces en efforts stériles pour vivre, et s'épuise en des luttes sans cesse renaissantes. Il n'est pas défendu, sans doute, de s'alarmer, quand on constate les effets déjà sensibles du dépérissement de la race ; de l'affaissement graduel de la moralité générale ; de la pénétration par les frontières ou par des implantations intérieures de toutes sortes de races ennemies ou destructives de la nôtre.

Mon Dieu! le cours de la vie n'est point arrêté. Il ne manque pas de gens qui trouvent même que tout va bien : et qu'après chaque secousse nouvelle la France se reprend à vivre allégrement! Et toutefois, il est impossible de ne pas voir que chacun de ces mouvements intérieurs a été l'occasion, sinon la cause effective, d'une désorganisation à peu près générale. Aussi ne manque-t-il pas de gens qui pensent que, de toutes les institutions administratives ou politiques imaginées, en l'an VIII et plus tard, pour remplacer l'organisme social d'autrefois par un organisme nouveau, il ne reste plus guère aujourd'hui que des apparences.

D'où vient donc que notre terre de France est le théâtre d'une sorte de trépidations périodiques; et que l'ordre social y est à l'état de déliquescence? Il y a donc dans cette nation, si bien douée pour la vie, un germe de maladie qui, pour les sociétés comme pour les hommes, peut être un germe de mort? Oui : et ce virus a un nom. Il s'appelle *la Révolution*. Mais ce qu'on doit entendre par ce mot *Révolution*, ce n'est pas un de ces mouvements de politique intérieure qui produisent accidentellement des modifications plus ou moins importantes dans l'État. J'entends

par *Révolution* une véritable convulsion sociale, et pour dire le mot, un renversement complet de la civilisation française.

Cette civilisation dérivait, sous l'action directe de l'Église catholique, des origines multiples de la nation : origine latine, gauloise et franque. Entre ces races diverses, la fusion s'était faite et cimentée sous l'autorité de l'Église catholique. Fustel de Coulanges explique à merveille comment, de cette origine, et sous cette égide d'ordre divin, s'était formée et constituée la nation française, à la fois catholique, militaire et libre.

La civilisation dérivée de cet ordre des choses était donc essentiellement empreinte de l'idée religieuse. L'autorité dans la Rome républicaine et impériale avait déjà ce caractère divin, *Divus Augustus!* La France, fille aînée de l'Église, avait conservé à l'autorité ce caractère par la *sainte ampoule!* Et au surplus, on chercherait vainement dans l'histoire du monde une nation, une race, une association d'hommes qui ait été affranchie, et qui ait vécu en marge d'une puissance d'ordre divin.

A l'heure même où la Révolution faisait son œuvre, œuvre destructive de la civilisation française, la Convention n'avait pas rompu tout à

fait le lien qui rattache impérieusement l'homme à Dieu. Elle l'avait consacré dans la Constitution de 1793. A bien plus forte raison, avions-nous rendu le même hommage à Dieu dans la Constitution de 1875, en décrétant que chaque année les pouvoirs établis rendraient un hommage public à Dieu. Pour la première fois, en France, et pour mieux dire, dans le monde, ce lien fut rompu en 1884, lorsque, par le fait de Jules Ferry, les pouvoirs publics rayèrent Dieu de la Constitution. De là date encore cette audacieuse nouveauté, qui consiste à substituer à l'enseignement chrétien, parmi les générations de jeunes Français, l'enseignement athée. De là ce déchaînement de la Bête au sein de la civilisation française; et c'est cela que j'appelle le renversement de cette civilisation. Il ne s'agit plus de changements opérés dans l'ordre politique, comme la substitution d'une forme gouvernementale, telle que la République par exemple, à une autre forme, comme la Royauté. Il s'agit d'un changement radical dans ce qui fait l'essence de la civilisation c'est-à-dire dans les rapports de l'humanité avec Dieu même. Et c'est ce que Joseph de Maistre a exprimé quand il a dit que la Révolution était satanique.

Oh ! une telle œuvre, aussi extraordinaire, aussi contraire à l'ordre naturel, ne s'est pas faite d'un seul coup. Elle n'est même pas achevée à l'heure présente. La société française, dès la fin du dix-huitième siècle, et les générations qui se sont succédé depuis, étaient déjà travaillées par le virus révolutionnaire, et plus encore par l'œuvre souterraine de la Franc-Maçonnerie, instrument de cette subversion du genre humain. Mais les liens très forts de la tradition les rattachèrent pendant longtemps encore au passé. C'est que, durant des siècles, la foi religieuse unie à la foi monarchique avait été le ressort de la vie nationale des Français. Sans doute, ce double ressort était détendu, affaibli et devenu insuffisant ou même impropre à cet office politique. Une autre raison de vivre, dégagée de toute obédience envers un pouvoir supérieur à l'homme et au citoyen, apparut aux Français comme le triomphe de la raison humaine sur des superstitions humiliantes pour leur raison. C'est cette lutte entre ces deux puissances morales qui se disputaient l'âme française qui remplit le siècle dernier tout entier. C'est elle qui explique les révolutions intérieures, qui en constituent en quelque sorte la trame. Cette lutte, elle dure encore ; et ce sont les

événements qu'elle fait naître dans le cours de la vie nationale qui constituent le fonds de l'histoire que je raconte dans ce livre.

Mais à l'heure où ces événements s'accomplissaient, on ne distinguait pas le vrai caractère du conflit social : ce conflit paraissait plutôt être le résultat ordinaire des contrariétés d'humeur et d'intérêts, nullement le choc de deux forces d'ordre moral, heurtées jusqu'à la destruction de l'une ou de l'autre. C'est que le conflit réel engagé, dans l'ordre social et politique à la fois, était si habilement conduit par la puissance occulte qui mène de nos jours notre monde, qu'on le confondait aisément avec le cours ordinaire des choses, presque toujours plus ou moins troublé par le choc des intérêts ou par la passion des hommes. Le ferment révolutionnaire ne dominait pas assez sensiblement l'État français, pour qu'il apparût tel qu'il était déjà devenu réellement, c'est-à-dire comme le principe essentiel et dominateur de la vie nationale. Les avertissements prophétiques de Joseph de Maistre, de Bonald, et d'autres chrétiens éclairés n'avaient pas ouvert les yeux des Français sur le péril de mort qui les menace. C'est cet aveuglement, quasi inévitable, qui a livré les Français

et la France à cette Révolution que je qualifie un renversement de la civilisation française. Mais l'événement ne s'est définitivement accompli qu'au moment où Waldeck-Rousseau et M. Combes installèrent la Franc-Maçonnerie, en souveraine maîtresse, dans le Gouvernement de la France. C'était l'aboutissement nécessaire à l'œuvre de décomposition poursuivie depuis plus de cent ans, et accomplie comme naturellement, par l'effet des nouveaux principes de vie que la nation, aveuglée et comme ahurie, s'était laissé imposer. C'est que, à la nation constituée en corporations, on avait substitué un troupeau individualiste; à l'autorité d'un chef, on avait substitué la souveraineté de la multitude; et à la direction de l'Église, la raison individuelle, c'est-à-dire rien.

Mais comment en si peu de temps, « en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé? » Comment en si peu de temps un tel cataclysme a-t-il pu se produire, sans que, durant de longues années, cette France qui en a été à la fois la victime et le témoin, en ait discerné le caractère et la nature?

Tout se découvre à la longue.

La conspiration qui s'attaque à la civilisation chrétienne et en particulier à la nation fran-

çaise, cette conspiration, demeurée pendant si longtemps secrète, a pris dans ces derniers temps son vrai nom et sa vraie figure. C'est la Franc-Maçonnerie. Édouard Drumont l'a dénoncée comme étant l'arme et l'instrument de la Juiverie, l'ennemie de la chrétienté. Copin Albancelli s'est fait l'apôtre de cette doctrine qui a fait la lumière sur les événements du passé et sur les périls d'un avenir peut-être prochain. Mais il n'est pas inutile sans doute de montrer de quels procédés l'ennemi s'est servi pour accomplir cette sorte de miracle : la transformation en quelques années, c'est-à-dire quasi subitement, d'une nation vieille de quatorze siècles en un autre peuple si dissemblable de celui d'hier, qu'on dirait une race nouvelle substituée subitement et par une sorte de miracle à une autre race avec laquelle elle n'a presque plus de traits communs.

Le procédé employé fut simple, autant que merveilleux dans ses effets. Il consistait à rendre le peuple lui-même le complice et l'opérateur de sa propre transformation. La nation française, formée par la fusion de tant de races diverses, comme serait un résidu de métaux précieux fondus dans un creuset, est surtout idéaliste. En offrant à son imagination, surchauf-

fée par des agitations entretenues habilement dans le pays tout entier, la formule : Liberté, Égalité, Fraternité, on suscitait dans les esprits les idées les plus propres à enflammer des âmes naïves et passionnées pour des nouveautés qui leur apparurent comme un Eldorado moderne. En même temps que cette formule flattait la vanité qui est proprement le *mal français,* elle satisfaisait l'idéal de cette nation, éprise de liberté, et naturellement bonne et généreuse. On l'affolait à ce point, de lui fermer les yeux sur les atrocités commises, qu'on lui présentait comme des fatalités attachées à tous les progrès de l'humanité. En même temps, le bruit des batailles affolait ce peuple affamé de gloire militaire. Et c'est ainsi que s'accomplit ce prodige d'un peuple, transformé et transfiguré dans l'espace de cinq à six ans.

Mais attendez : le but que se proposaient les fauteurs véritables de la Révolution aurait été manqué, si la nation était demeurée dans la voie de l'idéal qu'on lui avait tout d'abord montré, pour la faire sortir de sa voie traditionnelle, et s'engager dans des sentiers nouveaux, où elle s'enlise. La formule Liberté, Égalité, Fraternité n'était qu'un leurre, propre à favoriser les ins-

tincts les plus bas, aussi bien qu'à satisfaire l'idéal d'un peuple fait pour le comprendre. Mais c'est à la première manière que s'attachèrent les fauteurs véritables de la Révolution. Et dès lors, et peu à peu, le signe distinctif de cette race privilégiée, c'est-à-dire le sentiment de l'honneur, le goût de la probité, la délicatesse des mœurs, ces dons exquis de cette nation *délicate* et *vaine,* selon les termes de Napoléon en la comparant aux autres nations de l'Europe, qui, disait il, sont *orgueilleuses* et *grossières;* en un mot cette supériorité de l'âme, la France dévoyée dans des sentiers, nouveaux pour elle, est en voie de laperdre.

Et en même temps que la France perd le goût de sa beauté morale et de ses vraies grandeurs, elle passe, peu à peu, et sans s'en douter, sous la direction de gens qui ne sont pas *de chez elle.* Si on s'amusait à rechercher la caractéristique, c'est-à-dire la nationalité et le culte de la majorité des conducteurs de ce peuple dans tous les ordres de la hiérarchie gouvernementale, on constaterait que la France catholique est aujourd'hui dirigée et conduite par une majorité d'hommes qui lui sont hostiles, dans le sens antique du mot *hostis;* et qu'elle passe ainsi insensiblement sous une domination étrangère.

Il semble la France en est arrivée à l'extrémité des maux que peut endurer un peuple après plus d'un siècle de révolutions intérieures, et des misères de toutes sortes qu'elles amènent avec elles. Ne peut-on pas dire que cette terre des Francs a servi de champ clos au duel éternel entre le mal et le bien? Depuis 1789 ce duel s'est continué avec des fortunes diverses. Les champions, c'est-à-dire nos partis politiques, ont été tour à tour victorieux et terrassés. En 1792, en 1815, en 1830, en 1848, en 1851 et en 1870, aujourd'hui encore, les deux puissances morales, les mêmes champions sont aux prises : catholiques, chrétiens, philosophes, libres penseurs, jacobins, d'origine républicaine ou simplement barbare, les uns répudiant Dieu, et d'autres se substituant à lui. Quelle mêlée! Et n'est-ce pas pitié de voir cette pauvre France en proie à de telles sottises! Et depuis cent cinquante ans cette crise intérieure dure, se reproduisant avec des phases diverses, sans qu'aucune des parties parvienne à établir sa domination sur les autres. On dirait qu'au bout de deux mille ans la même fatalité se reproduit, qui livra à Jules César la Gaule, terre vouée, semble-t-il, à la division. C'est la même division qui nous

déchire, depuis que la Révolution a rompu les liens qui nous reliaient en une forte unité nationale.

Mais quand tout paraît perdu, il reste encore l'espérance. Tout n'est pas mort, tout n'est pas fini chez nous.

Entre les partis extrêmes, il subsiste une fraction imposante de la nation, fraction éclairée, adonnée à toutes les cultures de l'esprit, laborieuse, créatrice de la richesse, conservatrice par réflexion, quoique encore révolutionnaire par une sorte de libération d'esprit un peu vaine avec quelque forfanterie, flottant entre les deux, gouvernée encore par l'atavisme, mais rebelle au conservatisme intégral, par une sorte de respect humain et de puffisme libéral. Le *Non serviam* de la Bible a été, depuis la Révolution, la devise des plus belles intelligences : mais la menace de la barbarie, et aussi le noble sentiment du patriotisme les ramènent à la vraie tradition française. Cette fraction notable de la nation se trouve aujourd'hui face à face avec cette autre fraction dont elle n'était pas loin de partager les erreurs, celle qui s'est libérée de tout frein religieux, et qui, livrée désormais au pur instinct, devient la proie des appétits les

plus vulgaires et les plus impérieux. Elle recule aujourd'hui, au spectacle de la barbarie toute prête et installée au gouvernement même!

Ainsi la Franc-Maçonnerie, en se dévoilant, fait rentrer en eux-mêmes un nombre de plus en plus grand de bons Français, qui ont gardé au fond de l'âme l'amour de la patrie, ses vraies traditions et le sentiment du devoir qu'elle impose. Ainsi la noble nation se remettra d'elle-même sous la garde de Dieu.

Les réflexions qui font l'objet de cet avant-propos me sont suggérées par des événements bien postérieurs aux faits que j'ai exposés dans ce volume. A l'heure où se termine le récit que j'avais entrepris, on ne connaissait rien ou à peu près rien de l'œuvre maçonnique. Tout au plus les initiés pouvaient-ils la soupçonner; et cette erreur commune donne la clef, mais après coup, de la plupart des événements qui remplissent ce volume. C'est un jet de lumière projeté rétrospectivement sur un passé qui s'éclaire ainsi pour nous de lumières nouvelles. Il éclaire aussi l'avenir, et il justifie les réflexions que je livre aux méditations des hommes qui vont avoir la charge des destinées de la France. Je n'aurais nul regret de m'être montré, au gré de quelques personnes,

un peu pessimiste. Je sais ce qu'il en a coûté, ce qu'il en coûtera peut-être à mon pays, de s'être laissé illusionner par des chimères qu'on lui présentait comme des gages d'un avenir gros de promesses. Le chemin dans lequel il s'était engagé sous la direction de faux frères conduit sûrement à la ruine. Puissent ces avertissements venir à temps, et engager les bons Français à revenir en arrière, pour reprendre la grande route nationale !

De Marcère.

HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

1876-1879

SECONDE PARTIE

LE SEIZE MAI ET LA FIN DU SEPTENNAT

TITRE PREMIER

LE SEIZE MAI

CHAPITRE PREMIER

LE MINISTÈRE

Ainsi qu'on l'a vu dans le dernier chapitre du précédent volume de cette histoire, la République naissante avait été brusquement arrêtée dans sa marche. M. le Maréchal, sans l'avoir prémédité, sans même le vouloir, s'était, après le premier coup porté, trouvé engagé dans une voie qu'il n'avait pas

prévue, mais que ses conseillers officiels et officieux avaient envisagée comme l'issue ouverte à leurs espérances. C'était, au fond, une réédition de l'entreprise du 24 mai 1873, lorsque les mêmes hommes renversèrent M. Thiers, dans la pensée de rétablir la monarchie. Ils couvraient, il est vrai, leurs desseins d'une fiction que leur fournissait l'article 8 de la Constitution de 1875. Cet article prévoyait qu'une autre forme de gouvernement pourrait être substituée à la République, par la majorité d'un congrès. Il s'agissait donc simplement de composer une majorité qui aurait substitué, dans un futur congrès, la monarchie au régime existant. Et que fallait-il faire pour cela? Faire procéder à de nouvelles élections d'où serait sortie une Chambre des députés dont la majorité fût résolue à changer la forme du Gouvernement et qui, jointe à la majorité acquise dans le Sénat, constituât, dans un futur congrès, une majorité monarchiste. C'était donc, en réalité, une bataille qu'on allait livrer au parti républicain sur le terrain électoral. Et c'est ainsi que, par l'effet de cet article de la Constitution, qui permettait de réserver l'avenir, les luttes des partis prenaient un air d'équivoque, bien contraire au ton de chevalerie que l'on aimait alors à trouver en France, dans tous les camps. La bataille électorale devait dès lors prendre les allures d'une lutte sans merci, laissant après elle de durables rancœurs. Ce sont ces rancœurs qui, à partir de ce jour, seront, pour une grande part, la cause et l'explication des événements politiques qui vont suivre. Ces événements, si on n'en connaissait pas les origines véri-

tables, paraîtraient aux générations futures des jeux puérils d'adversaires dépourvus de toute raison et de patriotisme.

Dès sa première rencontre avec la Chambre des députés, M. de Fourtou, ministre de l'Intérieur, avait affecté de prendre un ton de violence, comme s'il entrait dans la République avec effraction. « Nous n'avons pas votre confiance, vous n'avez pas la nôtre. » C'était plus qu'une rupture, c'était un défi, et une affectation d'hostilité qui n'avait que les apparences de la force.

Cette violence voulue avait une signification d'autant plus certaine qu'elle contrastait avec les manières et le ton habituels de M. de Fourtou. Venu des pays de Gascogne à l'Assemblée nationale, il n'était pas de la race des Gascons flamboyants et panachés, mais plutôt contenu et très réservé. Son attitude à l'Assemblée nationale avait été circonspecte. Dans ce temps où les partis, très sincères et très loyaux, s'étaient formés en camps nettement séparés, lui, il s'était tenu sur les confins tantôt du Centre gauche et tantôt de la Droite. Dans un entretien que j'eus avec lui, comme on en tenait alors à chaque instant entre collègues, dans ce vaste palais de Versailles où nous vivions comme dans une région à part du monde, il entra dans quelques confidences, d'ailleurs circonspectes, et d'où j'avais conclu que, tout en étant porté vers la monarchie orléaniste, il n'était pas éloigné de servir la République. Il ne serait même pas fâché que M. Thiers le sût.

Habituellement silencieux à l'Assemblée, il s'était

trouvé, un jour, rapporteur dans une question d'ordre administratif. Il fit un discours fort élégant de ton et de forme, si bien qu'il charma tous les connaisseurs en bien dire; et il y en avait beaucoup dans cette Assemblée. Parmi eux, M. de Rémusat, grand ami de M. Thiers, parla à ce dernier de cette révélation d'art inattendue. Et quelque temps après, M. Thiers profita d'une crise ministérielle pour faire entrer M. de Fourtou dans le Gouvernement. A partir de ce jour, il était ministrable.

M. de Fourtou ne prit pas ostensiblement parti dans les fluctuations des opinions et des systèmes qui suscitaient alors tant d'orages. Il était resté dans une ombre relative, pendant les péripéties des tentatives de restauration monarchique, et même après que la République fut installée, à la suite des élections législatives de 1876.

Ce fut sans doute pendant cette sorte de retraite volontaire qu'il subit des séductions, mondaines ou d'autres sortes, qui le firent s'engager décidément dans des voies nouvelles. Son ton réservé et son air contenu donnaient de lui l'impression qu'il pourrait être, au moment voulu, l'homme de main nécessaire. En fait, il s'était trouvé là, à l'heure dite. Il fut choisi comme ministre de l'Intérieur. C'était le poste réservé à l'homme politique qui pourrait faire tourner au profit des partisans d'une restauration monarchique l'aventure du 16 mai.

M. de Fourtou fut ainsi l'homme de main de cette opération à échéance, qui, dans la pensée, non du Maréchal, mais du monde de l'Élysée, devait être le rétablissement d'un régime monarchique, l'aigle, le

coq gaulois ou les lis, sans qu'on sût exactement quel serait l'emblème de la future monarchie. Et précisément parce que M. de Fourtou n'avait pas les dehors d'un homme d'action, non plus que les allures d'un pourfendeur, le ton qu'il prit, lors de sa première rencontre avec la Chambre des députés, donna de suite l'idée d'un parti pris de bravade et de guerre.

La présence dans le Gouvernement de M. le duc de Broglie, sa prépondérance même puisqu'il était président du Conseil, était faite, cependant, pour désorienter l'opinion publique. Comment accepta-t-il un rôle, et le premier rôle, dans ce revirement politique qui avait nécessairement un air d'aventure? Comment surtout se prêta-t-il aux procédés gouvernementaux qui ressemblaient trait pour trait, en s'accentuant même davantage, à la candidature officielle, lui qui avait attaqué avec tant de virulence les pratiques électorales du second Empire? On s'en étonna dans le grand public ; et quelques-uns s'en indignèrent comme d'une trahison. Tout va à l'extrême dans les moments de crise politique : résolutions et mesures prises; jugements portés et mouvements de l'opinion; tout est impulsif et dépasse toute justice comme toute réflexion.

Dans l'attitude inattendue du duc de Broglie, on retrouve un des traits de ce fort galant homme qui semblait voué à l'incertitude et aux à-coups d'une politique incessamment indécise. Type d'académicien politique, versé en toute matière, il ne parut pas avoir d'autre conception politique que celle de faire un nouvel essai du Régime parlementaire

de 1830, additionné d'un peu de royalisme pur et de catholicisme appliqué au mouvement social. Ses interventions à diverses reprises dans les affaires politiques n'ont pu donner de lui l'impression qu'il fût un homme d'État. On aurait compris qu'à la faveur de circonstances qu'il n'aurait peut-être pas volontairement provoquées, mais qui s'offraient à lui, il eût eu la pensée d'engager toutes les forces gouvernementales au succès d'une politique précise, et par exemple au rétablissement de la Royauté. Il semble qu'il aurait pu correspondre à la parole royale, que M. le comte de Chambord venait précisément de faire entendre, le 1er mars 1877 à Goritz, et rapportée par M. Henri Bergasse de Marseille :

« Je vous remercie, messieurs, d'avoir compris que vous trouveriez auprès de moi aide et conseil, au milieu des difficultés actuelles.

« Vous m'avez parlé des inquiétudes qui paralysent en France l'essor de la prospérité publique.

« Avec une franchise dont je vous sais gré, vous ne m'avez pas caché non plus les calomnies persistantes qui ne s'attaquent pas moins à la vérité qu'à mon honneur.

« Oui, je le savais déjà, on a osé dire que, pour rester dans un repos facile, je laissais la France en péril et renonçais à tout espoir de la sauver.

« C'est par cet odieux mensonge, contre lequel je proteste, que les ennemis du principe tutélaire de l'hérédité monarchique entretiennent le doute dans les esprits, le trouble et le découragement dans les âmes.

« Le découragement, messieurs, voilà le grand

péril que je vous dénonce et qu'il faut combattre.

« La Révolution est dans son rôle en cherchant à abuser de la crédulité publique, mais je reste inébranlable dans mon droit et parfaitement résolu à faire mon devoir, lorsque viendra l'heure propice à mon action directe et personnelle.

« Je demande à mes amis, comme à tous les hommes de bonne volonté, de la préparer et d'avoir confiance.

« Avec leur concours, s'il plaît à Dieu, la Monarchie ne laissera libre passage ni aux aventures de l'Empire, ni aux violences du radicalisme qui prélude au triomphe, dont il se croit assuré déjà, en insultant tout ce qu'une nation est obligée de respecter, si elle veut qu'on la respecte : le clergé et la magistrature, c'est-à-dire la religion et la justice; l'armée, cette vivante image du peuple et de son honneur.

« Puisque vous êtes venus jusqu'à moi, dites, à votre tour, quelles sont les fermes résolutions que m'inspirent mon amour pour la France et les dangers qui la menacent. »

On aurait pu croire que M. le duc de Broglie se serait prêté à l'œuvre ainsi précisée.

Tout au contraire, même à ce moment fatidique, on le vit flottant à tous les vents et, en fait, devenu l'agent d'une coterie bonapartiste qui entendait se prévaloir de droits qu'elle avait, croyait-elle, reconquis. Et l'on vit le même homme qui avait flétri avec violence la candidature officielle du temps de l'Empire, dont il avait lui-même souffert, se livrer avec emportement à la même tactique électorale, et

se faire ainsi l'instrument de la campagne bonapartiste hardiment menée par M. de Fourtou.

L'acte du Maréchal dans la journée du 16 mai, parfaitement régulier, dans son principe, et dérivé en coup d'État par suite d'un trouble d'esprit à peu près général, eut pour conséquence, s'il est permis d'appliquer un terme un peu humoristique à la conduite d'hommes d'ailleurs distingués par tant de côtés, une politique d'hurluberlu. Allait-on reprendre le chemin qui, de cascades en cascades, je veux dire de révolution en révolution, avait amené la France à cet état d'anarchie continue, prélude habituel des désorganisations finales? Allait-on reprendre le triste chemin qui, en 1814, après l'effondrement de la puissance militaire française, en 1815, puis en 1830, puis en 1848 et en 1851, et enfin à l'affreuse date de 1870, avait marqué la décadence progressive de la France? Ce ne pouvait pas être le but offert à la bonne volonté toujours si généreusement naïve de la nation. On n'aurait pas demandé mieux que de se ranger derrière les guides que leur situation sociale ou des services antérieurs avaient préparés au rôle de chefs. On les suivrait, mais à la condition que l'on fît sortir la France des voies funestes dans lesquelles elle s'était enlisée depuis cent ans, et qu'on lui fît reprendre le cours de ses destinées.

La dérivation subite du cours des choses établi depuis l'établissement de la République, après les élections de février 1876, devait avoir une conséquence opposée, et que l'on aurait pu prévoir. Tandis, en effet, que les chefs du parti conservateur, triomphants, allaient tenter de renouveler un

état de choses et l'ordre politique qui avaient, après des péripéties nombreuses, si piteusement échoué à Sedan, les Jacobins, héritiers de la Révolution, ne manqueraient pas de reprendre, eux aussi, le cours des traditions révolutionnaires. Et, dans le conflit ainsi reconstitué entre les Girondins d'espèces variées et les Jacobins purs, ce seraient ceux-ci qui devraient quelque jour dominer de nouveau le pays. A qui la faute, si ce n'est aux conservateurs, chefs naturels de cette nation essentiellement conservatrice, qui n'auront pas voulu ou n'auront pas su lui faire reprendre le cours de ses vraies traditions, avec les seuls changements que l'œuvre du temps avait rendus nécessaires?

Il importe assez peu, d'ailleurs, d'analyser l'état d'esprit particulier de tel ou tel des hommes politiques qui furent mêlés à cette aventure. Aucun d'eux, pas même M. le duc de Broglie, n'avait ni l'autorité acquise, ni l'esprit de décision, ni la valeur morale des hommes à coups de main propres à mener à bien une révolution politique, c'est-à-dire un changement complet dans l'État. Ils s'étaient trouvés au premier plan, et, en quelque sorte, sous la main, pour achever une révolution de salon. Ils n'avaient pas la volonté d'employer les grandes forces de l'État à la réussite d'une entreprise préméditée. Ils n'eurent pas d'ailleurs à leur disposition les moyens décisifs qui assurent le succès de telles aventures, c'est-à-dire l'armée. M. le Maréchal, fidèle à la consigne qu'il s'était donnée à lui-même, détenait la force militaire; et il ne la mit pas à la disposition des conjurés.

La composition du ministère de Broglie manquait d'homogénéité, à ce point que la direction qu'ils donnaient à leur administration était discordante. On y voyait côte à côte des orléanistes comme M. le duc Broglie et le duc Decazes, des légitimistes comme M. de Meaux, des bonapartistes comme MM. de Fourtou et Brunet. Waddington, sénateur de l'Aisne, m'écrivait à la date du 1er juillet 1877 : « A la suite d'une conversation avec Fourtou, M. de Villeneuve, préfet de l'Aisne, vient de donner sa démission. Fourtou exigeait de lui qu'il fît une campagne bonapartiste en règle... » Il est clair que M. le duc de Broglie n'eût point approuvé le langage de son collègue à l'Intérieur. On surprend ainsi l'étrange et équivoque situation dans laquelle allaient se trouver des ministres qui se croyaient tenus de faire la guerre à des hommes d'opinions aussi notoirement conservatrices que l'étaient MM. de Saint-Vallier et Waddington. Et c'est ainsi que, sous la pression de circonstances qu'ils avaient fait naître, ces hommes, qualifiés pour être des conservateurs émérites, se trouvèrent amenés à faire des actes d'un caractère révolutionnaire.

Le monde officiel n'avouait pas hautement quel était le but et quels seraient les moyens employés pour l'atteindre. Mais les journalistes de leur bord ne gardaient aucun ménagement. L'un d'eux, publiciste fort distingué, et intransigeant, M. Paul de Cassagnac, disait crûment aux hommes politiques engagés dans l'aventure à quelle nécessité ils allaient être acculés.

« Ce qu'on a fait, écrivait-il, est un vrai coup

d'État moral. Il faut donc, à une théorie parfaitement claire dans la bouche du Maréchal, ajouter une pratique implacable. Si nous ne triomphons pas des républicains, ils ne se gêneront pas avec nous, dans la revanche qu'ils prendront. Alors, à quoi bon nous gêner? Pourquoi des ménagements? Pourquoi des demi-mesures? Oh! le mot de la situation, mot qui est dans toutes les bouches, est bien simple, c'est celui-ci : « Il faut réussir! » et on le peut; et du moment qu'on le peut, on le doit. »

De fait, on s'était jeté en dehors de la légalité vraie et de la voie constitutionnelle ouverte un an à peine auparavant par l'avènement de la République, et si tôt fermée! Et les conspirateurs, entrés par la brèche ouverte inopinément et sans dessein préconçu par le Maréchal, entendaient, cette fois, conduire à bien leur entreprise, qui avait si mal tourné à la suite de la chute de M. Thiers, au 24 mai 1873.

Au moment d'entrer plus avant dans le récit des événements de cette époque, si l'on veut être juste, il est nécessaire de se replacer dans l'atmosphère morale au milieu de laquelle tout ce monde politique, des deux côtés actif, passionné, sincère, évoluait. Tous alors étaient pleins de l'esprit d'ordre social, déjà très entamé, il est vrai, par le fait des chimères révolutionnaires, mais néanmoins conservé encore dans ses principes essentiels. La société française, dans les divers éléments qui la constituaient, n'avait pas encore été très sérieusement viciée par les erreurs fondamentales qui l'ont transformée depuis la prédominance des idées judéo-maçonniques. Cette pénétration des erreurs

antifrançaises ne s'est produite qu'à partir de 1880. Le petit groupe de politiciens qui était déjà contaminé se gardait alors d'en rien faire paraître. Les républicains libéraux pouvaient donc défendre les institutions récemment établies, sans être suspectés de pactiser avec les pires ennemis de la Liberté et de la France. D'autre part, les conservateurs attitrés, restés dans la même ignorance que nous-mêmes, n'avaient aucune raison pour refuser leur concours aux républicains du Centre gauche, et pour rendre ainsi irréalisable la tâche que ceux-ci avaient entreprise, de fonder enfin un régime politique durable, sur cette terre de France convulsée par tant de révolutions.

L'ignorance dans laquelle nous étions tous de la puissance secrète déjà acquise par les sectes ennemies de la France pallie singulièrement les fautes commises par les hommes politiques de ce temps-là; mais elle met aussi en relief l'erreur capitale des conservateurs. Ceux-ci n'avaient pas, pour refuser leur concours, l'excuse de dire que les libéraux républicains ne pourraient avoir raison de la puissance occulte qui tendait à les dominer; car ils ignoraient ce péril, comme les républicains. On peut penser et admettre que, s'ils avaient fortifié ces derniers de leur appui, on aurait pu conjurer les maux dont nous sommes tous les victimes et les témoins.



Des hommes exempts des passions politiques un peu vaines de ce milieu de l'Élysée et plus éclairés

sur l'état moral de la France de ce temps-là, n'auraient pas aussi follement jeté leur pays dans une telle aventure. Pour qui a vécu dans ce temps-là, et tous les témoignages de l'époque en font foi, la grande généralité de la nation était entrée dans les vues du parti conservateur libéral. Le relèvement si rapide de la France sous la haute direction de M. Thiers, et avec le chaleureux entrain de l'Assemblée nationale; ce qu'il y a d'idéal et de noble dans cette notion d'un pays maître de ses destinées, avaient déterminé un courant large et vif vers la République : et l'on va vite en France, et droit au but, quand une fois on l'a entrevu. Le mot seul de République flatte les instincts secrets de la multitude. Les hommes éclairés qui se déterminent dans leurs préférences politiques par des raisons différentes de l'instinct des foules ne pouvaient, de leur côté, se soustraire à des raisonnements qui ont de la valeur sur des esprits libres, dégagés des motifs intéressés qui pèsent trop souvent dans les déterminations de cet ordre. Si on veut rester sincère dans l'examen des raisons de décider en matière politique, on en arrive assez vite à conclure que la plupart des vices, sinon tous les vices, que l'on pouvait reprocher à la République (il n'est question que de la République d'alors) ne lui étaient pas particulièrement propres. On aurait pu, sans grand effort d'esprit, adresser des griefs tout pareils à tous les régimes politiques qui avaient successivement dominé en France, depuis cent ans. Tous ces régimes dérivaient plus ou moins de la Révolution, et quelques-uns en avaient adopté les pires doctrines. Les

conservateurs attitrés oubliaient trop facilement, par exemple, que c'était le gouvernement de juillet 1830, et après lui le second Empire, qui avaient commencé la guerre contre l'Église, et traité assez mal les congrégations religieuses. Des entraînements de sentiment d'une part, de l'autre des raisons de gratitude patriotique et de justice distributive, avaient donc déterminé dans le pays un courant d'idées contre lequel se heurtait l'entreprise des conservateurs coalisés. Me sera-t-il permis d'ajouter que le gouvernement des premiers ministères de la République avait contribué à former dans le pays une opinion favorable au régime établi?

Devant cet état de choses, et avec la résolution arrêtée d'opérer dans la nation un changement radical, le ministère de M. de Broglie était acculé à la nécessité d'employer les grands moyens. Il s'agissait de préparer des élections d'où sortirait une majorité monarchiste. La résolution une fois prise, M. de Broglie, M. de Fourtou, tous les ministres enfin, s'engagèrent résolument dans cette entreprise; et il n'y fut rien épargné.

CHAPITRE II

LE COMITÉ DES DROITES ET LE COMITÉ DES GAUCHES

En dehors, à côté du ministère, et avec son appui diversement accordé, — car les ministres eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur le résultat souhaité de cette aventure, — les diverses fractions du parti conservateur s'étaient organisées en comités électoraux. Le comité de Droite se composait de MM. Kolb-Bernard, de Larcy, de la Monneraye, de Rivière, de Rosamel, tous sénateurs; M. Robert de Mun, secrétaire général. Son bureau avait son siège, 4 rue Castellane. Son programme était essentiellement affecté « à la défense des intérêts catholiques menacés, disait le manifeste, par le programme révolutionnaire ». Ils entendaient obtenir des garanties pour « la liberté de l'Église dans son enseignement, son ministère, ses institutions, son culte, le maintien des lois sur l'aumônerie militaire, sur l'enseignement et en particulier sur l'enseignement supérieur, le respect de la loi du dimanche, la défense des corporations religieuses, le vote intégral du budget des cultes. » N'est-il pas curieux de rappeler ce programme de guerre, quand on songe qu'il aurait été signé par la très grande majorité, sinon par

l'unanimité des membres du Centre gauche! C'est que l'objectif ainsi énoncé de la guerre entreprise n'était pas son objectif véritable!

De son côté, le parti bonapartiste avait formé un comité de quinze membres, dont le conseil d'exécution se composait de MM. Rouher, duc de Vendôme, Jolibois, baron de Mackau.

*
* *

Lorsque, loin de la bataille, après tant d'années écoulées, on se reporte par la pensée à ces temps où l'on avait soi-même un rôle dans la partie engagée, on ne peut se soustraire à une réflexion angoissante. Il est donc possible à des hommes foncièrement honnêtes de se servir, dans les luttes politiques, de procédés qui ne le sont pas! Les mêmes hommes, engagés dans cette bataille qui allait devenir furieuse, avaient, dans d'autres temps, condamné la candidature officielle, et s'étaient réclamés de tous les principes qui pouvaient être invoqués pour la défense des libertés publiques.

C'était sous le second Empire; et ils étaient alors des vaincus. Lors du 16 Mai, devenus les victorieux, ils n'eurent qu'une passion : consolider leur victoire. Ils avaient changé d'armures et ils se mettaient en contradiction avec leur passé. Il se pourrait pourtant que, dans les deux circonstances où ils se montrèrent si différents d'eux-mêmes, ils aient été plus sincères qu'on ne le pensait. C'est que, en politique, on s'amnistie au sujet des moyens que l'on

emploie pour triompher, parce qu'on se fait aisément illusion sur la bonté de sa cause. Si bien que les plus honnêtes gens du monde, pour s'être trouvés dans des camps politiques séparés, se traitent mutuellement de criminels!

Il importe cependant que l'historien rappelle les fautes commises par les détenteurs des pouvoirs publics dans l'exercice de l'autorité, parce qu'il y trouve l'explication des faits qu'il raconte. Quoi que l'on pense de la cause politique à laquelle le ministère de Broglie s'était attaché, il est incontestable que les moyens employés pour la faire réussir étaient en opposition absolue avec la liberté électorale. De là naissait contre eux un double grief : premièrement, une véritable forfaiture, puisque, conservateurs comme ils prétendaient l'être, ils s'élevaient avec violence contre un ordre de choses constitutionnellement établi; secondement, un grand et préjudiciable trouble occasionné dans les intérêts d'ordre matériel du pays. Les artisans et les chefs d'industrie, les commerçants, dont la prospérité dépend en grande partie de la paix publique et de l'ordre social, tout ce monde du travail se voyait menacé, tourmenté, atteint dans la gestion de ses affaires particulières. De là le soulèvement de l'opinion publique; et c'est ce soulèvement qui donne la clef des événements qui vont suivre.

*
* *

Devant la perspective des luttes électorales prochaines, les membres de la Gauche devaient aviser.

Très divisés sur les questions de la politique, ils allaient s'unir fortement sur le terrain de la République menacée. Cette fusion fut, dès le premier moment, préparée et cimentée dans une réunion qui se tint chez Emmanuel Arago, lequel demeurait alors rue du Général-Foy.

Emmanuel Arago avait une situation un peu à part dans le monde républicain, et même à l'Assemblée nationale. Son nom, devenu un titre, depuis François Arago, le plaçait en vedette au milieu des partis. Sa personne était avenante. C'était un type du bon garçonnisme; et toutefois le grand nom qu'il portait, les fonctions considérables qu'il avait remplies en 1848 et en 1870, l'éclat de sa voix tonitruante, lui donnaient du relief. Fort galant homme d'ailleurs, jovial, abondant en bons mots quelquefois heureux, il était un des favoris de l'Assemblée nationale, où tous les cercles, par courtoisie et par le fait d'anciennes relations, lui étaient ouverts, sans que cela fût de grande conséquence. Son salon était bien choisi pour réunir toutes les nuances de l'opinion républicaine.

J'y fus convoqué; et c'est ainsi que, pour la première fois, je me trouvais dans une réunion délibérante, avec des représentants de toutes les nuances de l'opinion républicaine, depuis la Plaine jusqu'à la Montagne. Là, se rencontraient des hommes qui avaient figuré dans les assemblées politiques, depuis 1848 jusqu'en 1851, et que l'on voyait reparaître dans l'Assemblée nationale.

Les anciens, parmi lesquels se trouvaient des hommes qui avaient eu jadis une popularité écla-

tante, n'avaient pas joué à Versailles un rôle en rapport avec leur renommée. Les générations qui se suivent se remplacent sans observer, les unes au regard des autres, beaucoup de ménagements, surtout dans la vie politique. J'ai pu m'en rendre compte pendant la longue période d'existences politiques que j'ai traversées, et durant laquelle j'ai vu plusieurs générations successives s'asseoir au banquet. Les nouveaux arrivés saluent les anciens; mais c'est tout au plus. Louis Blanc, Ledru-Rollin, Laurent Pichat, Arnauld de l'Ariège, Littré, Oscar de Lafayette, Edgard Quinet, avec ses longs cheveux blancs, sa tête encore rayonnante, sa renommée en quelque sorte posthume, sa longue lévite, son air de dignité quasi-sacerdotal; Littré, avec le costume et l'attitude d'un bénédictin, toujours absorbé, même pendant les séances, par son travail personnel; tant d'autres enfin apparaissaient comme des revenants d'un âge lointain. Leurs opinions en toute chose portaient l'empreinte du romantisme et de l'humanitarisme, qui marquait toutes les créations de leur temps, et leur donnait un ton d'exaltation qui parut excessive aux générations plus positives de notre époque. Il y avait dans leur tournure d'esprit, dans toute leur manière d'être, un tour chimérique qui se sentait dans leurs conceptions politiques, et jusque dans leur éloquence. Il semblait qu'eux-mêmes se rendaient compte qu'ils avaient perdu le contact avec les générations nouvelles. N'en est-il pas ainsi d'ailleurs pour ceux d'entre nous qui survivent à l'époque dont je fais en ce moment le récit?

Les anciens, apôtres d'un évangile qui n'avait plus cours, apparaissaient donc comme des ombres des Champs Élyséens, vénérés par les uns, salués avec déférence par les autres, ou simplement regardés avec curiosité. Il semblait qu'entre eux et les républicains modernes, il n'y avait ni communauté d'idées, ni langage pareil. Les générations nouvelles se défient de l'ouverture d'esprit des anciens, comme si elles avaient quelque chose à leur apprendre. De leur côté, les anciens, en présence des dédains dissimulés sous le respect, sont frappés d'une sorte de timidité. De là, entre les générations qui se suivent, des désaccords plus apparents que réels. Il n'y a pourtant entre elles que les formes qui les différencient, et qui, seules, changent. Ce qu'elles veulent toutes, c'est avoir leur place au soleil, et cela est légitime; à la condition toutefois qu'elles ne jouent pas des coudes de telle sorte qu'elles ressemblent moins à une société régulière qu'à une meute déchaînée sur une proie qu'elle convoite, mais pour elle seule.

Dans cette réunion où je me rencontrais avec eux, à côté des républicains survivants de 1848, se trouvaient les républicains qui s'étaient formés sous l'Empire.

Les républicains élevés sous le second Empire étaient d'une autre trempe; moins épurée et moins forte aussi. Bien qu'ils fussent encore attachés à la doctrine, ils étaient moins austères de toute façon, plus assouplis aux nécessités de Gouvernement, plus avides du pouvoir. C'étaient des gens pratiques, qui avaient fait leur éducation politique et philoso-

phique à l'école du positivisme, de ce positivisme d'un genre particulier qui consiste à mettre des bornes à l'intelligence sous le prétexte qu'elle ne saurait pénétrer les vérités qu'ils sont d'avance résolus à ne pas admettre. Leur art en politique était plus moderne et plus souple. Libéraux en paroles, ils seraient aisément jacobins en action, quand il s'agirait d'appliquer leurs doctrines. Leur chef était Gambetta, à qui ils attribuaient tous les dons, notamment celui de trouver des formules frappées au coin du génie. C'est ainsi que l'on crut, sur la foi de ceux qui le disaient, qu'il avait inventé *l'opportunisme*, comme si de tous temps les politiques n'avaient pas conformé leur conduite aux nécessités du jour; ce que Cicéron disait déjà à Atticus : *Temporibus conveniendum* — « Il faut s'accorder au temps ». Il est vrai que la formule avait, dans la pensée de ces républicains à la conscience large, un autre sens. Avec le dessein prémédité de mettre le Régime politique, ou autrement la France, au service d'une entreprise contre Dieu même, n'était-il pas de bonne guerre, et très spirituel aussi, d'abuser de la bonne foi et de la bonne volonté des hommes engagés dans la République nouvelle née des événements, mais attachés aux vieilles traditions françaises, en se servant d'eux pour faire aboutir les desseins de la secte? N'était-ce pas vraiment un bon tour? et le succès n'absout-il pas les moyens? On en rirait bien entre soi, dans les salles de politiciens de la *République française!* Tel fut l'opportunisme.

C'était, disait-on, la formule générale du nouveau

Régime politique, une règle de conduite sensée, adaptée aux circonstances, un gage de pondération et de prudence : tandis qu'en réalité la formule servait à cacher des desseins tout différents : la marche sourde èt lente de la secte jacobine et franc-maçonnique, ainsi couverte du masque du modérantisme et de l'opportunité.

Ce bon M. Tartuffe! Mais rien ne ressemble davantage à l'honnêteté que la tartufferie accompagnée d'une sorte de joyeuseté impudente. La plupart de ces républicains *nouvelle manière* avaient fait leur éducation intellectuelle et philosophique à l'école du positivisme. Leur art était plus moderne et plus souple que celui des vieux jacobins; mais cet art ne répugnerait pas au jacobinisme, quand viendrait l'heure d'appliquer sa doctrine.

A cette heure où les groupes politiques de la France contemporaine, celle qui remplit la période de 1789 à 1909, vont jouer leur dernière partie; à la veille de la crise finale qui se prépare, il convient de rappeler la physionomie du Centre gauche. Dans ce nouvel effort tenté pour organiser un régime politique sensé sur les données de la Révolution, de la Révolution de 1789 à 90 s'entend, le Centre gauche fut la dernière expression de ces *juste milieu* qui avaient fait le contrepoids des partis pendant les Régimes politiques antérieurs. Il était, pour ainsi dire, la dernière carte de la Révolution de 89. Mais déjà, à l'heure où nous sommes de cette histoire, il était entamé. Il ne tarderait pas, après un dernier effort qui ne fut pas sans éclat, à être lui aussi annihilé et à se fondre dans les vieux partis, der-

niers ferments de la vraie Révolution. Ce fut l'histoire renouvelée de tous les abandons.

Mais à ses débuts et dans l'Assemblée nationale, le Centre gauche constituait un groupe politique très distinct et très nouveau. M. Thiers avait vu de suite que ce groupe représenterait exactement la politique qu'il voulait suivre : et ce fut sur lui principalement qu'il s'appuya. Ce parti était alors la représentation exacte de tous les ordres de l'État : les hommes qui le constituaient étaient presque tous nouveaux venus, et indépendants vis-à-vis des organisations politiques antérieures ; ils étaient surtout, comme on dirait aujourd'hui, nationalistes. Représentants des anciens temps, comme Jules de Lasteyrie, Oscar de Lafayette, comte de Choiseul, de Chadois, de Malleville, Rémusat ; grands industriels comme les Féray d'Essonnes et les Gailly ; avocats renommés, Ernest Picard et Ricard ; hommes de lettres, Lanfrey, de Laboulaye, Lamy ; financiers comme Gouin, Léon Say, Lebaudy, Henri Germain ; journalistes comme Scherer et John Lemoinne... on peut dire sans flatterie, une élite. Ce qui les distinguait en politique, c'était leur détachement, complet et sincère, à l'égard de toutes les anciennes formes gouvernementales. Certes, toutes les fractions de l'Assemblée étaient patriotes, mais les membres du Centre gauche l'étaient à leur manière, non point inféodés, comme on l'a dit, à M. Thiers, mais attachés par reconnaissance au Gouvernement de l'homme qui fut véritablement, pendant ces années 1871-1872-1873, un sauveur. Indépendants vis-à-vis du passé, ils se sentaient plus libres dans le

choix des procédés de sauvetage que le malheur du temps avait rendus nécessaires. A leurs yeux, la République était, non pas un dogme, mais simplement, en raison d'une longue suite d'événements, dont ils n'avaient à aucun degré la responsabilité, une forme de gouvernement mieux appropriée que les autres à notre état démocratique. Nous pensions que la France se ferait honneur, si, fidèle à son idéal de liberté et de justice, s'accommodant de son organisation intérieure nivelée par la Révolution, elle pouvait parvenir à vivre en République, sans rompre avec ses grandes traditions; qu'il fallait au contraire les conserver jalousement, puisqu'un peuple ne peut les briser sans périr comme une plante séparée de ses racines. Ce qui a semblé parfois être de l'hésitation dans notre conduite fut plutôt l'effet des embarras occasionnés par l'adaptation de nos idées au Régime nouveau, et par les difficultés que nous créait le vieux parti républicain. Nous entendions conserver pieusement à la France sa physionomie et son âme natives. Nos compagnons de Gauche, sans trop le dire, ne l'entendaient pas ainsi. Pour moi, après avoir connu l'éloquence, et expérimenté l'esprit peu pratique des anciens; après avoir vu à l'œuvre le savoir-faire très pratique des modernes apôtres de la Révolution, je pense que la France ne pourra vivre, sous un Régime politique quelconque, et de quelque nom qu'il se nomme, que lorsqu'elle aura repris le cours de sa vieille histoire, et qu'elle se sera libérée définitivement de l'esprit et du galimatias révolutionnaires.



Ces fractions diverses du parti républicain se trouvaient donc réunies chez Emmanuel Arago. Elles y étaient représentées par les illustrations de chacune des fractions de la Gauche : Victor Hugo y était venu. La réunion avait une sorte de solennité. Il sembla que cette assemblée vénérable avait le sentiment que les destinées de la France et de la Révolution française allaient dépendre de ses résolutions. Plus de cloisons entre les divers groupes : une seule âme et une seule voix. Plus de ménagements non plus, tels qu'on les gardait à Versailles. Assez de mystère! on allait dire hautement, enfin, ce qu'il y avait au fond des âmes! Et ce fut un abondant débordement de mots sonores, d'objurgations et de colères patriotiques. Ce fut long et obscur.

J'écoutais en silence, avec l'inquiétude de voir sortir de là un programme électoral propre à nous faire battre ; avec aussi la préoccupation de préserver la politique du Centre gauche d'accointances fâcheuses et de promiscuités qui l'eussent rendue méconnaissable. Pendant longtemps nous avions maintenu dans la droite voie l'opinion publique, si sujette en France à courir après des feux follets et à s'engouer des fantaisies du jour. Il s'agissait, à l'heure actuelle, d'arrêter un plan de campagne qui pût nous assurer la victoire. Ce n'était pas l'heure d'étaler des théories politiques et de mettre en vue des personnages qui auraient pu indisposer ou effrayer les électeurs. Après le flot des doctrines

confuses émises par des voix grandiloquentes, quelqu'un, obligeamment, me demanda mon avis. Je répondis que tout ce que je venais d'entendre était sans doute fort beau, mais me semblait un peu hors de propos. Il s'agissait d'une lutte électorale : or, tout combat implique l'union dans l'effort. Ce n'était donc pas le cas de mettre à nu nos divergences de doctrines. Il fallait au contraire entrer en campagne avec un programme d'union parfaite ; nous le pouvions en nous présentant devant le pays comme étant tous également victimes d'un coup d'autorité contre la représentation nationale ; il serait habile de nous borner à cette protestation, en déblayant ainsi le terrain de la lutte, et en simplifiant le sujet de la querelle. Cette façon de résumer la discussion mit tout le monde d'accord. On me pria de passer dans une pièce à côté avec quelques-uns des assistants pour préparer un ordre du jour. Et quelques instants après, nous sortions du cabinet d'Arago avec un programme électoral ainsi conçu :

« Les députés soussignés, représentants des bureaux des quatre groupes de la Gauche de la Chambre des députés frappée par le vote de dissolution :

« Déclarent que les trois cent soixante-trois députés qui ont voté l'ordre du jour de défiance contre le ministère ;

« Restant unis dans une pensée commune, se présenteront collectivement, et au même titre, devant le suffrage universel, lorsque les électeurs seront convoqués dans leurs comices ».

Cette rédaction, adoptée par la réunion, devint le programme électoral de tous les candidats de Gauche. De son côté, la Gauche du Sénat fit un appel au pays pour l'engager à renvoyer à la Chambre les trois cent soixante-trois.

De même que les fractions de la Droite de la Chambre, les Gauches avaient constitué un comité électoral qui devait se réunir chaque semaine, le jeudi, au n° 9 de la rue Louis-le-Grand, sous la présidence alternative de M. Calmon, du Centre gauche, et de M. Hérold, de l'Union républicaine.

CHAPITRE III

LES RÉVOCATIONS. — LA CANDIDATURE OFFICIELLE

Ce fut un beau moment, où la France montra, encore une fois, ce qu'il y a de vraie noblesse dans son âme nationale. Peuple rare entre tous, turbulent, fougueux et comme endormi tour à tour. Ainsi l'ai-je vu, pendant une longue vie, enfiévré pour la liberté, pour la gloire, pour l'honneur; puissant, valeureux, comme grisé de vertus civiques; et aussitôt après, abattu, las, se reniant, tournant contre lui-même ses dons de clarté et de froide logique; et tout à l'heure repris d'enthousiasme et d'élan vers l'espérance.

Ainsi encore, dans ces temps derniers, lorsque la nation se sentit menacée par la bande dreyfusiste d'exotiques et de Français dévoyés, ce peuple, enivré par les appels à la liberté, que jetait à tous les vents la plus noble élite nationale qu'on eût jamais vue groupée comme un seul homme autour du drapeau, s'enfiévrait de chants patriotiques et de retour aux traditions françaises; puis maintenant, courbé et comme engourdi sous un joug humiliant, muet sous l'outrage, il semble endormi dans une torpeur apparente et effrayante, mais sous laquelle on sent

tout de même sourdre la vie et la résistance prochaine. Ainsi, durant près d'un siècle, j'ai vu et j'ai senti vivre cette nation ondoyante et diverse.

A l'heure où nous étions, à la veille de la consultation nationale à laquelle nous étions tous conviés, on pouvait assister à ce spectacle : d'un côté, une sorte de fureur aveugle de toutes les fractions plus ou moins monarchistes du pays contre la République ; et de l'autre, un vigoureux et premier effort d'union, pour la défense des institutions nouvellement fondées, avec la bonne foi un peu naïve des uns et la fourberie très dissimulée des autres. Tout ce monde partit en guerre, et l'on put reconnaître une fois de plus cette furia française qui emporte tout chez nous, quand on est au combat. Ce fut un renouveau des passions politiques qui ont agité l'âme de la nation depuis cent ans. On revit les dévouements désintéressés, l'esprit de sacrifice, le courage intrépide qui, à l'honneur du pays, se montrent dans de tels moments. Ces vertus civiques étaient stimulées, dans le parti républicain, par les extraordinaires abus de pouvoir que se permirent alors les gouvernants. Et ce qui complétait l'admirable spectacle de ce grand peuple en mouvement, ce fut la discipline qui se maintint dans les rangs, depuis le commencement jusqu'à la fin de cette période ; discipline acceptée et volontaire, que tous gardaient avec une singulière intelligence de la situation et des moyens les plus sûrs de vaincre.

Il s'agissait de faire sanctionner par la volonté populaire les résolutions arrêtées d'avance dans l'esprit des conjurés. Il fallait à toute force que

le pays confirmât les desseins de la faction triomphante. On aperçoit ici le vice essentiel des constitutions politiques basées sur le principe unique de la représentation nationale, principalement quand la représentation émane directement du suffrage universel. Car dans les sociétés constituées aristocratiquement, le vice signalé ici trouve quelquefois dans l'organisation sociale des tempéraments et des contrepoids, comme en Angleterre par exemple. Mais dans des pays comme la France, il est fatal que la direction et la marche des grands intérêts nationaux soient subordonnées entièrement au mouvement d'idées et de sentiments de la multitude : autant dire à l'ignorance et à l'inconsistance mêmes.

Il aurait fallu, chez les hommes qui étaient les maîtres de l'action publique, une vertu quasi surhumaine pour qu'ils consentissent à consulter honnêtement la volonté réelle de la nation, sans prétendre la subordonner à leur intérêt. On peut les blâmer de ne l'avoir pas fait, sans en être trop surpris. Ils manquèrent simplement d'héroïsme dans l'usage qu'ils avaient à faire des institutions. Mais ils en manquèrent, on peut le dire, amplement.

Le premier soin des ministres fut de changer les fonctionnaires, en vue de faire d'eux les instruments de leurs visées politiques : les fonctionnaires de l'administration, préfets et sous-préfets; ceux de la justice, procureurs généraux, procureurs de la République et juges de paix (1). C'était encore une

(1) On peut consulter sur ce point l'ouvrage intitulé : *Six mois de ministère*, par Laffineur, p. 45 et suiv., librairie Sandoz et Fischbacher, année 1878.

conception étrange du pouvoir politique et du Gouvernement que de mettre les fonctionnaires au service des passions du moment. Étrange renversement des idées! Les gouvernements dits libres, par opposition, pense-t-on, aux gouvernements traditionnels, reposent sur cette idée : que l'ordre, la justice, l'intérêt général doivent être confiés au peuple souverain agissant par ses mandataires, et que dès lors une équité suprême présidera au cours de la vie nationale. Or il arrive que, sous l'empire de ces Régimes populaires, du moins en France, la succession des pouvoirs en exercice est marquée par une hécatombe de fonctionnaires publics. Chaque gouvernement nouveau ne voit plus dans les fonctionnaires publics que des instruments de sa volonté et des passions politiques du jour, tandis que, selon la loi de ces régimes, ces mêmes fonctionnaires n'ont été établis et ne devraient user de leur autorité que pour servir l'intérêt général et permanent du pays. De là, cette conséquence bizarre que les Régimes constitutionnels fondés au nom de la justice et de la liberté se trouvent retournés par le fait des mandataires du peuple contre la liberté et contre la justice.

Cette étrange conception ou plutôt ce travestissement des institutions populaires n'a pas été d'ailleurs particulière au ministère de Broglie. Elle a presque toujours été, pendant tout le siècle écoulé, un procédé habituel de gouvernement. Mais il est vrai de dire que nul gouvernement n'en avait et n'en a usé plus largement que celui de M. le duc de Broglie.

Dans l'administration intérieure, 41 préfets furent révoqués ou mis en disponibilité, plusieurs furent démissionnaires ou mis à la retraite. L'hécatombe des sous-préfets fut à l'avenant. Dans l'ordre judiciaire, il y eut aussi des révocations et des changements en grand nombre, parmi les procureurs généraux, les procureurs de la République et parmi les juges de paix : ce fut même un des actes de ce gouvernement qui indigna le plus M. Dufaure. Durant ses précédents ministères, il avait, avec le plus grand soin, composé le personnel des corps judiciaires; et il voyait, avec une douleur patriotique, que l'on faisait de ce corps judiciaire un instrument politique.

La passion politique en effet faisait dévoyer singulièrement les ministres, qui, dans leur privé, étaient de parfaits honnêtes gens. Ils y mirent même quelque effronterie. Rien n'est plus édifiant sous ce rapport que la lecture des circulaires qui furent envoyées dans les départements par tous les ministres sans exception (1).

Dans une circulaire du 3 juillet, M. de Fourtou disait aux préfets : « Le Gouvernement, monsieur le préfet, n'a pas seulement le droit, mais il a le devoir de faire connaître au corps électoral les candidats qui soutiennent et les candidats qui combattent sa politique... Par ce langage, le Gouvernement ne fait rien autre chose qu'éclairer les électeurs, et il serait étrange qu'on lui contestât le droit de le tenir... Nous ne pourrions admettre l'hostilité d'aucun fonc-

(1) Voir *Six mois de ministère*, par Laffineur.

tionnaire. Ceux qui ne craindraient pas de faire usage contre le Gouvernement de l'autorité même qu'ils tiennent de lui ne devraient espérer aucune tolérance ni compter sur aucune faiblesse.

« Si les fausses nouvelles sont répandues dans les lieux où le public est admis, tels que les cabarets, spectacles, et si le délit est caractérisé par le discours tenu ou la parole dite en public, comme il le serait par la publication dans un journal, vous devez en déférer immédiatement les auteurs à la justice... Vous me signalerez d'ailleurs les cafés, cabarets et débits de boissons que leurs propriétaires laisseraient se transformer en lieux de propagande, et vous m'en proposerez la fermeture, par application de l'article 2 du décret du 29 décembre 1851. »

Cette circulaire offre la démonstration la plus éclatante des déplorables effets que peuvent produire des mesures prises à la légère par un gouvernement inexpérimenté ou frivole. Elle donna lieu à un véritable déchaînement de mesures violentes, arbitraires et vraiment criantes, prises contre tous les cabaretiers de village ou de ville. On ferma les cabarets, on priva les propriétaires de leur licence, on se livra à une débauche véritable d'actes arbitraires, qui eurent pour effet de soulever une sérieuse tempête de cris de révolte et d'intérêts lésés. Il en résulta un tel déchaînement d'opinion contre le décret de 1851 que cette mesure législative, dont le but était de réduire le plus possible le nombre des cabarets, ne put résister au flot des récriminations et des colères dont les députés élus durent, plus tard, se faire les

organes. Et c'est ainsi que la Chambre élue en octobre supprima le décret de 1851. Par voie de conséquence, c'est donc à cette funeste politique que l'on doit l'ouverture sans limite des cabarets et tous autres lieux de consommation : déplorable état de choses contre lequel on cherche aujourd'hui, mais en vain, un remède. Ce ne fut pas un des moindres maux déchaînés sur le pays par la folle entreprise des ennemis du Régime politique qui venait d'être établi, qu'ils avaient contribué eux-mêmes à établir!

Autre circulaire du ministre de l'Instruction publique (12 juillet) : « Un certain nombre de fonctionnaires de l'enseignement, tels qu'inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, commis d'inspection, se seraient parfois écartés de la réserve qui leur est commandée par leurs fonctions... Je vous prie, après vous être entouré des plus sincères informations, de vouloir bien m'éclairer sur l'attitude et les actes des divers fonctionnaires de mon administration, en m'adressant sur chacun d'eux une note motivée, et, s'il y a lieu, des propositions..... »

Circulaire du ministre des Finances à MM. les directeurs généraux et les trésoriers payeurs généraux (17 juillet). « La question qui se posera bientôt devant le corps électoral emprunte aux circonstances une gravité particulière... Aussi le Gouvernement n'hésitera-t-il pas à désigner aux électeurs les candidats qui soutiennent sa politique et sur lesquels il désire que les suffrages se portent

de préférence... Il importe que son action ne soit contrariée par aucun de ceux qui le représentent à un degré quelconque; il ne peut admettre l'hostilité d'aucun d'eux..... »

Circulaire du 28 juillet, concernant les débitants de tabac. Sous l'Empire, les préfets avaient la faculté de suspendre de leurs fonctions les titulaires des bureaux de tabac, pour torts politiques. Mais une circulaire du 23 septembre 1876 avait enlevé aux préfets ce pouvoir de suspension. La nouvelle circulaire disait : « Je n'hésite pas à penser qu'il convient aujourd'hui de rétablir entre les préfets et les directeurs des contributions un partage d'attributions qui me paraît basé sur une juste appréciation du décret du 25 mars 1852, sur la décentralisation. Il importe de laisser à l'administration préfectorale, qui a nommé ces fonctionnaires, l'appréciation de leur conduite au point de vue politique. »

Circulaire du directeur des postes obligeant à mettre au rebut toutes les publications, journaux, professions de foi, circulaires, etc., qui ne porteraient pas d'adresse personnelle. « MM. les Préposés voudront bien en outre, à partir de la réception du présent bulletin mensuel, établir jour par jour et transmettre au directeur de leur département des relevés circonstanciés indiquant la provenance, le titre et le libellé des suscriptions des journaux déposés ou parvenus à leur bureau sans adresse personnelle... »

Une circulaire du ministre des Travaux publics

(Paris, 9 juillet) : « Vous savez qu'aux termes du décret du 27 mars 1852 l'administration a le droit de requérir la révocation des agents des Compagnies (de chemins de fer).

« ... Dans l'intérêt même de ceux qui pourraient céder à de funestes entraînements, je crois bon d'avertir avant de réprimer... Dans les circonstances actuelles je n'hésiterais pas, tout en respectant l'entière liberté des opinions et des votes, à user de mes pouvoirs à l'égard des agents qui mettraient au service d'une propagande hostile au Gouvernement l'influence qu'ils tirent de leurs fonctions... »

Sur l'invitation de M. le Ministre des Travaux publics et en exécution du décret du 27 mars 1852 qui donne à l'administration le droit de requérir la révocation des agents de la Compagnie, la Compagnie du Midi révoqua M. V..., député de l'Hérault, de ses fonctions de médecin de la Compagnie.

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce (M. de Meaux) aux préfets : « Les hommes qui représentent à un degré quelconque le Gouvernement ne doivent pas contrarier l'action que vous devez exercer en son nom, et mettre au service des partis hostiles l'influence qu'ils tiennent de leurs fonctions... Si, contre mon attente, quelques-uns d'entre eux manquaient aux obligations que je vous prie de leur rappeler, vous voudrez bien m'en avertir, et j'aviserais sans retard ».

Au ministère de la Guerre, on changea la date de l'appel des réservistes, et on réduisit la période

d'exercice de vingt-huit jours à vingt jours (note du *Journal officiel* du 30 août).

Ces abus si étranges de l'administration publique, quand on considère les personnes, recommandables à tant de titres, qui s'en rendaient coupables, étaient, on peut le dire, renouvelés de la plupart des Régimes politiques antérieurs. Car la corruption électorale a été, sous tous les gouvernements issus de l'ère révolutionnaire, la pièce essentielle des Régimes représentatifs. Mais, pour être juste avec tout le monde, dans le cas présent, l'abus audacieux de la candidature officielle fut vraiment exorbitant.

A l'heure où j'écris ces souvenirs qui sont de l'histoire, et où il semble bien que l'hégire constitutionnelle, telle qu'elle a été conçue et pratiquée jusqu'à présent, est arrivée à son dernier terme, il est possible de se rendre compte de la cause essentielle de la ruine de ce Régime politique.

Il eût fallu former des mœurs appropriées à l'usage des libertés publiques; il eût fallu que les institutions créées en l'an VIII et complétées en 1814, en vue de pourvoir aux besoins d'un corps social nouveau substitué à celui de l'Ancien Régime, fussent employées uniquement à cet objet. Elles eussent pu alors peut-être remplacer utilement les anciens organes de la vie nationale abolis par la Révolution, et servir de point d'appui à l'ordre nouveau. Ces institutions ont rempli en effet cet objet pendant assez longtemps, aussi longtemps qu'a subsisté, dans le corps social, une énergie vitale

dérivant des longs siècles écoulés dans une atmosphère de moralité chrétienne. Durant les premiers temps de l'ère nouvelle, l'administration, la justice, la police, en un mot les pouvoirs constitués, remplissaient leur office, chacun dans sa sphère et avec sa mission spéciale. Il restait encore dans la nation une réserve de vieilles mœurs qui soutenaient l'édifice social; mais les mœurs démocratiques, au lieu de se former, allaient en diminuant et dépérissaient de règne en règne, dans la mesure précisément où des Régimes politiques incessamment nouveaux subissaient la nécessité d'employer les institutions, non pas à vivifier la démocratie et à la façonner pour la vie publique, mais à subsister eux-mêmes et à consolider leurs frêles établissements. Il fallait vivre! et on ne pouvait prolonger ces existences éphémères qu'avec l'adhésion de la volonté populaire, base mobile, variable, toujours prête à échapper à qui s'appuie sur elle. De là, la nécessité d'exercer sur le suffrage populaire une pression constante, celle de la persécution ou celle de la crainte ou — ce qui était pire encore — celle de la fraude. Et c'est ainsi que, à chaque étape nouvelle, les Régimes politiques du siècle écoulé et du siècle nouveau, réduits à la nécessité de former à leur usage et de conserver des clientèles électorales, furent amenés à subordonner à des intérêts électoraux les institutions judiciaires et administratives, primitivement organisées pour le maintiendu bon ordre dans l'État et pour la prospérité nationale. Chaque Régime nouveau accroissait le mal. Il ruinait les institutions administratives, dans la me-

sure même où il s'en servait pour vivre. Et c'est ainsi que, de chute en chute, nous en sommes arrivés, en France, à ce point : que tout est à recommencer, ou plutôt à reprendre, tant les institutions qui datent du siècle écoulé sont tombées dans le discrédit public et sont l'objet de sourdes colères.

La période de ce sursaut du Régime pseudo-conservateur, datant du 16 mai 1877, fut une de celles qui hâtèrent la ruine de ces institutions, par l'usage véritablement excessif et détourné qu'elle en fit. On pourrait faire à ces gouvernements dits constitutionnels l'application de la sentence si profonde que portait le poète : *Et propter vitam vivendi perdere causas*. Les procédés qu'ils employaient pour vivre les ont perdus.



Après tant de jours et d'événements passés depuis ce temps éloigné, il est possible de se détacher des passions qui agitaient alors tous les partis et d'apprécier, en même temps que leurs actes, les conséquences de leur conduite. Les circonstances du jour, en l'an 1910, nous porteraient à juger comme des peccadilles les fautes qui furent commises alors. Certes, on ne saurait confondre les hommes de ce temps-ci, dont l'âme byzantine est remplie de doctrines d'une animalité ultra payenne, avec ceux qui gouvernaient la France en 1877; et toutefois, on ne peut se défendre de la pensée que ces derniers ont grandement contribué à livrer la place aux barbares.

Ceux qui défendaient alors cette place avaient du

moins pour eux la droiture et le respect de la légalité constitutionnelle. Tandis que ceux qui se paraient du titre de conservateurs se signalaient aux yeux des populations comme des perturbateurs de l'ordre social. .

Et quelle débauche de candidature officielle! Un certain jour, un journal officiel, le *Bulletin des Communes,* assimilait les candidats républicains aux *communards*.

Deux de ces candidats, M. Menier à Versailles et M. Viette à Montbéliard, poursuivirent le journal du chef de diffamation. Les tribunaux se déclarèrent incompétents. Pour nous, il n'y avait plus de juges. L'administration, de son côté, perdait toute mesure et toute clairvoyance. C'est ainsi qu'à Messei, chef-lieu de canton du département de l'Orne, le comice agricole fut dissous à la suite d'un banquet que je présidais, assisté de M. Gévelot, député et conseiller général, et de M. Christophle, qui avait été lui aussi ministre du Maréchal. Or, M. Gévelot avait une grande situation personnelle dans le pays bas-normand. Grand industriel, il avait mis au service du Gouvernement provisoire, pendant le siège de Paris, sa grande industrie de fabrication de poudre et d'engins de guerre. On peut juger de l'effet que produisaient, parmi nos populations de l'Ouest, de pareils procédés à l'égard des hommes qui étaient entourés d'une considération universelle.

Par une étrange aberration propre aux pouvoirs que la passion aveugle, on s'attaquait aux hommes qui, depuis la guerre, avaient gagné la confiance publique. On supprimait des conseils municipaux, on

révoquait des maires. Le Gouvernement, pris d'une sorte de furie, frappait à tort et à travers tout ce qui, à ses yeux troublés, apparaissait comme un ennemi ou comme un obstacle; et, par l'effet ordinaire de ces pratiques maladroites, tous les coups qu'il portait se retournaient contre lui. Il était tourmenté par ce fond de méfiance et par cet instinct de crainte qui travaillent l'âme des gens en faute; et il avait tellement peur du sentiment public, qu'il n'osait plus le consulter.

C'est ainsi que le ministère ne craignit pas de violer une loi constitutionnelle, en se refusant à convoquer les électeurs pour le choix de la moitié des conseils généraux, qui aurait dû être renouvelée avant la session ordinaire du mois d'août 1877. Quelques-uns des membres des conseils renouvelables, considérant que leur mandat avait pris fin, se refusèrent à siéger. D'autres siégèrent à la session d'août, quoiqu'ils n'eussent pas été réélus. M. Dufaure fut un de ceux-là.

Dans un de ces vigoureux discours dont il était coutumier, il dénonça l'illégalité de la situation qui lui était faite; et il déclara qu'il siégeait, quand même, en vertu « du principe constant de notre droit public qui oblige le fonctionnaire à remplir les devoirs de sa fonction jusqu'à ce qu'il ait été régulièrement remplacé. Ainsi, dit-il, nos cantons ne resteront pas sans représentants, parce qu'un ministre a omis de les réunir pour nous remplacer ou nous réélire : l'honneur de la loi et l'institution des conseils généraux ne sont pas compromis. »

On conçoit aisément quel effet dut produire sur

le pays, agité à ce moment par tant de sentiments passionnés au sujet des affaires publiques, la parole grave et simple, mais que l'on sentait émue, de ce grand citoyen, un peu isolé, avec qui cependant tout le monde comptait, et qui portait en quelque sorte en lui la marque d'une autorité supérieure. Dufaure avait puissamment aidé à la fondation de la République et à l'organisation du Régime nouveau. Il dominait en quelque manière les partis, même ceux qui étaient au pouvoir. Son intervention, en termes contenus, mais nettement accusatrice, produisit le plus grand effet.

***

Les ministres du Maréchal et la camarilla de l'Élysée ne se faisaient pas tout à fait illusion sur les dispositions du pays. Quoiqu'ils fussent en proie à cette sorte de vertige que donne le pouvoir, quand on prétend l'exercer avec emportement, ils se rendaient confusément compte du degré de leur popularité, qui, plutôt, était nulle, et du véritable état d'esprit du pays, lequel n'était rien moins que favorable à leur entreprise. Ils songèrent alors à se couvrir et à se servir de la popularité du Maréchal de Mac-Mahon, laquelle était réelle. Il avait le prestige de son renom militaire, de son passé, de sa qualité de chef d'État.

Le Maréchal était très fermement résolu à garder son rôle de sentinelle, qu'il avait défini lui-même. Il ferait respecter la Constitution dont il avait la garde. Et néanmoins, son naturel de soldat l'empor-

tait parfois sur les scrupules du chef d'État. Et c'est ainsi qu'à la suite d'une grande revue de l'armée de Paris passée le 1er juillet, il adressa aux officiers et aux soldats un ordre du jour dans lequel il disait :

« ...Oui, vous comprenez vos devoirs. Vous sentez que le pays vous a remis la garde de ses plus chers intérêts. En toute occasion, je compte sur vous pour les défendre. Vous m'aiderez, j'en suis certain, à maintenir le respect de l'autorité et des lois, dans l'exercice de la mission qui m'a été confiée et que je remplirai jusqu'au bout. — Paris, 1er juillet 1877. »

L'ordre du jour fut affiché dans toute la France, et cette mesure insolite soulignait la signification que l'on pouvait donner aux termes de la proclamation adressée à l'armée. Dans l'état d'esprit où se trouvait le pays, le lendemain du 16 Mai, il est facile de comprendre que cet ordre du jour ait été pris pour un appel à des prétoriens. C'était un grief que le parti républicain ne manqua pas de relever. Néanmoins la popularité du Maréchal était grande parmi les populations; et le ministère eut l'idée de l'utiliser pour le succès de sa campagne électorale. On organisa une tournée de visites dans les provinces. On y promena le Maréchal de ville en ville : Bourges, Caen, Saint-Lô, Cherbourg, Évreux, Bordeaux, Tours, Blois. On avait provoqué un concours effectif de la part des conseils municipaux pour les frais occasionnés par ces réceptions. Presque tous avaient répondu à l'appel.

Presque partout aussi, l'accueil fait par les popu-

lations fut sympathique pour la personne du Maréchal; mais le Maréchal dut entendre souvent, sous des formes respectueuses, des professions de foi républicaines très nettes, de la part des représentants autorisés des populations, présidents de tribunaux de commerce, maires et présidents des conseils généraux... « En réponse à votre enquête (sur les besoins et aspirations du pays), permettez-moi de vous dire sincèrement, disait le maire de Tours, que notre population paisible, honnête, laborieuse, est profondément attachée aux institutions républicaines. Elle vous sera donc reconnaissante de ce que vous ferez pour leur consécration et leur développement, et pour mettre le terme le plus rapproché à une crise dont souffrent particulièrement les classes laborieuses, l'industrie et le commerce de notre cité. »

A quoi le Maréchal répondit : « Monsieur l'adjoint, pour répondre aux préoccupations que vous avez cru devoir témoigner à la fin de votre discours, je vous dirai que des *élections favorables à ma politique* rendront bientôt au pays le calme et la prospérité. »

Il était impossible de donner une consécration plus nette à la candidature officielle et de laisser dans une nébuleuse plus vague les projets ultérieurs de la politique ministérielle. Mais les déclarations des représentants officiels du Gouvernement ne laissaient pas de doute sur la nature de ces projets. Loin de produire l'effet qu'on en attendait, ces menées officielles déterminèrent dans le pays une poussée formidable contre la pression gouvernementale.

Devant la résistance ouverte des populations, le ministère redoublait d'efforts pour susciter un mouvement d'opinion qui fût de nature à impressionner le Maréchal et à déterminer dans le pays un courant favorable à ses desseins : des billets de circulation gratuits étaient délivrés aux ouvriers pour les engager à se rendre aux lieux visités par le Président de la République; tous les fonctionnaires étaient sur pied; toutes les troupes étaient en mouvement. On cherchait enfin par tous les moyens à provoquer sur le parcours du Maréchal les ovations et les manifestations propres à le tromper sur l'état réel de l'esprit public.

Mais la froideur qui accueillait les autres représentants du pouvoir, ministres, préfets, autorités locales, fixa partout le degré d'enthousiasme des populations, c'est-à-dire zéro ou approchant.

Leurs sentiments véritables furent même manifestés d'une façon presque brutale dans plusieurs grandes villes, dont les représentants officiels, c'est-à-dire le conseil municipal, refusèrent de voter les crédits qui eussent servi à donner aux réceptions préparées pour le cortège officiel de l'éclat et la signification d'une manifestation de l'enthousiasme public. Il fallait que le sentiment de désapprobation fût bien profond pour altérer à ce point les sentiments de générosité et presque de bienséance qui ne font jamais défaut en France chez les représentants de la population, quand il s'agit de l'associer à une fête publique et aux honneurs dus à un homme de grand renom.

Les ministres ravalèrent ainsi au rôle de courtier

électoral la grandeur de la fonction et la dignité de l'homme dans la personne du chef de l'État. Singulière façon, chez ces personnages qui se donnaient comme les sauveurs de la société, de concevoir les vraies conditions de l'autorité. Ils auraient dû le savoir pourtant, ce n'est pas en vain que l'on ruine, dans l'âme du peuple, les sentiments de respect et de vénération qui s'attachent naturellement à la personne du chef d'Empire. Le plus politique des peuples, le peuple romain, le savait bien, lorsqu'il associait l'idée de la divinité, *Divus Augustus*, à celle du pouvoir suprême. Mais ces fervents de la royauté ravalaient leur conception de l'Autorité au rôle de capteur de suffrages.

Le Maréchal avait le sentiment du rôle inférieur qu'on lui faisait jouer; il en souffrait et il avait assez de finesse pour se rendre compte qu'à travers les décors des fêtes préparées en son honneur, à travers les flagorneries officielles prodiguées par des fonctionnaires commandés, le vrai sentiment public se manifestait par la tenue plutôt réservée des représentants directs de la population et par le silence désapprobateur des foules. Il cherchait à reprendre position, par une attitude conforme à sa dignité. C'est ainsi qu'il disait à Bourges : « On a accusé mes intentions et dénaturé mes actes. On a parlé de relations extérieures compromises, de constitution violée, de liberté de conscience menacée, on est allé jusqu'à évoquer le fantôme de je ne sais quel retour aux abus de l'Ancien Régime, de je ne sais quelle influence occulte que l'on a appelée le gouvernement des prêtres : ce sont autant

de calomnies. Le bon sens public en a déjà fait justice en France et à l'étranger. » Mais c'était en vain que le Maréchal cherchait à se dégager de cette atmosphère équivoque dont l'enveloppait l'impopularité de ses ministres. Les lettres que je recevais me signalaient le silence significatif des foules sur son passage. Un de ces correspondants, M. Duplan, inspecteur principal du contrôle des chemins de fer, m'écrivait de Bourges : « Si le Maréchal n'avait pas fait le 16 Mai, il aurait été acclamé; sa personne est sympathique au pays; nous savons tous qu'aucun chef d'État n'a été accepté en France, à aucune époque, avec plus d'unanimité et de respect... Il est certain qu'il n'a été encouragé ici que par la minorité déjà organisée avant son voyage. Les gens modérés, dont nous sommes, regretteront vivement et patriotiquement qu'un si bon président de la République se soit fourvoyé dans une lutte sans issue contre la majorité éclairée du pays. »

On plaignait le Maréchal d'être associé à une telle besogne et comme lié à un tel rôle.

*
* *

Le ministère commençait d'ailleurs à s'affoler. N'eut-il pas l'idée d'affirmer devant le public que Grévy désavouait l'attitude du parti républicain! On affichait, par exemple, à la porte de la préfecture de la Vendée, une dépêche officielle qui fut expédiée aux maires de toutes les communes, avec l'ordre de la faire lire à son de caisse, dépêche ainsi conçue : « Grévy a quitté Paris hier soir, se

dérobant ainsi aux sollicitations des groupes des Gauchers, et a déclaré à plusieurs personnes qu'à aucun prix il ne consentirait à prendre la direction politique du parti républicain. Les républicains, disait-il, n'ont qu'une chose à faire : s'entendre avec le Maréchal. »

La réponse ne se fit pas attendre. On lisait le lendemain, dans le journal *la France* ·

« Mont-sous-Vaudrey (Jura), 16 septembre.

« Mon cher monsieur de Girardin,

« Quoique je n'aie pas l'habitude de m'occuper des sottises qu'on m'attribue, je ne puis laisser passer, sans la démentir, l'étrange dépêche que m'a fait connaître votre numéro du 16. Permettez-moi, je vous prie, de déclarer, dans votre journal, que l'attitude et le langage que me prête cette dépêche sont une calomnie. »

C'était un démenti sec et rude, d'autant plus significatif qu'il venait d'un homme dont on connaissait la réserve et l'esprit de mesure.

Le temps estompe tout, et il paraîtrait exagéré aujourd'hui de dire que les abus de toutes sortes commis par les hommes en place, afin de déterminer un courant sympathique à l'acte du 16 mai et à ses auteurs, avaient suscité dans le pays une exaspération extraordinaire. Et d'ailleurs, l'extraordinaire Régime qu'une tyrannie éhontée a fait subir à la France depuis ces temps que l'on dirait éloi-

gnés, si on en jugeait par la différence des mœurs, des choses et des hommes, a été tel que l'époque dont on raconte ici les événements paraîtrait un Eldorado, par comparaison. Les documents du passé peuvent seuls rendre compte de l'état réel des choses; et parmi eux l'un des plus probants est cet article du *Journal des Débats*. Il était signé du nom d'un homme réputé justement pour l'atticisme et le ton élevé de son langage, M. John Lemoinne, qui fut jugé digne de représenter la presse française à l'Académie. « Oui, disait M. John Lemoinne, il y a eu une orgie. Il y a eu l'insolente, violente et immorale orgie administrative, qui s'est étalée sur nous pendant cinq mois. Jamais les instruments de règne, jamais les moyens de gouvernement n'avaient été altérés avec plus de perfidie et d'hypocrisie. Les hommes qui, dans un jour de malheur, ont mis la main sur le Pouvoir, ont trouvé la meilleure manière de faire les affaires de l'Empire, l'art de le réhabiliter en le dépassant... »

C'étaient les préliminaires : on en vit bien d'autres, lorsque la période électorale fut ouverte.

*
* *

Vers cette époque la question d'Orient s'était posée et la guerre sévissait entre la Russie et la Turquie, dans les Balkans et dans l'Asie Mineure. Mais le Gouvernement français était absorbé par les affaires intérieures; et il ne put jouer qu'un rôle très effacé à l'extérieur, pendant cette période. Il semblait que la France, elle aussi, était un champ

de bataille, et que les citoyens étaient engagés dans une guerre intestine. Ce fut pendant cette période intermédiaire, entre la dissolution de la Chambre et les élections, un autodafé continu de fonctionnaires sacrifiés par les ministres, notamment ceux de l'Intérieur et de la Justice, MM. de Fourtou et de Broglie. A l'Intérieur, deux cent dix-sept fonctionnaires furent éliminés dans l'espace de deux mois par M. de Fourtou. Pendant le même temps, des juges de paix, des receveurs, des inspecteurs d'académie étaient sacrifiés; et les nouveaux choix portaient sur les fonctionnaires désignés par leurs sentiments d'un conservatisme outré.

Une circulaire du ministre de l'Intérieur donne le ton de la candidature officielle en ce temps-là : « Le gouvernement, monsieur le préfet, n'a pas seulement le droit, il a le devoir de faire connaître au corps électoral les candidats qui soutiennent et les candidats qui combattent sa politique. Il a non seulement le droit, il a le devoir de dire aux populations : voilà le candidat avec lequel je suis en dissentiment, voilà au contraire le candidat qui représente mes tendances et mon programme. Vous êtes libres de choisir; mais, ainsi avertis, vous choisirez du moins en connaissance de cause. Par ce langage, le Gouvernement ne fait rien autre chose qu'éclairer les électeurs, et il serait étrange qu'on lui contestât le droit de le tenir. Votre action ne saurait être contrariée par ceux qui représentent à un degré quelconque le Gouvernement. Les fonctionnaires de tout ordre sont unis au pouvoir qui les nomme et dont ils exercent la délégation par des liens qu'ils n'ont

pas le droit d'oublier. Nous ne pourrions admettre l'hostilité d'aucun d'eux. Ceux qui ne craindraient pas de faire usage contre le Gouvernement de l'autorité même qu'ils tiennent de lui ne devraient espérer aucune tolérance, ni compter sur aucune faiblesse. »

On ne saurait contester le caractère vraiment effronté de cette candidature officielle.

Les maires furent principalement l'objet des rigueurs administratives. Tous les maires députés qui faisaient partie des Trois cent soixante-trois durent quitter leurs fonctions municipales; des sénateurs, tels que MM. Féray d'Essonne et le comte Rampon, étaient chassés de leur mairie.

Le ministère faisait savoir que, quel que fût le résultat des élections, le Maréchal, comme on disait alors, *irait jusqu'au bout,* ce qui signifiait que le Maréchal poursuivrait tous ses desseins à l'encontre, s'il le fallait, de l'opinion publique. « Qu'ils sachent donc, disait une feuille officieuse, *les Tablettes d'un Spectateur*, que le Maréchal de Mac-Mahon est résolu, quelle que soit l'issue des élections, de gouverner, tant qu'il aura l'assentiment du Sénat, avec le concours de tous les administrateurs représentant le parti conservateur. En conséquence, rien ne sera changé jusqu'en 1880. »

On voulait ainsi rassurer les fonctionnaires engagés dans la lutte sur les suites que leur intervention pourrait avoir pour eux.

Le *Bulletin des Communes*, journal officiel, prenait ouvertement parti dans la lutte électorale : « A quoi, disait-il, pourrait servir une Chambre

hostile au Maréchal de Mac-Mahon? A rien. Que pourrait-elle? Rien. Si elle votait des lois mauvaises, le Sénat les repousserait. Si elle déclarait la guerre au Maréchal, on la dissoudrait de nouveau, et ce serait à recommencer dans quelques mois. »

Suspension de journaux, fermeture de cabarets, simulacres de travaux de chemins de fer destinés à faire croire aux populations que l'on allait au-devant de leurs vœux, tout fut mis en œuvre, à tel point que les journaux légitimistes en conçurent quelque honte. « C'est une erreur de croire, disait, le 10 juillet, la *Gazette de France,* que les taquineries, les petits moyens agissent efficacement sur les masses. C'est l'Empire qui a mis en faveur les procédés mesquins et les allures de matamores. Nous craignons, d'après ce qui se passe, que le Cabinet ne se perde dans les mille détails secondaires d'une petite guerre et dans les interprétations fantaisistes des textes de nos lois répressives. »

CHAPITRE IV

DIVISIONS PARMI LA DROITE. — UNION DES RÉPUBLICAINS

Le Gouvernement aurait voulu que toutes les candidatures opposées au Régime républicain fussent tenues sur le même pied et également protégées par ses fonctionnaires; mais les partis ne consentaient point à cette trêve. Les royalistes ne tardèrent pas à dénoncer les candidatures officielles, tandis que les bonapartistes se réclamaient d'elles ouvertement.

D'autre part, les conjurés reprochaient à M. le duc de Broglie ses *scrupules intempestifs de légalité.* « Si M. le duc de Broglie, disait-on dans *le Figaro,* ne voulait pas employer la force, il ne fallait pas faire le 16 Mai. »

L'accord qui avait présidé à la coalition du 16 Mai ne pouvait survivre au triomphe remporté sur le parti républicain. Dès le premier jour, on avait pu voir quelles inimitiés réelles divisaient les coalisés, et quelles colères suscitait entre eux la crainte que l'un des partis l'emportât sur l'autre. L'ouverture de la période électorale mit aux prises toutes ces fantaisies d'opinion et toutes ces compétitions ambitieuses.

Au nom des bonapartistes, M. Tristan Lambert,

à Fontainebleau, déclarait que, en 1880, il tendrait de tous ses efforts à rétablir l'Empire autoritaire de 1852. A Toulouse, M. le marquis de Franclieu écrivait, dans *l'Echo de la Province,* une lettre adressée à M. de Fourtou : « Je crois pouvoir vous dire, au nom des vrais royalistes et des vrais catholiques, que nous préférons encore la République à l'Empire... Si vous persistez à vouloir recommencer les candidatures officielles, comme sous l'Empire, je regarderai comme le devoir le plus impérieux pour tout catholique et tout royaliste, de vous combattre à outrance. »

Plus tard, le marquis de Franclieu écrivait encore : « Croit-on que si les royalistes, les parlementaires, les bonapartistes parvenaient à s'entendre dans toutes les circonscriptions électorales, leur succès, aussi complet qu'on veuille l'imaginer, déterminerait une majorité durable? Assurément non, car, dès le lendemain, ces trois nuances se révolteraient nécessairement les unes contre les autres (1)... » Juste appréciation de la faute commise par les conservateurs qui empêchèrent l'établissement d'une République conservatrice, et qui ne pouvaient fonder un autre Régime.

Et le journal légitimiste *l'Union* disait : « Si le Cabinet ne sait pas mettre un frein aux exigences bonapartistes, notre devoir est d'empêcher que la partie engagée par le Maréchal ne soit gravement compromise. » Un autre organe du même parti, le *Journal du Mans,* écrivait : « Les bonapartistes

(1) *Bien public* du 25 août 1877.

n'avaient rien de commun avec le parti conservateur. On les tolérait dans l'union conservatrice, dont leur passé les rendait cependant indignes... Marat et Bonaparte sont, au même titre, les objets de notre haine et de notre exécration. » Un candidat royaliste, M. Lalauze, à Mauriac, écrivait dans son journal : « L'Empire, cela n'est pas français. — L'Empire, cela n'est pas chrétien. — L'Empire, cela n'est pas honnête. » Les journaux orléanistes, *le Français, le Moniteur,* tenaient, avec une sourdine, un langage analogue. « Il appartient au Gouvernement à visage découvert du Maréchal de Mac-Mahon de ne pas tolérer que, sous le nom d'union conservatrice, les bonapartistes trouvent le moyen de faire leurs affaires personnelles. Nous sommes sincères, mais nous ne sommes pas naïfs. » De leur côté, les journaux bonapartistes répondaient de la même encre. *L'Ordre* déclarait aux légitimistes qu'il ne pouvait « se plier aux exigences de jour en jour plus intolérables d'un parti sans raison et sans popularité. » Et *le Combat* publiait un pamphlet intitulé : *Ces Messieurs d'Orléans*. La *Souveraineté du peuple,* parlant de ce parti, déplorait « l'ignorance absolue de l'état des esprits et l'imprudence naïvement audacieuse et ingénieusement inconsciente de ces hommes à qui l'expérience des malheurs de la France n'avait rien appris. » Et enfin, tous se tournaient contre le malheureux ministère, qui, sans doute, ne savait plus à qui entendre ; et chacun d'eux lui disait ce que *le Gaulois* mettait dans la bouche des bonapartistes : « S'il avait pu compter jusqu'alors sur eux, il devait à l'avenir compter avec eux. »

Tandis que les partis conservateurs de couleurs variées montraient ainsi à nu les rivalités et les dissentiments qui régnaient parmi eux, les diverses nuances du parti républicain, au contraire, semblaient s'être fondues dans une harmonie parfaite. Tactique habile plutôt que rapprochement sincère! peut-être; mais on n'y voyait alors que l'intérêt bien entendu de la cause commune (1).

C'est ainsi que le Sénat crut devoir intervenir dans la lutte engagée entre le ministère et les membres de la Chambre dissoute à la suite du 16 Mai. Les Gauches du Sénat publièrent le manifeste suivant :

« CHERS CONCITOYENS,

« Vous êtes convoqués pour le 14 octobre, à l'effet d'élire vos représentants à la Chambre des

(1) Pendant cette première période de la campagne électorale, je m'étais retiré en Normandie, attendant les événements. C'est alors que je reçus la proposition d'entrer dans le conseil d'administration d'une société d'assurances dite « la Foncière », que venait de fonder M. de Soubeyran. Le très haut prix des valeurs d'assurances en possession du crédit public rendait ces valeurs inabordables aux fortunes moyennes et modestes. M. de Soubeyran avait eu l'idée de former une société nouvelle dont les titres seraient à la portée de toutes les bourses. La composition du Conseil d'administration offrait toutes garanties. J'étais alors perplexe, dans l'incertitude d'une réélection, et désormais sans emploi. J'acceptai donc l'offre qui m'était faite. Si je fais mention ici de cet incident personnel, c'est que ce fut plus tard l'un des chefs d'accusation dont on se servit contre moi, avec tout l'odieux d'une diffamation calomnieuse. En fait, dès que, par le résultat des élections, je rentrai dans la politique, je donnai ma démission de président du

députés. Nous n'avons pas à apprécier ce qu'un terme aussi tardif peut avoir d'irrégulier et d'inconstitutionnel. Aux Chambres seules, quand elles seront réunies, il appartiendra de prononcer à cet égard d'une façon souveraine.

« Notre devoir aujourd'hui, en présence des accusations dirigées contre la dernière Chambre des députés, est de venir vous affirmer de nouveau qu'elle était modérée et animée de dispositions conciliantes. Jamais elle n'a contesté l'influence légitime du Sénat, jamais elle n'a méconnu la part d'autorité qui appartient au Pouvoir exécutif, et ses votes le prouvent. Mais, fidèle à la mission que vous lui aviez donnée, elle voulait consolider la République; elle voulait aussi réprimer l'agitation ultramontaine devenue un danger pour nos institutions et pour la paix publique, et ce sont là les véritables, les seuls griefs qui ont motivé sa dissolution. En votant l'ordre du jour de défiance contre le Cabinet, les 363 ont donc loyalement et patriotiquement rempli leur mandat, et ce mandat, vous le renouvellerez.

« Dans les autres circonscriptions, vous soutiendrez avec la même ardeur, avec le même accord, les candidatures républicaines, et leur succès est presque partout certain. La situation est des plus graves, et les divisions, l'inertie seraient sans excuse.

« La question qui est en jeu est celle de l'avenir de la France. Vous êtes appelés à décider si son

conseil d'administration de « la Foncière ». Mais la calomnie avait fait son œuvre. On la retrouvera plus tard.

Gouvernement sera désormais un pouvoir personnel dirigé par les influences cléricales et absolutistes, ou si la Nation entend continuer à se régir elle-même par des mandataires de son choix.

« Dans le premier cas, ce sont les conquêtes de 1789, ce sont nos libertés les plus chères, libertés politiques, libertés civiles, liberté de conscience, qui sont en péril; c'est le suffrage universel qui est menacé; c'est le pays qui est livré aux compétitions monarchiques; c'est l'ordre qui est pour longtemps troublé à l'intérieur; c'est la paix qui est gravement compromise au dehors.

« Dans le second cas, les institutions républicaines sont définitivement fondées, les intérêts sérieux et honnêtes sont rassurés, le calme et la confiance sont rétablis et la paix est affermie, la paix que, dans l'état actuel de l'Europe, la République peut seule conserver à la France.

« Le doute, l'hésitation seraient-ils permis?

« On vous parle de radicalisme et de démagogie.

« Les seuls révolutionnaires sont les hommes qui, rêvant le retour à des passés impossibles, voudraient, au risque de jeter le pays dans le trouble et la confusion, lui faire remonter le cours des événements; et, devant la folie de l'entreprise, le grand citoyen dont la France pleure la perte qualifiait naguère ces hommes de perturbateurs et d'anarchistes.

« Les vrais conservateurs, au contraire, ce sont ceux qui, ralliés à un Régime amené par la force des circonstances, consacré par une Constitution solennellement votée, accepté par l'immense majorité de

la Nation, respectueux de tous les grands principes et de tous les grands intérêts sociaux, en veulent l'affermissement et en réclament la pratique sincère et loyale.

« C'est aussi ce que vous voulez et ce que vous allez réclamer, chers concitoyens. La cause que vous avez à défendre est celle que nos pères défendirent victorieusement en 1830, et vous vous inspirerez de ce mémorable exemple. Mais il importe que l'expression de votre volonté soit éclatante et ne puisse être contestée. Rendez-vous donc tous au scrutin, sans vous laisser intimider par les manœuvres de fonctionnaires d'un jour, ni influencer par de vaines menaces. Le Sénat ne peut rien sans la Chambre des députés, et c'est lui faire offense que de supposer qu'il donnerait son concours à des mesures inconstitutionnelles. Dans les États libres, le dernier mot appartient au pays, et quand vous aurez parlé, votre parole devra être obéie.

« Paris, le 4 octobre 1877.

« *Les Membres des Bureaux des Gauches du Sénat :*

« Pour le centre gauche : Bertauld, président; Calmon, Gilbert-Boucher, vice-présidents; Bernard, comte Rampon; Foucher de Careil, Dauphinot, membres du Bureau;

« Pour la gauche républicaine : Arago, président; Le Royer, vice-président; Duclerc, Hérold, Lucet, Malens, Mazeau, Salneuve, membres du Bureau;

« POUR L'UNION RÉPUBLICAINE : Peyrat, président; Victor Hugo, Crémieux, Scheurer-Kestner, membres du Bureau ».

*
* *

Entre les républicains régnait un accord général et parfait. Tel qu'il avait été concerté, dès le premier moment, il fut maintenu jusqu'au dernier jour, sans que, d'aucun côté, on s'en soit departi. Bel et bon exemple de concorde qui assura leur triomphe, mais qui ne devait pas lui survivre. C'est que là, comme de l'autre bord, chacun, au fond de l'âme, tirait de son côté et entendait faire sortir de la victoire commune le succès final d'une cause particulière. Ce n'est pas sans amertume que, rétrospectivement, on trouve cette tare secrète au fond d'une cause qui paraissait belle.

C'est dans le rang, comme toujours, que la vertu civique se montrait sans mélange. Les petites gens, ceux qui n'ont rien à attendre dans la mêlée politique, étaient animés d'une foi qui s'excitait elle-même, au fur et à mesure que durait la lutte; et je pus voir de près de quels sacrifices sont capables des âmes humbles et généreuses qu'une noble idée soulève. L'idée du droit et de la liberté suscitait alors ces obscurs courages (1).

(1) Le rapport sur les opérations du comité républicain fut publié, après la victoire, par M. Herbette. Il ne donne qu'une faible idée de l'activité, du dévouement, de la générosité de tous, députés, anciens fonctionnaires, simples citoyens, pendant cette crise nationale. Il faudrait tout citer. « Ouvrière, écrivait une

L'action dans ce combat civil fut vive, mais non fiévreuse, ni bruyante. La puissance gouvernementale, sous toutes ses formes et partout présente, nous conseillait la prudence. Mais surtout, la conscience du bon droit, la fermeté voulue des résolutions et la certitude de vaincre, donnaient aux luttes les plus passionnées au fond un caractère de tranquille assurance qui en couvrait les ardeurs.

Les commis voyageurs se mirent presque tous, et en vertu d'un mot d'ordre de leur association, au service du parti républicain ; et ils le servirent très utilement par leur entrain endiablé, par leur universelle propagande dans des milieux propices où la parole vive, sans apprêts et sans façon, spirituelle, goguenarde et gauloise, a une action si forte et si pénétrante. Les colporteurs, eux aussi, s'enrôlèrent dans la milice républicaine. Ils y mettaient plus de circonspection, étant pourchassés par la police administrative. Au fond de leurs balles ou de leurs roulottes, ils transportaient par toute la France, dans les foires, dans les marchés, des brochures, des écrits de tout genre, des professions de foi, des dessins, des caricatures; toutes publications qui se rapportaient à l'affaire unique, objet de toutes les préoccupations et de tous les entretiens du moment. Ils avaient ce flair particulier qui leur

pauvre femme, je ne puis prendre le temps d'aller porter ma cotisation républicaine. Voici 2 francs en timbres-poste. Il y a toujours des lettres à affranchir. Que Dieu protège notre sainte et légitime cause! » De tous les coins du monde affluaient les offrandes et les encouragements... « Nos chers concitoyens d'Alsace, dit le rapport, après d'importantes souscriptions, nous envoyaient, au lendemain du scrutin, d'ardentes félicitations. »

fait deviner, dans l'habitude de leur petit commerce, les goûts et les opinions des gens. Ce flair leur permettait de savoir à qui ils avaient affaire. Ils étaient d'ailleurs renseignés, on ne sait comment. Dans les moments de grandes émotions publiques, tout se sait, tout se devine, choses et gens, et on ne se trompe guère sur les adversaires ou les amis. Les colporteurs savaient, sur tous les points du territoire, à qui s'adresser, et ils ne remettaient les publications appropriées qu'en bonnes mains.

La presse républicaine de toutes nuances fit alors une campagne de plusieurs mois vraiment admirable. En ce temps-là, la logomachie des halles et d'autres lieux plus mal hantés n'était point admise dans la presse française. La polémique n'était ni grossière ni ordurière. Elle gardait, même dans ses plus vives ardeurs, les formes policées en usage parmi les gens qui se respectent. Quand on lit les journaux de cette époque, on se retrouve dans un monde qu'on ne connaît plus guère. C'est un monde plus français.

Le journal *la France* fut alors un des organes les plus puissants du parti républicain. Rien d'étonnant : c'était Émile de Girardin qui menait la campagne. Le nom de M. de Girardin est intimement lié à l'histoire de la presse pendant la seconde moitié du siècle. Ce fut lui qui inventa, en 1836, la presse à bon marché, et qui, par là, modifia profondément la fonction sociale du journalisme, lequel cessa d'être un instrument de propagande doctrinale pour devenir principalement un moyen de publicité.

C'était encore un organe de l'opinion, mais mis au service des affaires plus encore que des idées. Ce fut lui qui affirma le plus audacieusement la suprématie de la presse, en même temps qu'il proclamait son impuissance à nuire. Il était dans sa manière d'outrer les idées, de même qu'il avait des procédés à lui pour les présenter avec une force singulière et les faire entrer dans l'esprit public comme on enfonce un clou.

A l'époque où je l'ai connu, il était déjà vieilli, mais vigoureux encore de corps et d'esprit, avec le relief de sa vieille renommée. Il avait ce masque impassible et résolu de l'homme qui a son idée par jour, et qui l'affirme avec l'autorité d'un maître de l'opinion. Quoiqu'il fût pénétré de l'esprit du siècle, esprit de scepticisme et de philosophie négative, il paraissait plein d'une foi réelle, celle de son rôle. Dans le monde des journalistes, on l'appelait *le Maréchal*, mais il ne prenait nullement ce titre en dérision. On l'eût dit imprégné de sa mission. Il y croyait peut-être! et en tout cas, par son ton, par sa tenue, par ses airs de sacerdoce, il en donnait l'idée aux autres. La campagne du 16 Mai fut la dernière mais non la moins brillante de celles qu'il mena dans la presse : il y déploya toutes les qualités d'un des polémistes les plus féconds, les plus brillants et les plus redoutables de son temps.

Après lui, il m'appartient de citer Hector Pessard. Pessard était un écrivain et un journaliste de race : s'il n'a pas atteint les plus hauts sommets, c'est

qu'il y avait dans son talent des lacunes que le critique pourrait discerner, mais que l'ami ne veut pas voir. Je ne parlerai pas non plus de ses qualités de caractère et de cœur, qui étaient grandes et qui, dans bien des cas, l'ont élevé au-dessus du commun des hommes. Dans la vie politique, il avait des opinions très fermes sur les points essentiels, dont il n'a jamais dévié, et des amitiés auxquelles il est toujours resté fidèle. Il avait beaucoup d'esprit, de la gaieté et une imagination brillante, ce qui donnait à son style et à sa conversation un tour vif, animé, amusant, toujours frappé au coin du bon sens et du pittoresque. Ses opinions en politique reposaient moins sur des études de cabinet que sur des observations tirées des réalités de la vie, sur des habitudes familiales, sur les données de sa sagacité aiguisée, sur un dégoût absolu du désordre et des violences, sur le dédain des niaiseries des écoles, et sur son scepticisme à l'égard des chefs de parti, qu'il connaissait bien. Il avait vécu dans l'intimité des jeunes hommes qui, à la fin de l'Empire, menaient la bataille contre le Régime bonapartiste : Gambetta, Ferry, Spuller et tant d'autres ; et, d'autre part, il avait des amitiés dans le camp des Bonapartes et même quelques affinités, par son goût de bon bourgeois pour l'autorité.

Je ne l'ai connu qu'après la guerre, à Versailles ; et, dès les premiers moments, je trouvai en lui un allié, et plus tard un ami. Il était alors directeur du journal *le Soir* : nous fondâmes ensemble une correspondance politique sous le patronage du Centre gauche. Il avait été le compagnon de toutes nos

luttes, lorsque Ricard, devenu ministre de l'Intérieur en 1876, le nomma directeur de la Presse. Cette direction avait alors un service très sérieux et très utile au ministère. Je ne sache pas que le bon renom de la société française, le Gouvernement et la liberté aient gagné à sa suppression.

Lorsque je succédai à Ricard, au mois d'avril, je gardai Pessard avec moi; et, dans ce poste, il rendit des services éminents et à la République et à moi-même. Il connaissait les hommes et les choses de la presse : il savait les égards qu'un gouvernement lui doit; il savait traiter avec les journalistes, et plus généralement avec les hommes qui vivent de l'art et dans le culte de la pensée, *genus irritabile,* mais aussi race d'hommes supérieurs, accessibles à tous les sentiments élevés, capables de tout comprendre, et maniables à qui sait les prendre.

Lorsque je quittai le ministère, en décembre 1876, il me suivit dans ma retraite, quoique M. Jules Simon, qui me succédait, eût cherché à le retenir. Il partageait ma destinée comme il partageait les sentiments dont j'étais plein alors. C'étaient aussi ceux de mes compagnons d'armes du Centre gauche, qui me nommèrent leur président.

Pessard parfois avait la dent dure, toujours la plume alerte et aiguisée. Il s'en servait avec la passion d'une amitié et d'une opinion, l'une et l'autre atteintes. Quoi qu'on fît, et l'on faisait beaucoup, rien ne put l'amadouer. Ses coups portaient. Il avait eu la bonne fortune de trouver un directeur d'un journal nouvellement créé, *le Petit Parisien,*

M. Harding, qui le plaça à la tête de ce journal (1). A partir surtout de la journée du 16 Mai, la guerre ouverte par *le Petit Parisien* fut continue et impitoyable ; et de nouveau des manœuvres furent mises en jeu pour désarmer ce redoutable adversaire. « On me fait l'honneur de me beaucoup redouter, et on s'y prend de toutes les manières pour me dompter, m'écrivait-il à cette époque. Je n'ai pas besoin de vous dire que je tiens droit notre drapeau, et qu'aucune considération ne saurait l'emporter sur la volonté bien arrêtée de faire ce qui me plaît, ce que nous croyons juste et rien de plus. Mais quand vous saurez en détail les habiles et en même temps, je dois le reconnaître, très amicales manœuvres dont je suis l'objet, cela vous intéressera. » M. Harding était sollicité, de son côté, de changer la ligne politique de son journal, mais il se retranchait derrière son traité passé avec Pessard, lequel était maître de la direction politique. On voulait pourtant avoir raison de cet organe d'opposition, et Pessard m'écrivait quelques jours après : « Mon cher ministre, il y a du nouveau. L'ordre moral, désespérant de me convertir malgré les différentes tentations de saint Antoine dont il m'a donné la représentation, s'est décidé à faire preuve de poigne. Harding a été invité à vendre son journal 200 000 francs à un homme de paille, et il m'a averti qu'il lui était bien difficile de se soustraire à cette nécessité. Samedi, il me fera connaître sa résolution. Quant à moi, voici la

(1) Ce journal a singulièrement dévié depuis lors de sa ligne première.

mienne que je vous soumets. Mon traité est formel » etc., etc... Il s'apprêtait à soutenir en justice les droits qu'il tenait de son traité.

Hector Pessard, et ce n'est pas un mince éloge, a pu être compté parmi les journalistes de cette période, les About, les Sarcey, les John Lemoinne, pléiade brillante au milieu de laquelle il tenait sa place. Il avait à un haut degré une qualité, rare dans tous les temps, sans doute, mais à noter particulièrement dans le nôtre, la probité politique.

Il était, je ne l'ai su que depuis, trop mêlé par ses relations personnelles à tout un monde d'affaires et de marchandages, que j'ai ignoré, parmi lequel se préparait et se remarquait déjà le déclin de la moralité publique et l'affaissement des consciences; mais du moins, il ne sacrifia jamais ses opinions politiques à des intérêts vulgaires. Il n'a jamais vendu sa plume. Il ne le fit pas pendant cette période du 16 Mai, quoiqu'il fût en butte à des sollicitations, non sans attraits pour un homme pauvre, flatteuses, et venant de haut lieu.

Une des publications qui eut alors le plus de retentissement et d'influence fut le *Journal du Père Gérard,* que publiait et que rédigeait en entier M. Boursin, lequel fut un des fondateurs de la société bretonne et normande *la Pomme*. C'étaient des conversations échangées entre paysans et citadins, et dans lesquelles le père Gérard était le principal interlocuteur, non en patois, mais en langage simple, sans façon, et tout à fait approprié aux circonstances et aux hommes à qui il s'adressait, avec des dessins pleins de bonhomie et d'un art achevé.

Ce journal est resté le type des publications de propagande : genre dans lequel il a eu des imitateurs, mais pas de rivaux.



Les anciens députés, revenus chacun dans sa circonscription électorale, fomentaient sur tous les points du territoire une agitation politique. Ils ramenaient à eux l'opinion publique, restée d'abord indécise, mais qui se dessina nettement lorsque les excès du gouvernement la tournèrent contre lui. Tous les hommes, candidats ou non, ardents à la chose publique, se remuaient et parlaient et manifestaient, les uns pour le plaisir de s'agiter, les autres par passion sincère. Et la presse mettait incessamment en scène tous les auteurs du drame intime qui se jouait : d'une part, entre la réaction, confuse, indécise dans ses voies, déconcertée à la fois et irritée par la résistance inerte de la masse populaire, qu'elle ne sentait pas avec elle ; et, d'autre part, l'idée républicaine, qui, cette fois, se trouvait, par le fait du 16 Mai, liée uniquement à la cause de la liberté.

Au milieu de cette effervescence, un mot fut tout à coup lancé et entendu, un de ces mots qui servent à caractériser une situation et qui la fixent dans l'imagination populaire. C'est Gambetta qui venait de le dire ; et son nom contribua à donner à ce mot un grand retentissement. Non que Gambetta eût alors l'influence qu'il a eue plus tard sur l'esprit public. Il en était loin à cette époque. Son nom était plutôt

attaché à une politique contre laquelle le pays avait des appréhensions et, dans plusieurs contrées, une aversion réelle. Néanmoins il avait le prestige du grand rôle qu'il avait joué pendant la guerre; et il avait, parmi les républicains, des amis et des admirateurs fervents. Parmi ces derniers se trouvait M. Achille Testelin, qui avait été commissaire général de la région du Nord en 1870.

M. Testelin, à qui sa ville natale, Lille, a érigé un monument, avait rendu à cette époque des services éminents. Il était très patriote. Ce n'est pas, il est vrai, un titre à relever; mais il était dévoué, désintéressé, et d'un grand cœur. Il avait l'esprit souple et délié, passionné en politique, et d'un sens très avisé. Jacobin au fond, il était marqué au trait essentiel du jacobinisme, qui est de faire peu de cas des principes et de la liberté, quand les intérêts de la secte sont en jeu. D'opinions plus avancées que celles des départements de la région du Nord qu'il eut à gouverner, il avait assoupli ses opinions au diapason de l'esprit public, dans la vue patriotique d'être en état de servir, dans les circonstances terribles où l'on se trouvait, sans éloigner personne par l'étalage inutile de ses idées particulières, d'obtenir les coopérations nécessaires, et de faire concourir tout le monde à la défense nationale.

Il était de ceux qui voulaient faire de Gambetta le directeur de l'opinion, pour lui préparer de plus hautes destinées. Il l'avait appelé à Lille pour y faire une grande manifestation populaire. Et, à Lille donc, tout avait été préparé pour que la parole de l'orateur, si vraiment éloquent d'ailleurs, eût un

grand retentissement. La faute, et l'on pourrait dire la sottise, des agents du gouvernement devait rendre le retentissement plus grand encore. Il semble qu'ils avaient pris à tâche d'accroître démesurément le personnage de Gambetta, qu'ils ne manquaient, en aucune occasion, de mettre en parallèle avec le Maréchal, et de représenter comme la personnification même de la République. Cette fois encore, ils n'eurent garde d'y manquer. Gambetta avait fait dans son discours l'exposé du 16 Mai, et il l'avait terminé par ces paroles : « Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, croyez-le bien, messieurs, il faudra se soumettre ou se démettre. » La formule était heureuse, et elle produisit d'autant plus d'effet que le ministère la signala lui-même à l'attention publique, et la marqua du trait le plus propre à la rendre populaire, en la déférant aux tribunaux, comme une injure et une offense envers le président de la République. Le tribunal de Lille condamna Gambetta à trois mois de prison et 200 francs d'amende. Mais le jugement était rendu par défaut. On profita des délais et des moyens de procédure pour prolonger ce débat judiciaire, jusqu'au jour où l'inviolabilité parlementaire devait mettre Gambetta, réélu député, à l'abri de toutes poursuites; ce qui se fit en effet.

Il n'est pas besoin de se défendre d'une animosité rétrospective et qui serait bien puérile. Ce serait un triste et vain plaisir que de mettre d'anciens adversaires politiques dans un mauvais cas, en rappelant tous les méfaits de cette campagne électorale. Tel n'a pas été l'objet de ce récit. Mais on

ne saurait comprendre ce qui va suivre, si on ne connaissait pas les causes des événements; et cette période électorale fut la cause déterminante des actes accomplis depuis. On verra plus loin que la lutte des partis en fut rendue plus âpre; et que l'adhésion du parti conservateur à la République en fut rendue presque impossible. Et pourtant les vainqueurs, à la suite de cette lamentable lutte, montrèrent — quelques-uns du moins — plus de longanimité que leurs adversaires, tant ils cherchaient inlassablement à obtenir des concours dont ils sentaient l'utilité pour l'affermissement du Régime.

CHAPITRE V

M. THIERS. — SA MORT, SES FUNÉRAILLES

M. Thiers n'avait pas cessé de suivre les événements avec une attention passionnée. Diverses causes devaient entretenir en lui les ardeurs du politique, ardeurs que l'âge n'avait pu éteindre, qu'il avait à peine amorties. Il était le créateur du Régime, et il y attachait une part de sa gloire.

Il me disait, dans une conversation que j'eus avec lui au mois de juin 1877 : « Mon honneur est attaché à la fondation de la République. Ce n'est pas moi qui l'ai apportée au pays. Je l'ai reçue sanglante et mutilée. Je l'ai rétablie dans un meilleur état, et je l'ai rendue habitable. Ce qui peut lui être le plus funeste, c'est le gâchis : c'est la plus terrible des accusations qu'on puisse formuler contre elle. Le gâchis est mortel pour tous les Régimes, mais particulièrement pour celui-là... » La leçon, pour dater de loin, n'a pas cessé d'être opportune.

Il avait reçu, dans la nuit du 24 mai 1873, une blessure qu'il nourrissait au fond de l'âme. Le seul sentiment ressemblant à de la haine que j'aie trouvé chez lui datait de ce jour-là : il ne dissimulait guère que la maison du Maréchal en était l'objet. Enfin il conservait l'espoir d'une revanche personnelle. Il

avait envisagé l'éventualité de son retour à la présidence de la République, éventualité que l'échec prévu du 16 Mai rendait probable. Nous l'entretenions tous dans cette espérance, qui souriait à sa vieillesse.

M. Thiers n'avait point d'orgueil. Il n'avait pas besoin d'ailleurs de se hausser lui-même pour être au-dessus des autres. Il savait trop ce que valent les grandeurs, même les plus hautes, pour se méprendre sur l'importance relative des hommes et sur la sienne propre. Il avait trop d'élévation dans la pensée pour s'abaisser jusqu'à des complaisances ridicules envers lui-même; il avait aussi trop d'esprit pour s'en faire accroire; mais il avait un juste sentiment de sa valeur, des services qu'il avait rendus, du rôle enfin que, depuis plus de quarante ans, il avait joué dans son pays. Ses services! Quiconque n'a pas vu les années 1870-71-72-73 ne saurait s'en rendre compte; et si on les connaissait bien, tels que les témoins d'alors ont pu les connaître, la gratitude nationale serait confondue de son impuissance.

Je n'ai pas la pensée de faire une sorte d'historique de la vie de M. Thiers, et par conséquent de le dépeindre dans toutes les phases de sa vie politique. La première partie de sa carrière a provoqué de violentes critiques. Il reçut en cela le contre-coup des passions ardentes soulevées entre les partis politiques, à la suite de la révolution de 1830. Il s'était associé à toutes les attaques dirigées contre la Restauration : il participa de sa personne à la révolution de 1830; il en recueillit les avantages, et toute

cette période fut aussi celle où il put prendre part avec éclat aux affaires du gouvernement français. De cette époque date sa réputation d'orateur et d'homme d'État. Toute cette partie de sa vie est sujette à de vives critiques, comme le fut l'acte révolutionnaire de juillet 1830, et le Régime de Juillet lui-même. Si j'avais à porter un jugement sur cette politique, je me montrerais peut-être sévère, et M. Thiers n'échapperait pas aux justes critiques que suggère cette période de notre histoire. Le plan de ce récit ne comporte pas cette étude rétrospective. Je prends M. Thiers et je le juge à partir du jour où je l'ai vu de près; et il me plaît de lui rendre la justice qui lui est due, pour les services qu'il a rendus alors à la France et pour les merveilleux dons d'orateur et d'homme d'État dont il fit preuve dans ces circonstances, où la France fut sur le point de sombrer.

*
* *

Pour arriver à Bordeaux, après l'élection de février 1871, nous dûmes traverser la France, sur des ponts de bateaux, comme à Creil, parmi les campagnes dévastées, les gares ravagées, les télégraphes abattus, et les locomotives de chemins de fer marchant à pas comptés sur des lignes coupées et à peine viables. Nous avions passé par Paris, qui avait l'aspect d'une ville morte, sans lumière, sans gaz, sans chevaux ni voitures, ne trouvant pour toute nourriture que du pain noir et de la viande de cheval; et pour en sortir — rien ne peut effacer

ce souvenir! — nous dûmes, à la station de Choisy-le-Roi, exhiber à des officiers prussiens nos cartes de députés pour pouvoir poursuivre notre route. Après trois jours et deux nuits de voyage, nous arrivâmes enfin à Bordeaux, où avaient afflué toutes les administrations à la suite du Gouvernement provisoire de Tours, qui avait dû fuir devant l'invasion, et où se réunissait cette Assemblée qui allait y représenter la France pendant les dernières heures de son agonie.

Au milieu de cette foule de fonctionnaires, d'administrateurs, de députés venus de tous les points de l'horizon, inconnus les uns aux autres, foule confuse, éperdue, sans direction, sans espérance, tâtonnant sous le poids de sourdes colères et d'une douleur immense, un seul homme, au milieu des autres, fit apparaître l'image et l'idée d'un gouvernement : c'était M. Thiers.

Il avait plus de soixante-quinze ans; mais il était encore plein de vie. Rien dans sa personne ne trahissait les atteintes de l'âge. Sa physionomie et sa stature sont légendaires; mais on ne songeait guère à sa taille, quand tout le monde alors cherchait d'où pourrait venir le salut et se reposait sur lui. D'une activité inlassable, d'une puissance de conception prodigieuse, d'une science gouvernementale universelle, d'une promptitude de résolution extraordinaire, d'une sagacité merveilleuse; sachant tout, voyant tout, pourvoyant à tout, distinguant dans la foule qui se pressait autour de lui et en dehors d'elle les hommes dont il pourrait se servir; ne négligeant aucun détail, surveillant les intrigues,

calmant les impatiences, encourageant les bonnes volontés, devinant les dévouements intéressés, portant cette charge énorme de préoccupations sans jamais perdre, au fond de l'âme, le souci de la patrie agonisante ni les affres de la douleur commune ; et tout cela, en gardant au dehors une bonne humeur constante, une vaillance spirituelle et un courage que rien ne pouvait abattre. Tel nous l'avons vu.

Nous l'avons vu, flagellant l'Empire de paroles vengeresses, le jour où l'Assemblée tout entière, debout sur les bancs, dans une explosion formidable des sentiments que notre ruine soulevait dans nos cœurs, et d'une seule voix, criait la déchéance de l'Empire. Nous l'avons vu, à l'heure où, revenu de Versailles, il suppliait l'Assemblée de se rendre à l'évidence des faits pour éviter la ruine totale; lorsque d'une voix émue, le geste désolé, et ne pouvant retenir ses larmes, il nous suppliait de voter la paix. Nous l'avons vu plus tard, à Versailles, au milieu des débris de l'occupation étrangère qui avait laissé partout d'épouvantables traces, rappelant les lambeaux de notre armée, reconstituant l'administration publique, assiégeant notre capitale aux mains de la Commune, sous les yeux de l'ennemi, sans faiblir un seul moment dans son œuvre de sauvetage; mettant la main à tout : chef d'État, chef d'état-major, fournisseur, comptable, financier; faisant face à l'ennemi créancier impitoyable, remettant tout en place, et jour par jour refaisant une France. Et tout cela en même temps qu'il menait le gouvernement général, qu'il dirigeait par la

parole la plus persuasive qui fut jamais et par l'énergie de sa volonté l'Assemblée souveraine, laquelle, dans les premiers temps du moins, subordonna ses passions politiques à la force des choses et accepta, pour un jour, le joug que M. Thiers appelait lui-même la dictature de la persuasion.

*
* *

Il observait sans réserves les règles du système représentatif, — il l'a bien prouvé quand il donna sa démission, — mais il n'en subissait pas les abaissements. Un soir, — c'était le 7 mai 1872, — je dînais chez lui avec Rive, Ricard et Bardoux. Il avait parlé avec une tristesse profonde des difficultés qu'il avait à traiter avec la Prusse, et des doutes qui parfois l'envahissaient sur les résultats des négociations. Et sa pensée se reportant sur l'Assemblée, il s'exprimait en termes plutôt attristés qu'irrités sur les résistances qu'il rencontrait dans la Droite. Il s'agissait alors du mode de nomination des membres du Conseil d'État, que l'Assemblée ne voulait pas lui abandonner. Je lui disais que, sans doute, il pouvait beaucoup, puisqu'il avait l'opinion publique avec lui, mais qu'en fin de compte le dernier mot resterait à la Chambre, qui, comme on le lui disait souvent, était souveraine. Et j'ajoutais : « Ce dernier mot, quel sera-t-il? Il faut tout attendre de gens passionnés et aveugles. » Il convenait qu'il y avait là un danger, mais il disait que cela mènerait les partis de Droite à un gâchis effroyable; qu'ils n'en pourraient sortir; que cependant, il se pour-

rait bien qu'ils le fissent, qu'il croyait même qu'ils le feraient. Il prévoyait alors un vote suivi de sa démission. Il se montrait décidé à ne pas accepter le vote qui eût donné à l'Assemblée le droit d'élire les conseillers d'État. « On ne peut pas gouverner, disait-il, la tête dans la poussière. » Nous nous efforcions de calmer son irritation, et je me hasardai de dire qu'il serait peut-être bon de ne pas annoncer à l'avance sa résolution, afin de ne pas encourir encore le reproche de vouloir peser sur l'Assemblée. Mme Thiers, qui était présente, m'approuvait, mais lui ne l'entendait pas ainsi : « Il faut au contraire, disait-il, que l'Assemblée sache à l'avance ce qu'elle veut faire, et qu'on lui mette sa responsabilité sous les yeux. » Le patriotique souci d'achever l'œuvre de la délivrance lui fit supporter bien d'autres déboires!

*
* *

Oui, M. Thiers était dominateur, dans l'exercice de sa maîtrise; mais cette maîtrise lui appartenait en effet; et, cette fois, il s'en servait pour la tâche la plus difficile et la plus haute qu'un citoyen ait jamais eu à accomplir. C'est cette restauration d'un peuple écroulé qu'il faut avoir devant les yeux, quand on le juge. Il était doué de la qualité maîtresse des hommes supérieurs, qui est le bon sens suprême, c'est-à-dire la pondération de toutes les facultés intellectuelles et sensibles, dont l'ensemble, porté à une haute puissance, forme le génie. Il avait le génie du gouvernement. Aussi ne pouvait-il sup-

porter la contradiction quand il poursuivait un grand dessein, tel que la libération du territoire et la résurrection de la France. Les résistances l'indignaient, quand il les mettait en regard de l'œuvre qu'il avait à accomplir. Dans un de ces moments où son âme tout entière se révoltait en face d'hostilités dirigées contre sa personne et qui enrayaient ses efforts : « Laissez-moi, s'écria-t-il du haut de la tribune, laissez-moi achever ma tâche; après, je vous en laisserai une à la hauteur de votre courage et de votre mérite. » Les mauvaises raisons, les objections sans portée lui inspiraient un dédain qu'il ne dissimulait pas toujours. L'impatience, le sentiment de l'injustice, le souci des intérêts en jeu l'emportaient parfois sur son urbanité. Mais quel germe de gros ressentiments laissés dans de petites âmes!

Il ne lui déplaisait pas de faire montre de son autocratie personnelle — mais on peut avoir l'âme libérale sans abdiquer sa volonté. Il aimait à se parer de sa force de vouloir, de cette qualité maîtresse chez tout homme, et plus nécessaire encore chez un homme d'État. Un jour (c'était le 31 mars 1873), très peu de temps avant le 24 Mai, il nous parlait de la Droite, qui, disait-il, aurait voulu « trouver sa volonté en lui ». « Je n'ai jamais trouvé en moi que ma propre volonté, ajoutait-il, mais celle-là, rien ne m'en fera changer. Et cela a bien servi à quelque chose, car c'est en tenant tête à M. de Bismarck que j'ai obtenu le traité et surtout Belfort. Bismarck me dit un jour : « Il n'y a en Europe que « deux républicains, vous et moi. — Et pourquoi « cela? — Parce qu'il n'y a que nous qui ayons su

« résister à nos rois. » Je lui racontai alors qu'un jour le roi Louis-Philippe, ne pouvant obtenir de moi ce qu'il voulait, dit, en détournant un peu la tête : « Quelle chienne de tête! Quand une fois il « s'est mis une idée dedans, le diable ne l'en tirerait « pas! » Et Bismarck rappelait dernièrement ce propos à M. de Gontaut, pendant les dernières négociations. Par exemple, je répondis un jour vertement au roi Louis-Philippe. Il voulait me faire entrer dans une combinaison ministérielle qui ne me convenait pas, et comme je refusais obstinément, il finit par me dire : « Vous voudriez me faire accroire que « vous ne tenez pas à un portefeuille. — Sire, répon- « dis-je, toutes les fois que Votre Majesté a dit qu'elle « n'avait accepté qu'avec désespoir le fardeau de la « couronne, je l'ai toujours cru. » L'amiral de Rigny, qui n'aimait pas Louis-Philippe, était là; aussi le Roi ne me l'a pas pardonné de longtemps. »

*
* *

M. Thiers était par sentiment, pourrait-on dire, plus encore que par raisonnement, très éloigné des idées et des opinions générales des députés de la Droite proprement dite, Droite royaliste et légitimiste. On ne change guère! Les hommes de son temps ont cru qu'ils avaient des revanches à prendre contre l'Ancien Régime. Ils ne se doutaient guère que d'autres en prendraient aussi contre eux. Ainsi, de nouvelles causes de division se sont sans cesse accumulées parmi nous. La concurrence inassouvie et la soif de l'égalité rendront-elles donc le mal de

la discorde incurable? Lui, il n'avait rien à envier à personne, et pourtant il avait conservé les antipathies et presque les préjugés du temps de sa jeunesse, alors qu'il avait pris rang parmi les adversaires de la Restauration, et qu'il avait combattu rudement les carlistes après la Révolution de 1830. Toutefois, il avait quelques amitiés parmi eux, et en général il les traitait avec honneur. Il prisait les qualités morales de ce parti.

Il avait beaucoup plus d'affinités avec les membres du Centre Droit. C'étaient les hommes ou les fils des hommes avec qui il avait servi la monarchie constitutionnelle. Mais il était, par nature, dégagé de toute espèce de parti. La nécessité, reconnue par lui, de fonder un gouvernement neutre qui eût pu refaire l'unité dans la nation, et la situation personnelle que les événements lui avaient faite, lui assuraient, parmi les demeurants des causes politiques anciennes, une place à part, qui lui plaisait et qu'il occupait avec une entière indépendance d'esprit. Il jugeait très sévèrement l'attitude politique de ses anciens amis, et il faisait peu de cas de leurs capacités. Mais aussi, plus il avait été rapproché d'eux dans le passé, plus les animosités qu'il suscitait de ce côté étaient vives. Il leur demandait de renoncer à leurs préférences ou à leurs intérêts politiques, pour la patrie. Eux, lui imputaient à crime ce qu'ils appelaient sa trahison. Leur défection, qui détermina sa chute, au 24 mai, lui fit rompre tout lien entre eux et lui.

Le parti bonapartiste n'existait pas comme parti, dans l'Assemblée nationale de Versailles. Quelques

personnalités y rentrèrent petit à petit et se groupaient autour de M. Rouher. Il fallut, pour que ce parti reprît quelque vitalité et le courage de se montrer, que la Droite et surtout le Centre droit lui eussent demandé son concours pour renverser M. Thiers; ce qui permit à ce dernier d'adresser à M. le duc de Broglie cette dure parole, à la fin de son discours dans la nuit du 24 mai : « Le feu duc de Broglie, votre père, serait bien surpris de vous voir le protégé de l'Empire! » Dans les premiers temps, l'unanimité de l'Assemblée nationale — ils étaient cinq qui votèrent à Bordeaux contre la loi de déchéance — était animée de sentiments tels que le nom seul de l'Empire ne pouvait y être accueilli qu'avec horreur; et M. Thiers partageait cette exaspération, en patriote qu'il était.

Plus tard, dans ses entretiens dans le salon de Versailles, lorsque, avec la sérénité de son esprit, il donnait son appréciation sur les choses et sur les hommes, il portait un double jugement quand il parlait de l'Empire. La politique intérieure de Napoléon III l'avait laissé indulgent : elle ne choquait pas trop ses tendances, au fond césariennes. Mais il était d'une sévérité implacable, et dans les termes les plus méprisants, pour sa politique extérieure, qui, de degré en degré, avait fait perdre à la France sa situation en Europe et sa puissance, et finalement deux provinces. Il se ressentait dans ses jugements de son goût pour le premier empereur, dont il avait écrit l'histoire; et il ne faisait pas assez, selon moi, le rapprochement forcé qu'il convient de faire

entre l'élévation des Bonapartes et l'amoindrissement final de notre pays.

A l'égard des membres de la Gauche, d'une manière générale, il se montrait très accueillant, affable et désireux de les rattacher tous à sa politique. Non qu'il y comptât beaucoup, car il me disait quelquefois : « Voyez-vous, nous serons obligés de passer par le défilé du radicalisme; mais le passage sera court, et la République en sortira plus raffermie, en s'appuyant sur les opinions foncièrement conservatrices du pays. » Il ne soupçonnait pas que le radicalisme fût rapproché de la démagogie et de la révolution sociale à ce point qu'ils semblent comme des frères. Il ne supposait pas surtout que les redoutables ennemis de la République qu'il voulait fonder, les Jacobins, trouveraient devant eux un obstacle aussi frêle que celui que lui opposeraient les modérés. Si le Centre gauche de ce temps-là n'avait pas montré plus de résolution, plus de fermeté et de netteté dans ses opinions et dans ses desseins que n'en montrent, contre les démagogues de nos jours, les républicains que l'on désigne sous les titres divers de progressistes, de gouvernementaux et d'amis de tout le monde, il n'aurait jamais fondé la République.

M. Thiers se montrait particulièrement affable pour les membres du gentre Gauche. Là, il se sentait vraiment chez lui, appuyé sur des sympathies sincères et sur des dévouements très désintéressés. Nous ne partagions pas toutes ses idées sur la politique. Il le savait, sans trop s'en soucier; et je pense qu'il n'a jamais eu l'idée de nous associer à son

gouvernement; mais nous savions qu'il était seul capable d'établir le Régime que nous voulions fonder; et, pour mon compte, ces sentiments s'étaient encore accrus par l'admiration que j'éprouvais à le voir faire.

C'était un artiste incomparable, dans son œuvre d'homme d'État. A la tribune, avec sa petite taille, son geste court, sa voix fluette et sans timbre mais qu'on entendait de partout, il était merveilleux de clarté dans l'exposition, de dialectique dans le raisonnement, avec je ne sais quelle force puissante et secrète qui dominait l'auditoire et le conduisait, sans qu'on y prît garde, à la persuasion. Ses discours sont des traités de politique, mais dits avec tant d'art, de digressions reposantes, de traits spirituels ou mordants, que l'esprit ne se fatiguait jamais à l'entendre. On oubliait l'homme, et on n'apercevait plus que le génie de cette éloquence en action, mettant en œuvre une intelligence sans bornes, une science politique achevée, un esprit étincelant et les sentiments profonds d'un patriotisme sans phrase. Il était plus étonnant encore peut-être dans son salon.

Sa conversation était un charme. Il était attentif à convaincre les esprits, à s'attirer les sympathies, à gagner son monde; et cette bonne grâce, alors même qu'elle avait pour mobile un intérêt politique, ne laissait personne insensible. Son accueil était toujours poli, habituellement bienveillant; son commerce, dépouillé de formes vaines, mais dans un rapport parfait avec sa haute dignité de chef d'État, avec sa grande situation due aux rôles

qu'il avait toujours joués et à sa supériorité intellectuelle.

Il n'était inférieur nulle part, de quelques hommes qu'il fût entouré; et il s'entourait à plaisir des savants, des lettrés, des artistes les plus distingués de son temps. C'était une joie pour l'esprit que de se trouver initié à ces cercles qui rappelaient les salons politiques de la Restauration, les causeries brillantes du dix-huitième siècle, et selon le hasard des rencontres, l'Académie d'Athènes. Parfois le cercle était plus intime; c'étaient les vieux amis de M. Thiers, MM. Mignet, Giraud, Boissier, Legouvé, Barthélemy Saint-Hilaire, puis les anciens compagnons de ses luttes du temps passé, ceux du moins qui étaient restés fidèles à sa personne, qui s'étaient rattachés à sa politique et qui n'avaient pas déserté sa maison : le chevaleresque comte Roger du Nord, Ch. de Rémusat, Léon de Malleville et Calmon, et toujours le fidèle et dévoué Barthélemy Saint-Hilaire. Quels régals! et quelles leçons!

Il recevait tous les soirs à Versailles, à la Présidence, et plus tard à Paris, lorsqu'il y revint, découronné de son titre, mais non de sa suprématie. Il avait les manières aisées d'un homme qui sent sa valeur, et qui n'a pas besoin de s'imposer, mais pleines de simplicité et d'une bonhomie fine, parfois railleuse, mais sans méchanceté. Il était vif et remuant; presque toujours debout, il tenait la conversation, naturellement. Il n'y avait pas trace de pédantisme dans ses propos; mais nul n'avait envie de l'interrompre, ni ne s'y risquait, surtout quand il parlait de la politique du jour. On aimait

mieux l'entendre; et il ne supportait guère la contradiction. Lorsqu'il traitait un sujet quel qu'il fût, sa mémoire, qui était prodigieuse, lui fournissait mille souvenirs toujours intéressants; il émaillait sa conversation de traits spirituels et souvent malicieux sans amertume; il paraissait parfois s'engager dans des digressions, apartés et détours amusants ou curieux, qui tenaient l'auditoire en éveil, tandis que, par des chemins de lui connus, il le ramenait à son propos. Son esprit, qui était pétillant, n'était point à facettes : jamais de mots; c'était un perpétuel rayonnement. Il était amusant et sérieux à la fois. Il n'avait aucune pédanterie; et il discourait toujours, mais sans le paraître. Après ses journées de travail, sans rémission, il faisait encore et toujours de la politique en causant; sans cesse occupé de l'affaire du moment, et poursuivant et faisant partout son œuvre de persuasion, collective ou individuelle. A chaque heure ainsi, il gagnait sa cause; mais au prix de quels efforts et de quelles fatigues? Il ne cherchait pas les témoignages de dévouement et d'admiration, mais il aimait à penser que nous avions ces sentiments pour lui. Il savait bien qu'il méritait d'être loué, et malgré sa possession de lui-même qu'il gardait avec dignité, il était vaincu parfois par les émotions de son âme.

J'en veux citer un exemple. Le *Journal officiel* du 16 mars 1873 annonçait que le territoire serait complètement libéré le 30 juillet, avant la date fixée par le traité, sauf Verdun qui devait être évacué le 15 septembre. Je revins le soir à Versailles pour voir M. Thiers et lui apporter l'hommage de ma recon-

naissance. Une soixantaine de membres de la Gauche et du Centre gauche étaient venus; aucun de la Droite et du Centre droit. Au moment où j'arrivai, il était presque seul. Il s'assit sur un canapé et me prit près de lui. Je lui exprimai mon étonnement que l'Assemblée tout entière ne fût pas venue. Il répondit que, le dimanche, beaucoup de députés étaient à Paris, les excusant presque : « Après cela, ajouta-t-il, on n'aime pas à s'entendre dire qu'on va mourir! » Il pensait à la dissolution de l'Assemblée, qu'il supposait prochaine. Il était accablé de fatigue, et son visage en portait la trace. Je lui en fis l'observation, et il me dit alors que les deux derniers jours des négociations avaient été terribles. J'ai su qu'en effet, dans la dernière nuit, on l'avait éveillé trois fois pour recevoir des dépêches et y répondre.

Le lendemain 17, le Centre gauche prit la résolution de charger son président, qui était alors Christophle, de faire une motion à l'ouverture de la séance, et de proposer à l'Assemblée nationale un vote de reconnaissance publique à l'occasion de la libération anticipée du territoire. La résolution était ainsi conçue : « L'Assemblée nationale déclare que le président de la République a bien mérité de la patrie. » C'était la formule antique que nous avions reprise; et j'y avais fait ajouter son nom : « que M. Thiers, président de la République... »

Grévy fut prévenu de notre intention, et il exprima le désir que M. Thiers fût averti. Dès le matin du 18, j'allai à la présidence avec Ricard. M. Thiers

nous reçut dans son salon. Ricard lui fit part de l'objet de notre démarche. M. Thiers prit le papier et, relevant ses lunettes sur son front, comme il faisait pour lire, il lut le projet de résolution; ses mains tremblèrent, ses yeux s'humectèrent et, sans pouvoir prononcer un seul mot, il laissa couler ses larmes. Pernolet était aussi là. Ricard et moi silencieux, nous avions les yeux humides devant l'émotion si profonde de ce grand citoyen. Ricard dit enfin : « Nous sommes heureux de penser que ce sont vos amis dévoués qui seront les premiers à faire cette proposition. » Il ne put que répondre : « Oui, les seuls! » et il nous prenait les mains.

Pour achever cet épisode, le spectacle à l'Assemblée fut bien différent. Le Centre droit avait résolu, lui aussi, de faire sa manifestation; mais il y portait des sentiments tout autres. Il voulait englober, dans l'expression de la gratitude publique, l'Assemblée nationale elle-même; et rien ne fut plus plaisamment triste que de voir un homme infiniment respectable, comme l'était M. Saint-Marc Girardin, faire effort, en qualité de président du Centre droit, pour arriver le premier à la tribune. Il n'y put parvenir que le second, et il fit voter un paragraphe par lequel l'Assemblée nationale se congratulait elle-même, dans la formule destinée à exprimer la reconnaissance de la France. Il résulta de tout cela un spectacle navrant d'ingratitude et de petitesse, que donnèrent cette fois encore, et à quel moment! des partis implacables.

Ce trait montre M. Thiers sous un aspect peu

connu. Il n'était ni un sentimental ni un homme enclin aux impressions vives. Il était plutôt légèrement sceptique, porté à la raillerie et, par une longue vie si pleine, rompu à toutes les surprises; très éloigné de toute enflure comme de l'emphase, antipathique à sa nature d'artiste. Il a dit ce mot, si souvent répété depuis : « En politique, il faut prendre tout au sérieux, rien au tragique. » Il détestait l'amphigouri, la boursouflure et les tons dramatiques. Les mœurs parlementaires et politiques de son temps n'étaient pas, comme on a pu les voir depuis, éloignées des habitudes de bon ton, de réserve et de convenance qui ont caractérisé la bonne société française. Mais il était patriote passionné. Il avait toute l'âme remuée à l'idée de la libération du territoire. Et puis, il y a des mots, n'est-ce pas? qu'on ne peut entendre et prononcer sans de profonds tressaillements.

*
* *

Le salon de la place Saint-Georges était le vrai centre de l'opposition au Régime inauguré le 24 mai 1873, avec la présidence du Maréchal de MacMahon. Le Maréchal et lui étaient les deux figures principales de la politique dans laquelle nous étions tous engagés alors, politique qui se définissait par deux termes, beaucoup trop absolus comme il arrive toujours, mais qui, pour le grand public, caractérisaient la situation vraie ; ces deux termes étaient : République et Réaction. M. Thiers avait, sans aucune réserve, pris parti pour la République. Il

était le chef, et son adhésion de plus en plus affirmée donnait, aux yeux du pays, un grand crédit aux hommes engagés de ce côté dans la lutte, et une grande force à notre action électorale. Il était, plus qu'autrefois, en coquetterie avec les républicains avancés, ceux du temps jadis dont il avait fait visiblement peu de cas à Versailles, et particulièrement avec Gambetta, qui, de son côté, l'enguirlandait d'espérances, dont ils se berçaient peut-être tous les deux (1).

Quand vint l'été, il se rendit à Dieppe en villégiature. Là encore, il se mettait en communication habituelle avec nous, et il fut souvent l'objet de manifestations, soit locales, soit du dehors, qui attestaient à la fois et sa popularité et l'influence de son nom sur l'opinion publique. Ce fut à l'occasion d'une de ces manifestations que je lui écrivis une lettre à laquelle il me fit une réponse que je cite, parce qu'elle peint bien l'état de son esprit :

« Dieppe, 27 août 1877.

« Mon cher de Marcère,

« J'ai reçu votre aimable lettre, et je ne perds pas de temps pour vous en remercier. J'ai été reçu ici avec beaucoup de cordialité, et j'ai trouvé quelque chose d'affectueux, mêlé à la vivacité du sentiment politique, qui m'a fort touché. Au milieu des mi-

(1) A cet égard, la correspondance entre Gambetta et son ami Ranc, publiée récemment, contient des révélations curieuses.

sères du temps qui vous affectent, il y a un progrès visible dans le pays qui est de nature à nous consoler. Du reste, les nouvelles sont tous les jours meilleures, et nous pouvons compter sur d'excellentes élections. Ce sera à nous à faire sortir de cette crise quelque chose de réellement bon et définitif, si on le peut... A vous de cœur.

« A. THIERS. »

Si on le peut... Ce mot trahit un fond d'anxiété sur le sort de notre pays. Il m'en parlait quelquefois, lorsque, laissant de côté le ton de bonne humeur et même de jovialité qu'il prenait dans les moments les plus critiques, il trahissait le fond de sa pensée. « Voyez-vous, me disait-il, nous aurons bien du mal à tirer ce pays de l'état où les révolutions l'ont mis. » Mais rien ne lassait son courage. Il était de ceux qui vont jusqu'au bout.

Le bout n'était pas loin pour lui. Il rentra à Saint-Germain, où il se proposait de séjourner pendant l'automne, et, à son arrivée, la population lui fit une ovation. Il répondit à un discours de bienvenue : « Je suis heureux de votre visite et du témoignage d'affection que vous m'apportez. Comme je l'ai déjà dit depuis des années, je regarde la République comme le seul gouvernement possible en France. Ceux qui, ne pouvant rien mettre à sa place, s'attachent à contrarier son établissement, sont les vrais perturbateurs, les vrais anarchistes auxquels la France aura bientôt à demander compte du dommage moral et matériel qu'on lui a fait essuyer cette année. Comptez donc sur ma cons-

tance à soutenir la République; mais permettez-moi d'apporter la même constance à la qualifier de conservatrice. Car pour qu'elle s'affermisse, il faut qu'elle soit aussi rassurante que libérale. Voyez les progrès que nos opinions ont faits cette année. Ils sont dus au calme et à la fermeté du pays. Persistons dans cette attitude. Soyons calmes et résolus et nous réussirons. Quant à moi, je ne doute pas du succès. Tout l'annonce, et je n'hésite pas à vous en donner l'assurance. »

Ce sont les dernières paroles que M. Thiers ait prononcées en public. Le 3 septembre, il mourait dans sa quatre-vingt-unième année. Il succombait à une congestion séreuse. On peut croire que l'effroyable labeur auquel ce grand serviteur de la France s'était livré dans les dernières périodes de sa vie l'avait prédisposé à cette maladie. Il en avait déjà éprouvé les atteintes pendant qu'il était président de la République à Versailles. Et ce fut ce grave incident qui me fit comprendre un propos que j'avais entendu de la bouche de Grévy.

Le 8 janvier 1875, dînant chez Mme Pelouze, la conversation fut mise sur M. Thiers. Et Grévy nous dit que lui, Grévy, avait été le seul homme dont Thiers s'était défié dès le séjour de l'Assemblée nationale à Bordeaux; et que cette défiance avait duré bien longtemps. « Il avait bien tort », ajouta-t-il. Je compris pourquoi il disait cela, en me rappelant une confidence que me fit un jour à Versailles M. Léon de Maleville.

Léon de Maleville était un familier de la maison Thiers; il datait du temps de Louis-Philippe et il avait joué un rôle assez brillant à cette époque; il était alors député, et il appartenait au camp des libéraux rangés autour de M. Thiers contre M. Guizot. Un beau vieillard encore vigoureux, quand je l'ai connu à Versailles. Il portait bien les ans, quoiqu'il eût la manie d'user de procédés artificiels qui dénaturaient, sans les cacher, les atteintes de l'âge; d'humeur aimable, sans façon et sans prétention, de parfaite politesse, comme les hommes politiques d'autrefois. Il siégeait surtout dans la pièce qui servait de salle des pas perdus à Versailles. Assis près d'un énorme poêle autour duquel se tenait en permanence une parlotte, il semblait vraiment qu'il avait une clientèle et qu'il donnât audience. Il connaissait tout le monde, et tous le saluaient avec cordialité. Il frayait avec tous les Régimes; mais, dévoué à la politique de M. Thiers, il servait utilement à faire la transition entre le passé et la République. Quoique assez détaché en fait d'amitiés, comme la plupart des hommes qui ont longtemps vécu, surtout dans la vie publique, il montrait pourtant un certain goût pour les réunions des quelques membres du Centre gauche qui passaient leurs soirées de loisir chez Ricard ou chez moi. Comme il contait à ravir, il s'y complaisait, et il nous charmait par des récits sans fin sur les hommes qu'il avait connus et sur les événements qu'il avait vus, du temps du roi Louis-Philippe ou pendant la deuxième République. Il avait été alors ministre de l'intérieur dans le ministère Odilon Barrot. Mais il y était resté peu

de temps; il avait refusé de livrer le dossier de l'affaire de Boulogne, la descente sur le rivage de France effectuée par L.-N. Bonaparte. L'Élysée vit bien alors qu'on ne pourrait rien faire de lui, et il dut rendre son portefeuille.

Un certain jour, pendant la présidence de M. Thiers, à Versailles, on avait eu des craintes sérieuses à son sujet. Il était resté dix-neuf heures plongé dans une sorte de sommeil léthargique, et son médecin, M. Barthe, ne répondait pas de sa vie. Personne, en dehors de la famille, n'en sut rien. Pourtant on crut devoir prévenir M. Léon de Maleville, qui accourut et qui se préoccupa de ce qui pourrait arriver si M. Thiers venait à mourir. Il alla chez Grévy, le prévint qu'il avait une communication grave à lui faire. Afin d'être à l'abri de tout importun, ils firent une promenade en voiture, dans le parc. Maleville exposa les craintes que l'état de M. Thiers faisait concevoir. Sur quoi, Grévy se montra consterné. Puis Maleville ajouta : « Nous avons compté sur vous, le malheur échéant. Je viens vous prévenir afin que vous preniez vos mesures, il faut que ce soit vous qui le remplaciez. » Après quelques instants de silence, Grévy dit d'un ton sans réplique. « Jamais; ne comptez pas sur moi. Jamais je ne serai président de la République. » En vain Maleville lui fit-il toutes les représentations que les circonstances lui suggéraient; en vain lui montra-t-il que, dans l'état où étaient les partis dans l'Assemblée nationale, s'il n'acceptait pas de remplacer M. Thiers, le sort même de la République serait compromis et sans doute perdu. Il n'en put rien

obtenir. C'est à ce souvenir peut-être que Grévy faisait allusion quand il nous disait que les alarmes de M. Thiers à son sujet n'avaient cessé que longtemps après notre séjour à Bordeaux. Elles cessèrent après que M. Thiers eut connu l'entretien de Maleville et de Grévy dans le parc de Versailles. Grévy ajoutait que Thiers avait rendu d'immenses services au pays et à la République, et qu'il admirait sa profonde science gouvernementale.

*
* *

La crise du 3 septembre à Saint-Germain avait eu une terminaison plus cruelle. Les funérailles furent célébrées le 8 septembre à l'église Notre-Dame-de-Lorette, sa paroisse. J'étais accouru à Paris, comme la plupart des 363 de la Chambre dissoute, et je fus associé comme eux à toutes les manifestations qui se sont produites alors, pour donner à ces funérailles le caractère d'un deuil public.

Le gouvernement avait annoncé l'intention de célébrer des obsèques nationales aux frais de l'État. Mme Thiers déclina cette offre, avec l'assentiment de tous les amis de M. Thiers, et elle se refusa à toute négociation à ce sujet. Elle savait bien que la solennité funèbre, pour être confiée au peuple seul, sans l'éclat des pompes officielles, n'en aurait que plus de grandeur. Et ceux qui en ont été les témoins peuvent dire si son attente fut trompée. Depuis lors, de nombreuses cérémonies de ce genre ont été célébrées, entourées de tout le faste des décors empruntés aux somptueuses richesses de l'État, avec

le déploiement des forces militaires, avec les innombrables cortèges des corps officiels, ou d'autres fois, avec les manifestations souvent exubérantes d'associations libres, déployant par les rues leurs longues théories un peu ostentatoires. Aucune ne peut être comparée aux funérailles de M. Thiers.

L'imposant et innombrable cortège d'hommes venus de toutes parts, de députations de presque toutes les villes de France, de représentants des grandes ambassades et des missions diplomatiques étrangères, des hommes politiques, de la presse, des membres de tous les corps savants et de l'Institut, traversant Paris au milieu d'un peuple immense qui se tenait sur le trottoir des rues et des boulevards, la tête découverte, grave et respectueux, sans qu'un cri, un remous de curieux agités, une manifestation déplacée vint troubler le religieux silence de ce cortège funèbre qui conduisait à sa dernière demeure la dépouille de ce grand citoyen, ce fut un spectacle d'une grandeur inouïe et qui, par un retour inévitable de la pensée vers la situation du jour, marquait, par une manifestation muette et d'autant plus significative, l'abîme qui s'élargissait de plus en plus entre la nation et le gouvernement.

Je ne connais qu'une autre cérémonie funèbre qui puisse lui être comparée; d'un aspect plus éclatant, plus officielle, mais noble aussi et belle, par la manifestation publique d'un deuil également national. Et chose étrange! ce furent les funérailles du Maréchal de Mac-Mahon, dont la présence à l'Élysée avait donné précisément à celles de

M. Thiers un caractère d'opposition politique et d'hostilité presque personnelle. C'est que la gloire militaire et la gloire civile, quand elles sont vraies, émeuvent toujours jusqu'au fond le cœur du peuple. Lorsque le Maréchal fut conduit aux Invalides, pour y dormir son dernier sommeil, lui aussi avait subi la disgrâce; nos griefs oubliés avaient cédé devant le beau renom d'honneur de sa vie militaire et devant la dignité de sa retraite; le deuil qui l'accompagnait était vraiment aussi un deuil public. Mais rien n'a égalé l'impression profonde et forte que ressentit la foule sur le passage du cortège conduisant au Père-Lachaise le cercueil du petit bourgeois qui avait libéré le territoire!

Les membres de la famille de M. Thiers qui suivaient le char funèbre étaient : M. le général Charlemagne, M. le baron Roger, M. Eugène Roger, M. Manuel de Gramedo. Après eux, venaient : M. Mignet, qui, accablé d'ans et de douleur, suivait la dépouille de cet ami d'enfance, de toute sa vie; et près de lui, MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Calmon, Jules Favre, MM. de Sacy, au nom de l'Académie française; Vuitry, au nom de l'Académie des sciences politiques; l'amiral Pothuau, le général de Cissey, M. Grévy, M. Jules Simon, tenaient les cordons du poêle. Des discours furent prononcés sur la tombe par MM. Grévy, l'amiral Pothuau, de Sacy, Vuitry et Jules Simon.

Et nous nous dispersâmes pour entrer dans la bataille électorale.

CHAPITRE VI

PÉRIODE ÉLECTORALE
ATTITUDE DU GOUVERNEMENT ET DES PARTIS
LE SCRUTIN DU 14 OCTOBRE 1877

L'aspect de Paris pendant cette cérémonie funèbre, l'attitude de la population tout entière, la présence autour de ce cercueil de tous les hommes engagés dans la lutte ouverte depuis le 16 mai, l'esprit dont ils se montraient pleins; tout faisait présager que la lutte serait ardente, implacable; et déjà on en pouvait prévoir le résultat final. Les élections avaient été fixées au 14 octobre. Les ministres du Maréchal sentaient si bien leur entreprise péricliter qu'ils en avaient retardé la date au delà du terme que leur fixaient les lois organiques. Par une interprétation inexacte de ces lois, ils avaient reculé de trois semaines la période électorale. Ils n'en étaient plus à cela près. Au fur et à mesure qu'ils avançaient, ils s'enfonçaient de plus en plus dans des illégalités sans nombre, en proie au vertige de cette aventure.

Un comité central, composé de MM. Hérold, Calmon et Peyrat, avait été institué à Paris pour pré-

sider à l'action électorale du parti républicain. Quoique les 363 fussent désignés partout comme candidats nécessaires, il se produisit quelques difficultés dans les provinces, et le comité avait la mission de les aplanir. Je dus moi-même intervenir parfois comme arbitre. C'est ainsi que je fus consulté par un comité de Brest sur le point de savoir s'il était obligé d'accepter la candidature de M. de Gasté, qui, paraît-il, avait cessé de plaire. Je répondis que le comité était tout à fait libre d'agir à sa guise ; mais que la discipline désirable dans le temps présent voulait que M. de Gasté, qui était un des 363, fût candidat ; et le comité suivit sans hésiter cette indication.

Les candidats les plus marquants publièrent des professions de foi qui servaient de modèle et de mot d'ordre, et qui entretenaient partout l'animation la plus vive et les passions les plus violentes. Le plus en vue parmi eux était M. J. Grévy, surtout depuis les obsèques de M. Thiers, où il avait pris un rôle qui le désignait comme son successeur éventuel. Ce rôle fut accentué, avec une signification très claire, lorsque Grévy, qui n'avait jamais abandonné ses électeurs du Jura, accepta cette fois la succession de M. Thiers comme candidat dans le neuvième arrondissement de Paris. Sa profession de foi dénotait bien et sa pensée et l'intention de ses électeurs parisiens.

« Mes chers concitoyens, disait-il, après cette lettre admirable que M. Thiers écrivait pour vous, au moment où la mort est venue glacer sa main,

lorsque cette grande voix d'outre-tombe retentit encore à vos oreilles, quelle parole puis-je vous adresser?... Électeurs, voulez-vous conserver le gouvernement existant, le gouvernement qui a libéré votre territoire, payé votre rançon, rétabli l'ordre, la liberté, assuré la paix, relevé votre crédit, ramené la confiance, le travail; le seul gouvernement qui puisse vous préserver de nouvelles révolutions, parce qu'il est aujourd'hui le seul possible, le seul durable? Écartez ses mortels ennemis. Votez pour des républicains. Vous l'avez fait l'année dernière; vous avez consacré la République par un vote solennel. Ce vote, on vous met en demeure de le rétracter. Vous répondrez comme il convient à des hommes qui ont le sentiment de leur dignité et qui veulent rester libres. Vous direz que cette noble France a assez souffert, qu'elle a été assez longtemps déchirée par les révolutions, qu'elle ne veut plus appartenir à des maîtres, et qu'elle est résolue à ne charger désormais qu'elle-même du soin de son repos, de sa prospérité et de sa grandeur. »

De leur côté, le Maréchal et le ministère entraient aussi en guerre. Le président de la République, se jetant de sa personne dans la mêlée, s'adressait à la France par les proclamations du 19 septembre et du 1er octobre. Il disait :

« Aux dernières élections (celles de février 1876) on a abusé de mon nom... On vous parle encore aujourd'hui de dévouement à ma personne, et l'on prétend n'attaquer que mes ministres. Vous ne serez pas dupes de cet artifice. Pour le déjouer, mon

gouvernement vous désignera parmi les candidats ceux qui seuls pourront s'autoriser de mon nom. Vous pèserez mûrement la portée de vos votes...

« Français,

« J'attends avec une entière confiance la manifestation de vos sentiments. Après tant d'épreuves, la France veut la stabilité, l'ordre et la paix. Avec l'aide de Dieu, nous lui assurerons ces biens. Vous écouterez la parole d'un soldat qui ne sert aucun parti, aucune passion révolutionnaire ou rétrograde et qui n'est guidé que par l'amour de la patrie. »

Il ajoutait : « On vous dit que je veux renverser la République. Vous ne le croirez pas. La Constitution est confiée à ma garde; je la ferai respecter. »

Ce passage du manifeste, contresigné par le ministre de l'intérieur, avait eu pour but et pour effet de rassurer la conscience du Maréchal, qui aurait repoussé tout dessein de lui faire trahir son devoir. Mais le reste de la proclamation était rempli d'équivoques et de menaces. Le ministère annonçait que « si des élections hostiles aggravaient le conflit entre les pouvoirs publics, entravaient le mouvement des affaires, entretenaient l'agitation, la France, au milieu de ses complications nouvelles, deviendrait pour l'Europe un objet de défiance. » Et l'on faisait dire au Maréchal : « Quant à moi, mon devoir grandirait avec le péril. Je ne saurais ni devenir l'instrument du radicalisme, ni abandonner le poste où la Constitution m'a placé. »

Pouvait-on dire plus clairement à la France qu'il ne serait tenu aucun compte du résultat des élections, si elles n'étaient pas conformes aux vues du ministère? Et combien ces vues n'étaient-elles pas en désaccord avec l'affirmation du Maréchal : qu'*il ferait respecter la Constitution,* lorsqu'on apprenait chaque jour l'apparition de candidatures royalistes et surtout bonapartistes, pour lesquelles les partis hostiles à la République déployaient hautement leur drapeau? Parmi les 490 candidats déclarés officiels, avec l'attache notoire du gouvernement et le monopole de l'affiche blanche, on comptait deux cent quarante bonapartistes, quatre-vingt dix-huit légitimistes, vingt-sept orléanistes, cent vingt-cinq monarchistes de toutes nuances; et, dans le nombre des bonapartistes candidats, des noms comme ceux de MM. Rouher, Granier de Cassagnac, Henri Chevreau, Échasseriaux, Jolibois, Lachaud, Gavini, Abbatucci, Raoul Duval, Jérôme David, Dréolle, Busson-Billaut, Murat, Bourgoing, duc de Mouchy, Levert, Haentjens, duc de Padoue, prince de Wagram, Conneau, Prax-Paris, Janvier de la Motte père, Pascal, Haussmann, Maupas, le préfet de police du 2 Décembre!... les noms les plus éclatants et les plus significatifs, dont l'adoption par le ministère ne pouvait laisser aucun doute sur la vraie pensée des auteurs du 16 Mai.

*
* *

L'attitude, le langage, les projets ouvertement dévoilés du ministère et de ses agents dans les pro-

vinces avaient peu à peu déterminé dans la France entière un courant d'opinions très résolues, fondées sur les idées les plus chères à la nation depuis cent ans.

Il y a dans notre pays un fonds d'intérêts et de sentiments sur lequel il veut être rassuré. Quand il est inquiété et troublé sans ressource possible au sujet des conditions essentielles de sa sécurité matérielle et morale, il s'abandonne à un maître pour se débarrasser des factions qui l'oppriment. Cela s'est vu, et pourra se voir encore, si les partis, en proie à leur délire, déchirent la patrie. Mais il faut qu'il ait perdu tout espoir de recours quelconque, pour abdiquer son indépendance. L'indépendance est, chez lui, surtout une affaire de sentiment : elle tient de la passion de l'égalité, qui est au fond de l'âme des Français. C'est autre chose que le goût du désordre et la fureur révolutionnaire, qui portent aux changements et aux bouleversements perpétuels les peuples qui ont perdu leur équilibre. Le Français veut être son maître ; il aime à croire qu'il l'est ; c'est un instinct de race : et il ne l'a jamais perdu, même sous l'Ancien Régime. Cet instinct se confondait alors avec l'amour du prince ; et ce sentiment ennoblissait notre esprit de soumission et d'obéissance à nos rois. De la servilité ! Jamais ! Il y a au fond de l'âme française une indépendance inflexible ; et depuis qu'elle a perdu l'amour du prince et la passion prestigieuse de la gloire militaire, qui ont autrefois justifié sa servitude volontaire, cette passion de l'indépendance ne céderait plus qu'à la crainte de la ruine totale dont les factions mena-

cent la patrie. Et dans ce cas extrême, elle chercherait un sauveur.

Rien, en 1877, n'appelait le Maréchal de Mac-Mahon à jouer ce rôle. Il n'y aspirait pas d'ailleurs, mais on le croyait. Aussi devait-il, par là, se heurter à cette noble passion nationale; et c'est ce qui explique que, parmi les *trois cent soixante-trois,* toutes les nuances d'opinion, pourtant si diverses, se fondirent sans peine et disparurent devant le devoir supérieur de défendre la liberté de la France. La nation croyait et pouvait croire que sa liberté était en jeu. C'est là un de ces intérêts que le suffrage universel, même dans son organisation embryonnaire, peut comprendre. Tel qu'il fonctionne de nos jours, il n'a qu'une compétence contestable dans les affaires de gouvernement et lorsqu'il s'agit de former des corps politiques. Mais, bien qu'il soit encore inorganique et rudimentaire, il est apte à se prononcer sur une question simple et vitale, pour laquelle il n'a qu'à prendre conseil des sentiments de la race.

Aussitôt après les funérailles de M. Thiers, et une fois la période électorale ouverte, la France se trouva sur pied. Je ne crois pas qu'on ait vu souvent, dans un moment de lutte politique, le pays à la fois plus calme et plus passionnément animé. D'un côté, les républicains, fermes, résolus, agissant sans crainte et sans forfanterie sous la pression administrative la plus tracassière et la plus impuissante qui fut jamais; de l'autre côté, les candidats du gouvernement et ses agents, affairés, le verbe haut, les lois, les *justes lois* à la main, et ne parlant

que de briser les résistances; tandis que nos candidats, traqués et traités en ennemis publics, voyaient tranquillement sourdre et croître et, de plus en plus, bouillonner la colère populaire.

*
* *

La période électorale fut une mêlée sans merci dont il semblait que le mot d'ordre fût : Meurs ou tue! Dans ma circonscription électorale (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe), composée de cinq cantons, en territoire frontière, sept commissaires spéciaux de police faisaient le service ordinaire. On leur adjoignit cinq autres commissaires, ce qui portait à douze le nombre des commissaires chargés de convertir la population à la candidature de mon compétiteur; M. Welche, préfet du Nord, que j'avais pendant mon ministère, c'est-à-dire hier, nommé préfet de Lyon et décoré de la croix de commandeur, était venu de sa personne exciter l'ardeur des électeurs contre ma candidature.

On jugera de l'excès de la candidature officielle par cette dernière circulaire de M. de Fourtou, en date du 5 octobre : « Monsieur le Préfet... Je vous invite donc à surveiller avec soin les fauteurs de ces coupables manœuvres, et, de quelque façon qu'elles se produisent, par voie d'affiches, d'écrits ou de propos tenus publiquement, de les signaler à MM. les procureurs généraux, qui ne manqueront pas de requérir, suivant les cas, les peines prévues par la loi, soit contre le délit de fausses nouvelles, soit contre celui d'excitation à la haine ou au mépris du

gouvernement. M. le garde des sceaux adresse en ce sens des instructions à ces magistrats. »

« *Signé* : DE FOURTOU. »

Un publiciste d'une grande valeur, M. H. Verly, directeur du plus grand journal du Nord, *l'Écho du Nord*, m'écrivait :

« Vous pouvez voir que j'ai échappé à la persécution jusqu'à présent, et que je fais des miracles d'équilibre pour ne pas tomber à mon tour de la corde raide. Triste temps et triste métier! C'est à casser sa plume de rage et de désespoir! Que nous réserve l'avenir? »

Il me plaît de citer ici une lettre d'un prêtre vénérable, curé de Wargnies-le-Grand, qui faisait justice des calomnies, plus sottes encore qu'odieuses, dont beaucoup de conservateurs jugèrent bon de me couvrir (1). « C'eût été pour moi un vrai bonheur de

(1) J'ai déjà eu l'occasion de dire que, pendant les périodes électorales de 1876 et de 1877, je n'ai supporté aucuns frais relatifs aux dépenses électorales proprement dites. Je relève même dans le journal intitulé : *Feuille d'annonces de Maubeuge*, en date du 7 octobre 1877, cette mention : « Les employés et ouvriers de l'usine Hensell et C[ie], à Louvroil, 176 francs.

« Les ateliers Persant frères, faubourg Saint-Lazare, 44 francs.

« La ville de Maubeuge à elle seule a donné 8 196 francs à la souscription. »

Et il en fut de même dans les quatre autres cantons de ma circonscription électorale, Le Quesnoy (deux cantons); Bavay, etc.

Je relève ces faits, qui sont la manifestation la plus convaincante qui soit de la sincérité et de la vivacité du mouvement d'opinion qui fit triompher à cette époque la politique républicaine libérale de la gauche de l'Assemblée nationale.

vous dire quel vif intérêt je prends au succès de votre candidature et de vous exprimer de vive voix ce que j'ai eu plusieurs fois, l'an dernier, le désir de vous écrire, lorsque je vous voyais en butte aux attaques odieuses de journaux prétendus religieux. Il y avait au moins alors un prêtre catholique qui, tous les jours, priait pour vous au saint-sacrifice, et qui ne manquera pas, quoi qu'il arrive, de continuer à le faire à l'avenir. Je sais qu'en ayant pour vous ces sentiments, je suis dans le véritable esprit de Notre-Seigneur, et je suis sûr que nos grands catholiques, les Lacordaire, les Montalembert, les Gratry, qui regrettaient tant le malentendu qu'on aggrave à l'heure actuelle, je suis sûr qu'ils seraient aujourd'hui avec vous.

« Veuillez, etc.

« Carlier,

« Curé de Wargnies-le-Grand. »

A mesure qu'approchait l'heure du scrutin, les candidats officiels et le Gouvernement lui-même semblaient de plus en plus affolés, et ils se livraient à toutes les ardeurs d'une lutte dont ils prévoyaient déjà l'issue. Les hommes qui, parmi eux, avaient gardé leur sang-froid, ne croyaient plus au succès de cette aventure.

*
* *

Les élections eurent lieu le 14 octobre. Le résultat fut foudroyant. Sur 516 députés élus au premier tour de scrutin, 317 s'étaient déclarés pour la Répu-

blique, tandis que les candidats officiels élus ne furent que 199. Les scrutins de ballottage qui eurent lieu le 28 octobre ne modifièrent pas ce résultat. La politique du ministère était condamnée par le pays, irrémissiblement.

Des rapprochements furent faits alors, ils l'ont encore été depuis, entre les deux époques 1830 et 1877, les 363 candidats qui avaient protesté contre le coup du 16 mai et les 221 députés qui en 1830 votèrent la déchéance du roi, sans en avoir d'ailleurs reçu le mandat de la part des électeurs. M. le comte de Montalivet, un des demeurants de cette époque, rappela à ce propos un article du *National*, en date du 17 juin 1830, qu'on aurait cru écrit à la veille du 16 mai 1877. Cet article, le voici :

« Le ministère, déjà disloqué deux ou trois fois, est composé d'hommes provisoires, antipathiques, et ne pouvant pas faire une longue route ensemble.

« Quant aux événements qui se passent autour de lui, ils sont d'une gravité chaque jour plus effrayante. La prorogation, la dissolution, le changement du 19 mai ont porté l'animadversion publique au comble. Les élections, sur lesquelles le ministère ne devait pas compter, auront un résultat encore au delà des craintes qu'il avait et des espérances que nous concevions. Un mouvement extraordinaire règne partout. Là où nous n'avions que deux députés, on nous en annonce trois ; là où nous avions emporté les nominations à une majorité de quelques voix, nous sommes certains de les obtenir à une majorité de cent à deux cents voix. Les deux cent vingt et un seront peut-être trois cents.

La fameuse proclamation, sur laquelle on comptait, a produit une sensation ou nulle ou mauvaise. On n'y a vu qu'un nouvel abus du nom du roi, qui sera sans effet. L'ébranlement est même tel que le ministère n'a plus de doute sur sa prochaine défaite (1). »

Ce rapprochement, exact en apparence, pèche par la base. Les mobiles des partis furent bien différents les uns des autres en 1830 et en 1877. Le mobile des premiers se rattachait à la cause permanente des révolutions qui ont agité la France depuis cent cinquante ans. Cette cause est dénoncée aujourd'hui par les chercheurs intrépides qui, comme M. Copin-Albancelli, la dénoncent comme étant l'œuvre occulte de la juiverie et de l'étranger, œuvre concentrée dans la Franc-Maçonnerie. Rien de pareil chez les 363 de l'année 1877. Ceux-ci, au contraire des révolutionnaires de 1830, ne rêvaient que de clore l'ère des révolutions, par l'établissement d'un Régime définitif et libre.

L'explication des événements que je raconte et de ceux qui ont rempli le siècle écoulé se trouve tout entière dans l'œuvre souterraine, et aujourd'hui mise en son jour, de la Franc-Maçonnerie. C'est là qu'est la clef de cette extraordinaire histoire des cent dernières années, qui semble une caricature de la vraie France. Mgr Delassus, du diocèse de Cambrai, dans son beau livre *le Problème de l'heure présente,* rappelle que, pendant la Restauration, les *Illuminés* de ce temps-là avaient reconstitué le *Temple* et qu'ils avaient formé le Chapitre des nouveaux Templiers.

(1) *Le National,* numéro du 17 juin 1830.

Or, parmi les Templiers modernes, il cite M. de Montalivet, qui fut un des promoteurs de la Révolution de 1830, et qui devint ministre de la Couronne, sous le Gouvernement de Juillet. Ainsi se découvrent les causes restées jusqu'alors secrètes des bouleversements successifs qui ont troublé notre pays jusque dans ses fondements, et qui prépareraient la ruine de la France, ruine méditée et poursuivie avec un acharnement si tenace par la Franc-Maçonnerie, dans laquelle tant d'esprits distingués et restés bien Français voient l'instrument de la juiverie acharnée contre la chrétienté. Mais le caractère et le mobile de la lutte dont je fais le récit étaient très différents.

Ce qui, en 1877, frappa les esprits, ce furent la tenue générale, la modération unie à la fermeté, l'inébranlable foi du parti républicain, et son accord, vraiment cordial alors, avec la nation qu'il avait su grouper autour de lui. J'en transcris ici deux précieux témoignages.

Le grand orateur patriote de l'Espagne, Émilio Castelar, m'écrivit : « Jamais je n'ai vu un peuple traverser de si grands périls sans éprouver le vertige et sans commettre une faute. C'est en vain que je cherche dans l'histoire un exemple digne de comparaison avec cette admirable discipline du parti républicain, dont les vœux répondent si admirablement à la volonté générale de la France. » Un autre grand orateur et grand citoyen de ce temps-là, Gladstone, disait dans un discours (1) :

« Nous vivons dans un temps extrêmement inté-

(1) *Bien public* du 30 septembre 1877.

ressant à étudier, et je ne puis m'empêcher de vous en dire un mot. Il sera court, mais j'aime à croire qu'il concordera pleinement avec vos sympathies pour un peuple voisin. Nous avions jadis l'habitude d'appeler la France notre ennemie nationale. Cette abominable qualification n'est plus de mise aujourd'hui, et la pensée qu'elle exprimait n'existe plus dans nos cœurs ni dans la mémoire des Anglais, pas plus que le mot n'est sur les lèvres. Nous n'avons plus du tout d'ennemis nationaux; nous ne désirons de querelle avec personne et, en ce qui concerne la France, elle est notre amie, notre voisine. Nous souffrons de ses souffrances; si elle prospère, nous nous réjouissons de sa prospérité, dans l'ardente amitié qui unit désormais les deux pays, et je vous prie de me permettre d'exprimer ma sincère et profonde admiration pour l'attitude actuelle de la nation française.

« Je ne ferai pas allusion aux différends intérieurs; si je le faisais, je manquerais mon but, qui est de calmer les sentiments et non de les blesser. Mais il est une chose que nous ne pouvons pas ne pas voir : c'est que le peuple français traverse une crise politique fort grave. Nous avons toute raison de dire que, dans d'autres temps, des choses violentes auraient été dites et faites, et le sang n'aurait pas tardé à couler.

« Cette étonnante nation, car elle est vraiment une nation admirable, se montra néanmoins, jusqu'à une époque toute récente, assez en retard dans son éducation politique, mais, depuis, elle a marché à pas de géant dans cette voie. Peut-être les souf-

frances du pays en 1870 ont-elles été décrétées là-haut pour lui enseigner la sagesse. Quoi qu'il en soit, cela je puis le dire, nous avons assisté, chez ce peuple, au spectacle merveilleux d'un développement réel de sagesse politique, depuis la guerre de 1870, que le monde entier pourrait envier et que nous devons admirer. Le calme, la modération, la fermeté dans les desseins, le respect de la loi, et un profond attachement au gouvernement ayant pour base la liberté, telles sont les qualités qui se sont implantées tranquillement, mais d'une manière indélébile, dans le cœur de la nation. C'est du moins l'impression qu'a produite sur moi la conduite du peuple français, et si, comme j'en suis persuadé, vous êtes de mon avis à ce sujet, que les applaudissements de cette assemblée lui prouvent qu'il possède la sympathie du peuple anglais! »

Comme il arrive toujours, après la lutte, chacun tire à soi l'honneur de la victoire. Les hommes qui ont prétendu faire de la République leur chose, et qui, à force de basses intrigues, de manœuvres louches par l'usage qu'ils ont fait de ce qu'ils appelaient leurs principes, en ont fait leur chose en effet, et l'ont par là rendue exécrable, ces hommes que la France ignorait alors, se sont attribué le mérite de cette victoire; ils se sont appliqués surtout à en retirer tous les avantages. Mais la vérité est que le soulèvement du pays contre le gouvernement de M. de Broglie fut l'œuvre de chacun de nous, dans nos circonscriptions électorales respectives. C'était encore M. Thiers qui apparaissait comme le chef, et ses amis avaient un crédit parti-

culier auprès du suffrage universel. D'ailleurs, le succès des élections fut peut-être l'œuvre du gouvernement lui-même plus encore que la nôtre. Les abus, la violence même éhontée de quelques-uns des ministres et des agents administratifs, les excès commis, avec un caractère de prévarication plus particulièrement irritant, dans l'ordre de la justice (1) suscitèrent partout une grande indignation, qui se tournait en entraînement vers les 363. Lorsque nous disions à la nation qu'il s'agissait moins encore des institutions républicaines menacées que de sa liberté, de ses droits les plus nécessaires et les plus chers, elle pouvait nous croire : les ministres se chargeaient de confirmer nos dires. On sentit la blessure faite à la dignité du pays; et ce fut la nation elle-même qui, avec la spontanéité de ces sentiments élevés et généreux dont elle est coutumière, défendit alors sa propre cause avec celle des 363.

Oui, ce fut un grand et beau spectacle, exempt des mélanges impurs et répugnants qui corrompent souvent les meilleures causes, lorsque la politique est mise au service d'intérêts vulgaires ou de personnalités simplement ambitieuses. Il faut en faire honneur à la France.

C'est faire tort au pays que d'attribuer tout le mérite du succès des républicains d'alors à un homme : et cet homme était Gambetta. On l'a représenté après

(1) En moins de cinq mois, le garde des sceaux ordonna deux mille sept cents poursuites en matières politiques, fit condamner les inculpés à un million d'amendes et quarante-six ans de prison. (Zévort, *Histoire de la troisième République,* t. II, p. 357.)

coup comme le triomphateur du 14 octobre. Cela fait partie du bruit d'orchestre qu'ont fait autour de lui ses admirateurs et ses thuriféraires, lesquels ont su créer une sorte de légende, qui pourrait s'appeler « l'art de faire des réputations et de créer les grands hommes ». La part que l'on attribue à Gambetta dans le succès du parti républicain tient surtout à son discours de Lille et à son fameux : *« Il faudra se soumettre ou se démettre. »* C'était une formule oratoire dont il s'était déjà servi avant le 16 Mai, quand il commençait à afficher la prétention de tout mener dans le pays et dans le gouvernement. Je ne sais qui disait que, dans ses discours, il n'y avait que du son, le mot *son* étant pris dans son double sens du bruit et du déchet de la mouture sans le grain nourricier. Le mot était sévère mais non sans vérité. Et pourtant le charme de la diction, le ton, le geste, la fougue de mots harmonieux tenaient, quand il parlait, l'auditoire en haleine ; et cela, si l'on veut, peut s'appeler de l'éloquence. Lors des élections de 1877, l'influence de Gambetta sur le corps électoral, sauf peut-être en quelques endroits très clairsemés, était nulle et même, dans certaines contrées, plutôt funeste.

Gambetta s'égarait sous l'empire d'une infatuation que ses thuriféraires entretenaient en la surchauffant. Il n'avait pas eu au dehors l'importance qu'il s'attribuait, et, dans la grande majorité de nos provinces, il n'avait pas le crédit ni l'autorité qu'après coup on lui supposa.

Cette infatuation d'ailleurs était aussi celle du vieux parti républicain, qui a si étrangement faussé

la doctrine, les vues, la nature même du Régime politique que nous avions voulu fonder. Il s'est fait, lui aussi, un mérite du succès des élections de 1877. Et rien n'est plus faux et plus audacieusement tendancieux. — M. Mesureur, dans un discours publié dans le journal *le Voltaire* du 29 mai 1907, ne disait-il pas : « Tous ces actes — faisant allusion à des faits d'actualité — tous ces actes constituent un véritable renouvellement du 16 mai 1877, dont nous fêtons glorieusement l'anniversaire, car nous en avons été les vainqueurs. »

C'est un pur anachronisme. Le parti auquel appartient M. Mesureur n'avait eu garde alors de se montrer; il eût fait horreur au pays. Pas un instant, pendant la période électorale, il ne fut question ni de reviser la Constitution de 1875 dans un sens plus démocratique, ni de porter atteinte aux droits de l'Église. Si la secte révolutionnaire qui a fini par triompher dans notre pays, grâce à des connivences et à des faiblesses qui ont dénaturé plus tard le Régime de 1875, si cette secte s'était montrée dans la lutte électorale engagée alors, le pays eût reculé jusqu'à la réaction contre la République conservatrice. C'est donc un mensonge historique ajouté à tant d'autres, que d'attribuer au parti radical et ultra-républicain la victoire des 363. Le pays avait voulu simplement confirmer l'établissement du Régime politique qu'il avait déjà consacré par les élections de février 1876. Toute autre interprétation de la victoire électorale du 14 octobre 1877, qu'elle soit fournie par le parti révolutionnaire ou par le parti monarchiste, est contraire à la réalité des

faits. Mais rien n'est plus commun chez nous que de fausser l'histoire dans un intérêt de parti.

*
* *

L'effet produit au dehors et dans le pays lui-même, par le résultat des élections, fut prodigieux. Toutefois, à l'Élysée et dans le camp des coalisés, qui étaient représentés dans le ministère, après un premier moment d'effarement, on se reprit, et on jugea qu'il convenait, soit de tâter encore une fois l'opinion, soit de s'appuyer sur le Sénat pour avoir raison de la Chambre nouvellement élue.

Resté comme toujours très en dehors des intrigues du palais de l'Élysée et de l'entourage ministériel, je n'ai su qu'indirectement quelles avaient été l'impression et les résolutions premières de ce monde quelque peu affolé. J'ai su, depuis cette époque, par les confidences de M. le colonel Robert, secrétaire général de l'Élysée, que, immédiatement après les élections, le Maréchal eut l'idée de se retirer. Il n'avait jamais eu grande confiance dans le succès de l'aventure; et quand il vit qu'elle avait mal tourné, comme un soldat vaincu, il était disposé à se rendre. Mais son entourage l'empêcha de suivre ce premier mouvement. Les uns, amis dévoués et sincères, tenaient que son honneur était engagé à ne pas abandonner la partie. D'autres, le plus grand nombre, sentaient que leur sort était lié au sien, et ils n'entendaient pas succomber sans lutter jusqu'au bout. On sut, aussi, faire jouer un ressort qui tenait à l'honneur de l'homme. Abandonnerait-il, sans cher-

cher à les défendre, ceux qui s'étaient attachés à sa fortune? Il était sensible à ce genre de raisonnement. Il resta donc jusqu'au bout de l'aventure, et même au delà. Beaucoup de résolutions contradictoires furent agitées dans le trouble au milieu duquel tout ce monde, un peu éperdu, fut jeté. Il fut notamment question d'une seconde dissolution; et on prêta à ce sujet au Maréchal un propos qu'il avait dû tenir : « Je leur demanderai la dissolution de la Chambre, dit-il en parlant des membres du Sénat, et s'ils me la refusent, je leur donnerai ma démission. »

Il fut sûrement très irrésolu et très perplexe sur ce que lui conseillaient sa dignité et son devoir. J'ai su, par le même témoignage du colonel Robert, que Mgr Dupanloup, contrairement à ce que l'on croyait généralement, avait, dès le lendemain des élections, écrit au Maréchal pour lui conseiller de se séparer de ses ministres, et de former un nouveau ministère avec M. Dufaure et avec moi. Cette révélation a été pour moi bien inattendue, et il a fallu, pour que j'y croie, que M. le colonel Robert m'assurât qu'il avait la lettre de l'évêque d'Orléans dans les mains.

* * *

Je m'excuse de me mettre en scène; les événements en sont la cause, plus que ma volonté. C'est que, par un enchaînement de circonstances, la plupart fortuites, je me suis trouvé mêlé à tous les partis, sans appartenir absolument à aucun. Je ne me plains pas des traitements que j'ai reçus des uns et

des autres; mais il m'est permis de demander aux partis qui se font juges d'autrui, leurs titres.

Le parti démocratique, radical, socialiste, qui ne se décorait pas alors de toutes ces qualifications, rejette de son sein tout homme qui ne croit pas à l'infaillibilité des apôtres de la société nouvelle, au nouvel évangile de l'humanité sans Dieu. Je ne me reconnais aucun titre à être traité par ce parti avec ménagement. Les chefs m'ont fait connaître à cet égard leur sentiment. Je le justifiais amplement, et je n'ai aucune réclamation à élever contre l'ostracisme de ce côté, sauf pourtant en ce qui concerne la nature des procédés employés.

Quant aux conservateurs, dont les organes dans la presse et les représentants dans les Assemblées politiques, et partout ailleurs, me maltraitaient si fort, je me permettrai, m'enveloppant dans ma philosophie, de leur demander, en les regardant faire : « N'est-ce pas vous qui, par votre esprit d'hostilité chicanière et malfaisante, aviez préparé la révolution de 1830, et qui aviez détruit, dans sa racine, l'idée monarchique? N'étiez-vous pas parmi ceux qui ont ébranlé et finalement aboli, avec l'hérédité, le principe même de la royauté? N'est-ce pas vous qui avez assisté aux scènes de l'archevêché de Paris, qui avez consacré par votre approbation l'enseignement de l'Université en France, qui avez poursuivi Lacordaire et Montalembert devant les tribunaux? N'est-ce pas vous qui avez poussé au coup d'État de 1851, qui avez applaudi à la guerre d'Italie, qui avez concouru à l'éviction du Pape de sa royauté terrestre, qui avez poursuivi les moines

sous l'Empire, et qui aviez commencé alors la guerre contre les congrégations religieuses?

« N'avez-vous pas enfin gouverné et dirigé ce pays de France depuis cent ans, pour aboutir à la ruine et au déshonneur de Sedan? »

J'avais cru que, le lendemain de la catastrophe, après la paix à jamais lamentable de Francfort, j'avais cru que les Français, réconciliés dans la ruine commune, après le baptême de sang généreusement versé en 1870 et en 1871, j'ai cru qu'il pourrait se faire, entre tous les enfants de la vieille patrie, une réconciliation bienfaisante; et qu'ils pourraient vivre en paix et côte à côte, sous l'empire d'institutions qui garantiraient à tous leur liberté, c'est-à-dire la jouissance intégrale de leurs droits d'hommes et de citoyens. Je l'ai cru. — Si c'est un crime, je me demandais lequel des Français était assez exempt de fautes envers la patrie, pour me le jeter à la face!

Si ces réflexions n'avaient pour objet qu'une justification personnelle, elles ne mériteraient pas de figurer dans un livre qui a des prétentions à l'histoire; mais, précisément parce que ce livre est une histoire, il appartient à l'auteur de fournir l'explication des faits historiques qu'il raconte. L'histoire n'est pas le récit en quelque sorte inconscient des événements qui se succèdent pendant une période de temps déterminée; l'histoire est la représentation d'une vie, d'une existence nationale; elle doit donc, en même temps qu'elle raconte les faits, en expliquer l'enchaînement, les causes et les conséquences; et elle ne le peut faire qu'en mettant à

nu les passions, les raisons et, après, les erreurs des hommes qui prirent part aux événements. Il faut montrer les fautes commises, et comment ces fautes ont leurs répercussions dans la succession des faits. Sans avoir la confiance que ces enseignements seront acceptés, et qu'ils seront féconds en heureux résultats, encore est-il nécessaire de montrer les mobiles qui font agir successivement les hommes qui ont occupé la scène politique. Cette étude, si les hommes étaient justes, pourrait leur inspirer la résolution de désarmer, et de travailler au bien commun, dans la paix.

L'évolution des événements, occasionnée par les fautes des uns et des autres, a conduit, à l'heure où j'écris ces lignes, la France à une extrémité de périls suprêmes. Le temps est passé des récriminations des partis et des vaines querelles. L'heure est venue, pour tous ses fils, de se mettre, d'un même cœur, à réparer les désordres que, tous, ils ont causés. Ce sont les Français eux-mêmes qui ont défait la France : il faut qu'ils se mettent tous à la tâche, pour la refaire. Et cela se peut.

CHAPITRE VII

AUTOUR DU MARÉCHAL. — SUPRÊME TENTATIVE

Dans le monde ministériel, le résultat des élections fit l'effet d'une pierre jetée au milieu d'un marais. On eut l'impression d'une débâcle, et la première idée fut de s'esquiver.

Un écrivain monarchiste, M. Henry d'Ideville, a raconté (1) que, dans la nuit du 14 au 15 octobre, au fur et à mesure qu'arrivaient les nouvelles, place Beauvau, M. de Fourtou s'agitait, fiévreux, et se répandait en plaintes et en reproches contre ses agents, tandis que M. de Broglie, très calme, pointait froidement ces résultats. Quand la débâcle fut certaine, M. de Fourtou dit aux personnes qui l'entouraient : « Tout est fini, je n'ai plus qu'à me retirer. Je vais envoyer ma démission au Maréchal; et ce soir je quitterai Paris. J'ai besoin de repos. » — « Pardon, mon cher collègue, dit M. de Broglie, mais j'ai mal entendu. Vous parlez de vous retirer, vous, en ce moment! Cela est absolument impossible... Nous avions accepté une tâche, nous y avons succombé, mais il nous est interdit, à nous aussi bien qu'à vous, d'esquiver les responsabilités. La mission est pénible et dure, je ne l'ignore pas. Vous devez

(1) Voir *Histoire de la troisième République,* par M. Zévort.

vous en acquitter jusqu'au bout. Le cabinet tout entier, entendez-vous bien, doit se présenter devant la Chambre et supporter l'attaque. »

Que ce colloque ait eu lieu, cela est vraisemblable, et la différence des deux hommes se marque bien à la différence de leurs attitudes. On n'est pas surpris que le duc de Broglie ait été du bon côté.

On put lire le lendemain, dans l'*Agence Havas,* un communiqué évidemment officiel et ainsi conçu :

« C'est à tort que plusieurs journaux de Paris ont annoncé que le ministère avait offert sa démission au Maréchal président de la République. Les ministres n'ont pas songé un instant à quitter leur poste, pas plus que M. le Président à se séparer d'eux. La lutte électorale qui a commencé le 14 octobre, et qui vaut aux conservateurs cinquante nouveaux sièges législatifs, se continuera le dimanche 28 pour les scrutins de ballottage, et le dimanche 4 novembre pour les élections départementales, exactement dans les conditions où elle a été engagée. M. le Ministre de l'Intérieur s'en est expliqué, au nom du Gouvernement, avec tous les préfets qu'il a fait appeler à Paris. »

Ce communiqué officiel n'était pas l'expression exacte de l'attitude prise par les hommes engagés dans cette affaire. Un grand trouble régnait à l'Élysée et autour de l'Élysée, dans le désarroi occasionné par l'insuccès de l'entreprise du 16 mai. Tout le monde, dans ces milieux en déroute, sentait que l'aventure pourrait bien tourner en désastre, et ceux qui avaient le sentiment de leur responsabilité, et le souci de sauvegarder l'honneur et la situation

du Maréchal, cherchaient une issue. Il fallait qu'un homme autorisé et ayant une situation personnelle suffisante se trouvât à point pour remettre en état une affaire qui avait mal tourné. M. le duc de Broglie était homme à ne pas penser qu'à lui seul, et il avait à cœur de tirer le Maréchal du mauvais pas où on l'avait engagé. Il se trouvait précisément à cette époque un homme qui eût pu, du moins pouvait-il le croire, sauver la situation (1). M. Pouyer-Quertier avait gagné une juste popularité pendant son passage aux affaires dans le Gouvernement de M. Thiers, et lors des négociations avec M. de Bismarck. Il n'avait pas été compromis dans les négociations des partis monarchiques pendant l'Assemblée nationale. Il pouvait être d'un grand secours pour opérer le sauvetage. M. le duc de Broglie pensait à lui. Dans les Mémoires de Mme de Valon, que M. Clément Simon a mis en lumière, on trouve le récit du rôle qui fut destiné alors à M. Pouyer-Quertier par les personnages les plus considérables de ce temps, fertile en intrigues.

Le 2 novembre 1877, M. le duc de Broglie écrivait à M. Pouyer-Quertier la lettre suivante datée du cabinet du Garde des Sceaux :

« Mon cher président (2),

« Je réfléchis sur notre conversation et je crains de ne vous avoir pas assez dit le service que vous

(1) Voir le *Figaro*, 13 novembre 1908. *Mémoires de Mme la comtesse de Valon*, par Clément Simon.

(2) M. Pouyer-Quertier était président du Conseil général de l'Eure, dont M. le duc de Broglie était membre.

rendriez au Maréchal en lui apportant un ministère avant l'ouverture de la Chambre. Si vous y renoncez, la catastrophe est inévitable. Notre seule présence la précipite.

« A tout autre que nous, la Chambre sera embarrassée de refuser le budget.

« A nous, elle le fera certainement, et alors que fera le Maréchal?

« Un ministère d'hommes éclairés, honnêtes, de quelque opinion qu'ils soient, offrira au public une solution, et le public pèsera sur la Chambre.

« Courage donc, tirez-nous d'affaire. C'est digne de vous.

« Recevez, mon cher président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

« BROGLIE. »

« Paris, 2 novembre 1877. »

M. Pouyer-Quertier, sans se refuser nettement à l'aide qu'on lui demandait, ne s'y sentait pas porté, ou plutôt il était déjà engagé dans une autre voie, bien inattendue pour ceux qui l'avaient connu antérieurement. Il répondit :

« Paris, le 3 novembre 1877.

« MONSIEUR LE MARÉCHAL,

« Je n'ai pu voir encore M. Dumas, qui est absent. J'ai vu M. Welche, préfet du Nord. Après une longue conférence, nous avons reconnu que le ministère actuel devait défendre ses actes devant la

Chambre, et que le nouveau ministère ne devait prendre le pouvoir que vous voulez lui confier qu'après le débat sur les élections.

« Il n'y a personne à Paris en ce moment. C'est demain l'élection des conseils généraux ; je suis moi-même obligé de passer ma journée de demain dans mon canton de Fleury-sur-Andelle. Je ne pourrai donc rien faire dans la journée du 3 novembre. Je serai de retour lundi pour prendre vos ordres, monsieur le Maréchal, mais il me semble impossible de rien terminer avant l'arrivée des députés et des sénateurs.

« Veuillez agréer, etc.

« Pouyer-Quertier. »

Il était parti pour se rendre à Fleury-sur-Andelle, mais en cours de route, en pleine nuit, on arrêta le train, et un autre train spécial était là qui chauffait pour le ramener à Paris, où le *mande* le Maréchal. Cette fois M. Pouyer-Quertier, serré de près, écrit une nouvelle lettre de refus, mais plus formel :

« 5 novembre 1877.

« Dans l'après-midi nous avons entendu MM. de Broglie et de Fourtou, qui ont cherché à nous persuader qu'il y avait danger pour l'avenir du gouvernement à ce que le ministère actuel allât devant les Chambres défendre la politique du 16 mai au 14 octobre. Après mûre réflexion, et comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je ne puis être d'accord avec les ministres actuels. C'est eux qui vous ont

conseillé le 16 Mai, c'est eux qui ont gouverné, qui ont dirigé la campagne électorale, à eux de défendre leurs actes jusqu'à ce qu'ils aient été approuvés ou désapprouvés par les Chambres. La détente que l'on cherche se produira naturellement par la démission du ministère après ces discussions. Il ne serait ni juste, ni habile d'engager le nouveau ministère dans la lutte violente que doivent seuls soutenir les anciens ministres. Il y a là une solidarité que je ne puis accepter... »

Peut-on trouver une condamnation plus formelle et de l'acte du 16 mai et de la politique qui a suivi! Mais les révélations de Mme de Valon vont plus à fond, et jettent une vive lumière sur les événements de toute cette période historique, en même temps qu'elles justifient l'attitude des hommes qui, sans être mêlés aux intrigues des partis, n'ont cherché, dans ce temps-là, que le devoir, et n'ont songé qu'à le remplir.

Le désarroi jeté dans la politique élyséenne par le résultat des élections avait paru, aux partis monarchistes, l'occasion offerte de faire tourner à leur profit cette aventure. On cherchait des hommes; et l'on voit que le Maréchal, ou plutôt M. le duc de Broglie, avait songé à s'assurer le concours de M. Pouyer-Quertier. Mais déjà le parti légitimiste, servi en cela par Mme de Valon, que l'on appelait l'Égérie de Pouyer-Quertier, avait jeté les yeux sur ce dernier, pour en faire l'instrument de ses desseins. C'est ce qu'on peut induire d'une lettre de M. le comte de Chambord au comte de Blacas,

datée de Frohsdorf, le 11 novembre 1877, ainsi conçue :

« Vous recevrez en même temps que ce mot, mon cher Blacas, la réponse que je charge Cazenove de faire à vos intéressantes communications. Mais il est un point sur lequel je tiens à vous donner moi-même les instructions les plus précises. Je vous prie d'aller sans retard trouver M. Pouyer-Quertier et de lui exprimer ma plus vive gratitude. Tout ce que je connaissais de sa loyauté, de son caractère, de la tendance de son esprit, de la chaleur de son patriotisme, m'avait, vous le savez, inspiré une grande sympathie pour sa personne. Les généreux efforts qu'il fait en ce moment me prouvent que je ne me trompais pas. Je vois avec plaisir qu'il a le sentiment vrai de ce qui peut sauver la France ; que Dieu lui vienne en aide et qu'il compte entièrement sur moi.

« Henri. »

Ainsi, le Roi félicitait M. Pouyer-Quertier, le remerciait presque d'avoir refusé son concours au Maréchal. Le publiciste (1) qui a fait connaître cet épisode (2) ajoute que « M. de Mac-Mahon et le duc de Broglie n'étaient guère goûtés à Frohsdorf. Le comte de Chambord ne pouvait oublier que le duc avait fait voter le septennat, et que le Maréchal avait décliné l'honneur de le recevoir, quand, après

(1) M. Jacques Crépet.
(2) Voir le *Figaro* du 13 novembre 1908.

le trop fameux manifeste du drapeau blanc, il s'était rendu mystérieusement à Versailles ».

Le duc de Broglie pas plus que le Maréchal n'étaient dans le secret de la combinaison dont M. Pouyer-Quertier était le pivot. Ils avaient songé à faire à mauvais jeu bon visage, sans paraître se rendre à la volonté clairement exprimée par le pays de revenir à la politique du Centre gauche; et M. Pouyer-Quertier leur avait paru répondre parfaitement aux conditions de ce replâtrage.

M. Pouyer-Quertier n'avait pas dans le pays la physionomie d'un homme de parti. Il avait servi l'Empire, il avait servi le Gouvernement de M. Thiers; c'était un industriel. Il avait marqué son passage aux affaires par une surabondance de vie, une virulence dans l'action, une vaillance au milieu des complications les plus aigües, qui l'avaient placé au premier rang parmi les hommes de bonne volonté que M. Thiers avait appelés au sauvetage. Il avait accepté la rude et cruelle tâche de discuter avec le prince de Bismarck les conditions du traité de Francfort. Il l'avait fait avec courage et avec la ténacité d'un Normand; il s'était montré de taille à lutter avec ce rude jouteur sur tous les terrains, disait-on. La grande part qu'il prit alors aux affaires publiques, à son ministère des Finances, à l'Assemblée nationale et à Francfort avaient mis en relief cette figure vigoureuse, cette nature puissante et presque exubérante. Il était de ceux qui avaient rendu le sens de la vie à ce pauvre corps de France anémié par tant de souffrances. Discuté comme économiste par les initiés aux ar-

canes de l'économie politique et de l'école sacro-sainte du libre échange; mais homme d'affaires hardi et puissant; orateur souvent désordonné mais fougueux et inventif avec des ressources infinies; tout en mouvement et en action, il faisait de la tribune un champ de bataille, et il y donnait le spectacle d'une charge à fond de train. Sa rondeur, sa joyeuseté rayonnante, son entrain fait de santé et de bonne humeur, rendaient sa personne attachante et propre à faciliter les rapprochements entre adversaires politiques. L'idée qu'avait eue le duc de Broglie de s'adresser à lui, pour tirer le Maréchal du mauvais pas où il se trouvait, était donc juste. On a vu que M. Pouyer-Quertier se trouvait, précisément à ce moment, engagé sous d'autres couleurs.

De son côté, le parti bonapartiste n'entendait pas qu'on lui laissât le triste rôle de vaincu dans cette journée des dupes. Il avait le verbe haut; et en cela, il était dans la vérité des situations. Il avait pris sa part dans cette bataille pour la vie, qui avait suivi la journée du 16 mai. Dans son journal, l'homme le plus en vue du parti bonapartiste, M. Paul de Cassagnac, écrivait : « M. le Maréchal aurait trop beau jeu en jetant son ministère à l'eau pour se dégager de nous. Le 16 Mai ne peut plus finir... Ou nous resterons debout avec le Maréchal, ou il tombera avec nous. Quant à le laisser debout tandis que nous serions à terre, jamais de la vie! Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, le dilemme restera toujours le même : Démettez-vous ou battez-vous! mais finissons-en! »

Ainsi se révèlent, soit avec éclat selon la manière de M. Paul de Cassagnac, soit en secret, comme on le voit par les correspondances échangées avec M. Pouyer-Quertier, les intentions vraies des partis engagés dans cette affaire du 16 Mai. Toute récrimination à cet égard serait vaine et hors de propos : mais il est pourtant nécessaire de mettre en leur jour ces manifestations de la pensée secrète des partis, parce qu'elles donnent la clef des événements qui vont suivre.

Il est donc avéré que le parti constitutionnel sorti des élections de 1876 se retrouvait, en 1877, en face de la même coalition des partis qui avaient troublé pendant si longtemps notre politique intérieure, sous le règne de l'Assemblée nationale. Il est avéré également que les républicains attachés à la Constitution de 1875 avaient le droit de s'en plaindre. Leur patriotisme s'émouvait donc à bon droit, puisqu'ils savaient que les partis monarchistes coalisés, eussent-ils réussi, n'auraient pu s'accorder entre eux pour restaurer un trône; de sorte que la résistance des conservateurs à la consolidation du Régime constitutionnellement établi n'avait même pas d'objet

Et c'est ainsi que, même sous les Régimes politiques fondés sur les données de la souveraineté nationale, en réalité les affaires humaines se traitent dans les coulisses, entre initiés. La machinerie constitutionnelle fonctionne à vide, tandis que les résolutions se discutent et se décident dans les antichambres, dans les salons ou, comme de nos jours, dans les loges maçonniques. Et tel est le bilan du Parlementarisme.

L'attitude du pouvoir exécutif et de la Présidence devait imposer à la majorité de la Chambre nouvellement élue une attitude et des résolutions toutes semblables; la politique dut s'y traiter en secret, et nous allions voir, de ce côté, l'organisation d'une sorte de Pouvoir des Dix, sous la forme d'une *Commission des dix-huit,* qui dut délibérer sur les résolutions à prendre et à suivre.

Les choses en étaient arrivées à ce point que la machine politique semblait près de s'arrêter, l'Élysée ne pouvant se décider à se soumettre aux décisions du suffrage universel, et, d'autre part, n'ayant pas trouvé une combinaison qui lui eût permis de s'y soustraire. Le pouvoir exécutif se trouvait acculé à la nécessité d'affronter la nouvelle Chambre. Aussi, le 6 novembre, la veille du jour où elle devait se réunir à Versailles, le *Journal officiel* publiait la note suivante :

« Sur la demande qui leur en a été faite par M. le président de la République, les ministres ont retiré leur démission, qu'ils avaient eu l'honneur de déposer entre ses mains. Ils ont d'ailleurs insisté pour qu'il fût bien entendu qu'en conservant leurs fonctions, ils ne préjugeaient en rien les résolutions ultérieures du chef de l'État. »

Cette note amphigourique parut une énigme et, dans l'état d'esprit où se trouvaient les nouveaux élus, une énigme menaçante. Elle n'était pas faite pour calmer les esprits. Il était évident que les vaincus du scrutin se refusaient au seul parti qu'ils eussent à prendre, c'est-à-dire se retirer, et qu'ils allaient créer une situation, pour tout le monde,

angoissante. On pouvait pressentir un abord, de part et d'autre, difficile.

*
* *

Les deux Chambres s'étaient réunies le 7 novembre. Après les opérations préliminaires, et dans la séance du 12 novembre, Grévy, qui avait été réélu président, prononça, en prenant possession du fauteuil, l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Vous avez rendu définitives les fonctions que vous m'aviez confiées, je vous en exprime toute ma gratitude. Ces fonctions m'imposent une tâche et une responsabilité que je n'ai jamais senties si vivement qu'aujourd'hui. Je m'efforcerai de me tenir à la hauteur de ma mission, comme la Chambre, j'en suis certain, se tiendra, par sa modération et sa fermeté, à la hauteur de la sienne, s'inspirant de l'admirable sagesse et de la volonté souveraine du pays, qui est avec elle. »

Ce langage, tenu sur un ton de dignité parfaite, exprimait les sentiments violents mais comprimés de la majorité, qui avait, à la fois, l'idée très nette de sa puissance, et ce sens artistique des Assemblées françaises qui, dans ce temps-là du moins, donnait un air de grandeur naturelle et simple à leurs actes et à leurs attitudes, dans les circonstances mémorables. Le président insinuait aussi un conseil

de sagesse que l'Assemblée n'avait aucune peine à suivre, tant elle sentait que les événements, l'état des esprits, sa dignité, tout lui en faisait un devoir.

Lorsque nous nous réunîmes à Versailles, nous étions tous convaincus que, devant la manifestation éclatante du suffrage universel, le Maréchal aurait cédé, et qu'il imposerait au ministère de Broglie sa démission, en supposant que ce dernier n'eût pas pris les devants. Nous ignorions que M. de Broglie avait eu la pensée de se retirer et de constituer, pour prendre sa place, un ministère Pouyer-Quertier. Ce n'eût pas été une concession suffisante devant la manifestation électorale écrasante qui avait condamné sa politique. C'eût été une concession faite avec humeur à la volonté du pays; mais encore, telle qu'elle eût été, nous l'ignorions. Il sembla donc que M. de Broglie avait décidé d'affronter la majorité si manifestement hostile qui venait d'être élue; et ce fut considéré comme une provocation tant soit peu audacieuse, et comme une déclaration de guerre.

Pourtant, la majorité sortie récemment des urnes électorales eut, au premier abord, un tel sentiment de sa force, qu'elle était plutôt d'intentions magnanimes. Elle se sentait obligée d'avoir raison des excès de pouvoir commis pendant la période électorale; mais elle était animée à l'égard du Maréchal de dispositions assez conciliantes. Aussi la résistance qu'elle rencontrait, dès le début, du côté du ministère de Broglie et, supposait-on, du côté de l'Élysée, suscita-t-elle, dans cette majorité, un vif

mouvement de colère, qui provoqua une mesure d'un caractère extra-parlementaire, jugée indispensable en raison des circonstances. On décida qu'il serait formé un comité composé des représentants de tous les groupes de la Gauche, lequel comité aurait pour mission de délibérer en grand secret sur les résolutions à prendre. Il fut convenu que les Gauches de la Chambre accepteraient sans discussion les résolutions arrêtées dans ce comité. C'était un véritable conseil des Dix. Et tel était l'état d'esprit de la nouvelle Chambre que ce mode étrange de délibérer fut accepté sans aucune résistance. Comment ce comité des Dix-huit fut-il formé? Je l'ignore. Je sais seulement que j'en avais été exclu; et toutefois, on fut obligé de revenir sur cet ostracisme, lorsqu'il fut arrêté que les anciennes formations de partis, dans l'intérieur de la Chambre et antérieures aux élections, seraient maintenues; on affectait de considérer comme non avenue la période de la dissolution de la Chambre et de sa réélection. Les anciens groupes se trouvaient donc par le fait reconstitués et j'avais encore la qualité de président du Centre gauche (1). Ce fut en raison de cette

(1) Liste des membres du Centre gauche (25 juin 1876) : MM. Bastid (Raymond), Bethmont, Bizot de Fonteny, Bardoux, Bouteille, Breton (Paul), Brice (René), Brossard, Borriglione, Belle, Bienvenu (Léon), Bruneau, de Choiseul, Chiris, Cochery, Carrey, Colin, général de Chanal, Christophle, Danelle-Bernardin, Dreux, Drumel, Devaux, Fourot, Fouquet, Gailly, Garrigat, Guillemin, Giraud (Henri), Guyot-Montpayroux, Germain, Godin (Jules), Grollier, Guinot, Jametel, Franck-Chauveau, La Caze (Louis), Lebaudy, Lur-Saluces (comte de), Lanel, Legrand (Pierre), Legrand (Louis), Leroux, Magniez, Malézieux, de Mar-

situation en quelque sorte prolongée, que l'on finit par admettre que je devais faire partie du comité des Dix-huit. J'y figurai en effet. Mais je n'y avais été admis qu'à grand'peine. J'étais déjà, sans m'en douter, ni personne autour de moi, un signe de contradiction, et le pouvoir occulte, qui avait, à l'insu de nous tous, la main dans nos affaires, manifestait, dès ce moment, le peu de goût qu'il avait pour ma personne : il me subissait donc, et cela dura jusqu'au jour où il dut m'éliminer décidément, dans des circonstances que je devrai raconter.

Ce comité se composait ainsi : MM. Albert Grévy, Paul Bethmont, Léon Renault, Horace de Choiseul, Ch. Lepère, Madier de Montjau, Henri Brisson, Jules Ferry, Clemenceau, Léon Gambetta, Lockroy, Goblet, Antonin Proust, Tirard, Ch. Floquet, Louis Blanc, Henri Germain, de Marcère. Il se réunissait presque chaque jour chez M. Léon Renault, qui demeurait alors boulevard Malesherbes.

Cette étrange conception du Régime parlementaire nous était imposée, il est vrai, par l'état d'hostilité, au moins apparente, que gardait l'Élysée en face de la nouvelle Chambre élue, et par les projets de résistance que cette attitude permettait de supposer. Ce n'était pas sans raison, comme on l'a vu ; et

cère, Martin-Feuillée, Mathieu-Bodet, Maitret, Mention, Neveu, de Nalèche, Oudoul, comte d'Osmoy, Patissier, Laumond, Philippoteaux (A), Périer (Jean-Casimir), Pinaulet, Renaut-Morlière, Roger-Marvaise, Roussel, Robert de Massy, Renault (Léon), Roux (Honoré), Rouvre, Savary, Souchu-Servinière, Simon (Fidèle), Tassin, Truelle, Thiessé, vicomte de Tillancourt, Waddington (Richard), Screpel.

ce n'était pas sans raison non plus que le parti républicain, vainqueur de la lutte engagée le 16 mai, s'en inquiétait.

Le fait seul que l'Élysée n'avait pas rendu les armes dès le lendemain des élections était significatif. On délibérait, on discutait, on hésitait évidemment entre des résolutions diverses, tandis qu'il était si simple de rendre les armes et, selon la Constitution, de former un ministère pris dans la majorité de la Chambre issue des élections. C'est donc que l'état de guerre continuait, même après la bataille perdue, et cette attitude nous obligeait à nous mettre en garde. Le conseil des Dix-huit se réunit immédiatement, et son premier acte fut de préparer une proposition d'enquête sur les élections des 14 et 28 octobre 1877.

Cette proposition n'était que l'expression de la volonté impérieuse des électeurs. Il faut avoir vécu à cette époque, et avoir été mêlé à cette aventure du 16 Mai, pour se rendre compte de l'irritation des esprits, de l'exaspération même des populations, qui, durant la période électorale, avaient été soumises à un régime véritablement odieux. La nouvelle majorité devait au corps électoral cette satisfaction, de préparer, en apparence du moins, la revanche des traitements indignes qu'il avait subis. Cette proposition avait surtout pour objet de calmer la surexcitation publique, en faisant espérer qu'il serait fait justice des iniquités commises et des préjudices soufferts. Nous pûmes ainsi, et par une conduite prudente, préparer peu à peu l'apaisement. Mais la politique pratiquée avec des inten-

tions manifestes de renversement du Régime établi devait avoir et elle eut des effets funestes, en cela surtout qu'elle désarmait les libéraux, et qu'elle livrait la République aux doctrinaires de la Révolution. Car il est évident que les républicains jacobins gardèrent ainsi dans la République une part de pouvoir et d'influence, qui, peu à peu, devait se transformer en une domination de plus en plus prépondérante, et devenir, comme elle l'est à cette heure, complète.

Nous avions formulé notre résolution dans des termes qui donnent la physionomie exacte des choses de cette époque :

« Considérant que les élections des 14 et 28 octobre 1877 ont été faites dans des conditions qui imposent à la Chambre des députés, protectrice du suffrage universel, dont elle est issue, un devoir exceptionnel;

« Que la campagne, au cours de laquelle, pendant cinq mois, toutes les lois ont été violées pour exercer sur les élections une pression illégitime, a été couronnée par le scandale de la candidature officielle, s'étalant sous une forme et se manifestant par des procédés qui ont révolté la conscience publique ;

« Que les moyens mis en œuvre pour essayer de dénaturer l'expression de la volonté nationale, indépendamment de l'effet qu'ils peuvent avoir sur la validité des élections au profit desquelles ils ont été employés, sont de nature à engager, à des titres divers, et sous diverses formes, la responsabilité de leurs auteurs, quels qu'ils soient, et qu'il importe,

pour que les responsabilités se dégagent et deviennent effectives, que tous les faits délictueux ou criminels soient recueillis et présentés dans un tableau d'ensemble qui permette à la Chambre de formuler avec précision les résolutions qu'elle croira devoir prendre pour en assurer la répression et en prévenir le retour, etc... »

Cette proposition donna lieu à une très belle et très violente discussion, pendant laquelle fut mise en cause toute la politique présidentielle. On contesta d'abord la légalité même de la proposition, qui, disait M. Baragnon, constituait un acte d'usurpation sur les pouvoirs du président de la République et du Sénat. MM. Léon Renault, Jules Ferry et Gambetta, d'un côté, MM. de Fourtou et le duc de Broglie, de l'autre, furent les tenants de ce duel oratoire, dans lequel tout fut dit de part et d'autre, mais, du côté gauche, avec des ménagements marqués pour la personne du Maréchal, qu'on avait soin de mettre hors de cause. On se jetait, de l'un à l'autre parti, des imputations qui, malheureusement, étaient, en partie du moins, fondées, et qui attestaient — ce qui est apparu depuis avec une convaincante évidence — combien nos mœurs s'accordent peu avec les principes de gouvernement purement démocratique, sur lesquels on s'efforce, depuis cent ans, d'édifier un Régime politique durable. M. de Broglie se dégageant, plus qu'en toute autre occasion, des précautions oratoires auxquelles sa qualité de chef de parti l'assujettissait, s'éleva à des hauteurs inaccoutumées. « Nous sommes, nous, persuadés, dit-il, qu'il y a en France comme en

Europe un esprit et un parti révolutionnaires puissants, toujours debout, toujours à l'œuvre, alors même que leur œuvre se dissimule sous des apparences de modération et de calme... » Malheureusement, la politique qu'avait pratiquée M. de Broglie à l'Assemblée nationale, et celle qu'il avait dirigée tout récemment encore, était tout à fait disparate avec celle qu'eût nécessitée la connaissance exacte du péril qu'il signalait alors. Rendu incrédule par les pitoyables procédés gouvernementaux que venait d'employer M. de Broglie lui-même, l'auditoire était excusable de ne voir dans ces révélations qu'un thème à déclamation oratoire.

Ce fut Gambetta qui répondit. Sur ce point spécial du discours de M. de Broglie, il se borna à dire : « Vous avez exploité, contre la volonté de la nation, je ne sais quel fantôme de péril social, de doctrines radicales, de doctrines socialistes, d'hypothèses chimériques, dont on ne trouve le détail et la rédaction que dans les feuilles stipendiées et sous la plume des écrivains du ministère de l'Intérieur... »

La vérité est que ce qui fut mis en cause alors, ce n'était pas la politique révolutionnaire, déjà en marche il est vrai sous le couvert de la Franc-Maçonnerie, c'était le Régime politique lui-même. Il est permis de penser et de dire que si ce Régime, la République conservatrice, ne fut qu'un rempart trop faible et un procédé insuffisant de défense sociale, la cause essentielle de cette insuffisance tint à cette circonstance : que le parti conservateur, dirigé alors par M. de Broglie, lui a refusé son assentiment et son concours.

A la suite de ce débat oratoire, la Chambre vota, par trois cent douze voix contre deux cent cinq, la résolution suivante :

« Article premier. — Une Commission de trente-trois membres, nommée dans les bureaux, sera chargée de faire une enquête parlementaire sur les actes qui, depuis le 16 mai, ont eu pour objet d'exercer sur les élections une pression illégale.

. . . .

Et pour marquer la situation politique établie entre la Chambre nouvellement élue et le pouvoir présidentiel, la Chambre faisait précéder cette résolution d'un motif très significatif :

« Considérant que le devoir, pour la Chambre des députés, de veiller au respect et à la défense du suffrage universel, est d'autant plus étroit que ceux qui ont prétendu vouloir le consulter, n'ayant pu dénaturer son verdict, affectent aujourd'hui de n'en tenir aucun compte, et se mettent en état de rébellion contre la souveraineté nationale... »

La Commission fut nommée, et elle se composait de MM. Albert Grévy (président), Brisson, général de Chanal, Boissy d'Anglas, Breslay, Joly, Ménard-Dorian, Buyat, Le Cherbonnier, Mercier, Allain-Targé, Levesque, Bernard, Germain Casse, Lisbonne, Laisant, Léon Renault, Floquet, Jozon, Fréminet, Crozat-Fourneyron, Lelièvre, Lockroy, Varambon, Boysset, Louis Blanc, Villain, Bethmont, Noirot, Spuller, Baïhaut, Millaud, Christophle (Albert), Georges Perrin.

La Commission fit son œuvre, mais tandis qu'elle était occupée à cette tâche, les événements avaient

marché : l'Élysée s'était rendu; un Gouvernement avait été constitué; il fonctionnait et il s'attachait avec l'ardeur d'un pur patriotisme à effacer les traces de nos discordes. Aussi lorsque, la Commission ayant achevé son travail, le rapport de M. Brisson fut déposé le 9 mars 1879, il ne correspondait plus à l'esprit public; et le ministère, dont je faisais alors partie, avait pris à tâche de ne pas réveiller les ardeurs de la lutte passée. Le rapport concluait à la mise en accusation devant le Sénat, pour crimes commis dans l'exercice de leurs fonctions, des membres du ministère du 17 mai 1877, présidé par M. le duc de Broglie et du ministère du 23 novembre 1877, présidé par M. de Rocheboüet. Plus tard, dans le Gouvernement, nous nous arrangeâmes pour que cette mise en accusation ne fût jamais suivie d'effet.

Oncques, on n'en entendit parler.

Mais, dans la chaleur de cette première rencontre, le ministère et ses amis du Sénat tentèrent une revanche devant l'Assemblée du Luxembourg : et cette ténacité dans la résistance n'était pas de nature à calmer les esprits ni au dedans, ni au dehors des Assemblées. M. de Kerdrel se fit, au Sénat, le porte-parole de la protestation, sous forme d'une interpellation au sujet de l'enquête ordonnée par la Chambre des députés. M. le duc d'Audiffret-Pasquier qui présidait, après quelques hésitations sur le caractère inconstitutionnel de l'interpellation, la laissa passer; et ce fut au Sénat l'occasion d'un choc en retour, dans lequel la politique de l'Élysée fut remise en jeu, avec toute l'animosité des partis

vaincus. M. Dufaure intervint, et s'efforça de faire sentir au Sénat le danger qu'il y aurait à susciter de plus en plus les passions politiques déjà irritées :

« L'ordre du jour, dit-il, qui manifesterait à la Chambre une méfiance qui la blesserait, pourrait recevoir pour réponse un autre ordre du jour, que, au même titre, la Chambre des députés prendrait demain, et qui répondrait à la résolution du Sénat par une résolution aussi blessante de la Chambre des députés.

« Ce débat est parfaitement inutile, et, comme je le disais, il est dangereux, messieurs, dans un moment où les passions sont surexcitées au point où elles le sont, je ne dis pas seulement dans les pouvoirs publics, mais dans toutes les parties de la société. »

Contre toute prudence et toute sagesse, la mauvaise humeur prévalut, et le Sénat vota l'ordre du jour suivant : « Le Sénat, prenant acte des déclarations du Gouvernement, persévérant dans la politique conservatrice qu'il a toujours défendue, et désireux que les prérogatives appartenant à chacun des trois pouvoirs soient respectées, passe à l'ordre du jour. »

Dans l'état d'esprit, même incomplètement décrit par M. Dufaure, où se trouvait l'opinion publique, la Chambre releva cette sorte de défi, *telum imbelle sine ictu* : défi sans suite, et le 20 novembre, elle vota la résolution suivante :

« En présence des doctrines énoncées hier à la tribune du Sénat, par M. le Président du Conseil, la Chambre, résolue à repousser tout empiétement sur ses attributions, et à maintenir l'intégrité de ses

résolutions et de ses prérogatives, ajourne l'examen de l'élection de M. le baron Reille, jusqu'au jour où la Commission d'enquête aura terminé ses opérations sur les élections du département du Tarn, et entendu les fonctionnaires et agents de l'autorité de l'arrondissement de Castres, où M. le baron Reille, sous-secrétaire d'État du Cabinet du 16 mai, a été candidat officiel. »

CHAPITRE VIII

LE MINISTÈRE ROCHEBOUËT
INQUIÉTUDE GÉNÉRALE

Le ministère de Broglie-Fourtou ne pouvait plus longtemps prolonger la tâche impossible qu'il avait assumée, en résistant à la volonté nationale si clairement exprimée par les élections. Il avait annoncé sa démission, dès le 4 novembre. Il se décida cette fois à la donner effectivement, et le Maréchal dut constituer un nouveau ministère.

Celui qui fut annoncé au *Journal officiel* du 23 novembre causa dans le monde parlementaire, et même au dehors, une sorte de stupeur mêlée de colère.

En choisissant pour ministres des hommes étrangers au Parlement, le Maréchal paraissait disposé à renouveler l'acte du 16 mai, en méconnaissant presque brutalement la volonté du pays, qui venait pourtant de s'affirmer avec une clarté aveuglante.

Le ministère était ainsi composé :

Président du conseil et ministre de la guerre . . .	M. le général de Rochebouët.
Intérieur	M. Welche.
Affaires étrangères	M. de Banneville.
Justice	M. Le Pelletier.

Instruction publique. . .	M. Faye (de l'Institut).
Finances	M. Dutilleul.
Travaux publics	M. Collignon.
Agriculture et Commerce.	M. Ozenne.
Marine	M. Gicquel des Touches.

Pas un membre du Parlement, sous un Régime de constitution parlementaire! Et parmi les ministres, le préfet du Nord, M. Welche, qui s'était compromis au dernier point dans la mêlée électorale! Ce ministère fut accueilli avec une sorte de stupéfaction dans le monde politique, et, à la Chambre, avec colère. Le journal *l'Union* disait que « le choix de M. Welche comme ministre de l'Intérieur, représentait une politique ondoyante dont le tort grave était de porter toujours l'estampille de M. de Fourtou », et le journal bonapartiste *le Pays* raillait *l'obscurité des nouveaux ministres*. « Cela, disait-il, *a presque l'air d'une gageure.* »

Je reçus dans ce temps-là, d'une personne très au fait des affaires publiques, une note concernant le général de Rochebouët, que je transcris ici, parce qu'elle donne la physionomie exacte de l'état d'esprit et des allées et venues de l'Élysée.

« Le général de Rochebouët est un homme d'un esprit très juste, d'un jugement très droit et d'un caractère très résolu. Ce n'est point un homme politique, quoique ses aspirations soient libérales et constitutionnelles. C'est un franc et loyal militaire, sachant obéir et sachant commander. En un mot, c'est un soldat, et non un homme de cour. C'est ce qui lui fit refuser la place d'aide de camp de

l'Empereur, que le général Fleury, son camarade d'Afrique, lui offrit.

Le Maréchal, dès l'arrivée de Rochebouët à Paris, lui dit : « Je vous ai nommé ministre de la Guerre, président du Conseil. — Mais, monsieur le Maréchal sait que je ne fais pas de politique et que le poste auquel il m'appelle exige une personne capable d'aborder la tribune, de discuter et de soutenir les intentions du Gouvernement. »

« — Non, le cabinet actuel sera un ministère de transition, chargé d'expédier les affaires du pays et de voir venir. Je vous ai nommé et je compte sur vous. — Alors, j'accepte! répondit Rochebouët. »

C'est en vain que, dans sa déclaration lue dans les deux Chambres, le nouveau cabinet prit un ton modeste et se présenta comme un messager de pacification. « Observateurs fidèles des lois de notre pays, disaient les ministres, et résolus à ne permettre aucune atteinte à ses institutions, nous respecterons religieusement et nous ferons respecter la Constitution républicaine qui nous régit... » Mais, dans le grand public, on n'ajoutait plus foi aux paroles, quand les actes parlaient; et la présidence du Conseil donnée à un général parut au Parlement une menace ou du moins une annonce de guerre civile et de coup d'État.

On se trompait sur le caractère du général de Rochebouët et sur les intentions du Maréchal. Mais aussi, combien ses hésitations à rentrer dans la règle constitutionnelle étaient-elles de nature à entretenir les inquiétudes des partis, toujours prompts au soupçon!

Au fond, l'apparition de ce ministère ne fut qu'un incident bizarre de la crise ouverte, crise suivie, tant qu'elle dura, d'une sorte de désarroi général qui donnait ouverture à toutes les hypothèses, c'est-à-dire à une inquiétude mêlée de colère chez les parlementaires, et de plaintes violentes chez les hommes de tout ordre qui souffraient dans leurs affaires et dans leurs intérêts. Quant au Maréchal, il devait y avoir une grosse part de ce sentiment naturel chez un soldat qui ne veut pas rendre les armes. Il pouvait croire que son honneur était en jeu et qu'ayant engagé cette affaire, il ne pouvait s'avouer vaincu. Il était sans doute entretenu dans cette disposition d'esprit par son entourage, qui l'avait poussé dans cette aventure. Et, au fond, ne voulant pas se rendre, il ne savait quel parti prendre. Mais, comme il arrive dans les défaites, il pouvait voir autour de lui bien des défections. Les partis s'arrangeaient déjà pour se dérober; et on pouvait lire, par exemple, dans l'organe du parti royaliste, *l'Union :* « M. le Maréchal a pu arracher aux sénateurs royalistes, en dépit de nos avertissements, la dissolution qui a suivi le Seize mai, et livré le pays à une ridicule et folle entreprise. — (On ne le leur fait pas dire.) — Une seconde dissolution, opérée avec la même imprévoyance, au profit des mêmes hommes qui sont encore dans les coulisses de l'Élysée, ne serait plus une faute, elle marquerait l'étape fatale où la démence politique mène au suicide. Les royalistes du Sénat n'ont pas su résister une première fois au Maréchal. L'expérience est faite, et leur devoir impérieux envers la France est de ne

rien céder à la politique des faux calculs, des pensées ondoyantes et des intrigues malsaines (1). »

Ce n'était pas seulement dans les régions politiques proprement dites que cette sorte de perturbation nationale se faisait sentir. La crise parlementaire prolongée, la crainte d'un coup d'État, les inquiétudes sur l'avenir avaient jeté un trouble réel dans le monde des affaires. J'avais reçu à ce sujet, de mes amis du nord de la France, des communications qui dépeignaient l'état des esprits sous les plus noires couleurs (2). L'idée me vint de mettre en mouvement le monde industriel et commercial de Paris, intéressé plus que tout autre à la prospérité industrielle, en raison surtout des intérêts déjà engagés dans la grande affaire de l'Exposition projetée pour l'année 1878, et que nous avions décidée lors de notre ministère de 1877. M. Hiélard, président des Chambres syndicales patronales, et M. Chevrier, pharmacien de la rue du Faubourg-Montmartre, se firent les promoteurs de cette agitation. La bourgeoisie parisienne joint à un certain goût de fronde un grand sens pratique, et aussi un sentiment très prononcé de patriotisme, sans exaltation.

M. Hiélard provoqua, par une lettre publiée dans les journaux, une réunion des notables commerçants de Paris et de la province. Cette réunion eut lieu dans la salle Frascati, le 3 décembre. Trois mille personnes étaient présentes. Le bureau était com-

(1) Extrait du *Bien public*, 11 décembre 1877.
(2) Voir *le Seize Mai et la fin du Septennat*, Plon, 1900.

posé de M. Penicaud, président; MM. Bloch, Baudot, David, Trouillet, Kœchlin, Dollfus, Hatet, Hiélard, Vincent Fournier. L'assemblée vota une adresse ainsi conçue :

« *A Monsieur le Président de la République française*

« Paris, le 2 décembre 1877.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Les soussignés, industriels et commerçants, en présence du malaise croissant dont souffre le pays, font un nouvel et pressant appel au patriotisme du Président de la République.

« La situation s'aggrave tellement que le chômage et la ruine menacent aujourd'hui toutes les industries et mettent en péril l'œuvre internationale de l'Exposition universelle.

« Le vote du 14 octobre est l'expression la plus récente de la volonté du pays.

« Que le Président de la République n'hésite plus à déférer au vœu de la nation, à suivre les voies constitutionnelles et à confirmer par ses actes ce qu'il a si bien dit :

« *La loi des majorités est la règle des gouvernements parlementaires.* »

Des délégués élus furent chargés de présenter cette adresse à M. le Maréchal en personne. Les délégués de la province furent invités à monter au

bureau pour se faire connaître, afin de se joindre à la démarche qui serait faite auprès du Président de la République. Alors, dit le journal qui rendait compte le lendemain de cette réunion, alors « une véritable scène d'enthousiasme a lieu, et chaque fois qu'un délégué gravit l'estrade, des bravos frénétiques saluent sa venue. » Nous sommes déshabitués de ces belles journées. MM. Penicaud, Japy, Baudot, Hiélard, Trouillé et Chauffour furent acclamés comme délégués de l'assemblée.

Ils se mirent en mesure de remplir leur mission, avec la résolution qui avait dominé l'assemblée elle-même, de ne pas y mêler la politique, et ils demandèrent une audience, qui leur fut accordée. Mais ils ne furent pas reçus par le Maréchal. Ce fut M. Emmanuel d'Harcourt, secrétaire de la présidence, qui les reçut, et qui engagea avec eux une conversation qui dériva promptement vers la politique. M. d'Harcourt est un parfait gentilhomme, d'une politesse extrême, d'un esprit fin et délié, qui servait très utilement et très agréablement de lien entre l'Élysée et les républicains, dont les rapports mutuels étaient alors si aigus. Il était notoirement dans les intérêts de la Droite, plutôt orléaniste, et mêlé de très près aux intrigues qui se nouaient et se dénouaient à cette époque autour du ministère et contre lui. On le savait, et nous ne pouvions l'oublier tout à fait, malgré l'agrément de son commerce. Il usa avec les délégués de toutes ses séductions ; puis, voyant qu'il n'avançait guère ses affaires : « Vous voulez donc, leur dit-il, un ministère Gambetta? — Si vous voulez, répondit M. Hié-

lard; mais nous ne sommes pas chargés de cela. Nous sommes chargés d'apporter ici les vœux du commerce. » M. d'Harcourt s'engagea à faire connaître la démarche et les vœux au Président de la République.

Cependant, les délégués avaient à cœur de remplir leur mission. Nouvelle demande d'audience, nouvelle déconvenue; et cette fois encore ce fut M. d'Harcourt, puis M. de Vaulgrenant qui les reçurent. Mais alors, les délégués rédigèrent un procès-verbal, qui fut publié dans les journaux. On a peine à se rendre compte du motif qui portait M. le Maréchal de Mac-Mahon à refuser de recevoir les représentants du haut commerce parisien. Cédait-il à de funestes conseils? Éprouvait-il une répugnance invincible à se trouver en face de mises en demeure qui lui semblaient être une atteinte à sa dignité autant qu'à son pouvoir? Je suis porté à croire qu'il était, à ce moment précis, en butte à des tiraillements douloureux dans sa propre maison, et aussi à des perplexités personnelles qui ne lui permettaient pas d'affronter de sang-froid des représentations que, dans son état d'esprit, il était porté à prendre pour des offenses.

*
* *

Il ne pouvait se dérober aussi facilement aux démarches faites près de lui par les membres du Parlement. Aux derniers moments de cette crise, les sénateurs et les députés de Meurthe-et-Moselle vinrent lui apporter les doléances des populations

de l'Est. Le Maréchal se plaignit devant eux que l'on dénaturât sa pensée et même son langage dans les comptes rendus qu'on en faisait. Il ajouta : « Je ne puis entrer avec vous en discussion sur les questions politiques que vous venez de m'exposer. Ce sera l'affaire d'une discussion dans les Chambres. Quant à moi, ce que je puis vous affirmer, c'est que je ne suis animé d'aucune ambition personnelle. Je ne suis l'homme d'aucun parti. Je ne tiens ni pour le comte de Chambord, ni pour le comte de Paris, ni pour le prince impérial. Je maintiendrai les institutions républicaines que nous avons en ce moment, jusqu'en 1880. — Ici, dit le récit que je reproduis, le Maréchal s'est arrêté, et après un moment de silence, il a ajouté : « si j'y suis encore.
« Je vous demande pardon si je ne puis recevoir vos
« pétitions. Mais, en présence du grand nombre de
« pétitions qui arrivent ici, et dont quelques-unes
« avaient une forme violente, j'ai pris le parti de les
« renvoyer toutes à M. le Ministre du Commerce,
« à qui je vous prie de remettre les vôtres. »

Depuis le 16 Mai, les travaux préparatoires de l'Exposition universelle avaient été, sinon suspendus, du moins arrêtés en grande partie; et en face des perspectives sombres de la fin d'année, alors que l'ouverture de cette Exposition avait été fixée au 1er mai 1878, on se demandait si elle aurait lieu; et le commerce était dans une anxiété qui paralysait les meilleures volontés. M. Krantz, directeur général de l'Exposition, jugea nécessaire de calmer les appréhensions qui se faisaient jour. Il appartenait au Centre gauche du Sénat, il en faisait partie éga-

lement pendant l'Assemblée nationale. Il est resté jusqu'au bout fidèle à son parti et à ses opinions, ce qui n'est pas toujours la même chose. J'aurai plus tard à faire connaître la force et l'activité d'esprit qu'il déploya dans la mission que nous lui avions dévolue avant le 16 Mai. A ce moment précis, il voulut rassurer le public, et il fit lire par M. Dietz-Monin, dans la réunion de la salle Frascati, la lettre suivante :

« Mon cher Dietz-Monin,

« Vous m'avez fait part ce matin des inquiétudes qui se manifestent chez un grand nombre de nos exposants, troublés par la crise que nous traversons; ils mettent en doute l'ouverture de l'Exposition à l'époque prescrite; ils admettent même la possibilité d'un ajournement à l'année 1879.

« Pareil manque de fermeté me surprend beaucoup. Ces Messieurs devraient savoir d'où partent les bruits inquiétants répandus dans le public avec une si coupable persistance : ils devraient se rappeler que nous avons déjà traversé plus d'une crise, et que c'est à force de bon sens, de calme et de fermeté que nous en sommes sortis victorieusement. Qu'ils se rassurent! Tout autant que la ville de Paris, notre belle France a le droit de mettre sur ses armes : *Fluctuat nec mergitur*. Oui, quoi qu'il arrive, l'Exposition s'ouvrira le 1er mai 1878; elle ne sera pas retardée vis-à-vis du monde entier, et ses difficultés intérieures, pour grandes qu'elles soient, ne l'autorisent en aucune manière à manquer à la

parole qu'elle a solennellement donnée à toutes les nations.

« Nos travaux sont dans un état d'avancement que l'on n'aurait pas osé espérer au début, et qui n'a jamais été réalisé dans les mêmes conditions aux expositions antérieures. Les nombreux visiteurs qui ont parcouru le Champ de Mars et le Trocadéro peuvent en témoigner; les installations des classes sont partout commencées, et il reste cinq mois aux exposants pour les compléter, ce qui ne s'est jamais vu. Montrez, rappelez tout cela aux gens de bonne foi, mon cher Dietz-Monin, rendez-leur confiance et courage.

« Quant aux autres, ne vous en occupez pas; ils font leur métier, et vous n'y pouvez rien.

« Cordiales amitiés.

« Krantz,

« Sénateur, commissaire général de l'Exposition. »

M. Krantz était dans son rôle en calmant les inquiétudes du commerce, mais il est clair que, si la crise avait duré, elle aurait rendu impossible cette manifestation grandiose de la richesse et de la puissance industrielles de la France, qui devait, selon nos espérances, marquer son relèvement.

*
* *

Ces manifestations du commerce et de l'opinion publique, les publications de la presse, qui relatait les bruits mis en circulation, les manœuvres de la

police et l'espèce de trouble qu'il répandait partout, tout ce tumulte avait son contre-coup dans le comité des Dix-huit, qui siégeait en quelque sorte en permanence. Des bruits de coup d'État circulaient dans l'air. Un certain jour, Gambetta en entretint le comité, et il posa la question de savoir quelle serait, le cas échéant, l'attitude des députés de la Gauche. Il croyait être en mesure d'opposer la force à la force, et, sans rien dévoiler tout à fait, il insinua les raisons qu'il avait de penser que l'armée se déclarerait pour la représentation nationale. Ces propos tendaient manifestement à décider le comité à adopter une attitude de résistance par la force.

J'avais, avant d'entrer dans le comité, fait adopter la décision que, dans les cas graves, le comité ne prendrait aucun parti avant d'avoir demandé l'avis de Grévy. Je jugeai que le moment était venu de rappeler cet engagement; et il fut décidé que nous aurions avec lui une entrevue à ce sujet.

Grévy, qui sans doute était prévenu, écouta avec sa gravité un peu narquoise l'exposé qui lui fut fait par Gambetta de la situation qu'il jugeait très critique, et il écouta les détails du plan de campagne qui fut développé en vue des événements.

Ce n'était pas d'ailleurs tout à fait sans raison que l'on pouvait envisager l'éventualité d'un coup d'État. Il est certain qu'un conseil de guerre fut tenu à l'Élysée par les principaux chefs de corps d'armée. On y avait envisagé les chances du coup d'État, et quelles en seraient les suites. Cette délibération aurait eu lieu en l'absence du Maréchal; mais le général de Cissey, qui était présent, dit,

après avoir écouté les propositions et les paroles échauffées des assistants : « Tout cela est très bien, j'admets qu'on réussisse... et après?... » C'était le mot de la fin de toutes ces conjurations, qui ne purent jamais aboutir, parce que les conjurés ne s'entendaient pas entre eux sur la suite à y donner. Il est certain qu'au milieu des perplexités auxquelles on était en proie à l'Élysée, l'idée d'un coup de force avait dû se faire jour.

Les députés de la Gauche n'étaient donc pas les seuls à envisager les éventualités d'un coup qui aurait, pour un jour du moins, tiré d'embarras et le Maréchal et tous ceux qui s'étaient engagés dans cette aventure. Grévy avait écouté, sans faire aucun mouvement, les propositions peu dissimulées de Gambetta. Il parla ensuite longuement, avec une hauteur de vues et avec un calme qui n'étaient pas de l'indifférence, mais qui contrastaient avec les propositions à peine voilées, et avec les suppositions hasardées sur lesquelles on prétendait fonder les chances d'une résistance armée. Il contestait d'abord qu'il y eût un danger réel de coup d'État. Mais y en eût-il un, il mit en regard les devoirs qui s'imposaient en face d'éventualités de ce genre. « Tant que les pouvoirs réguliers existent, disait-il, c'est aux moyens réguliers de résistance que l'on doit avoir recours. Quant à lui il ne donnerait jamais le signal de la guerre civile, comme président de la Chambre, et comme simple député, que si c'est l'adversaire qui se fait le promoteur de la guerre civile; alors chacun, en sa qualité de simple citoyen, reprend sa liberté d'action et dispose de sa

personne... Mais, disait-il avec force, je maintiens que nul n'a le droit de jeter dans les mêlées le mandat qu'il a reçu, et d'en faire le brandon de la guerre civile. Quant à moi, cette idée seule me fait horreur, et je ne m'y prêterai jamais. » Nous pouvions nous rappeler qu'il avait été l'un des combattants de juillet 1830, mais alors, il était étudiant, et il n'avait jeté que sa personne dans cette triste mêlée.

Grévy avait parlé avec une émotion peu habituelle chez lui ; son langage était élevé et frappait juste. La réunion n'était d'ailleurs nullement disposée à se laisser aller à des résolutions inconsidérées et extrêmes : elle avait le sentiment de sa responsabilité envers la Chambre. Chacun de nous donna son avis ; et finalement, on décida qu'il ne serait donné aucune suite à l'ouverture de Gambetta, nous réservant d'en délibérer à nouveau, si les projets supposés de l'Élysée prenaient une forme plus tangible.

Quel concours Gambetta aurait-il trouvé dans l'armée? Un de ses amis, qui devait le savoir, m'a raconté que Gambetta avait foi dans ce concours, mais qu'en cela il était dupe de sa propre confiance dans le prestige qu'il s'attribuait volontiers. Il se faisait illusion sur les vantardises de quelques officiers subalternes, qui se paraient d'un crédit imaginaire, et qui parlaient, sans les connaître, des dispositions de l'armée.

Je recevais d'ailleurs de la province, de sources sûres, des renseignements qui auraient pu inquiéter sur les dispositions de l'Élysée, ou du moins de l'entourage immédiat du Maréchal. C'est ainsi que l'on m'écrivait d'Orléans : « Le ministre de l'Intérieur

a envoyé aujourd'hui au préfet une dépêche portant en substance « que le Maréchal est décidé à résister à outrance, et à mettre la France en état de siège, au premier prétexte. » Un des hommes les plus tempérés, et d'esprit absolument sûr, M. H. Verly, de Lille, m'écrivait de son côté, le 27 novembre : « On est terriblement inquiet ici, mon ami, sur les suites du conflit. En aucun temps, si ce n'est pendant la guerre, je n'ai vu les affaires si bas et les gens si alarmés. Si la situation persiste avec ses incertitudes et ses éventualités menaçantes, il y aura à Lille dix mille ouvriers sans travail et sans ressources, sur le pavé, au lendemain du 1er janvier. Chacun se demande, et moi comme les autres, où l'on va, à la dissolution? à la guerre civile? Triste! Triste! Triste! Que devient notre réorganisation nationale au milieu de tout cela, et notre Exposition?... »

Tous les renseignements que l'on peut recueillir sur les événements de cette période indiquent que l'Élysée était alors le centre d'agitations extrêmes, au milieu desquelles le Maréchal restait encore incertain et perplexe. Des bruits de coup d'État circulaient, sans grand fondement, je pense. Toutefois, à cette époque, dans l'entourage de l'Élysée, on songeait à donner à l'aventure du 16 mai son issue désirée; l'anarchie d'idées, dans ce milieu semi-gouvernemental, en était arrivée à ce point, que, à l'insu du Maréchal, on avait pris des mesures propres à assurer, le cas échéant, le succès d'un coup d'État. C'est ainsi qu'à Tulle il y eut des préparatifs faits, annonçant des actes préliminaires d'un coup

de force. Un préfet de la Corrèze, M. Ribert, m'envoya dans le cours de l'année 1878 un rapport, destiné à la commission d'enquête, qui relatait des faits significatifs : on s'était prémuni à l'avance de fournitures de campagne chez divers fournisseurs de la ville.

Le Comité des Dix-huit, qui se réunissait chaque jour, donnait lieu à mille bruits contradictoires, et on le représentait, bien à tort, comme le centre d'une conspiration contre l'ordre civil. Le Gouvernement s'en inquiétait, disait-on ; et les membres du Comité étaient désignés pour être, à l'heure voulue, arrêtés et mis à la disposition du pouvoir. Il est certain que chacun de nous était l'objet d'une surveillance particulière. Bruits de coup de force en haut, de violence contre les personnes en bas, c'en était assez pour entretenir dans le public une émotion véritable et qui s'accroissait à mesure qu'elle durait davantage. On nous croyait menacés. Et c'est ainsi que je reçus personnellement d'un habitant de mon quartier (rue Montaigne) l'offre d'une retraite, en cas de besoin. Je reçus même une lettre que je transcris ici, parce qu'elle témoigne à la fois de l'état d'esprit du public et des sentiments nobles qu'il éveillait dans certains milieux.

« Chaville, 10 novembre 1877.

« Monsieur de Marcère,

« Comme dans le temps qui court il faut tout prévoir, si vous étiez menacés, vous ou vos amis, je

mets à votre disposition une chambre avec la plus grande discrétion.

« Agréez, Monsieur, je vous prie, l'assurance des sentiments de votre plus respectueux serviteur.

« L...,
« chef de gare à Chaville. »

Ce document prouve à quel point l'esprit public était troublé. En province, il en était de même, en raison du déplorable état des affaires commerciales. Toutes les chambres de commerce envoyaient à Paris leurs doléances; en voici un spécimen : « Monsieur le Président de la République, la misère et la ruine sont à nos portes. Parmi les nombreuses causes de cette déplorable situation, il en est une, l'incertitude du lendemain, contre laquelle se brisent tous nos efforts pour combattre les autres. Confiants dans votre patriotisme, nous venons, avec respect, monsieur le Président, vous supplier de mettre fin à cette incertitude, en accordant votre confiance à la majorité de la Chambre, qui représente l'opinion de la France... — Ont signé : Aubry, H. Horrie, Eug. Georges, Achille Carlier, Dubois, Boussu, Peiqueriaux, Bailly, A. Imbert. — Avesnes-sur-Helpe (Nord). »

Un autre correspondant de Paris, M. Angot, sans me connaître, m'écrivit : « J'ai eu à parcourir aujourd'hui une grande partie de nos quartiers ouvriers et manufacturiers de Paris, et j'ai pu constater *de visu* et *de auditu* combien vous avez été l'interprète fidèle des misères et des ruines causées par

le Seize mai, cet espoir des bonapartistes !... »

En même temps affluaient à l'Élysée des pétitions venues de province, mais assez mal accueillies par le Maréchal, qui ne voulait pas paraître céder à des injonctions du dehors. Plus près de lui, des fractions importantes du parti conservateur l'inclinaient à rentrer dans l'ordre constitutionnel. Mais le sentiment de sa dignité, plus que toute autre raison, devait le détourner de cette solution qui lui paraissait comme un aveu et une humiliation. Il sentait bien qu'à la dernière heure de la bataille perdue, les conseillers intimes, ses flatteurs d'hier, ceux qui l'avaient à ce point compromis devant la France allaient le laisser seul, exposé à tous les déboires de la défaite. Ceux qui l'ont vu à cette époque le représentent comme en proie à des sentiments pleins de trouble et de contradictions, qui le portaient aux résolutions les plus diverses : la résistance jusqu'au bout, le désarmement complet, la démission, le retour à la fermeté et à la résistance : angoisses de l'homme aux prises avec une situation inéluctable! Il n'est pas étonnant que, dans cet état, il ait reçu et repoussé, appelé et rejeté successivement tous les conseils et tous les concours. Je suis convaincu, d'après les entretiens que j'ai eus avec le colonel Robert, qui ne l'a pas quitté, qu'il n'a jamais eu l'intention de faire un coup d'État. Mais que faire, pour sortir, sans trop d'humiliation, des embarras dans lesquels il s'était mis!

Il s'adressait naturellement aux hommes de qui il était, depuis son élévation, habitué à recevoir les conseils. Mais plus il reculait, plus la situation

devenait inextricable. La Chambre avait sur lui la supériorité du droit parlementaire, centuplé par les élections dernières. Elle avait de plus entre les mains une arme irrésistible : c'était le pouvoir financier. Le budget de 1878 n'était toujours pas voté : les crédits dépensés par le ministère de la dissolution n'avaient pas été votés; et on allait arriver au 31 décembre, jour après lequel le Gouvernement ne pourrait ni dépenser un centime ni recevoir une obole de l'impôt : il ne le pourrait pas du moins sans encourir les responsabilités les plus redoutables; et d'ailleurs aucun agent de la fiscalité n'oserait ni payer une dépense, ni percevoir un impôt, passé le 1er janvier. La dissolution de la Chambre! Le Sénat avait fait savoir qu'il ne l'accorderait plus, si on la lui demandait. Et d'ailleurs il était déjà trop tard. Une nouvelle Chambre ne pourrait être élue assez à temps pour voter le budget avant le 1er janvier. Enfin, la Chambre avait déclaré son immuable résolution de ne voter ni crédit, ni impôt, tant que le Maréchal n'aurait pas pris son ministère dans la majorité. La situation était vraiment sans issue!

Elle était rendue plus aiguë encore par la constitution du ministère Rochebouët, auquel, en raison de sa composition, tout le monde donnait une signification belliqueuse. En le formant en dehors du Parlement, le Maréchal s'était tout à fait découvert, et placé seul en face du pays. Quiconque a été mêlé aux affaires de ce temps-là se rappellera l'émotion fiévreuse qui s'était emparée, non seulement du monde politique, mais encore de Paris, dans toutes les classes de la population.



Le Comité des Dix-huit, réuni chez M. Léon Renault, avait décidé qu'on accueillerait le ministère par une interpellation, et par un refus de concours signifié dans un ordre du jour. On dut désigner celui d'entre nous qui déposerait et qui développerait la demande d'interpellation. Quoique d'une manière générale, depuis que le Comité des Dix-huit existait, un grand esprit de désintéressement y régnât et dictât les résolutions, cette fois pourtant on put voir apparaître quelques préoccupations personnelles. De là, une certaine gêne. Après quelques hésitations, on décida que, en raison de la gravité de l'acte à accomplir, puisqu'il s'agissait d'un refus de concours à la Présidence de la République, c'était le représentant des groupes les plus modérés de la Gauche qui devait parler au nom de tous, et je fus désigné pour développer à la tribune l'interpellation. Toutefois je m'en défendais, par un juste sentiment de défiance de mes forces dans une circonstance aussi grave. Finalement on remit la désignation définitive de l'orateur au lendemain. On se donna rendez-vous le matin, la séance dans laquelle serait développée l'interpellation étant fixée ce jour-là. Le lendemain donc, on se réunit; et devant la difficulté d'un choix à faire, on décida de faire simplement une déclaration écrite; trois membres furent désignés pour la préparer. Mais on ne put mettre sur pied rien qui parût satisfaisant. On

décida de se réunir à Versailles à une heure, pour prendre un parti. A Versailles, même indécision, même embarras. Personne n'avait préparé une déclaration écrite; l'heure passait; il fallait rédiger un ordre du jour; — j'offris ma rédaction, qui parut bonne : « Le ministère, disais-je, formé le 23 novembre, par sa composition et par son origine, était la négation du droit de la nation et du droit parlementaire; et dès lors, la Chambre ne pouvait entrer en rapports avec lui. » On ajouta cette phrase : « Que dès lors, ce ministère ne peut qu'aggraver la crise qui, depuis le 16 mai, pèse si cruellement sur les affaires... »

L'heure approchait; on attendait toujours qu'un orateur fût désigné, et enfin quelqu'un dit : « Allons, Marcère, ce sera vous, allez-y! » On ne pouvait plus reculer. La séance était ouverte : je montai au bureau du Président, et je lui lus l'ordre du jour. « Mais, dit Grévy, je ne puis lire cela, c'est inconstitutionnel... » Alors, avec un grand sang-froid, je repris mon papier, et je dis au Président : « Dans ce cas, je le lirai moi-même. » Il vit bien que la résolution était prise, et je montai à la tribune.

Ce que fut cette séance, je ne saurais moi-même le décrire. Les journaux du temps en sont pleins... Ce fut une séance mémorable, dans laquelle il me fut donné d'affirmer la suprématie du droit national, en face de prétentions inavouées, de résistances sans précision et sans fondement, du néant enfin de prétendus droits supérieurs dont on ne voyait ni l'origine, ni le principe, ni les représentants nulle

part. C'était la nation qui parlait par ma voix. Et telle fut en effet l'impression ressentie partout et dont je reçus les manifestations les plus diverses et les plus flatteuses. Je m'étais gardé d'engager la personne même du Maréchal dans ce débat, ne voulant pas, si une violation des garanties constitutionnelles devait jamais être le terme de la crise ouverte, que cette rupture vînt de nous. Je maintins, pour la Chambre des représentants du pays, la vérité constitutionnelle et le bon droit. Ménageant jusqu'à l'extrême limite la personne même du Maréchal, je ne fis qu'une allusion à peine sensible aux desseins de violence qu'on lui prêtait, et je terminai cette harangue en disant aux ministres : « Vous avez la confiance de M. le Président de la République. Eh bien! faites-lui entendre la vérité... Faites en sorte, messieurs les Ministres, de détourner de ce pays des malheurs dont je ne veux même pas prononcer le nom ! »

M. Welche, ministre de l'Intérieur, me répondit. Sa tâche était rude. J'avais, pendant mon premier ministère, nommé M. Welche préfet à Lyon, puis, commandeur de la Légion d'honneur. Par un singulier à-propos, après la dissolution de la Chambre, M. de Fourtou avait envoyé à Lille M. Welche, qui avait ainsi accepté la mission de combattre ma candidature. Il l'avait fait d'ailleurs consciencieusement et sans succès. Son rôle, ce jour-là à la Chambre, était fâcheux. Il le remplit sans gloire. M. Henri Germain, au nom des intérêts du pays, M. Floquet, qui voulait sans doute que la vieille Gauche révolutionnaire intervînt dans cette cir-

constance solennelle, prirent ensuite la parole. Mais tout, semble-t-il, avait été dit. L'ordre du jour fut voté par 315 voix contre 204. Le ministère était mort. Et toutefois, il ne céda pas encore immédiatement la place.

CHAPITRE IX

LA CHAMBRE ET LE MINISTÈRE
LE MARÉCHAL SE SOUMET

On peut se rendre compte, par la pensée, de l'état d'esprit dans lequel étaient le Maréchal de Mac-Mahon et son entourage. C'était la déroute. Il se trouvait, de sa personne, engagé dans ce désarroi d'une campagne qui avait mal tourné ; et le déboire de s'avouer vaincu le détournait de prendre sur l'heure la seule résolution qu'il y eût à prendre, c'est-à-dire l'aveu de sa défaite et le désarmement.

Une circonstance, pour lui fatale, l'acculait ou à cet aveu, ou au coup d'État : c'était l'absence de budget. La discussion du budget de l'année avait été suspendue par l'acte du 16 mai, par la dissolution de la Chambre, par les élections, etc., de telle sorte que le Gouvernement allait, à la fin de l'année, se trouver au dépourvu et dans l'impossibilité de fonctionner. C'est là une conséquence imprévue des institutions purement démocratiques, et à laquelle les inventeurs de Régimes politiques de l'avenir devront pourvoir. La Gauche entendait mettre à profit cet engin de guerre : le crédit. Elle pouvait mettre le Gouvernement du Maréchal dans l'impossibilité de fonctionner, aussi longtemps que la crise

ne serait pas dénouée. Notre Comité des Dix-huit avait établi son plan de campagne sur cette donnée ; et M. Ferry, au nom de la commission du budget, le développa dans la séance du 4 décembre :

« Pour nous, dit-il, dépositaires des droits de la nation, qui s'est prononcée souverainement le 14 octobre, nous ne nous dessaisirons pas de ce qui constitue le suprême recours et la suprême garantie des peuples libres. *(Applaudissements à gauche.)* Nous ne donnerons le vote des quatre contributions directes qu'à un ministère vraiment parlementaire... *(Très bien, très bien, à gauche.)* qui puisse offrir au pays les garanties sérieuses de sincérité que réclament tant d'intérêts gravement atteints dans le présent, plus gravement menacés dans un avenir prochain. » *(Applaudissements à gauche.)*

« Quant aux assemblées départementales, elles savent déjà que, si elles n'ont pu tenir en août dernier leur session budgétaire annuelle, la faute en est au ministère du 17 mai, qui a tenu, non seulement à épuiser, mais à dépasser les délais prescrits par la constitution pour la convocation des collèges électoraux... »

« M. de Gasté. — Très bien !

« M. J. Ferry. — Et elles sauront, cette fois encore, que si, par malheur, les budgets départementaux n'étaient pas votés dans le courant du mois de décembre, la responsabilité de ce fâcheux désordre retomberait tout entière sur ceux qui s'obstineraient à prolonger, malgré le cri de misère publique... *(Bravos et applaudissements à gauche et au centre. — Exclamations à droite.)*

« PLUSIEURS MEMBRES A DROITE. — Sur vous! sur vous!

« M. JULES FERRY. — Et l'arrêt complet des affaires, une crise qu'on est toujours à temps de résoudre, puisqu'il suffirait d'un moment et d'une inspiration de patriotisme pour y mettre un terme. *(Nouveaux applaudissements à gauche et au centre.)*

« M. DE BAUDRY-D'ASSON. — La Droite n'a jamais manqué de patriotisme.

« M. JULES FERRY. — En conséquence, la commission du budget ne vous présentera, jusqu'à nouvel ordre, aucun rapport sur le budget des contributions directes. *(Double salve d'applaudissements à gauche et au centre.)*

M. Rouher tenta d'éveiller les susceptibilités de la Chambre, en lui disant qu'elle était subordonnée à un pouvoir à côté.

« Ce n'est pas la Chambre qui est ici, dit-il, c'est un comité qui est au-dessus d'elle. »

Et M. Paul de Cassagnac, à un autre moment, dit à ce sujet :

« Je vous ferai remarquer que dans cette Chambre il y a, du moins, une différence entre la Droite et la Gauche, c'est qu'à Droite chaque député peut, sans engager le moins du monde ses amis, venir porter son opinion à la tribune, librement, tandis que chez vous, il y a un comité de dix-huit membres... *(Rires et exclamations à gauche et au centre)* qui, à chaque instant, vient lier vos consciences et museler votre liberté. »

Gambetta repoussa cette imputation d'un comité directeur qui serait superposé à la majorité. Ce qui était vrai, et imposé par les circonstances très exceptionnelles où nous nous trouvions, en face d'un

pouvoir présidentiel qui avait déjà donné la mesure de ce qu'il pouvait faire, que nous savions assiégé par des hommes de parti passionnés et déjà engagés dans les voies révolutionnaires, disposés à mener jusqu'à son achèvement l'aventure du 16 mai ; ce qui était vrai, c'est que, de part et d'autre, les conditions de la vie constitutionnelle étaient comme suspendues, et que le Comité des Dix-huit constituait un conseil de résistance en face de l'Élysée.

Quoiqu'il fût nanti d'une sorte d'autorité suprême, jamais le Comité des Dix-huit ne sortit de son rôle. Il donnait le mot d'ordre, et la majorité de la Chambre l'acceptait sans examen. Il se maintint d'ailleurs dans les limites de la plus grande modération; et il n'eut en vue que de faire sortir le pays de la situation révolutionnaire où le maintenaient les résistances du pouvoir exécutif. La Chambre et le Comité des Dix-huit donnèrent alors un bel exemple de l'esprit de sacrifice, de sagesse, de calme résolution dans la revendication du Droit. Ils ne firent d'ailleurs, en cela, qu'imiter les vertus civiques merveilleusement pratiquées alors par la nation tout entière, durant cette longue lutte engagée entre elle et des partisans éperdus de Régimes politiques chimériques, qu'ils n'avaient ni qualité pour représenter, ni moyen de faire revivre. Dans cette même séance, Gambetta crut devoir prendre la parole. Sa qualité de président de la commission du budget l'y autorisait. « La Chambre a préparé son budget, dit-il, mais alors, nous adressant au pays, nous ajouterons : nous sommes prêts, mais nous ne livrerons notre or, nos charges, nos sacrifices, le produit de

notre dévouement, que lorsqu'on se sera incliné devant la volonté qui a été exprimée le 14 octobre, de savoir si, en France, c'est la nation qui gouverne, ou un homme qui commande. »



Ces derniers mots de la harangue de Gambetta mettaient en cause la personne même du Maréchal : c'était la première fois. Jusqu'alors, il avait été ménagé avec soin par nous tous et on avait respecté son irresponsabilité. On avait cru tout d'abord que le résultat des élections aurait amené sur l'heure un changement dans l'État, et le désarmement de l'Élysée. On avait été déçu. Une seconde fois, après le vote de la Chambre qui avait refusé son concours au ministère Rochebouët, on avait cru que le Maréchal aurait cédé à cette mise en demeure. Et rien n'annonçait, du côté de l'Élysée, la détente attendue. Les esprits se montaient à chaque instant davantage. Le parti de l'Élysée sentit la nécessité de décliner la responsabilité de cet état de choses, et chercha à la faire porter sur la Gauche elle-même. Une note officielle fut affichée dans les couloirs de la Chambre, ainsi conçue :

« L'opinion publique, justement émue de la crise que nous traversons, a suivi avec un grand intérêt les tentatives faites par M. le Président de la République, sur l'avis du cabinet actuel, pour arriver à la constitution d'un ministère de conciliation pris dans le Parlement. Jusqu'à ce jour, ces tentatives ont été arrêtées par la condition préalable qu'on voudrait

imposer au Président de la République, de réunir le congrès pour délibérer sur l'article des lois constitutionnelles qui permet au Président de la République de dissoudre la Chambre sur l'avis du Sénat. Le Président de la République a pensé que cette proposition n'était pas acceptable, et qu'il ne pouvait laisser altérer ni les droits du pouvoir exécutif ni les prérogatives du Sénat. »

M. Léon Renault en fit aussitôt un incident de séance. Il demanda la parole au sujet de cette note officielle, et il dit :

« J'affirme, au nom de tous mes collègues de la majorité républicaine de cette Chambre, qu'aucun d'eux n'a reçu mission ou n'a été mis en demeure par M. le Président de la République de formuler, au nom des Gauches, des conditions pour la formation d'un cabinet parlementaire.

« J'espère que, jeudi prochain, MM. les ministres voudront bien nous dire s'ils acceptent ou déclinent la responsabilité d'une dépêche qui a ému, troublé, étonné la majorité de cette Chambre, et qui pourrait faire illusion à l'opinion publique. » *(Vifs applaudissements à gauche et au centre.)*

Mais, sans attendre le jeudi suivant, M. Paul de Cassagnac jugea devoir prendre à son compte et au compte de son parti ladite note officielle. Et toutefois, un député du Centre droit, M. Lorois, jugea de son côté nécessaire de dégager lui et ses amis de toute responsabilité, marquant par là un commencement d'évolution à gauche.

Mais une autre intervention autrement significative se produisit; et ce fut de la part d'un homme

qui n'intervenait jamais de sa personne dans les débats politiques : du président Grévy. Il fallait donc que la chose fût d'importance.

Sans quitter son fauteuil, Grévy dit :

« La Chambre peut savoir que je suis le seul membre de la majorité qui ait eu l'honneur d'être appelé par M. le Président de la République ; elle me permettra, je l'espère, en face de la publication qui vient d'être portée à la tribune, de donner une courte explication.

« Je déclare :

« Premièrement, que je n'ai point parlé au nom de la majorité de cette Chambre, n'ayant pas qualité pour le faire ;

« Deuxièmement, que je n'ai engagé cette majorité sur aucun point.

« Troisièmement, que dans la conversation que M. le Président de la République a bien voulu avoir avec moi, je n'ai parlé en aucune façon d'aucune des conditions auxquelles un ministère parlementaire pourrait être constitué. » *(Sensation profonde, et applaudissements prolongés sur les bancs de la majorité.)*

Nous sentions, au Comité des Dix-huit, que la manœuvre de la note officielle était faite pour nous atteindre, en nous dénonçant comme faisant au Maréchal des conditions inacceptables. Nous publiâmes la note suivante :

« En présence de la note de l'*Agence Havas*, affichée ce matin dans les couloirs des deux Chambres, les délégués de la majorité de la Chambre des députés déclarent qu'aucun membre de cette délégation

n'a reçu mission ou n'a été mis en demeure par M. le Président de la République de formuler au nom des Gauches des conditions pour la formation d'un cabinet parlementaire.

« De Marcère, H. de Choiseul, H. Germain, Léon Renault, Jules Ferry, Albert Grévy, Tirard, Ant. Proust, Gambetta, Goblet, Henri Brisson, Floquet, Ch. Lepère, Madier de Montjau, Louis Blanc, Lockroy, Clemenceau. »

*
* *

Les jours qui s'écoulèrent entre la séance du 26 novembre, où le ministère Rochebouët avait été frappé par le vote de la Chambre, et la fin de la crise, furent remplis de démarches, de conciliabules, d'allées et venues à l'Élysée. La presse, de son côté, entretenait l'agitation par mille récits intéressés d'entrevues, de propos tenus, de négociations engagées, tant à l'Élysée que dans les deux Chambres et dans les groupes parlementaires.

On eut même à l'Élysée l'idée de constituer un ministère avec un homme politique qui s'était signalé par des allures un peu excentriques, mais homme d'avant-garde, volontiers boutefeu, et qui se donnait beaucoup de mouvement : c'était le baron de Lareinty. Il aurait eu à un moment un rôle presque prépondant, alors qu'on avait songé à un acte décisif de résistance, à une sorte de *pronunciamiento :* c'est de lui-même que je tiens ce renseignement.

On aurait, en vue de cette aventure, songé à un

autre personnage, qui était, au moral, l'opposé de M. de Lareinty, mais qui pouvait être tenté de jouer un rôle dans cette occasion. C'était M. Batbie, qui avait fait figure à l'Assemblée nationale.

C'eût été un singulier assemblage; car ces deux personnages ne paraissaient nullement faits pour marcher d'accord; et ni l'un ni l'autre n'avait ce que l'on appelle de l'autorité. Indépendamment des capacités qui sont nécessaires à tout homme appelé à faire figure, et qui sont indispensables dans les moments difficiles, ce qui donne de l'autorité, c'est avant tout le caractère : c'est-à-dire un ensemble de qualités morales, de la tenue, de la dignité sans morgue, qui font que l'homme revêtu de ce prestige impose une confiance cordiale à ses amis et, à ses adversaires, le respect et une admiration tempérés seulement par la vivacité des divergences d'opinion... M. Batbie était un professeur de droit très qualifié. Il avait eu ses journées à l'Assemblée nationale. Il n'était même pas tout à fait un nouveau venu dans la politique. En 1848, il avait été mêlé au mouvement révolutionnaire, et il passait pour y avoir même joué un rôle de révolutionnaire un peu débridé : mais il était très jeune alors. A l'Assemblée nationale, il était entouré d'un certain prestige de professeur de droit, très capable, et de praticien habile. Il avait pris place au Centre droit, et il y faisait figure, surtout par sa science, à laquelle ses collègues avaient recours dans les cas difficiles. Il lui fallait toutes les ressources d'un esprit très nourri de savoir, très avisé et très fin, pour acquérir une autorité relative, celle que l'on

accorde à l'habile homme qui vous tirera d'un mauvais pas. Lourd, de taille énorme et épaisse, on le comparait dans le monde de la Gauche (où on le traitait un peu comme un déserteur) à un pachyderme. Mais ce gros homme était habile, savant, plein de ressources, et il servait utilement son parti.

M. de Lareinty m'a raconté qu'il avait concerté une combinaison à la tête de laquelle il eût été placé, et qui comprenait les noms de M. le général de Rochebouët, qui fût resté à la Guerre, le général Ducrot à l'Intérieur, Pouyer-Quertier aux Finances, M. de Banneville aux Affaires étrangères, l'amiral de Gueydon à la Marine, M. Ancel au Commerce, un président de Chambre de la cour de Grenoble à la Justice, M. Le Guay aux Travaux publics. C'eût été un ministère de combat. M. de Lareinty s'y était, disait-il, décidé avec l'assentiment de ses amis du Sénat, qui avaient considéré que l'on ne pouvait pas livrer les conservateurs et l'armée au radicalisme.

On représentait le Maréchal comme oscillant entre des partis contraires, tantôt résolu à lutter, tantôt prêt à se rendre. Entre temps, il parlait de se démettre; il avait même réalisé en partie cette résolution, en préparant un message de démission dans lequel se trouvaient ces mots : « Abandonné par le Sénat, mon devoir est de donner ma démission... » A quoi il lui fut répondu que le Sénat était plutôt disposé à le soutenir, à la condition qu'il ne s'abandonnerait pas lui-même. Qu'on lui ait suggéré des projets de coup d'État; qu'il se soit senti troublé

devant les suites également redoutables pour lui, dans l'un et l'autre cas, de l'aventure dont il se trouvait être le seul à porter le fardeau, cela n'est pas douteux, ainsi qu'en témoignent certains faits constants au milieu des récits plus ou moins controuvés que l'on recueille dans les journaux de cette époque.

C'est ainsi qu'on examina longuement, à l'Élysée, les chances d'une nouvelle dissolution de la Chambre. Le parti royaliste et le parti orléaniste se montrèrent hostiles à cette résolution, qui devait conduire directement à un coup d'État. A l'époque où l'on était arrivé, on n'avait plus, en effet, le temps nécessaire pour faire élire et pour convoquer une nouvelle Chambre avant la fin de décembre. On se serait donc trouvé, après le 31 décembre, obligé de payer des dépenses et de percevoir des impôts, à partir du 1er janvier, sans que le budget ait été voté.

On dit alors que M. Batbie avait envisagé cette extrémité sans trop de répugnance et qu'il avait trouvé, parmi les sénateurs et députés, des hommes disposés à braver avec lui ce gros risque. Mais, à l'heure même où couraient ces bruits, M. de Luppé, dans le journal royaliste *l'Union,* écrivait : « M. le Maréchal de Mac-Mahon a pu arracher aux sénateurs royalistes, en dépit de nos avertissements, la dissolution qui a suivi le 16 Mai, et livré le pays à une ridicule et folle entreprise. Une seconde dissolution, opérée avec la même imprévoyance, au profit des mêmes hommes qui sont encore dans les

coulisses de l'Élysée, ne serait plus une faute. Elle marquerait l'étape fatale où la démence politique mène au suicide. Les royalistes du Sénat n'ont pu résister une première fois au Maréchal. L'expérience est faite, et leur devoir impérieux envers la France est de ne rien céder à la politique des faux calculs, des pensées ondoyantes et des intrigues malsaines. » Honnête langage, qui caractérisait la conduite politique constante des membres de la Droite royaliste, et les préoccupations de bien public qui la dominaient.

De son côté, M. Bocher, l'ami fidèle de la maison d'Orléans, s'élevait contre ces projets équivoques. M. Bocher est une figure qui ressort, en un relief charmant, de la vulgarité générale du personnel politique de notre temps. Il fut pourtant de son époque; mais il en résume dans sa personne tous les beaux côtés. Il avait même hérité du passé certaines vertus de chevalerie, qu'il unissait aux mérites particuliers d'un homme politique plus moderne. Fidèle à son roi, attaché à sa cause jusqu'à mettre sa personnalité tout entière dans son dévouement, il déployait dans la vie publique les talents les plus propres à l'élever au-dessus de ses rivaux. Administrateur émérite, esprit de haute culture, il était désigné pour les plus grands rôles de la politique parlementaire.

M. Bocher est une des figures les plus intéressantes du siècle écoulé. Il représentait très exactement la fraction de la nation qui a eu la plus grande part aux affaires de notre pays à cette époque. Je l'avais connu dès la Révolution de 1848. Il était alors

préfet à Caen, jeune, élégant, merveilleusement doué de toutes les manières, et paré en outre de la faveur particulière dont il jouissait à la cour de Louis-Philippe. Il avait donc tous les dons et séductions, et il en usa si bien que, malgré sa jeunesse, il avait pris dans le pays normand, peu enclin pourtant aux entraînements pour les personnes, une autorité et un crédit qui l'ont suivi pendant sa vie entière, à travers les mille événements qui ont bouleversé tant de fortunes. La ville de Caen, comme toutes les provinces, entra en vive incandescence le jour même de la Révolution de 1848, si inopiné que fût cet événement. Un commissaire général du nom d'Avril était venu prendre possession de la préfecture, et y installer la République en même temps que sa personne. M. Bocher sut, dans une circonstance si critique, et quoique la République eût été accueillie à Caen plutôt avec faveur, sauvegarder sa dignité personnelle et celle du pouvoir déchu. Il avait une telle popularité dans la ville que, quelque temps après, lorsqu'on procéda aux élections pour la Constituante, il se présenta aux électeurs. Je l'ai entendu dans les réunions publiques, et tout en parlant avec la plus haute courtoisie de la dynastie qu'il avait servie, il fit des déclarations très nettes d'adhésion à la République. On ne sait plus ces choses, mais il est vrai que la République de 1848 fut acceptée par le pays avec une faveur accompagnée d'enthousiasme, en certains endroits. J'ai vu, alors, le clergé de la ville, en grande pompe, par les rues, allant bénir les arbres de la liberté. La société légitimiste, qui était nombreuse à

Caen, et représentée alors par les familles les plus distinguées de la ville et par une réunion de femmes charmantes, heureuses de sortir de cette sorte de carême qu'avait été pour elles le Régime de Juillet, avait embrassé avec ardeur le changement survenu, et s'était laissée aller à l'effervescence générale, plutôt approbative dans les premiers temps, de la Révolution de 1848. M. Bocher fit, en vue des élections prochaines, des déclarations conformes à l'entraînement général d'alors. Il a, comme tant d'autres, subi les destinées diverses qu'a traversées la France depuis près d'un siècle, et il est une des figures qui ont gardé, soit dans les temps troublés, soit dans les temps d'accalmie, une dignité parfaite, qui tenait à la hauteur de son caractère et à la noblesse de ses idées, fortement imprégnées de l'amour exclusif de la France.

Nous nous sommes retrouvés beaucoup plus tard, à l'Assemblée nationale de 1871, où il avait été envoyé par le Calvados, resté fidèle à son ancien préfet de 1848. C'est un des traits caractéristiques de cette race normande de garder sa foi aux personnes à qui elle a donné sa confiance. C'est marque de bon sens et de finesse, qui se peuvent exprimer de la sorte : à quoi bon changer? on n'y gagnerait rien. M. Bocher, du reste, justifiait à merveille cette confiance. A l'Assemblée nationale, et plus tard, au Sénat, il prit un rôle important en raison de la considération dont il jouissait, et d'un talent de parole très réel, dont il n'usait pas assez souvent. Sa fonction dans la maison d'Orléans lui faisait perdre peut-être un peu de sa liberté, mais rien de sa

dignité personnelle. Il était en tout et partout un parfait galant homme.

Dans une réunion du groupe appelé le groupe des constitutionnels du Sénat, M. Batbie avait exposé la situation, et il s'exprimait, à mots couverts, sur les projets qu'il était prêt à mettre à exécution : « Aujourd'hui, dit M. Bocher, quelles conséquences aurait le concours que l'on sollicite? Que veut-on de nous? Quelle solution poursuit-on? Espère-t-on venir à bout des résistances de la Chambre des députés? Non, sans doute. Alors, c'est à un vote de dissolution que l'on veut nous acculer, à une violation de la Constitution, puisqu'il faudrait passer outre au refus du vote du budget. On trompe le Président de la République, si on ne lui a pas fait envisager les conséquences désastreuses qu'entraîneraient de semblables mesures. Quant à moi, je le dis hautement, j'aime trop mon pays pour m'associer à cette politique, et assumer d'aussi effroyables responsabilités. »

La crise en était à son maximum d'acuité. On disait dans le public qu'à l'Élysée on cherchait un homme qui eût assumé sur lui la charge de se passer d'un budget régulièrement voté et de se prêter à un coup d'État : on disait que M. Pouyer-Quertier, qui avait été tâté à ce sujet, s'y était énergiquement refusé, et avait conseillé un rapprochement avec la Gauche, par l'entremise de M. Dufaure. On ajoutait qu'une tentative en ce sens avait échoué : que M. le Maréchal, ayant annoncé la volonté de désigner

trois ministres à son gré, ceux des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine, on lui avait fait envisager l'éventualité où la Chambre refuserait un tel arrangement; et c'est alors qu'une sorte de conseil secret fut tenu, à l'Élysée, dans lequel on avait délibéré sur des résolutions extrêmes.

C'est après ce conciliabule, sans doute, que le préfet de police, M. Voisin, qui était un fonctionnaire exact et fidèle, mais surtout un bon Français, patriote, et d'un grand sens, crut devoir avertir M. le duc Pasquier des desseins qui étaient fomentés à l'Élysée par les têtes chaudes du parti. M. le duc Pasquier, qui, de son côté, n'a jamais hésité sur le devoir, quand l'intérêt de la France était visiblement en jeu et menacé, demanda une entrevue avec le Maréchal. Il voulait le conjurer de rentrer dans les voies constitutionnelles et de s'entendre avec M. Dufaure pour former un cabinet qui pût se présenter devant la Chambre. *Il est trop tard*, dit le Maréchal, qui, à ce moment-là, avait chargé M. Batbie de composer un ministère de combat et, on peut dire, de coup d'État. L'entrevue fut de suite ébruitée; le mot fut partout connu et produisit un effet énorme. L'effet fut si grand qu'on en prit peur à l'Élysée : l'*Agence Havas* retira le mot ou le désavoua; mais il avait été dit, ou quelque chose d'approchant. L'émotion était grande dans tous les groupes parlementaires, dans les salons, dans les rues. On parlait déjà de coup de force, d'arrestations et de mise en état de siège de Paris.



Pendant que se continuaient ces agitations vaines autour de l'Élysée et dans le monde parlementaire, la vie politique était comme en suspens. L'émoi général croissait à mesure que le temps s'écoulait, sans que l'on vît une fin à cet état de choses. Cette incertitude dans l'attente angoissait et irritait à la fois tout le monde. Les membres du ministère Rochebouët, demeurés à l'écart depuis le vote de défiance émis par la Chambre des députés, ne pouvaient pas rester dans cette situation, où ils ne pouvaient ni pourvoir aux événements, ni les diriger. Une note, qui me fut remise par un ami du général, donne exactement la physionomie de ce qui se passait alors dans les ministères.

« Le général de Rochebouët vit bien vite que le Maréchal n'avait aucun but arrêté, et que ses collègues n'aspiraient qu'à reprendre leurs fonctions administratives. Cette situation d'homme de paille ne pouvait lui convenir. Le 9 décembre, au conseil qui se tenait tous les jours à l'Élysée, il demanda au Maréchal de vouloir bien communiquer au conseil ses idées ou de permettre au conseil de lui soumettre un programme politique. Le Maréchal répondit qu'il aviserait. Deux jours s'étant passés, et aucun ministre n'ayant témoigné le désir de formuler un programme, et M. le Maréchal n'ayant fait part d'aucune résolution, le général de Rochebouët prit la parole et demanda la permission de résumer nettement et loyalement la situation, insistant éner-

giquement pour qu'une solution immédiate fût adoptée par M. le Maréchal. — Il y a, dit-il, trois solutions pratiques :

1° Donner purement et simplement sa démission;

2° Résister carrément, faire appel aux mesures de rigueur, assurer l'ordre dans le pays et convoquer de nouveau les électeurs;

3° Se soumettre, appeler M. Dufaure, le charger de composer un ministère et de formuler un programme.

Comme ministre de la Guerre, ajouta-t-il, je suis prêt à obéir aux ordres du Président de la République, à en assumer toute la responsabilité, à condition que tous mes collègues contresignent les décrets. Comme président du Conseil, je suis aux ordres de M. le Maréchal pour aller moi-même chercher M. Dufaure et lui faire part de ses intentions. J'attends une réponse nette, catégorique avant ce soir, ou, dès demain matin, l'*Officiel* annoncera que j'ai cessé d'être ministre. —

Ce programme, écrit de la main du général, fut remis par lui au Président. Le conseil se sépara à dix heures, et s'ajourna à quatre heures de l'après-midi. C'est alors que le ministre de la Guerre, rentré chez lui, fit prendre toutes les mesures nécessaires propres à assurer la résistance, le cas échéant, et fit expédier à tous les chefs de corps les instructions commandées par les circonstances. L'*Officiel* du lendemain 12 devait faire connaître au pays la détermination du Gouvernement, « vu la gravité de la situation » ... A quatre heures, le 11 décembre, le Maréchal, très loyalement, ouvrit ainsi la séance du

conseil : « Je vous remercie, messieurs, du bon concours que vous m'avez prêté. J'ai mûrement réfléchi à la gravité des circonstances, et pour répondre à l'appel que le général de Rochebouët a fait à ma conscience, je le charge d'entrer en communication avec M. Dufaure, dont l'esprit conciliant et énergique tout à la fois, m'aidera, je l'espère, à vaincre les difficultés que vous m'avez signalées. Je réclame, en vous quittant, votre bon concours pour parvenir à ce but, dans les différentes positions que vous occupez depuis longtemps. »

Le Maréchal désarmait. Noble exemple, que tant de républicains de nos jours feraient bien de suivre! A l'heure où l'esprit se reporte sur un passé si récent et qui, pourtant, paraît si éloigné, on ne peut se détacher du temps présent. Même situation inextricable. Un Gouvernement à l'apparence légale, qui, par le fait d'une Constitution faussée dans son fonctionnement, conduit à la ruine la nation impuissante dans les liens de la légalité; et, d'autre part, une nation qui cherche par quels moyens elle pourra sortir de peine! Mais, cette fois, les factions qui détiennent le pouvoir n'ont pas l'abnégation et l'esprit de sacrifice dont le Maréchal s'inspira alors. Après cent ans écoulés, les institutions démocratiques sont encore un problème de vie ou de mort pour la France. Et l'esprit ne peut se soustraire à cette réflexion : que, si les révolutions périodiques ne sont pas des solutions, la ruine finale peut en être une.

M. le Maréchal avait déjà pensé à recourir à M. Dufaure, avant la communication qu'il fit à ses

ministres. Il était sincère lorsqu'il avait déclaré aux membres de la délégation de Meurthe-et-Moselle qu'il était sans ambition personnelle. Sans doute, il était en butte aux incitations de son entourage, qui le poussait aux résolutions violentes : il ne leur opposait pas toujours un refus brutal. Il était, plus encore, rendu perplexe par une sorte de honte qu'il ressentait à l'idée d'abandonner tous ceux qui l'avaient soutenu dans cette lutte inconsidérée, après qu'ils l'y avaient poussé; par la pudeur de s'avouer vaincu; et aussi par l'appréhension patriotique d'un avenir livré aux partis avancés, qu'il voyait déjà maîtres de tout. Il se résolut enfin à céder, en comptant, comme nous le faisions nous-mêmes, sur le bon esprit et sur la fermeté des conservateurs libéraux et des modérés. Sous ce dernier rapport, il n'était pas seul à se tromper.

Lors des premiers pourparlers engagés avec M. Dufaure pour la reconstitution d'un ministère Centre gauche, M. le Maréchal avait repris son idée persistante de se réserver le choix de trois des titulaires de portefeuilles: celui des Affaires étrangères, celui de la Guerre et celui de la Marine. Il marquait par là sa volonté de rester le maître et le directeur de la politique extérieure de la France. C'était une vue juste, et qu'il faudra réaliser sous une forme ou sous une autre, si l'on veut mettre la politique française à l'abri de la mobilité constante des Assemblées, et en état de lutter contre les nations étrangères, dans un temps surtout où le mot *étranger* semble reprendre le sens antique d'ennemi *(hostis)*. Mais cette vue, si vraie qu'elle fût, se heur-

tait alors contre la passion de ce temps-là; elle n'avait aucune chance d'être accueillie le lendemain du jour où le parti républicain s'était cru en présence d'un retour offensif du pouvoir personnel. L'eût-il voulu, par sagesse, M. Dufaure ne pouvait entrer dans les vues du Maréchal, sous peine de rendre toute combinaison ministérielle impossible. Cette première tentative de rapprochement avait donc échoué.

On raconta alors que M. Dufaure avait pourtant reconnu le bien-fondé des prétentions du Maréchal, mais qu'il avait dû céder devant les injonctions de ce que l'on appelait alors la tyrannie des Dix-huit. Je déclare que je n'ai jamais eu connaissance de ces tiraillements, ni d'entrevues que M. Dufaure aurait eues avec nous. Il n'était pas dans ses habitudes de négocier, au moins directement, avec les partis. Son caractère ne se prêtait guère à ces sortes d'accommodement; et, d'ailleurs, il avait de l'autorité gouvernementale et de la dignité d'un homme d'État une autre idée, plus haute. Encore à cette époque, les ministrables n'étaient pas des courtisans, ni les ministres des subordonnés.

Cependant, la fin de cette tragi-comédie était devenue tellement inévitable que les bruits d'arrangement et de combinaisons ministérielles ne cessaient de circuler. J'avais lu, comme tout le monde, dans les journaux, des listes sur lesquelles mon nom figurait, sans que je fusse informé de rien. Néanmoins cette rumeur, en ce qui me concerne, prit une certaine consistance dans un dîner qui fut donné, à l'occasion de la crise, par M. de Girardin, dans

son hôtel de la rue Lapeyrouse. Girardin avait été très mêlé au mouvement politique. Il venait d'être désigné pour remplacer, comme candidat à la députation dans le neuvième arrondissement de Paris, M. Grévy, qui y avait été élu en remplacement de M. Thiers et qui avait opté pour le département du Jura. Le choix de Girardin pour cette candidature dans l'arrondissement de M. Thiers, terrain particulier de la lutte engagée dans le pays contre le 16 Mai, témoigne du rôle que l'opinion publique attribuait, à juste titre, au journaliste, dans la campagne qui avait abouti aux élections du 14 octobre. Et, en effet, Girardin, avec son journal *la France,* avait porté les plus rudes coups à la politique et au Gouvernement du 16 Mai. Ce jour-là donc, il avait réuni à sa table un grand nombre de personnes qui étaient mêlées à l'action politique; et, comme il s'agissait d'arriver à la fin de la crise, il avait convié un homme qui jouissait d'une considération universelle, qui avait un crédit énorme sur le public, et qui avait ses entrées à l'Élysée et jusqu'au cabinet du Maréchal : c'était M. de Lesseps. On pensait que lui seul pourrait décider le Maréchal à se rendre.

M. de Lesseps n'avait pas, que je sache, d'opinion politique proprement dite. Il professait, je pense, au sujet de nos divisions et de nos distinctions de Régimes, une haute indifférence. Il y avait en lui le suprême dédain de l'Oriental pour nombre de nos passions politiques et des opinions qui souvent cachent de vulgaires intérêts, et auxquelles nous attachons un trop grand prix. Il en faisait, je crois,

assez peu de cas, ayant toute sa passion de patriote et tout son esprit tendus vers les projets grandioses qu'il méditait. Il comprenait cependant l'intérêt, devenu pressant, d'en finir avec une agitation qui allait tout compromettre. Il s'engagea à se faire auprès du Maréchal et du monde de l'Élysée, de plus en plus sourd et aveugle, l'organe de l'opinion qu'il recueillait partout. Il m'entretint de son intention formelle, qu'il devait réaliser le soir même ou le lendemain matin.

Il le fit, je pense. En tout cas, le Maréchal n'avait plus d'autre issue que sa démission ou une capitulation sans réserve. Il capitula. Le bruit en était répandu; or, le soir même, c'était le 11 décembre, le Comité des Dix-huit se réunit chez moi, rue Montaigne. On voulait s'entendre sur les conditions auxquelles la Gauche soutiendrait le nouveau ministère. Mais je ne me rappelle pas que des noms y aient été prononcés. Je ne fus point du tout au courant des négociations qui se poursuivaient depuis quelques jours, ni des entretiens qui eurent lieu à ce sujet entre M. Dufaure, M. Léon Say et M. Teisserenc de Bort. Ce dernier m'a raconté, beaucoup plus tard, comment fut composé le ministère du 13 décembre. Mais, à cette date, je ne savais rien; beaucoup d'agitations, des allées et venues des officieux très occupés, des mots à l'oreille, des questions peu discrètes, comme c'est la coutume en pareil cas.

Le 12, j'étais assis à ma place à la Chambre, lorsque Bardoux ou Faye, je ne sais trop lequel, vint me prévenir que M. Dufaure désirait me parler.

Il m'attendait dans un petit bureau dépendant de la partie du palais de Versailles où se tenaient les séances du Sénat. Je l'y trouvai et j'y vis Léon Say, Teisserenc de Bort et quelques autres ministres qui y étaient déjà réunis. M. Dufaure m'offrit d'entrer dans la combinaison ministérielle, avec le portefeuille de l'Intérieur. J'acceptai en y mettant deux conditions : la première, que je serais absolument maître du personnel et que je n'aurais pas à rencontrer de résistance de la part de l'Élysée. Je savais quelles difficultés j'avais éprouvées lors de mon premier ministère, lorsque l'administration tout entière du 24 Mai était encore en place; combien étaient délicates et pénibles les luttes que j'avais eu à soutenir contre le Maréchal sur des questions de personnes. Je prévoyais que j'aurais, cette fois, des hécatombes à faire, et je réclamais une entière liberté d'action. La seconde condition portait sur l'engagement qui devait être pris par le Maréchal de ne plus dissoudre la Chambre.

Ce fut ainsi convenu, et, dès le soir, nous fûmes convoqués chez M. Dufaure, à Paris, 127, boulevard Haussmann, pour nous entendre sur le manifeste qui devait être soumis au Maréchal et lu à la Chambre. Ce programme était très net et très ferme. Il avait été préparé par Léon Say. Mais je fis remarquer qu'on n'y trouvait pas l'engagement que devait prendre le Maréchal au sujet de son droit de dissolution. On y ajouta deux phrases pour combler cette lacune. M. Dufaure nous quitta pour se rendre à l'Élysée, où il devait communiquer à M. le Président de la République ce programme ainsi modifié.

Il revint peu de temps après, et il nous dit que le Maréchal n'avait pas accepté le manifeste dans les termes où il était conçu. Nous n'avions nul dessein prémédité d'aggraver, par des violences de forme, la dureté de la situation faite à M. de Mac-Mahon. Nous atténuâmes les termes du document, tout en maintenant le fond, et nous nous rendîmes à l'Élysée, où nous étions convoqués pour ce soir-là même.

Arrivés à l'Élysée, M. Dufaure nous laissa seuls dans la salle du conseil, et il se rendit auprès du Maréchal pour lui lire la nouvelle rédaction du programme, et pour le presser d'en accepter les termes. Puis, il rentra dans la salle du conseil, et, quelques instants après, le Maréchal y entra lui-même. Il était rouge, affecté et comme humilié : il paraissait un soldat rendant les armes. Son salut fut froid et brusque, et il s'assit. Il prononça quelques paroles brèves, sans dissimuler combien il se faisait violence en se trouvant devant nous. Il dit qu'il formait le cabinet contraint et forcé, qu'il aurait dû peut-être se retirer avec les hommes qui, avec lui, avaient fait le 16 Mai; mais que, s'il ne le faisait pas, c'était par un sentiment du devoir; qu'il était convaincu que sa présence à la tête du Gouvernement était utile à la France au point de vue extérieur. Ses relations personnelles avec les plus hauts personnages du monde européen, notamment avec l'archiduc Albrecht d'Autriche, lui permettaient de parler ainsi. Son ton était ému, tout son visage tremblait; et le spectacle de cet homme fier et honnête, aux prises avec une situation humiliante,

malgré tout le désir que nous avions tous de lui en dissimuler la rigueur, ce spectacle était vraiment émouvant. M. Dufaure était, plus qu'aucun de nous, dans la circonstance présente, propre à ressentir cette impression, parce qu'il était moins animé par la récente bataille, et parce qu'il avait depuis longtemps avec le Maréchal des relations qui devaient le rendre sensible à son état presque misérable. Il lut le programme en tremblant, et comme mettant une sourdine à sa voix nasillarde, afin d'atténuer les effets de cette lecture qui ressemblait à la lecture de l'arrêt que le greffier fait au condamné. Silence général! Nous étions tous là, affectés, mais résolus et impassibles.

Le Maréchal vit bien qu'il fallait se résigner. Il s'empara du papier, saisit brusquement la plume, hésita encore. Son visage se colora subitement, ses yeux s'emplirent de vraies larmes; et enfin, après un moment décisif, il signa violemment et jeta la plume sur la table en disant : « Enfin, puisqu'il le faut, je signe! » Puis il se leva aussitôt, et il s'enfuit plutôt qu'il ne sortit, comme un homme que la colère suffoque et qui ne peut supporter davantage une situation trop pénible.

Les décrets furent signés et, le lendemain, le ministère entra en fonctions.

TITRE II

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

CHAPITRE PREMIER

ORGANISATION DU MINISTÈRE DUFAURE. EFFET PRODUIT A L'INTÉRIEUR ET AU DEHORS

Le ministère constitutionnel qui avait mis fin à la crise du 16 Mai était ainsi composé :

Présidence du Conseil et Justice	MM. Dufaure.
Affaires étrangères	Waddington.
Intérieur	de Marcère.
Finances	Léon Say.
Guerre	le général Borel.
Marine	l'amiral Pothuau.
Instruction publique et Cultes	Bardoux.
Travaux publics	de Freycinet.
Agriculture et Commerce	Teisserenc de Bort.

M. Bardoux, M. de Freycinet et M. le général Borel entraient pour la première fois dans le Gouverne-

ment. Tous les autres ministres avaient appartenu au premier cabinet formé après les élections de 1876, et qui mit pour la première fois en œuvre la Constitution de 1875.

M. le général Borel était un brave soldat, très au fait des choses de la guerre, ayant été chef d'état-major général. C'est en cette qualité qu'il avait servi sous les ordres du Maréchal de Mac-Mahon. Par lui, le Maréchal conservait sur l'armée l'autorité dont il était justement jaloux; et, de son côté, l'armée se sentait protégée contre les dispositions peu bienveillantes qu'elle supposait, non sans raison, chez la fraction la plus avancée du parti républicain.

M. de Freycinet avait pour lui les souvenirs de la défense nationale, à laquelle il avait été associé de très près dans la direction des affaires de la guerre 1870-1871. Il était peu connu alors dans le monde politique, où, depuis, il a occupé une grande place.

Bardoux est une des figures les plus attachantes parmi les hommes qui ont joué un rôle dans la politique contemporaine. A la fin de l'Empire, par ses camaraderies du monde littéraire et du Palais de Justice, il était lié avec la plupart des jeunes hommes qui eurent leur place toute faite dès que les tristes événements de 1870 eurent changé la face des choses et donné naissance à la République : c'étaient, particulièrement, Ernest Picard, Gambetta et Jules Ferry. Mais il ne tarda pas à se séparer de ces derniers dès qu'il dut, en qualité de membre de l'Assemblée nationale, assumer sa part de responsabilité dans les décisions que nous eûmes

à prendre, et dans la politique que nous dûmes suivre. Son choix fut vite fait, fondé qu'il était sur des études solides, sur une érudition générale déjà complète, sur des habitudes d'esprit et de conduite contractées dans le travail du barreau, dans l'exercice de devoirs municipaux, dans les bonnes traditions de la vie domestique la plus haute et la plus digne.

Bardoux fit partie, dès le premier moment, du groupe des républicains conservateurs d'où sortit un peu plus tard le Centre gauche. Le visage rasé, l'air méditatif et un peu triste, les cheveux rejetés en arrière, un costume noir et sévère, il y avait en lui quelque chose de sacerdotal. Son abord était tout aimable, sa parole accueillante et le ton toujours poli : mais ces dehors ne cachaient ni rigidité d'esprit, ni sécheresse de cœur, ni hypocrisie de forme. Il était très droit de caractère, très sûr en amitié, très ferme dans ses idées. Il était, par éducation, et on eût dit par parti pris, d'une urbanité parfaite, ce qui lui donnait un air de bienveillance un peu banale; ce n'était qu'en apparence, mais il avait dans ses rapports avec les autres hommes une sorte de délicatesse quasi maladive; il souffrait vraiment de ce qui lui apparaissait discourtois, brutal et malappris. Il eut comme beaucoup d'autres l'occasion, sous ce rapport, d'exercer ses vertus.

Esprit très éclairé, on pouvait lui appliquer le titre de nourrisson des Muses. D'une érudition très générale, on aurait cru qu'il n'avait pas d'idées arrêtées sur quoi que ce fût, parce qu'il ne les énonçait guère; habitude prise de ne heurter personne

ni par le geste ni par la parole. Peu communicatif, il ne se répandait pas à tout propos, mais il n'était étranger à rien. Quand il sortait de sa réserve, il avait une conversation nourrie, pleine d'aperçus recueillis dans ses lectures, qui étaient innombrables; on dirait volontiers qu'il avait trop lu. Très appliqué à tous ses devoirs d'homme politique, il portait à la tribune des opinions et une parole autorisées. Son éloquence était insinuante, pleine de précautions, mais d'une dialectique serrée, extrêmement habile, et, sans efforts trop apparents, allant au but. Il lui est arrivé souvent de charmer ses auditeurs, surtout quand il parlait d'art ou de littérature, sujets qu'il possédait bien et dans l'exposé desquels il se complaisait.

Très fidèle en amitié, discret et sûr, il était incapable d'un procédé louche ou d'une trahison; presque un phénomène dans la vie politique, où l'ambition, l'envie et la fureur de paraître font rage. Il était naturellement bon, et son obligeance expansive était peut-être trop universelle; mais toujours un peu diplomate, même dans les services qu'il désirait rendre. Son naturel, doublé d'une éducation très appareillée, le portait en tout à des ménagements infinis. Mais, durant près de trente ans de vie commune, au milieu de cette mêlée politique si redoutable à l'épreuve, je n'ai point trouvé de fléchissement dans son caractère ni dans son amitié. Et cette fixité dans ses affections, qui honore tous ceux qui en ont été l'objet, il la portait dans ses opinions, dans ce qui fait la personnalité morale d'un homme. Il était imbu des idées de la Révolu-

tion française, mais non jacobin; très libéral et, très Français en cela, amoureux de l'ordre, respectueux des droits d'autrui, sans aucune réserve; d'un esprit très libre et, au fond, catholique, comme il l'a montré à ses derniers moments. S'il s'est trompé, il n'a jamais failli par ambition, par des sentiments étrangers à la chose publique, ni par faiblesse de caractère. Il est de ces hommes très rares qui, durant une longue vie politique, n'ont peut-être jamais eu un vote à se reprocher. Il était désigné par ses études, par son goût, par ses connaissances en art et dans les choses de l'esprit, pour le poste de ministre de l'Instruction publique. Il l'avait désiré trés légitimement, et M. Dufaure fit bien de le faire entrer dans le ministère réparateur du 13 décembre.

On compléta la composition du ministère par l'adjonction de plusieurs sous-secrétaires d'État. M. Charles Lepère, député de l'Yonne, fut nommé sous-secrétaire d'État à l'Intérieur. Il appartenait, par ses amitiés plus encore que par ses opinions, au parti républicain avancé : il était un des fidèles de Gambetta. Peut-être avait-il été attaché au ministère de l'Intérieur avec l'arrière-pensée d'y faire pénétrer l'esprit du groupe radical de la Chambre, et d'y exercer une influence plus ou moins directe. On peut le supposer, mais Lepère ne m'a jamais donné l'occasion de m'en apercevoir. Il avait de l'esprit et un talent de parole qu'il mit souvent au service de la cause dont il était un des serviteurs les plus dévoués et les plus honnêtes. Il avait plus que cela : le cœur bien placé. Il était impropre au rôle

que peut-être on avait eu l'idée de lui faire jouer. La situation d'un sous-secrétaire d'État est en elle-même délicate, et elle veut, chez l'homme qui remplit cette fonction, des qualités d'honneur et même de simple probité, qui ne sont pas rares sans doute, mais que l'on est heureux tout de même de rencontrer. Lépère les possédait au plus haut degré. Il me plaît d'en rendre témoignage à ce galant homme, qui se place, dans mes souvenirs, très haut au-dessus de la plupart des hommes de son parti.



Dans la séance du 15 décembre, le message présidentiel, que nous avions préparé, fut lu au Sénat par M. Dufaure et par moi à la Chambre des députés. Il était ainsi conçu :

« Les élections du 14 octobre ont affirmé une fois de plus la confiance du pays dans les institutions républicaines.

« Pour obéir aux règles parlementaires, j'ai formé un cabinet choisi dans les deux Chambres, composé d'hommes résolus à défendre et à maintenir ces institutions par la pratique sincère des lois constitutionnelles.

« L'intérêt du pays exige que la crise que nous traversons soit apaisée. *Il exige avec non moins de force qu'elle ne se renouvelle pas.*

« L'exercice du droit de dissolution n'est, en effet, qu'un mode de consultation suprême auprès d'un juge sans appel, et ne saurait être érigé en système de gouvernement. J'ai cru devoir user de ce

droit, et je me conforme à la réponse du pays.

« La Constitution de 1875 a fondé une République parlementaire, en établissant mon irresponsabilité, tandis qu'elle a institué la responsabilité solidaire et individuelle des ministres.

« Ainsi sont déterminés nos devoirs et nos droits respectifs : *l'indépendance des ministres est la condition de leur responsabilité.*

« Ces principes, tirés de la Constitution, sont ceux de mon gouvernement.

« La fin de cette crise sera le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité.

« Tous les pouvoirs publics concourront à favoriser ce développement.

« L'accord établi entre le Sénat et la Chambre des députés, *assurée désormais d'arriver régulièrement au terme de son mandat,* permettra d'achever les grands travaux législatifs que l'intéret public réclame.

« L'Exposition universelle va s'ouvrir, le commerce et l'industrie vont prendre un nouvel essor, et nous offrirons au monde un nouveau témoignage de la vitalité de notre pays, qui s'est toujours relevé par le travail, par l'épargne et par son profond attachement aux idées de conservation, d'ordre et de liberté. »

Ce manifeste était signé de presque tous les ministres qui s'étaient adressés au pays lors du premier ministère, quand, au début de la République, nous avions fait connaître notre programme :

« Les fonctionnaires, disions-nous alors, seconderont nos vues en disant au pays que la République,

telle qu'elle est sortie des votes de l'Assemblée nationale, donne au pouvoir la plus grande force, parce qu'il est exercé au nom et dans l'intérêt de tous; qu'elle a besoin, plus que toute autre forme de gouvernement, de s'appuyer sur les lois de la religion, de la morale et de la famille, sur la propriété inviolable et respectée. » Ainsi avions-nous alors complété la Constitution de 1875 en rappelant l'idée qui a dominé toutes les Constitutions de France, depuis 1789, à savoir : que les droits naturels de l'homme sont supérieurs et antérieurs à toute Constitution politique faite de main d'homme; et que celle-ci n'a qu'un pouvoir, qui est de les protéger. Notre manifeste, signé des mêmes noms que ceux des hommes qui, au début du Régime nouveau, avaient proclamé leurs opinions conservatrices et qui consacrait la victoire des 363, fut accueilli dans le pays avec un véritable enthousiasme. Il marquait la fin d'une crise qui avait nui aux intérêts matériels autant qu'elle avait blessé les sentiments de la nation. Il répondait au besoin d'apaisement et aux opinions réelles du pays. La population parisienne, délivrée de l'anxiété qui depuis plusieurs mois pesait sur elle, reprit l'élan expansif de sa vie exubérante, activée encore par l'approche de l'Exposition universelle. L'industrie et le commerce, sous le même stimulant, reprirent leur essor. On sentait partout comme une détente immense; et la France, si souple et si puissante dans l'action, se reprit vite de l'angoisse dans laquelle elle vivait depuis près d'un an.

Nous nous mîmes à l'œuvre, dans le Gouvernement, pour effacer les traces des troubles civils,

pour lui faire reprendre sa voie. Nous rencontrions partout, dans les départements, à Paris, dans les Chambres, des concours empressés. Ainsi les vrais Français de France reprenaient-ils inlassablement le chemin de l'idéal.

Cependant, je reçus, à cette heure même un amical avertissement d'un homme de grand cœur et initié à tous les secrets de ce siècle si fécond en leçons. Le comte Roger du Nord m'écrivait :

« Mon cher Ministre,

« Je viens de lire l'allocution de celui qui veut maintenir une République qui rassure et non pas établir un Gouvernement qui effraie. J'offre mes sincères félicitations à l'orateur heureusement inspiré, qui veut, de ce qui a été pendant si longtemps la cause d'un parti, faire la cause nationale. Je lui désire vie, force, succès; mais je dis tout bas à l'ami : la tâche est lourde, bien rude le chemin à parcourir. Je vois le ministère et nos amis ayant en face, dans la lutte, Gambetta et son monde, et derrière le Maréchal, les de Broglie, Buffet, Depeyre et tous ceux que, durant votre séjour à la place Beauvau, vous avez pu voir de plus près que moi : adieu, cher maître, à vous bien affectueusement.

« Comte Roger. »

Cette lettre d'un galant homme qui avait pu, par sa situation, connaître les intrigues des Régimes parlementaires, était faite pour éclairer la situation véritable, qui demeura sourdement tourmentée, en

dépit du mouvement général de contentement qui écarte comme importuns tous les conseils de vigilance. J'avais d'ailleurs appris, dès les premiers jours, que les hommes de la Gauche, à la Chambre, n'entendaient pas désarmer. Le Comité des Dix-huit, n'ayant plus de raison d'être, s'était dissous. Mais ceux de ses membres qui étaient pleins de l'esprit révolutionnaire en reprirent la tradition, faite de soupçons et d'esprit de vengeance; et ils décidèrent qu'il était prudent de continuer à surveiller le Gouvernement, ce Gouvernement qui était entre les mains de leurs associés de la veille. Louis Blanc se montra alors le fidèle disciple de l'école jacobine; ce fut lui qui mit en éveil les soupçons des Purs. Dès le 27 décembre, il eut une entrevue avec MM. Brisson, Floquet et Clemenceau. Il fut résolu que le Comité subsisterait, et qu'il enverrait même des délégués dans les provinces; et ces délégués seraient chargés de faire des rapports sur la manière dont se comporterait le Gouvernement. Le régime des fiches date de loin, et il était déjà inauguré par le parti qui se donnait comme étant le seul, l'unique et le pur républicain. Dix des anciens membres du Comité des Dix-huit adhérèrent à cette motion : MM. Goblet, Brisson, Louis Blanc, Spuller, Chanal, Clemenceau, Floquet, Gambetta, de qui Spuller avait reçu l'adhésion, et deux autres dont on ne connaît pas les noms. Ce furent les germes morbides introduits et laissés dans un corps un peu débile, et qui devaient l'empêcher de se fortifier. Et non seulement ils étaient nuisibles à la République naissante, mais ils servirent de prétexte aux ennemis du

Régime, pour lui refuser le droit de vivre. Ce sont ces microbes politiques qui ont peu à peu introduit dans l'organisme social une gangrène générale dont il mourrait, si le principe vital de ce corps, déjà anémié, ne devait pas prévaloir enfin. Le persévérant et douloureux effort de la nation pour sortir de l'ère des révolutions, effort soutenu contre les jacobins francs-maçons, d'une part, et contre des conservateurs aheurtés, d'autre part : voilà toute l'histoire de cette République libérale et conservatrice que nous avons essayé de fonder.

L'avènement du nouveau ministère donna lieu à un petit incident qui ne mériterait pas d'être rapporté si ce n'était qu'il révèle l'opinion que l'on en conçut au dehors. Emilio Castelar, avec qui j'avais eu des relations amicales, m'avait envoyé dès le 15 décembre le télégramme suivant : « Je m'empresse, mon ami, de vous féliciter, ainsi que vos collègues, sur un dénouement aussi favorable à la liberté et à la démocratie. La France conservera définitivement le Gouvernement qu'elle a conquis par son effort, et mérité par sa prudence. » Je répondis naturellement par un remerciement, et je ne sais pourquoi le Gouvernement d'Espagne en conçut quelque ombrage. Il y eut à ce propos entre M. le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne, et moi, un échange de lettres. Mais cet incident ne laissa aucune trace défavorable, puisque au contraire, quelque temps après, je reçus le grand cordon de Charles III, marque d'honneur dont je suis resté reconnaissant.

Castelar m'écrivit alors une lettre qui mérite

d'être conservée, parce que, mettant de côté ce qui me concerne, elle exprime l'opinion qui fut alors à peu près unanime en Europe, au sujet de la solution de la crise du 16 Mai.

« Jamais, disait-il, je n'ai vu un peuple traverser de si grand périls sans éprouver le vertige ni sans commettre une faute. C'est en vain que je cherche dans l'histoire un exemple digne de comparaison avec cette admirable discipline du parti républicain, dont les vœux répondaient si admirablement à la volonté générale de la France. J'ai lu la liste des nouveaux ministres, et il est impossible d'en demander de plus capables, de plus honnêtes et de plus patriotes. Sans exagération comme sans flatterie, on peut dire qu'ils appartiennent à l'élite de la France. Maintenant, ce qu'il faut, c'est que vous restiez au poste que vous occupez jusqu'en l'an 1880, vous tenant aussi éloigné d'innovations téméraires que d'une réaction aveugle. Et celui qui vous tient ce langage est un homme qui, ayant commencé à entrer dans la vie publique à vingt et un ans, en a aujourd'hui quarante, et peut par conséquent se dire un vieux républicain. La République doit être pour le travail national un port plus sûr que la monarchie, et la présence au pouvoir d'hommes comme vous est la garantie la plus complète de la liberté, de l'ordre, de la conservation sociale et du progrès. Comptez sur la profonde affection et croyez à l'admiration de votre ami et coreligionnaire.

« Emilio CASTELAR. »



La marche des affaires publiques avait été comme suspendue depuis le 16 mai ; toute l'activité gouvernementale s'était portée sur les élections et sur les intrigues de palais qui avaient suivi. Nous dûmes remettre en mouvement la vie politique et la vie administrative. Il fallut faire voter les crédits dépensés sans droit, et aussi le budget de 1878 resté en suspens. Les sessions des conseils généraux et des conseils d'arrondissement n'avaient pu avoir lieu à leur date légale. Il fallut les convoquer et leur faire tenir les sessions réglementaires, avant la fin de l'année. Il fallut surtout renouveler tout le personnel administratif qui avait servi la politique du 16 Mai avec la passion que communiquaient à l'action des fonctionnaires leurs opinions personnelles sans doute, mais aussi leur intérêt, parce qu'ils se rendaient compte que leur sort était lié à celui du ministère du 16 Mai. Il m'était interdit cette fois de fermer les yeux, comme on peut le faire dans des circonstances ordinaires, sur des excès de zèle que l'on pardonne aisément à des agents, lorsque, en appliquant une politique qui varie avec les ministères, ils croient n'obéir qu'à leur devoir de fonctionnaires.

Cette fois, la politique ministérielle avait pris le caractère d'une agression contre la République elle-même : elle avait brutalement révoqué tous les préfets et sous-préfets qui s'étaient montrés dévoués aux institutions républicaines, et elle les avait rem-

placés par d'autres, prêts à servir les desseins des conspirateurs du 16 Mai. Parmi ces derniers, il en était quelques-uns que j'avais trouvés en place lors de mon premier ministère, en 1876, et qui avaient appartenu au Gouvernement du Maréchal, après la chute de M. Thiers. C'étaient, pour la plupart, des hommes que leur origine et leurs traditions de famille avaient longtemps éloignés du pouvoir, mais qui s'en étaient rapprochés sous le Régime du Septennat. Loin de leur en garder rancune, je les avais considérés comme des recrues précieuses pour la République que nous voulions fonder, et des soutiens utiles de tout gouvernement respectable. Je ne leur avais fait prendre aucun engagement, leur laissant entendre qu'ils étaient liés d'honneur, du moment où ils consentaient à servir le Gouvernement. Quand je les retrouvai tout chauds encore de la bataille dans laquelle ils avaient pris rang contre la République, je ne pouvais conserver à leur sujet des illusions qu'on eût qualifiées autrement. Et enfin, les populations molestées si durement pendant toute cette période n'auraient ni compris, ni souffert notre indulgence. Je dus procéder à un complet renouvellement.

J'avais demandé à ce sujet carte blanche avant d'accepter le portefeuille de l'Intérieur. On me l'avait donnée; et je dois dire que M. le Maréchal ne fit aucune difficulté pour signer les décrets que je lui présentai. Ce fut une exécution terrible. Avant la fin de l'année, je changeai tout le personnel administratif : 85 préfets, 78 secrétaires généraux, près de 280 sous-préfets. Je n'avais conservé

qu'un seul préfet, M. Saisset-Schneider, exception due à son mérite, et qui n'avait gardé son poste, après le 16 Mai, que sur les instances faites auprès de lui. Au ministère de l'Intérieur, le directeur de la Presse, M. Lavedan, s'était retiré volontairement. Le directeur du personnel, M. Durangel (1), vint de sa personne me déclarer qu'il me donnait sa démission.

Je procédai ensuite à l'élection des conseils municipaux et à la nomination des maires de tous les chefs-lieux de canton, dont le choix appartenait alors au Gouvernement. Modifications profondes et universelles dans le personnel administratif, réparations d'erreurs, redressements de torts, remise en mouvement de tout ce mécanisme renouvelé, tout cela se fit comme un changement de décors, sans bruit et sans grand frottement.

Le grand fracas du 16 Mai était tombé tout d'un coup; et le très petit monde d'agités qui avaient tant troublé le pays semblaient avoir disparu comme des ombres. On eut promptement le sentiment que les pouvoirs publics étaient restitués dans leur intégrité et dans leur force réelle, appuyés sur l'opinion publique, et tenus par des gens qui savaient ce qu'ils voulaient et ce qu'ils faisaient. La pacification se fit très vite, parce qu'on eut tout

(1) J'ai lu dernièrement, dans un article du *Gaulois* du 7 avril 1909, que le départ de M. Durangel avait été de la part du ministre un acte de méchanceté pure. — Or, M. Durangel, qui était d'ailleurs un fonctionnaire distingué, avait compris que sa place n'était plus possible au ministère; et c'est lui-même qui était venu me demander sa mise à la retraite.

d'abord l'impression que les choses allaient être remises à leur place, et chacun à son rang.

Les nouveaux préfets, chargés des instructions qu'ils avaient tous reçues personnellement, ne se présentaient pas dans leurs départements comme des victorieux affamés de représailles, mais au contraire comme des représentants d'un Gouvernement résolu à rétablir l'ordre sans violence, et à rapprocher tous les citoyens sur le terrain de la République. Ce personnel déjà aguerri dans les luttes précédentes, et expérimenté dans l'art de gouverner, se montra à la hauteur de sa tâche. Il comprit merveilleusement la pensée du ministère; il s'appliqua à panser les plaies au lieu de les envenimer; il donna l'impression que la République était désormais établie sans qu'elle pût être mise en question, et que les griefs, comme les appréhensions que ce Régime politique avait pu faire naître dans le passé, n'auraient plus de raison d'être dans le pays rassuré et pacifié. La confiance publique dans les gouvernants ne tarda pas à renaître; et avec elle se serait peu à peu développé, dans l'âme de la nation, un sentiment de sympathie pour les hommes appelés à gouverner et d'attachement aux institutions, double élément moral qui fait la force intime des gouvernements. Nous ne cherchions pas alors la domination d'un parti! J'avais, quant à moi, l'ambition ardente de les fondre tous en un seul.

Les nouvelles dispositions du pays ne tardèrent pas à se faire sentir : les nombreuses élections partielles auxquelles je dus procéder, à la suite d'invalidations prononcées par la Chambre des députés,

en furent l'occasion. J'avais, dès le début de ce mouvement électoral, précisé le rôle de l'administration, dans une circulaire dont je reproduis ici quelques passages, parce qu'ils indiquent bien la pensée qui présida, à cette époque, à la direction des affaires publiques.

« Le Gouvernement, disais-je, se sépare nettement de la doctrine des candidatures officielles et des pratiques que ces candidatures rendent nécessaires. Cette règle de conduite implique la neutralité la plus entière dans la lutte électorale, et, comme conséquence, l'abstention de tout acte ou toute démarche qui pourrait marquer, aux yeux des populations, une préférence en faveur de l'un des candidats sur l'autre.

« Sous ce rapport, je ne partage pas l'opinion parfois émise, que le Gouvernement a le droit et le devoir de faire connaître celui des candidats qu'il lui serait agréable de voir préférer par le suffrage universel.

« Sans doute, il est naturel et légitime que le Gouvernement désire voir les électeurs manifester, par le choix qu'ils font, leur attachement et leur adhésion à la République. On ne peut s'étonner que le Gouvernement aime à trouver, dans des élections qui lui sont favorables, la preuve que le pays approuve la marche imprimée aux affaires publiques. Mais il ne lui appartient pas de provoquer, à son profit, les manifestations du suffrage universel; et les témoignages de confiance qu'il reçoit de la part des électeurs ne lui donnent de la force qu'à la condition que ces témoignages soient librement

exprimés. Nous n'avons, dans les affaires d'élections, qu'un seul devoir à remplir, faire appliquer strictement et équitablement les lois. »

Le système de gouvernement pacificateur que nous avions adopté porta ses fruits. Près de cent élections partielles durent avoir lieu, à la suite d'invalidations, dans les premiers mois de l'année; presque partout les candidats républicains l'emportèrent sur leurs concurrents : et ces résultats arrachèrent aux journaux hostiles des aveux significatifs : « Après une pareille épreuve, disait *le Soleil,* nous devons loyalement reconnaître que le courant de l'opinion publique se prononce actuellement de plus en plus pour le Gouvernement républicain. » Dans *la Revue de France,* M. J.-J. Weiss, qui avait appartenu au parti orléaniste, écrivait : « La République est faite et fondée. Toute politique qui n'accepte pas cette vérité fondamentale et ne s'y appuie pas est désormais une politique en l'air. Dès l'instant que la République existe, elle est le patrimoine de tous les citoyens jouissant de leurs droits civils et politiques. Aucun Français n'a besoin que d'autres Français daignent lui en ouvrir les portes. La loi les ouvre toutes battantes. Passe qui veut! Entrez donc, conservateurs; entrez avec votre programme déployé. » Et enfin, un bonapartiste militant mais plein de bon sens, M. Dugué de la Fauconnerie, écrivait dans une brochure : « Nous n'avons rien épargné pour dire au pays : ne prenez pas la République. On connaît la réponse du pays. Qu'est-ce que vous vouliez que nous répondions à ceux qui nous disent : vous avez voulu qu'on con-

sultât le pays. Eh bien! il est consulté, soumettez-vous! » Ce fut un renouveau de la République libérale, pendant lequel les ministres, unis dans le même sentiment, donnèrent aux affaires de l'État une impulsion uniforme. On put juger de ce que pouvait faire, tant qu'elle durerait, l'union d'esprits sincères, dirigés, sans autre préoccupation que celle du bien public, vers le même but!

CHAPITRE II

NOTRE SYSTÈME

Pour mon compte, avec la même ardeur que j'avais mise à la fondation du Régime, je m'attachais à lui donner la physionomie que j'avais rêvée pour la République : un régime de liberté vraie, un gouvernement de droiture et de probité sans réserve. Je désirais mettre en pratique les idées que j'avais exprimées autrefois dans un livre publié sous l'Empire (1) et qui tendaient à la décentralisation ou, pour mieux dire, à la restitution aux pouvoirs locaux et aux citoyens des franchises qui leur appartiennent naturellement, et des droits qu'ils peuvent exercer sans dommage pour l'État. Je m'étais assuré, dans cette vue, la collaboration de M. de Crisenoy, que j'avais vu à l'œuvre dans les préfectures de l'Aisne et de Seine-et-Oise, et que je savais partager les mêmes idées que moi. Je voulais appliquer à l'administration du pays la méthode que j'avais préconisée dans mes écrits : apprendre à la nation à se gouverner elle-même, et former les agents mêmes de l'administration à cet enseignement. Je pensais qu'il appartenait au pouvoir central de se

(1) *La Politique d'un provincial.*

dépouiller lui-même de l'excès de ses attributions, et de façonner les conseils locaux, communes ou départements, commissions administratives, corporations locales, créées déjà ou à faire naître, à l'exercice de leurs droits; de former la nation à l'usage de ses libertés; de l'habituer, selon mon expression d'alors, à se passer du Gouvernement. C'était un système nouveau, mais il y fallait le temps!

La Révolution avait fait table rase de tout le passé. Il fallut bien, alors, reconstituer un Gouvernement et imaginer un mécanisme administratif nouveau. C'est ce qu'ont fait les législateurs de l'an VIII et leurs successeurs. Tout un système nouveau d'organisation intérieure fut constitué avec une science parfaite, mais avec une irrémédiable défectuosité, qui était de ne tenir aucun compte des mœurs véritables et du tempérament français. Ce fut un édifice sans fondations, un arbre sans racines. Après un siècle écoulé, ce mécanisme usé ne fonctionne plus guère qu'en apparence. Mais telle est la force vitale des mœurs véritables d'une race que, peu à peu, les anciens modes de vivre réapparaissent sous la couche craquelée des appareils qui y avaient été superposés. De toutes parts, et sous des noms nouveaux, on voit renaître les associations de personnes, les corporations de métiers ou d'états, qui sont le véritable et vieux mode de vivre des Français, descendants en cela, comme en bien d'autres choses, des Gallo-Romains. Ainsi se reconstitue peu à peu la vraie France, sous les ruines des mécanismes artificiels du Régime datant

de l'an VIII. La corporation et la sélection par le libre choix des pairs : tel est le mode de vivre des Français. Il fallait y revenir; et on y revient en effet.

Mais, lorsque je fus placé à la tête de l'administration intérieure, la rénovation à venir n'était pas encore faite, et je dus employer les formes usitées, en y faisant entrer, dans la mesure du possible, l'esprit nouveau.

Ainsi, après ces premiers devoirs, qui consistent à pourvoir aux intérêts généraux de la nation, à maintenir l'ordre et les règles de la moralité générale, le temps présent impose au Gouvernement de la République des devoirs nouveaux et singuliers : se dépouiller de l'excès de son pouvoir et le rendre à qui il appartient. Mes relations avec les hommes, mes instructions aux subordonnés s'inspiraient de cette façon de comprendre la liberté; et mes collaborateurs les plus proches se modelaient sur cette règle générale, ce qui donnait de l'unité dans l'action imprimée à la politique intérieure du Gouvernement.

Je m'inspirais du même esprit dans mes rapports avec la presse et avec le monde des arts. La censure elle-même, cette Anastasie de si mauvais renom, vécut alors en bonne intelligence avec les artistes qui relèvent d'elle plus directement. Lorsque, par hasard, on me signalait une caricature qui dépassait sensiblement les bornes permises, je faisais prier l'auteur de venir me voir : je lui mettais sous les yeux son œuvre, dont il n'avait pas peut-être aperçu lui-même le caractère offensif,

dans cet entraînement du crayon ou de la plume auquel tout homme qui crée quelque chose est sujet; et après un entretien toujours facile avec les gens d'esprit — ils le sont tous! — j'obtenais sans peine que le caricaturiste modifiât son dessin. L'artiste n'y perdait rien, et je m'imagine que la chose publique y gagnait beaucoup. Anastasie avait du bon!

De même, pour les manifestations dans la rue. Il y en eut beaucoup à cette époque, une notamment à l'occasion du centenaire de Voltaire. Les libres penseurs avaient jugé l'occasion bonne de manifester, non pour célébrer la mémoire de Voltaire, mais pour faire acte d'hostilité contre la religion en général, et contre le catholicisme en particulier. Ils avaient fait éditer en un volume un recueil de morceaux choisis pris dans l'œuvre immense de Voltaire, et ils avaient fait beaucoup de bruit autour de cette publication. Ils avaient résolu de parcourir les rues de Paris processionnellement et de donner à cette cérémonie le caractère d'une protestation antireligieuse. L'intention était manifeste, mais les faits en eux-mêmes étaient licites. J'avais toutefois prescrit et imposé, pour leur promenade, un parcours déterminé, qui rendait impossible tout désordre et tout scandale prémédité. Nous fûmes interpellés au Sénat à l'occasion de ces manifestations de la libre pensée, et ce fut pour M. Dufaure l'occasion d'un de ses triomphes oratoires. Il n'eut pas de peine à dégager le Gouvernement de toute solidarité dans les intentions des organisateurs de la manifestation, et

il le fit dans un admirable discours, où il revendiqua, avec un grand bonheur d'expression, ce que l'esprit français doit à Voltaire, et ce que la tolérance peut devoir à sa philosophie.

Il me plaît de saisir cette occasion de rendre à M. Dufaure la justice qui lui est due, et qui lui a été parfois refusée, quand on le représentait comme un homme imbu de préjugés, conservateur renforcé, réfractaire à l'esprit nouveau. Rien n'est plus injuste et plus contraire à la vérité. M. Dufaure était conservateur comme les Français le sont tous, à moins que l'intérêt politique du moment ne les jette dans la voie révolutionnaire; il avait le goût de l'ordre en toutes choses, mais il avait l'esprit très ouvert et très libéral; il était catholique par tradition, mais aussi par choix, avec une teinte peut-être de gallicanisme. Il n'avait pas de parti pris contre les réformes ni contre les améliorations sociales ou politiques; mais il savait ce que valent les nouveautés que les charlatans de la politique offrent en pâture à la crédule bonhomie des badauds, et il appréciait à leur valeur les démagogues.

Ce n'était pas en vain qu'il avait vécu au milieu des politiciens, et qu'il avait traversé tant de révolutions. Il en était sorti intact et intègre, — ce qui n'est pas un mince mérite, — mais aussi, je pense, sans grandes illusions sur les hommes et sur les choses. Et cependant, ni les déceptions, ni les amertumes de la politique à laquelle il avait été mêlé au milieu de tant de circonstances lamentables et tragiques, ne lui avaient fait perdre sa foi dans la liberté. Dans plusieurs circonstances, je fus

amené à lui signaler des articles de journaux qui contenaient des injures, des outrages contre les personnes ou contre les institutions et qui constituaient, à un degré exceptionnel, des atteintes aux droits d'autrui ou à l'ordre public, et je lui demandais d'exercer des poursuites. Plus libéral que moi, qui crois pourtant l'être beaucoup, ou peut-être plus expérimenté au sujet de l'efficacité de telles poursuites, il s'y est toujours refusé.

*
* *

Tout le monde, le monde des affaires aussi bien que le monde politique, avait éprouvé, après les agitations récentes, un grand besoin de repos. Ce n'était qu'un répit. Mais la bonne volonté si entière que nous mettions à implanter le Régime politique nous entretenait dans l'illusion que ce serait possible; et nous vivions en confiance sur la foi des traités. Et, au surplus, il y eut alors une trêve et une impression de pacification intérieure. L'heureux agencement des pouvoirs constitutionnels, vivant en bon accord, faisait augurer favorablement du Régime républicain. Déjà, il est vrai, on pouvait pressentir que le Pouvoir parlementaire tendrait à prévaloir sur le Pouvoir exécutif. Ce désordre a grandi, depuis, jusqu'à ruiner le mécanisme constitutionnel de 1875; mais alors, la Constitution n'avait pas encore été dénaturée, comme elle l'a été en 1884 par Jules Ferry; et l'autorité morale que l'on accordait aux ministres donnait encore au Régime figure de gouvernement.

Chacun des ministres, dans sa sphère, préparait

les lois que nous nous proposions de présenter au Parlement dans le but de mettre la législation intérieure, administration, enseignement public, justice, en harmonie avec les nouvelles institutions. Nous nous préoccupions aussi de mettre l'outillage de la France en rapport avec le développement universel de l'industrie et avec l'activité toujours croissante des affaires. Nous avions à cœur de lui fournir les moyens de lutter, sur le terrain économique, avec les puissances rivales.

M. de Freycinet nous proposa un vaste plan de travaux publics, intéressant les chemins de fer, les ports et les canaux. Le chiffre des dépenses prévues s'élevait à quatre milliards. M. Léon Say proposa, pour faire face à cette dépense, un emprunt d'État avec un nouveau type de rentes. C'est alors que fut créée la rente amortissable, qui avait, à nos yeux, l'avantage de rendre l'amortissement assuré par un procédé automatique.

Ce plan a été singulièrement et démesurément dépassé depuis, sous la pression, moins de nécessités réelles, que de l'esprit dépensier et des entraînements électoraux du Parlement.

CHAPITRE III

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

L'Exposition universelle projetée pour l'année 1878 avait une grande part dans les préoccupations du public et du Gouvernement. Le désarroi occasionné l'année précédente par l'aventure du 16 Mai, et les incertitudes sur l'avenir qui en avaient été la suite, avaient suspendu à peu près les préparatifs de cette grande œuvre nationale. En décrétant cette Exposition pendant notre premier ministère de 1876, lequel avait ouvert l'ère constitutionnelle après l'Assemblée nationale, nous avions eu la pensée de marquer cette date par une manifestation grandiose de la fortune recouvrée de la France. Après la tourmente du 16 Mai, nous reprîmes le travail interrompu.

On était bien loin d'être prêt quand nous prîmes les affaires en mains, le 13 décembre 1877; et l'ouverture de l'Exposition était fixée au 1er mai 1878. Il fallut faire des prodiges pour arriver à temps, et ces prodiges furent accomplis grâce à la bonne volonté de tout le monde, pouvoirs publics, négociants, industriels, entrepreneurs; grâce surtout à l'admirable dévouement, à l'activité prodigieuse, au génie d'invention, de commandement, de volonté, de trois hommes, MM. Teisserenc de Bort, ministre du

Commerce; Krantz, commissaire général, et Alphand, directeur des travaux. La beauté du spectacle offert au monde entier, le succès éclatant dont tout le monde, exposants et public, prenait sa part; une sorte d'entraînement universel auquel se laissa aller la foule toujours grandissante et remuante; les fêtes, la joie de vivre au milieu de splendeurs qui semblaient toutes neuves à nos yeux jusqu'alors attristés par tant d'années de deuil; tout cela causait un éblouissement, au milieu duquel on ne distinguait qu'à peine l'effort gigantesque de l'œuvre accomplie, et on perdait de vue ses artisans. Mais ceux qui ont vu de près, attachés à cette tâche énorme, MM. Teisserenc de Bort, Krantz et Alphand leur en gardent leur part de reconnaissance pour la patrie, et remplissent un rigoureux devoir en rendant témoignage de leur admiration.

Ce qui caractérisa cette Exposition de 1878, ce fut une sorte de concours joyeux que lui donnèrent la France entière et le peuple de Paris. C'était la première fois, depuis l'année terrible, que les Français pouvaient, tous assemblés, donner libre cours aux expansions de leur humeur native qui les porte à l'abandon, à la gaieté et à l'insouciance heureuse de vivre. Il s'y mêlait un sentiment de juste fierté, auquel ils se laissaient aller, mais que leur bon goût naturel préservait de toute jactance.

*
* *

Ces dispositions du peuple de Paris et de la France entière, venue à ce grand spectacle, se montrèrent

principalement dans deux circonstances, deux fêtes : le 1er mai et le 30 juin 1878.

Le 1er mai était le jour fixé pour l'ouverture officielle de l'Exposition. On devait inaugurer dès le matin une statue gigantesque de la République due au ciseau de Clesinger, et qui était placée à l'entrée principale. Les ministres, le conseil municipal de Paris, les principaux personnages du jour étaient convoqués ; et nous nous trouvâmes au lieu fixé, où s'était rendue une foule énorme, attirée par le spectacle annoncé. Je lus un discours que j'avais communiqué à l'avance à M. Dufaure. D'autres discours furent prononcés, et vers la fin, le chef de musique de la garde républicaine s'approcha de moi et me dit : « Monsieur le ministre, on me demande de faire jouer *la Marseillaise;* je ne veux pas le faire sans votre autorisation. » Je fus un peu surpris, et je réfléchis un instant — mais ce fut court — et je dis : « Pourquoi pas? Jouez *la Marseillaise!* »

Je rappelle — on a oublié ces choses — que c'était la première fois que l'on jouait *la Marseillaise* depuis l'année 1870. Nous vivions encore au milieu d'une atmosphère morale si différente de celle de nos jours, qu'on ne peut plus se figurer l'effet que le chant national devait produire. Cet effet fut immense sur la foule présente et sur la population tout entière, qui sut partout aussitôt ce qui venait de se passer. L'effet fut grand aussi, mais d'autre sorte, à l'Élysée. Dès que j'avais donné l'ordre au chef de musique de jouer *la Marseillaise*, et à peine les premières notes avaient-elles été entendues, j'avais vu s'éloigner du cortège une personne qui

avait dû aller rendre compte. A peine, en effet, étais-je rentré place Beauvau, un aide de camp du Maréchal me pria d'aller le voir. J'y allai de suite, pressentant l'orage. Le Maréchal était debout, et il me reçut de même. Il était rouge, son geste était animé, comme lorsqu'il éprouvait une émotion vive.

M. de Mac-Mahon était plein d'urbanité et il était simple dans ses manières. Il n'était sans doute tout à fait lui-même qu'à cheval, au milieu des batailles, admirable soldat, et, quand il le fallait, chef et entraîneur d'hommes. Dans le monde politique et avec nous, il avait plutôt l'air embarrassé d'un homme qui ne se sent pas sur son terrain, et qui n'est pas à l'aise. Il parlait bref lorsqu'il était sous une impression de colère, ou seulement fâcheuse. Sa parole alors s'embarrassait, son œil s'enflammait vite et son teint s'empourprait. Pendant mon premier ministère surtout, j'ai eu bien souvent la peine très réelle de réclamer de lui des mesures qui lui coûtaient beaucoup, quoiqu'il sût, au fond, que la rigueur dont je devais user contre des fonctionnaires était justifiée par leurs sentiments connus contre la République. Obligé par devoir de lui imposer des exécutions qui lui coûtaient beaucoup, — pas plus qu'à moi, sans qu'il s'en doutât, — j'entretenais en lui des préventions dont on l'avait comme bourré à mon égard (1).

Tout l'entourage et le monde de l'Élysée me tenaient à distance comme un révolutionnaire de la pire

(1) Je m'excuse de me mettre ainsi personnellement en scène; mais il me semble que, par là, j'explique le sens véritable et je donne la clef des événements que je raconte.

espèce; quelquefois, m'a-t-on raconté, on m'appelait Marat, dans ces milieux où les dissentiments politiques prenaient alors la forme de la haine. Il ne m'a jamais convenu de faire ce qu'il aurait fallu pour faire tomber ces préventions : l'injustice m'a toujours révolté sans me faire fléchir. Je pense que cette défiance du Maréchal à mon égard n'aurait pas tenu contre des explications franches entre nous; mais il se mettait trop en garde pour provoquer ces explications, et il ne me plaisait pas de lui en donner. C'était peut-être un tort. Le Maréchal était un parfait galant homme; si parfois il était prêt à s'emporter, il sut toujours se contenir, et d'ailleurs j'apportais dans mes rapports avec l'Élysée, en général et même avec lui, une froideur qui maintenait la glace sans que personne pût la rompre. Souvent il m'a fait, à propos des mesures que je lui imposais, des réflexions justes, auxquelles je ne croyais pas, pour des raisons du moment, pouvoir m'arrêter. Il avait un grand bon sens, et dans le conseil, lorsqu'il se départissait du silence qu'il gardait le plus souvent, c'était pour donner un avis raisonnable et souvent utile.

Il est à regretter que le Maréchal fût arrivé à la présidence de la République à la suite d'une bataille — c'était le 24 mai 1873 — dans laquelle le parti républicain avait été vaincu. Il en est résulté entre lui et nous un antagonisme que rien n'avait pu faire cesser, quoique peut-être il eût, personnellement, désiré un rapprochement. Il s'est trouvé, par l'origine de son élévation, par son entourage, par les passions politiques des partis qui le considéraient

comme leur otage, entraîné dans une sorte d'état de guerre contre le parti républicain, et, du moins en apparence, contre la République elle-même. De là, dans ses rapports officiels, quelque chose de faux, qui était en contradiction avec sa droiture; et de là aussi, dans la politique, la présidence, c'est-à-dire un des pouvoirs essentiels de la Constitution, fonctionnait mal et comme désarticulée. Ainsi s'était introduit dès le début, dans notre Régime politique, un élément de faiblesse qui, en s'aggravant à chaque présidence nouvelle, nous a amenés jusqu'à la ruine du système entier. La Constitution de 1875, comme un mécanisme trop délicat, exigeait chez les hommes chargés de son application une perfection morale et une hauteur d'intelligence qui ne se rencontrent guère. Il devra y être pourvu, si l'on veut que la Constitution politique de la France supplée à l'infirmité des hommes en particulier, et tienne compte des conditions de vie propres à notre race.

Le Maréchal me dit : « Eh bien! on vient de jouer *la Marseillaise?*... — Oui, monsieur le Maréchal. » Le dialogue ne fut pas long. J'y avais coupé court, en disant avec quelque dureté : « Il n'y a pas si longtemps qu'on jouait cet air national sur tous les chemins et dans les rues de nos villes; c'était en 1870. » Ce souvenir, cruel pour nous deux, termina l'entretien — que le Maréchal avait achevé en disant : « C'est vrai — mais on ne l'a jamais joué que dans les temps de révolution. »



Aucune fête officielle n'avait été préparée pour la journée du 1er mai, mais le peuple de Paris se chargea de s'en donner une. La population se répandait à flots sur tous les points où il y avait quelque spectacle à voir, et d'abord dans toutes les parties de l'Exposition que le monde officiel avait parcourues pendant la journée. Tous les ateliers et toutes les maisons étaient vides, une foule immense emplissait les boulevards et les rues et offrait l'image, pour un jour du moins, d'un peuple heureux.

Nous voulions aussi donner une fête officielle, et le Parlement, s'associant à nos vues, avait mis à ma disposition une somme de 500 000 francs. Je dus fixer le jour de cette fête ; et, avec la pensée d'y associer tout le monde indistinctement, j'adoptai un jour qui ne correspondît à aucun anniversaire susceptible de rappeler des souvenirs fâcheux pour aucun parti politique. Je fixai le 30 juin ; mais le conseil municipal s'était mis en tête de donner à cette fête un caractère politique et de la faire célébrer le 14 juillet. Je ne tins pas compte de cette fantaisie, contraire au but que je m'étais proposé, et je maintins la date du 30 juin. Mais alors, le conseil municipal se refusa à voter une subvention, qui eût été la part de concours donné par la ville de Paris à cette manifestation. Je n'y pris pas garde. Je convoquai tous les maires des arrondissements de Paris et je leur demandai leur collaboration, en les priant de susciter, chacun dans les

quartiers à leur choix, des fêtes locales qui seraient organisées par les soins de la population elle-même. Les maires, avec un zèle où leur sympathie personnelle avait sa part et dont je leur suis encore reconnaissant, se prêtèrent à cette innovation. Des bals, des concerts, des banquets en plein air, avec chants, orchestre et fanfare, furent institués dans tous les carrefours de la ville ; et ce fut là l'origine des fêtes de quartier qui se sont données depuis lors, chaque année, à la fête du 14 juillet.

J'avais chargé M. Alphand de préparer la fête générale de la ville de Paris, mettant à sa disposition les 500 000 francs votés par le Parlement. Il avait à peine un mois devant lui. Il devait tout improviser et inventer, puisque c'était la première fête que l'on donnait à Paris depuis l'année 1870 ; — mais M. Alphand avait le génie de l'invention et de la décoration. Sa fête fut une merveille, et je pense qu'elle a laissé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vue des souvenirs ineffaçables. Le décor était beau, mais, si l'on peut le dire, la foule plus belle encore. Je ne crois pas que l'on ait jamais vu un pareil déploiement d'illuminations, de pavoisement, de somptuosités de toute sorte. Jamais non plus on n'assista à un spectacle pareil : une population tout entière versée dans les voies publiques, les rangs mêlés, les distinctions sociales fondues dans l'ensemble, tous côte à côte et joyeux, et gais, et chantant et jouissant de cette union cordiale de tous les citoyens, tous pleins des sentiments de joie patriotique et de fierté reconquise. Pas un cri en désaccord, pas une parole malsonnante, pas de

poussée violente ni de remous dangereux; dans cette foule immense, pas un accident... Tout un peuple en joie, avec la conscience d'avoir, chacun pour sa part, contribué à la renaissance de la patrie! Tel fut le spectacle qui, pour un jour, nous fut donné.

*
* *

Pendant les premiers mois de l'année 1878, des événements extérieurs importants avaient appelé notre attention. Je n'en veux rappeler ici que quelques traits saillants. Presque en même temps, les deux souverains de l'Italie avaient été remplacés : Victor-Emmanuel, par Humbert Ier; Pie IX, par Léon XIII. La vacance du siège de saint Pierre intéresse toutes les nations catholiques; et trois d'entre elles avaient eu de tout temps le droit de *veto*, qu'elles pouvaient exercer contre le choix d'un candidat à la papauté. Le Saint-Siège avait, depuis un certain nombre d'années, refusé de reconnaître ce droit d'intervention par un pouvoir civil dans l'élection papale. Néanmoins, sans revendiquer précisément, comme un droit, cet antique privilège, la France résolut d'intervenir dans les opérations du conclave.

Nous avions chargé le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, de représenter particulièrement le Gouvernement français dans cette circonstance. Nous désirions faire écarter le cardinal B... qui passait pour avoir des tendances germaniques. Le cardinal de Bonnechose était un prélat de haute mine et de grande envergure. Très politique et du

tempérament de ces prélats qui ont joué un grand rôle dans notre histoire de France, il était, de plus, très versé dans les affaires de l'Église et du Vatican, où il avait exercé pendant longtemps les fonctions d'auditeur de Rote. Il était porteur d'une lettre de notre ministre des Affaires étrangères, par laquelle le Gouvernement français faisait connaître, moins ses préférences que sa répulsion pour tel cardinal qui pourrait être désigné par le conclave. Le premier jour, Mgr de Bonnechose ne crut pas devoir faire connaître l'opinion du Gouvernement français; mais le premier tour de scrutin ayant laissé le choix incertain entre Mgr Pecci et le cardinal que nous désirions voir écarter, notre représentant au conclave fit connaître discrètement à ce dernier le contenu de la lettre officielle dont il était porteur. Cela suffit; le cardinal déclara le lendemain qu'il n'était pas candidat à la tiare, et ce fut le cardinal Pecci qui fut élu. Je ne fais que devancer l'histoire en disant que Léon XIII aura été un des plus grands papes qui aient occupé le siège de saint Pierre.

Des événements graves s'étaient accomplis à l'orient de l'Europe. La guerre de la Russie contre la Turquie avait tourné à l'avantage de la première, après de rudes combats; et elle s'était terminée par le traité de San-Stephano. Puis, la jalousie de certaines puissances européennes obligea la Russie à accepter un congrès, qui se réunit à Berlin, et où elle se vit disputer et enlever en partie les fruits de sa victoire. C'était la première fois, après le traité de Francfort et de Versailles, que la France prenait sa part des affaires générales de l'Europe. Nous délé-

guâmes le ministre des Affaires étrangères, M. Waddington, pour la représenter dans le congrès. Je n'ai pas le dessein de rendre compte des actes de ce congrès, de l'attitude qu'y tint la France et d'apprécier ses résultats : tout cela sortirait de mon cadre.

Je rappelle seulement, comme un détail curieux, que M. de Bismarck, qui exerçait sa profession de courtier, nous fit entendre que nous pourrions nous emparer de la Tunisie sans qu'il y vît rien à redire. Il traitait fort légèrement, à ce propos, l'Italie et ce qu'elle en pourrait penser. La question se posa au Conseil de savoir si nous ne devions pas profiter de cette sorte d'ouverture. Quelques-uns d'entre nous rappelaient l'adage : *Timeo Danaos et dona ferentes*. Quant à moi, je n'éprouvais pas ce scrupule. Je pensais depuis longtemps, et le général Chanzy, alors gouverneur de l'Algérie, m'avait confirmé dans mon opinion, que la possession de la Tunisie était indispensable pour la sécurité de notre colonie d'Afrique. Le maréchal de Mac-Mahon partageait cet avis. Il était très résolu ; et il aurait volontiers engagé l'affaire, dont le succès assuré souriait à son patriotisme et aurait jeté un reflet de gloire sur sa présidence. Le Conseil des ministres ne jugea pas qu'il y eût lieu pour le moment de donner suite à cette affaire. Un peu plus tard, ce fut Jules Ferry qui l'entreprit, et qui l'acheva de la façon la plus heureuse pour son bon renom et pour la France. Ce fut le début de sa politique coloniale, qui a été tout à son honneur.

CHAPITRE IV

CLOTURE DE L'EXPOSITION
ÉTAT DES PARTIS ET DE L'OPINION

L'année 1878 touchait à sa fin. Elle avait été bien remplie pour la France et pour la République. Après le désordre occasionné par l'aventure du 16 Mai, les institutions nouvelles avaient repris leur cours régulier. Le Gouvernement, simplement par l'usage constant et tranquille de son autorité, avait donné au pays le sentiment de sa force, sans trop la faire sentir. De là, une impression générale de pacification et de durée, favorable au nouvel établissement politique.

*
* *

Nous étions arrivés au point culminant de la période ascendante de la République nouvelle, et l'on pouvait, sans trop de présomption, espérer qu'elle s'y tiendrait. Personne alors ne supposait qu'elle entretenait dans son propre sein ses pires ennemis. Jusqu'à ce jour, c'étaient les libéraux qui avaient gouverné, depuis MM. Thiers, de Rémusat, J. Simon, Dufaure, Teisserenc de Bort, les anciens, jusqu'aux nouveaux venus dans la vie politique :

Ricart (de Niort), Christophle, Léon Say, Waddington, Bardoux et moi-même, tous très dégagés à l'égard des anciens partis de droite et de gauche, uniquement animés de l'esprit de légalité et de justice distributive, pénétrés des idées essentielles de la Révolution française, telle qu'elle était apparue en 1789 et qu'elle avait été accueillie, alors, sans résistance, par tous les ordres de l'État. Il en était aussi parmi nous qui, sans philosopher sur le passé, pensaient qu'il importait seulement de gouverner la société nouvelle telle que les événements l'avaient transformée, sans se soucier plus que de raison des théories spéculatives.

Le nouveau Régime n'avait pas fait trop mauvaise figure sous la direction de ces libéraux. Il avait surmonté les obstacles soulevés par des oppositions plus maladroites encore que dangereuses, tels que le 24 mai 1873 et l'aventure du 16 mai 1877. Il s'offrait, après le succès de l'Exposition, comme une ère de paix et de concorde, et aussi de prospérité matérielle, attestée par l'état des finances. Il ne me siérait pas de me glorifier de cette œuvre, qui, d'ailleurs, fut collective. Je puis pourtant, en historien fidèle, résumer les appréciations presque unanimes de l'opinion publique d'alors, en disant que l'on s'accordait généralement à constater les résultats heureux de notre politique. Il n'entre pas dans le cadre de ce récit de montrer ce que cette œuvre est devenue.

L'Exposition universelle de 1878 avait, comme je viens de le dire, beaucoup contribué à l'apaisement. Vers la fin d'octobre, avant la rentrée des

Chambres, la cérémonie de la distribution des récompenses aux exposants eut lieu au Palais de l'Industrie, avec un grand éclat. On y vit défiler, sous les yeux d'une assemblée extrêmement brillante, tous les représentants des races si diverses qui peuplaient notre empire colonial déjà très étendu, avec leurs costumes variés, dont plusieurs étaient fort étranges; races jusqu'alors inconnues, quelques-unes avec des allures et des attitudes bizarres, et qui excitaient au plus haut point la curiosité, en même temps qu'elles étaient le témoignage vivant de l'extension de notre puissance. Le Maréchal fit un discours, dont on remarqua surtout le passage suivant :

« Notre ambition nationale ne s'arrêtera pas là. Si nous sommes devenus plus prévoyants et plus laborieux, nous devrons encore au souvenir de nos malheurs de maintenir et de développer parmi nous l'esprit de concorde, le respect absolu des institutions et des lois, l'amour ardent et désintéressé de la patrie. »

Ces paroles, si vraiment françaises, semblent aujourd'hui une leçon qui nous vient de loin : on dirait un conseil donné de haut par un patriote prévoyant. Elles produisirent un grand effet. Si le mot eût été inventé alors, on eût pu dire que le Maréchal de Mac-Mahon a été le premier des ralliés. Il avait gardé avec honneur la consigne acceptée de maintenir les institutions tant qu'il serait à la tête de la République. Mais il avait conservé pendant longtemps des défiances contre tous les hommes connus du parti républicain, sans faire entre eux de

distinction, et une grande aversion contre les doctrines excessives de ce parti. Cependant, en voyant à l'œuvre les ministres qu'il avait choisis à la fin du 16 Mai, en constatant les heureux résultats de leur politique, en contemplant le spectacle vraiment brillant et si bien fait pour flatter notre amour-propre national qu'avaient donné le Gouvernement et la nation tout entière pendant l'Exposition, il s'était pris peu à peu à abandonner ses préventions contre les hommes, et à abjurer la plupart de ses préjugés. Il nous jugeait nous-mêmes équitablement. Ainsi, disait-il à un membre du clergé qui cherchait encore à le maintenir dans des dispositions hostiles : « Je ne veux pas sortir de mon rôle de président constitutionnel; si la légalité était violée, j'interviendrais. Mais vous ne me prouvez pas qu'on ait violé la loi. Quant à changer ou à modifier le cabinet de ma propre initiative, je n'en vois ni l'utilité, ni la nécessité, quant à présent. J'ai fait preuve de bonne volonté pour les conservateurs, mais il y a un terme à tout. Vos échecs ne peuvent m'être imputés. »

*
* *

Le discours de l'Exposition, accueilli avec une faveur presque enthousiaste par le grand public, avait exaspéré les vaincus du 16 Mai, ou du moins les chefs de cette aventure avortée. La presse demeurée hostile tenait un langage violent et injurieux, même contre le Maréchal. On disait de lui : « Il glisse sur une pente où il ne pourra plus s'arrêter. Le danger

grandit. On aurait dû le forcer à donner sa démission l'an dernier. La situation eût été claire et nette. » L'opposition, dirigée par MM. de Broglie, Buffet et de Fourtou, était en désarroi. Ces hommes, si puissants naguère, étaient tenus à l'écart par le Maréchal, et les membres les plus militants du clergé ne pouvaient plus aborder l'Élysée. Aussi, l'un des coalisés disait-il avec une sorte d'horreur : « Oui, les prélats sont tenus en suspicion auprès du Maréchal, qu'on a circonvenu. »

Déjà pourtant le clergé commençait à s'apercevoir qu'on lui faisait jouer un jeu dangereux. Sous l'influence de M. de Falloux, il avait compris qu'il avait tout à perdre à continuer la lutte contre la République, et tout à gagner à se mêler au courant qui peu à peu entraînait et attirait l'ensemble de la nation. Ce courant, en effet, se grossissait incessamment d'afflux nouveaux. Un grand nombre d'hommes, de ceux du moins qu'un intérêt personnel ne rattache pas à un parti militant, étaient restés hostiles à la République aussi longtemps que des restaurations du passé leur avaient paru possibles; et ils s'étaient jetés avec plus ou moins de ferveur dans la mêlée du 16 Mai. Mais les échecs successifs de leurs guides politiques leur avaient donné à penser sur la valeur pratique de ces entreprises. Ils avaient fait la réflexion qu'après avoir écouté la voix des chefs qui les avaient si vainement ameutés contre les lois du pays, la voix du patriotisme avait son tour, et qu'elle leur conseillait, leur ordonnait même de se grouper autour du Gouvernement. Après tant d'essais malheureux de restaura-

tion des Régimes passés, après les querelles et les disputes, après les défaites multiples, il restait, pour répéter encore le mot du duc d'Aumale, si souvent reproduit, il restait la France, qu'ils devaient servir.

La conversion de ces hommes, due à un sentiment mieux entendu de leur intérêt, et aussi au sentiment plus noble de leur devoir envers la France, était le résultat de la politique conciliante, ouverte et ferme que nous avions pratiquée depuis un an. Ils pouvaient croire aussi aux protestations des hommes de parti les plus avancés de la République, qui affirmaient volontiers, alors, qu'ils n'avaient nullement l'intention d'entraver notre action; qui applaudissaient même avec une sorte d'ostentation à nos efforts et aux bons effets de notre politique. Ce n'étaient pas seulement les anciens conservateurs repentis qui y étaient pris. Beaucoup d'entre nous ajoutaient foi à ces bons propos de leurs faux alliés.

TITRE III

FIN DE LA RÉPUBLIQUE CONSERVATRICE

CHAPITRE PREMIER

RÉVEIL DE L'ESPRIT ANTIRELIGIEUX. PRÉLUDE DU CONFLIT

Notre aveuglement sur les desseins secrets de ces alliés — je parle surtout pour moi — n'était pas aussi complet qu'on a bien voulu le dire. Mais eût-il mieux valu se mettre en garde ostensiblement contre eux, et les tenir à distance? Était-il chimérique de penser que l'on pourrait amener les hommes de l'ancien parti républicain du temps de l'Empire — non pas les chefs, qui n'abdiquent jamais, — mais le gros du parti, autrefois séduit par le programme de Belleville, tombé maintenant en oubli, à se rallier à une conception différente de la République? N'en viendraient-ils jamais à la concevoir comme un Régime libéral, ouvert à tous les citoyens, propre à remplacer les Régimes du passé, sans blesser les intérêts de personne, et qui serait

tout l'opposé d'un Gouvernement sectaire et jacobin? Devions-nous, avant d'avoir rien entrepris, renoncer à l'espoir d'atteindre le but toujours poursuivi de la pacification intérieure sur ce sol de France, déchiré et bouleversé par tant de révolutions? Pour mon compte personnel, j'y ai travaillé avec une sorte de passion, qui ne m'aveuglait pas sur les obstacles ni sur les intentions des hommes... Mais je fermais les yeux volontairement afin de ne pas être arrêté, à tous les détours du chemin, par des préoccupations de personnes, et par des procédés de défiance propres à éloigner des concours utiles, à empêcher enfin tout rapprochement entre les hommes. J'ai toujours, non par duplicité, feint d'ignorer les mauvais vouloirs, quand ils n'étaient pas le résultat de griefs légitimes que l'on peut avoir contre le Gouvernement, et que celui-ci doit faire cesser. J'ai toujours pensé qu'il n'y avait pas lieu de les heurter de front, ni de présenter partout et toujours un aspect de combat. Un Gouvernement doit avoir confiance en sa force, et croire qu'il triomphera, à la longue, des oppositions qui n'ont pas de raison d'être; ou que, si ces oppositions sont irréductibles parce qu'elles correspondent à des passions ou à des ambitions incoercibles, il pourra les dominer par le poids de l'opinion générale. Ce que l'on peut exiger d'un Gouvernement, c'est de la persévérance et de la fermeté dans la voie qu'il suit, s'il veut y entraîner les autres.

Ce n'est pas se tromper que de conserver l'espoir d'attirer à soi l'opinion commune. C'est le propre d'un Gouvernement qui a foi en lui-même. En ce

qui me concerne, ma confiance, toutefois, était tempérée par une certaine disposition d'esprit qui me tient toujours en garde, et aussi par les renseignements que je recevais de diverses sources. Aussi, quand je faisais montre d'une grande tranquillité d'âme, je faisais, à part moi, des réserves. « Non, disais-je, dans un banquet qui m'avait été offert à Mortagne (Orne), non, la nation n'est pas lasse d'être sage; et ses représentants républicains sont comme elle... Que peut-on craindre?... Des compétitions de personnes? Messieurs, il faut faire plus d'honneur au grand parti républicain. Il peut se diviser sur certaines lignes de la politique; il peut, suivant la loi des Régimes parlementaires, substituer des ministres à d'autres ministres, quand il y va des grands intérêts du pays engagés sur des questions de politique générale. Les majorités, alors, sans céder à des caprices frivoles, prennent des résolutions qui ont pour but et pour effet, non de troubler le pays, mais de lui donner les satisfactions sérieuses auxquelles il a droit. Tout le reste, croyez-moi, n'est que de l'intrigue : et l'intrigue est presque toujours impuissante dans les pays de suffrage universel... *Il faut souhaiter qu'elle le soit.* »

Je le souhaitais, à vrai dire, plus que je ne le croyais. Le jeu des portefeuilles commençait dès ce temps-là. Gambetta avait fort à faire pour contenir tout son monde. L'Extrême gauche se sentait encore trop loin du pouvoir pour y prétendre, mais elle devenait de plus en plus pressante sur les questions de programme politique. La Gauche et les radicaux, plus rapprochés du Gouvernement, commençaient

à étendre la main vers lui. Il n'était pas jusqu'à quelques-uns des plus qualifiés dans le Centre gauche, qui éprouvaient quelque peu la démangeaison du portefeuille.

Le commencement de l'année 1878 et l'Exposition universelle avaient été comme une oasis après le désert; comme un entr'acte reposant, dans le cours troublé de notre histoire intérieure. Nous ne devions pas tarder à sortir de cette accalmie, pour rentrer dans la région tempêtueuse, comme celle qui se substituait depuis un siècle, et sans fin, à la terre promise de l'Idéal toujours fuyant et toujours poursuivi, depuis la Révolution.

Il semble que la France, depuis cent cinquante ans, poursuit une course incidentée, par intervalles de trente ou cinquante ans, de chutes plus ou moins périlleuses, dont elle ne se relève que pour retomber un peu plus loin. Il semble aussi qu'elle s'épuise dans cette poursuite lamentable. Il devra arriver une heure où elle s'effraiera de cette course vaine, en se voyant au bord du précipice. Déjà elle se demande quelles sont les causes de ces crises sans cesse renouvelées. Il semble que son histoire, depuis un siècle et demi bientôt, n'est qu'une longue série de mouvements que l'on peut comparer, dans l'ordre matériel, aux mouvements sismiques. On dirait une fournaise qui gronde sous la surface du sol. Cette surface soutient un mécanisme politique et administratif artificiel organisé à l'issue de la Révolution. Mais la fournaise révolutionnaire demeure, et c'est ainsi que nous avons vu, à intervalles presque égaux, en 1815, en 1830,

en 1848, en 1870 et en 1880, — je parle de ceux qui ont traversé cette longue période, *longum ævi spatium*, — nous avons vu se renouveler des crises toujours pareilles. C'est que la France n'a plus en elle, du moins à un degré suffisant, la force morale qui réside dans la foi religieuse. Et telle était la pensée qu'exprimait Joseph de Maistre, quand il a dit que la Revolution était satanique. Telle est aussi l'idée que propagent les apôtres de notre temps, cet admirable Édouard Drumont et ce courageux Copin-Albancelli, quand ils disent que la France, courbée sous la domination judéo-maçonnique, se débilite et s'épuise. Le mécanisme constitutionnel de l'an VIII, ingénieusement transformé en régime parlementaire, ne pouvait suppléer la force vitale de l'idée chrétienne, qui est l'élément essentiel et nécessaire de l'âme française. Et de là, le duel engagé sur la terre de France, duel cruel pour qui aime sa patrie!

Mais, à l'heure précise où nous sommes de l'histoire que je raconte, la nation, à la suite des fêtes, des réjouissances, des succès si flatteurs pour notre amour-propre de Français, de la Grande Exposition, semblait avoir échappé à ces cauchemars toujours renaissants de troubles civils. Et ce n'était qu'un répit.

Sous cette apparence heureuse, on ne tarda pas à sentir de nouveau la terre trembler. Quelques incidents se produisirent, auxquels les contemporains ne donnèrent pas plus d'importance qu'aux incidents assez ordinaires de la vie parlementaire. Après les événements accomplis, on se rend compte

que ces incidents auraient pu faire présager les périls qui menacent aujourd'hui la société française. Mais il ne manque pas de gens qui ont le don de divination après coup. Ils savaient bien, eux!

Dans le but peut-être de contenir son parti tout en lui ouvrant des perspectives d'avenir, Gambetta fit, à Romans et à Grenoble, deux discours qui eurent un grand retentissement. Il avait entendu les grondements de la Montagne; et, d'autre part, il avait assez de clairvoyance pour comprendre que, tout au moins, l'heure n'était pas venue de livrer le pouvoir et la République aux *amis*. Il s'efforça de satisfaire tout le monde pendant ce voyage, qui fut qualifié sévèrement au Sénat, par M. Dufaure, de voyage de commis voyageur : rappelant aux uns sa politique personnelle dont il reportait l'application à un temps indéterminé; et d'autre part, faisant bon visage au Gouvernement, qu'il désirait, disait-il, maintenir. On racontait qu'un de ses amis lui ayant dit : « Nous ne serons complètement satisfaits que lorsque vous serez président de la République » ; il aurait répondu : « Je ne suis pas ambitieux, mais je ne suis pas un homme de loisir. Quand le peuple que j'aime tant aura parlé, je saurai faire mon devoir. » Et comme son interlocuteur ajoutait : « Ce sera bientôt? » Gambetta aurait répondu : « Peut-être... Je ne veux pas faire de fausse modestie; j'agis à ciel ouvert. Ma candidature est posée, je le sais. Mais un plébiscite seul me nommera président de la République... »

Ce qui rend ces propos vraisemblables, c'est qu'un nombre toujours croissant d'ambitions et

d'appétits se remuaient autour de lui; et des intérêts, d'ordre vulgaire, se trouvaient liés aux espérances que l'on fondait sur lui. Ces milieux enfiévrés d'ambitions pouvaient lui faire perdre de vue les réalités, et les devoirs plus simples d'un citoyen attaché à la seule considération du bien public.

Pendant ce voyage de Romans, Gambetta, dans ses discours, avait montré pour le ministère des dispositions plutôt favorables, quoiqu'il se crût obligé de les atténuer par des restrictions de langage, et en les présentant comme provisoires. Et toutefois, il ne put se défendre de découvrir le fond de sa pensée, et de celle de son parti. Ce fut à Romans qu'il énonça de nouveau la fameuse devise : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » Il n'avait pas le mérite de l'invention. C'est M. Peyrat, qui, dans l'*Avenir National*, sous l'Empire, avait dit le mot vrai, celui qui exprime toute la politique des républicains positivistes et francs-maçons : « Le catholicisme, voilà l'ennemi! »

Ce cri de guerre jeté par Peyrat en plein Empire, et répété depuis par Gambetta, est devenu le mot d'ordre de la politique révolutionnaire. Mais cette politique ne s'est montrée à visage découvert que longtemps après qu'il avait été adopté et répété par Gambetta, au moment où celui-ci fut reconnu dans les bas-fonds politiciens comme le chef de la République future, l'apôtre et le représentant, l'incarnation même, disaient les thuriféraires, de la Démocratie.

Et cependant, lorsqu'on entendit pour la première fois ce cri de guerre, on ne lui donna pas le sens,

qu'il a eu depuis, d'une guerre déclarée au catholicisme. Il ne parut au début que l'expression imagée d'un sentiment qui régnait alors et depuis longtemps parmi une fraction nombreuse et importante des classes éclairées, celles qui avaient été élevées sur les genoux de l'Université. Elles traitaient les questions de religion avec quelque condescendance, ce qui témoignait peut-être d'un détachement plus complet qu'autrefois à l'égard de la religion. Mais au lieu d'appeler jésuites et calotins les catholiques restés fidèles aux observances du culte, on les appelait cléricaux. Et toutefois, on se serait défendu de renier les traditions françaises au sujet du catholicisme. On respectait les dehors, et le bon ton voulait que l'on gardât les apparences. Cette fraction de la nation s'était, en général, attachée, avec plus ou moins d'entrain, à la politique de M. Thiers; et, d'autre part, elle ne répugnait pas à suivre la fortune de Gambetta, qui, par échappées, prenait le ton d'un homme d'État sérieux, capable de fonder le Régime nouveau. On attribuait le ton révolutionnaire et outrageant de ce cri de guerre aux entraînements de parole du tribun, et on lui prêtait assez volontiers des dessous de politique sensée et habile, pour le jour où il serait appelé à gouverner. Cette disposition d'esprit chez un très grand nombre de Français, qui accordaient, dans ce temps-là, crédit au futur dominateur, préparait, sans qu'ils s'en doutassent, le succès final sourdement poursuivi d'une politique qu'ils auraient répudiée, s'ils en avaient aperçu les périls; et elle écartait du chemin du futur dictateur les obstacles qu'il aurait pu ren-

contrer, si on avait connu ses vrais desseins.

Mais ils préparaient la voie à d'autres politiciens que lui. Il était déjà bien tard quand ils s'aperçurent qu'ils avaient ouvert la voie aux ennemis de la société et de la France, et que leur anticléricalisme les avait aveuglés sur les vrais mobiles des fauteurs du cri de guerre de Gambetta. Ils sont revenus, pour la plupart, avec l'instinct de la vie, aux vraies traditions françaises. On sait maintenant que le cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » a sa signification réelle dans cet autre anathème : Mort à la France!

A l'heure où nous sommes, Gambetta jouait le double jeu de s'assurer le concours du parti révolutionnaire et de capter la confiance et de s'assurer le concours des libéraux conservateurs ralliés à la République. Il a pu jouer ce double jeu jusqu'à sa mort; mais il avait livré la place, ou du moins les avenues de la place, aux vrais zélateurs de la doctrine, qui entendaient consacrer par le fait, c'est-à-dire par la ruine du catholicisme, le cri de guerre poussé contre le cléricalisme.

Pendant son voyage de Romans, Gambetta avait, en prononçant ses discours, poursuivi un double but : donner des gages aux révolutionnaires, afin de s'assurer leur concours pour l'établissement de sa dictature, et, d'autre part, faire connaître les mesures administratives par lesquelles il inaugurerait son règne. Il annonçait de grands changements dans l'ordre judiciaire et dans l'ordre administratif, ouvrant ainsi le champ à toutes les ambitions qui s'agitaient autour de lui. Un journal anglais

(dépêche du *Daily News*), du 15 octobre 1878, écrivait « qu'il avait annoncé qu'il cesserait de recommander la continuation du système du vote du budget par douzième, que son programme était une République pacifique et progressive, qu'il ferait parfois une halte, mais ne reviendrait jamais en arrière. »

C'est le cas de dire que *traduction* signifie *trahison*, puisqu'on démasquait ainsi le rôle de Gambetta, lequel, en sa qualité de président de la commission du budget, tenait le Gouvernement dans une sorte de chartre privée, en empêchant de voter le budget d'une façon régulière. Il se relâcherait de la rigueur des douzièmes provisoires, destinés à tenir en bride le Gouvernement, pour le jour où il serait lui-même le Gouvernement. Ce pouvait être la tactique d'un politicien avisé, ce n'était pas la conduite d'un vrai patriote.



L'Exposition de 1878 et les manifestations toutes joyeuses auxquelles elle avait donné lieu, avaient, pour un temps, assoupi les querelles intestines; et l'on pouvait croire que la paix intérieure prolongée consoliderait le nouveau Régime; mais les esprits avisés ne se méprenaient pas sur la valeur de ces espérances. Les dissentiments et les appétits n'avaient été qu'assoupis pendant un temps. Au fond, on ne nous accordait qu'un répit. C'est ce que laissait entendre un homme très averti, qui m'écrivait de province, le jour anniversaire de la

formation du cabinet, c'est-à-dire le 14 décembre 1878, la lettre suivante. Elle exprime bien la situation des partis et du Gouvernement, situation mal assise en réalité, qui n'était qu'apparence, et, pour beaucoup de bons Français, illusion pure :

« Je vous souhaitais, disait-il, se reportant à une année en arrière, de durer assez longtemps pour prendre effectivement en mains le Gouvernement du pays par l'opinion et par le Parlement. C'était, selon moi, le seul moyen de vous rendre maîtres de la place avant qu'on vous y attaquât. La France le demandait; la politique le commandait; et vous pouviez le faire, même en face de Gambetta, qui n'avait dans le Parlement qu'une action de circonstance. Vous l'avez essayé, je me plais à le constater. Mais à cet anniversaire du 14 décembre, je ne puis pas ne pas constater que l'année a passé, et que le ministère, pris dans son ensemble, n'a pas su ou voulu assez gouverner pour que beaucoup ne prétendent aujourd'hui pouvoir faire mieux. Je doute qu'ils le puissent; mais je ne vous en crois pas moins menacés pour la plupart, et je ne puis songer sans crainte au lendemain du 7 janvier (élections sénatoriales). Aussi, en ami très sincère, qui voudrait, autant pour le pays que pour vous, vous voir continuer la politique honnête et libérale que vous avez toujours pratiquée, je fais les vœux les plus vifs pour que vous, personnellement, vous gardiez longtemps encore ce ministère que vous avez si utilement dirigé jusqu'à ce jour, et, j'espère *un peu* que mes vœux seront exaucés. »



Les discussions dans le Parlement ne tardèrent pas à reprendre un ton d'acrimonie, et à révéler les dissentiments profonds qui subsistaient entre les hommes engagés dans la politique de parti. Elles fournirent en même temps l'occasion, de part et d'autre, de faire connaître les doctrines irréductibles auxquelles chacun d'eux se rattachait. Les discussions soulevées au sujet de la validité des élections fournirent à M. Dufaure l'occasion de s'expliquer sur ses propres actes à lui-même, et d'en faire en quelque sorte sa cause personnelle. Il avait été témoin des excès de candidature officielle dans son département : « J'étais, dit-il, dans le département de la Charente avant les élections du 14 octobre... je voyais ce qui se passait : je voyais d'indignes révocations prononcées contre les maires les plus honorables du département. J'ai écrit, avant le 14 décembre, une lettre en six lignes, dans laquelle j'ai exprimé l'indignation que me causait ce que je voyais... Pendant ces six mois qui venaient de se passer, d'excellents magistrats, que je connaissais, que j'avais nommés trois ans, quatre ans auparavant, avaient été brutalement renvoyés, non pas pour des motifs professionnels, mais uniquement pour des soupçons d'influence politique. Quand je suis revenu, comment! j'aurais préféré ces nouveaux venus que l'on avait nommés à la place de mes vieux et anciens fonctionnaires!

« Tout à l'heure, M. de Fourtou nous disait :

Quel Gouvernement représentez-vous? — Mais vous qui me parlez et qui me demandez ce que je représente, voulez-vous me dire quel est votre programme? Il y a dans nos Chambres, comme dans la presse, un parti *sans nom*, auquel il est absolument impossible de trouver un nom et un programme, qui est puissant par le talent de ceux qui le représentent et qui peut créer des obstacles sérieux à tous les Gouvernements qui prendront le pouvoir... voilà le parti auquel appartient l'honorable M. de Fourtou !... Quant à nous, messieurs, nous disons très sincèrement ce que nous sommes. Notre nom est connu. Nous sommes les représentants de ce principe libéral qui, depuis 1814, a toujours trouvé des organes dans nos Assemblées jusqu'en 1851 et même quelquefois après. A ces principes libéraux, que nos pères nous ont transmis, nous adaptons la forme du Gouvernement républicain, telle qu'elle est établie par la Constitution de 1875. »

Tel était le terrain politique sur lequel nous appelions depuis 1871 le parti conservateur. J'ai exposé, dans les précédents volumes de cette histoire, comment et pourquoi il s'y était constamment refusé. Seul, le comte de Chambord avait opposé à ce programme politique une doctrine de Gouvernement monarchique. La majorité du parti conservateur avait refusé de se rallier à cette doctrine. Elle s'en tenait à une formule vague et inarticulée, d'ordre moral, à laquelle nous ne pouvions ni adhérer, puisqu'elle ne pouvait suppléer une Constitution politique, ni nous refuser, parce qu'elle exprimait des sentiments et des idées conformes à l'idéal chré-

tien qui était le nôtre. Le parti de l'ordre moral restait donc en l'air, sans terrain pour fonder et sans matériaux pour construire son édifice politique. M. de Mun, dans cette même discussion, se dégagea de l'amphigouri profondément *conservateur,* comme on disait dans ce parti. Il exposa le programme d'une restauration des principes sociaux et politiques, appropriée à la société telle qu'elle était sortie des révolutions inaugurées en 1789. Rien alors ne put faire supposer que le parti dit conservateur adhérât aux opinions exprimées par le noble orateur.

« La Révolution, dit-il, n'est ni un acte, ni un fait : elle est une doctrine sociale, une doctrine politique qui prétend fonder la société sur la volonté de l'homme, au lieu de la fonder sur la volonté de Dieu ; qui met la souveraineté de la raison humaine à la place de la loi divine. C'est là qu'est la Révolution. Le reste n'est rien ou plutôt tout le reste découle de là ; de cette révolte orgueilleuse d'où est sorti l'État moderne, l'État qui a pris la place de tout, l'État qui est votre Dieu, et que nous nous refusons à adorer avec vous.

« On nous accuse de vouloir rétablir l'Ancien Régime. Mais qu'est-ce que c'est que l'Ancien Régime? Il faudrait d'abord s'entendre là-dessus... Qui donc pourrait songer à rétablir tout un ensemble de privilèges qui avaient eu leur raison d'être, et que le temps, dans sa marche, a détruits pour jamais? Qui donc, surtout parmi les chrétiens, pourrait souhaiter de voir renaître les abus du passé qui avaient pénétré la société, ces deux derniers siècles, et qui

l'ont conduite au naufrage où elle a péri? La Révolution! Elle était déjà dans l'Ancien Régime. Elle y était par la philosophie rationaliste qui a fait les libres penseurs... »

Peu de jours après, M. le comte de Chambord félicitait M. de Mun, dans une lettre qui ne fit que rallumer les querelles politiques. Autant de querelles de mots, qui, au fond, cachaient des dissentiments d'autre sorte!

Et presque en même temps, Gambetta, à l'occasion des élections sénatoriales prochaines, et s'adressant aux voyageurs de commerce, prêchait la patience : laissant entendre par là qu'il faudrait remettre à des temps plus propices l'application du programme énoncé naguères à Romans, et résumé dans son cri de guerre, « le cléricalisme, voilà l'ennemi! »

Ainsi donc, à peine la trêve de l'Exposition était-elle close, ces quelques incidents qui se produisirent coup sur coup firent réapparaître les partis et leurs discordes; tandis que, tout entiers à notre œuvre de pacification et d'organisation du nouveau Régime, nous n'étions possédés que de l'ardente passion du bien public, et que nous n'avions en vue pour la réaliser que l'application des lois et de la Constitution, à laquelle nous espérions rallier l'assentiment général. Nous comptions, je comptais du moins, raffermir le sol tremblant, en rassurant la grande majorité de la nation sur sa sécurité, et sur les espérances d'avenir qu'il était permis de concevoir avec un Gouvernement libre.

On a pu se rendre compte, bien longtemps après, de la désorganisation de notre société française, bien

plus avancée que nous ne le pensions. L'ennemi intérieur avait fait son œuvre clandestine au milieu de cette société sans méfiance, en détruisant ce qui fait la force et le soutien des nations chrétiennes, comme les rongeurs ruinent l'espoir des moissons. Mais, en cette fin de l'année 1878, après une année d'existence tranquille et pacificatrice, rien ne pouvait faire supposer qu'il existât chez nous des causes profondes de perturbations sociales. Tout au contraire, à la veille des élections sénatoriales de janvier 1879, la nation joyeuse et glorieuse de son Exposition universelle, se croyait en possession tranquille d'un Régime politique qui répondait à ses instincts, à son idéal, à ses illusions si l'on veut. Les partis avaient paru, sans s'y résigner encore, accepter leur défaite. Il était permis de s'ouvrir à l'espérance d'un avenir meilleur.



Ainsi se leurrent des volontés tenaces, surtout celle de voir triompher une cause à laquelle on se rattache ardemment, comme à une dernière carte. Il était bien naturel de penser que la nation finirait par avoir raison des obstacles que nous opposaient des ressentiments rebelles, en considérant qu'aucun intérêt sérieux ne l'empêchait de s'attacher à un Gouvernement qui avait bien des titres à ses préférences. C'est pourquoi nous n'avions pas été émus par les symptômes d'opposition irréductible qui venaient de se produire; soit pendant la campagne de commis voyageur, ainsi que M. Dufaure avait

caractérisé les promenades de Gambetta dans le Midi de la France; soit dans les discussions de la Chambre des députés.

Quant à moi, je poursuivais avec le plus grand calme mes desseins de consolider la République naissante, en préparant les élections sénatoriales qui devaient avoir lieu en janvier de l'année qui allait s'ouvrir. Les préfets secondaient mes vues avec le plus grand zèle et avec la sûreté de main de gens qui se sentaient sur un bon terrain, leur succès ne devant être dû, comme je le leur avais recommandé, qu'à la sagesse et à la prudence de leur administration; les préfets sentaient venir à eux la confiance publique. Tout faisait présager, pour ces élections, des résultats favorables au Gouvernement.

Il était naturel que les partis d'opposition s'attaquassent à moi, de préférence. Ils avaient imaginé de me représenter comme un adversaire, voire un rival de M. Dufaure, dans l'espérance sans doute de forcer la main au Maréchal pour m'évincer du Gouvernement. On me rapporta même que Mme la Maréchale avait dit : « Mais pourquoi M. de Marcère est-il mal avec M. Dufaure ? » A quoi son interlocuteur, M. Walsh, répondit : « Comment! Madame, vous m'étonnez beaucoup, car je n'ai jamais entendu dire que du bien de M. Dufaure par M. de Marcère, et je sais qu'il le considère comme indispensable. — Cependant, ajouta-t-elle, tout le monde dit qu'ils ne s'entendent pas. Cela est très fâcheux, et fait mauvais effet! » — C'était bien pour que ce mauvais effet se produisît que l'on provoquait ces méchants bruits. La vérité est que, surtout pendant

ce second ministère, j'étais en parfait accord avec M. Dufaure; que j'ai trouvé en lui un concours constant; que j'avais pour lui une haute déférence, et que je n'aurais jamais songé à le remplacer, encore moins à le supplanter.

Au fait, le parti conservateur, dans ses diverses nuances, se sentait menacé, par l'adhésion de plus en plus sensible du pays au gouvernement de Dufaure, et par les élections sénatoriales prochaines. De là, dans les milieux politiques, une agitation, d'ailleurs stérile, d'où sortaient mille bruits aussi vains que contradictoires et qui avaient pour but d'accréditer des griefs plus ou moins saugrenus et futiles, soit contre le Maréchal, soit contre nous. Ainsi avait-on répandu le bruit que le Maréchal se retirerait après l'Exposition universelle. Ainsi encore annonçait-on que le ministère avait l'intention de reculer la date des élections sénatoriales, qui était fixée, d'après les termes mêmes de la Constitution, au 5 janvier 1879. La vérité sur ce point est que la Droite tenta les derniers efforts pour faire retarder cette épreuve, qui devait être en effet décisive, et dont elle redoutait les résultats. On laissait entendre que le Maréchal et nous-mêmes nous aurions été capables, pour retarder les élections, de forfaire à la Constitution. Cela permet les indignations à froid, et dispose les esprits aux mesures radicales qui pourraient être prises plus tard, contre des ministres suspects de prévarication.



Loin de retarder la date des élections, nous l'attendions au contraire avec confiance; et, pour mon compte, j'avais donné toute mon attention à cette consultation du pays, qui devait ou consacrer ou condamner l'établissement de la République, notre œuvre, celle du premier ministère formé après le vote des lois constitutionnelles, et du second, formé après l'aventure du 16 Mai. J'avais travaillé à ces élections, non avec le procédé connu des candidatures officielles, mais par le moyen plus simple et permis qui consiste à obtenir l'adhésion volontaire du pays à la politique et à la conduite du Gouvernement. Déjà la pacification reposante qui avait suivi les orages du 16 Mai, et l'Exposition universelle dont l'éclat et les fêtes avaient chatouillé notre fierté, avaient donné à l'esprit public une tournure favorable au Régime. Je résolus d'associer de plus près encore les populations à cette grande manifestation nationale, en appelant les municipalités de France à y participer en personne. La Chambre avait mis à ma disposition, comme à la disposition de chacun mes collègues, une somme de 100 000 francs pour frais exceptionnels de représentation. Je pensai à employer cette somme en fêtes périodiques, auxquelles j'appellerais successivement toutes les municipalités de France.

Toutes! c'eût été impossible. J'en avais réduit le nombre à celle des villes de cinq mille habitants et au-dessus, que j'avais divisées par région, et que

j'invitais alternativement avec leurs représentants et leurs préfets à un dîner d'apparat suivi de bal au ministère de l'intérieur. Ainsi je mettais les maires de nos villes en rapports directs avec le Gouvernement de la République; et en même temps je leur fournissais l'occasion de visiter l'Exposition, et de juger par eux-mêmes de la beauté de cette manifestation nationale, et de l'éclat qui en rejaillissait sur la France. Ces rencontres devaient être heureuses à plus d'un point de vue. Elles firent naître une mutuelle confiance et un sentiment, tout nouveau en France, de cordialité entre les municipalités et le Gouvernement. Ces rapports individuels, d'où naissait une sorte d'attachement tout personnel entre le ministre et ses collaborateurs répandus sur tout le territoire, devaient profiter aux institutions elles-mêmes; et j'ai pu constater souvent que la République avait eu lieu de s'en féliciter.

J'avais, dès le début du ministère, donné à l'Administration intérieure une direction conforme à mes idées particulières sur cette partie de la politique du Régime, politique qui eût demandé du temps pour produire ses fruits. Les élections sénatoriales devaient, me semblait-il, se ressentir de la méthode administrative que j'avais recommandée aux préfets : s'attacher à l'étude et à la solution des affaires administratives; pourvoir aux besoins et aller au-devant des vœux des populations; se tenir en rapports habituels avec les représentants de ces populations; leur montrer, non par des paroles, mais par des actions, une disposition constante à les aider, à les seconder dans leurs efforts; se mêler

à la vie locale; et, par ainsi, gagner la confiance des habitants et les convaincre de la vertu pacificatrice et bienfaisante de la République; s'efforcer d'effacer les traces et les souvenirs de nos discordes civiles, et de rapprocher tous les citoyens dans l'œuvre du bien public; en un mot, faire aimer la République. Je me conformais, autant que les circonstances le permettaient, au programme d'administration et de politique que j'avais exposé en 1876 dans le discours que je prononçai à Domfront en qualité de ministre de l'intérieur. « Voilà, leur avais-je dit, la politique que vous avez à faire dans vos départements. » Tous avaient compris comme moi l'œuvre qui nous était confiée : fonder un gouvernement libre et assurer la paix civile. Ils s'étaient attachés à cette œuvre qui correspondait à l'idéal qu'eux-mêmes, dans les belles années de la jeunesse, avaient entretenu dans leurs âmes. Ils s'y livraient avec foi et ardeur; et ils me témoignaient une confiance et, me semblait-il, une sympathie personnelle, qui donnaient à nos relations, même officielles, un caractère presque intime, sans nuire à mon autorité. Les rapprochements établis entre tous les agents de l'administration, préfets et maires, et le Gouvernement, dans les salons de l'hôtel Beauvau, avaient mis le sceau à cette sorte d'alliance patriotique formée pour le bien commun. Me trompé-je? Il y eut alors dans la nation un courant de généreuse confiance dans l'avenir, et de sympathie mutuelle entre le pays et ceux qui le gouvernaient; avec une bonne volonté si évidente chez ceux-ci, de le guider sans l'opprimer, que n'apparaissaient

nulle part ou contrainte ou résistance hargneuse. A peine pouvait-on soupçonner, quand on n'était pas en mesure de connaître les menées des partis, quelques desseins nés de rancunes ou de parti pris de sectaires, réduits, pour un temps du moins, à se dérober au grand jour. On put croire alors à une réconciliation universelle. C'est dans ces conditions que s'ouvrit le scrutin du 5 janvier 1879, pour le renouvellement d'un tiers du Sénat.

CHAPITRE II

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1879
LA POUSSÉE RADICALE

Nous sommes arrivés à la dernière période de l'histoire que je raconte : on aurait pu croire, à en juger par notre dernière victoire, que cette période ouvrirait l'ère de la République libérale définitivement établie, propre à continuer les destinées de la France avec le concours de tous les Français ralliés autour du drapeau. Le président de la République avait très résolument pris son parti d'être le chef du gouvernement constitué d'après les principes de la Constitution : le ministère était composé d'hommes politiques très résolus à défendre les institutions républicaines, mais également décidés à les maintenir dans la ligne générale des lois morales qui ont présidé, de tout temps, à la vie nationale de la France. La majorité des Assemblées politiques était, en apparence au moins, décidée à soutenir le gouvernement dans cet ordre d'idées. L'avenir se présentait donc sous les dehors les plus favorables; et c'est sous ces heureux auspices qu'allait se faire la consultation décisive du pays. Le Sénat avait à renouveler le tiers de ses membres; et la date de ces

élections était fixée au 5 janvier de l'année 1879, qui allait s'ouvrir.

J'étais allé à Lille pour prendre part à l'élection, en ma qualité de député du Nord. Quand je rentrai le soir à Paris, je trouvai l'hôtel Beauvau tout rempli de membres du Parlement, de journalistes, flot mouvant de curieux et d'amis, et je fus accueilli en triomphateur. Je n'avais appris le résultat de la journée qu'en arrivant à Paris, et ce résultat était en effet triomphal. Sur 47 sénateurs de la droite qui s'étaient présentés comme candidats, 14 seulement furent élus; 70 candidats républicains étaient sortis de l'urne. La majorité républicaine au Sénat allait être de 40 à 50 voix. C'était un renversement complet des choses, puisque la majorité passait de droite à gauche. Désormais, à la présidence de la République, au Sénat et à la Chambre des députés, la République était maîtresse. Ce fut une acclamation.

Quand je pus m'arracher à cet enthousiasme — pourquoi n'eût-il pas été sincère alors? on m'assurait, avec force protestations, dix années d'existence ministérielle! — je me retirai auprès de ma famille, tout émue, elle aussi, par ces manifestions; et je leur dis : « Oui, le succès est beau, mais il est trop grand. Comptez que je suis perdu! » Je ne doutais pas de la sincérité de la plupart de ceux qui me félicitaient d'un succès réel, mais je savais bien que certains républicains des plus qualifiés, avec une sorte de naïveté quelque peu impudente, croyaient que tout ce qui touchait à la République ne regardait qu'eux, et qu'ils s'attribuaient le mérite des

élections du 5 janvier. Ils ne manqueraient pas de considérer que cette journée était leur victoire personnelle, et d'en réclamer pour eux tout le gain, comme des dépouilles opimes qui leur étaient dues. Mais je fermais les yeux à moitié pour ne pas voir; j'écartais ma méfiance comme un obstacle fâcheux, et je me fiais encore au succès dû à la volonté du pays, et à ce que je considérais comme la force des choses.

Les élections du 5 janvier marquaient une étape nouvelle dans la République. Les mouvements devenaient plus libres. L'harmonie étant établie entre les trois grands pouvoirs publics, Présidence, Sénat et Chambre des députés, la tâche devenait plus facile, mais cette tâche grandissait en même temps. Sortie de la crise des luttes intérieures, la République se trouvait en demeure d'asseoir définitivement le Régime démocratique et libéral que nous avions conçu en l'établissant. Tout en maintenant les règles essentielles de tout gouvernement, et les traditions de la politique française, nous savions qu'il serait nécessaire de modifier les institutions intérieures du pays, pour les mettre plus en rapport avec l'esprit même du Régime.

Pour mon compte, en entrant dans la vie publique, et plus encore en entrant dans le gouvernement, j'avais eu la volonté de substituer au système administratif de l'an VIII, continué à travers le siècle, un système d'administration plus souple, propre à favoriser l'essor des forces individuelles et l'organisation des forces corporatives, nécessaires l'une et l'autre au fonctionnement des institutions

politiques, telles du moins que je les concevais. Notre Régime devait, dans ma pensée, être à la fois conservateur et libéral, traditionnel et démocratique.

Dans d'autres milieux républicains, on avait, il est vrai, une conception différente du Régime à fonder. Mais, à ce moment précis, on soupçonnait à peine ces divergences; elles étaient inaperçues et comme perdues au sein de l'unanimité de l'opinion publique, presque tout entière avec nous. Ce n'est que plus tard que nous avons pu mesurer la distance qui nous séparait. L'heure de la bifurcation n'avait pas encore sonné, quoiqu'on eût pu la pressentir. Gambetta avait eu soin de prendre position, non contre nous, précisément, mais à côté. En prononçant un discours à la fin d'un banquet offert par les voyageurs de commerce, il avait dit : « Dans quelques jours, vous allez avoir la majorité partout, et c'est la responsabilité qui va naître. Vous avez échappé, je l'affirme, aux périls et aux conspirations : l'ère des dangers est close, celle des difficultés va commencer... » Il pouvait d'autant mieux annoncer l'ère des difficultés que c'étaient lui et ses amis qui allaient l'ouvrir. Au moment même où, dans ce discours, il donnait des conseils pleins de modération et de sagesse, il se proposait de mener la République dans une voie opposée à celle que nous lui avions fait suivre, et par où nous l'avions conduite, dès la première étape, au triomphe.

Singulière destinée de Gambetta, qui répond bien, du reste, au naturel de l'homme! C'était surtout un artiste, impressionnable, ardent, passionné,

à la manière méridionale, plus en surface qu'au fond, avec parfois des vues lointaines et lumineuses, et, après, des obscurités pitoyables ; des élans en hauteur et des retours en bas ; mobile, fougueux tour à tour et épuisé ; tantôt politique avisé, comprenant les conditions du Pouvoir, les avantages d'une société régulière, acceptant et goûtant même une organisation sociale fortement hiérarchisée ; et tantôt attiré vers les bas-fonds de la démagogie ; incertain dans ses voies parce qu'il était incertain dans ses idées directrices, et plutôt soumis aux influences d'une science très courte et d'une philosophie erronée. Ses instincts parfois le portaient vers les hauteurs, ses habitudes le retenaient en bas. Lorsque, pendant quelques mois, il fut chef du gouvernement, il eut l'intuition de ce qu'il fallait faire ; mais il n'eut pas la force de se dégager des liens de diverses sortes qui le retenaient dans le servage d'une politique abaissée, et tenant de la démagogie plus que des traditions de la France.

Dans son discours aux voyageurs de commerce, il disait : « Nous avons notre tradition nationale, nous avons une Constitution à part, des mœurs à part, une propriété constituée sur des bases immobiles et que le monde peut nous envier, et le mot n'est pas dans ma bouche une formule banale. Avec cette propriété, ce génie, ce goût, cette aptitude au raffinement en toutes choses, à la grandeur artistique et littéraire, est-ce que nous sommes chargés de penser, d'agir pour le reste du globe ! » Et c'est ce même homme qui allait bientôt faire dévier précisément la France de ses voies, de sa tradition, de

son génie propre, comme si, en devenant une République, elle avait changé de tempérament. C'est que ces traditions dont il parlait, il ne les avait pas dans les moelles; et avec une assurance un peu superbe, il allait entrer dans l'ère de ces difficultés que lui-même avait créées. Il y entrait d'ailleurs délibérément; et c'est ce qui achève le portrait de l'homme. Il était de la confrérie franc-maçonne : il avait, en y entrant, abjuré nos traditions nationales. Et c'est ainsi que, dès ses débuts dans la vie, il fut d'abord le séide d'une secte à laquelle il obéissait, au rebours, parfois sans doute, de ses instincts naturels. Sa foi de sectaire l'emportait sur sa raison, et elle l'avait aveuglé jusqu'au point de lui faire commettre, à certaines heures, des actes que l'honneur réprouve.



La République conservatrice arrivait à son terme. Notre dernière victoire, l'élection du 5 janvier, marquait en même temps la date de sa défaite. Les vieux républicains, qui attendaient leur heure, allaient presser le dénouement. Ils y étaient précipités presque inconsciemment, avec, pourtant, une sorte d'instinct secret qu'ils commettaient une ingratitude, et qu'ils entraient dans une aventure. Ils étaient d'ailleurs poussés par la troupe qu'ils avaient derrière eux, et qui avait hâte d'arriver. Mais surtout, ils étaient possédés de la passion d'appliquer la doctrine qui faisait le fond de leur foi politique, la doctrine positiviste. De là, leur

impatience d'engager la guerre, non ouverte encore, dissimulée mais implacable, contre toute institution religieuse, et contre le catholicisme en particulier.

A la suite de notre victoire, ce que le parti républicain avait tout d'abord entrevu, c'était son entrée en possession. A peine accorda-t-il une trêve à ses désirs, par une sorte de scrupule de gratitude, qu'il ne pouvait s'empêcher de témoigner au Gouvernement. Il pouvait savoir d'ailleurs que, sans y être poussés par le désir de gagner ses faveurs, nous-mêmes nous avions compris que le changement si considérable intervenu dans la majorité du Sénat entraînait avec lui d'autres changements, dont devait profiter le parti républicain. Pour mon compte, et je pense que c'était aussi l'opinion de M. Dufaure, j'aurais voulu que la transition se fît sans brusquerie, et que les satisfactions à donner n'eussent pas le caractère de représailles; qu'elles ne fussent pas le signal d'une rupture avec le parti conservateur. Ce fut sur cette question de procédé politique que se fit la scission, d'abord adoucie, enguirlandée de politesse à notre égard, mais de plus en plus sensible, et avec, du côté républicain, un air de gens pressés d'en finir. A l'Extrême gauche, MM. Louis Blanc et Floquet ne cachaient pas que leurs visées allaient plus loin et plus à fond que le changement de quelques fonctionnaires; mais c'étaient là les secondes vues d'un avenir qu'il ne convenait pas encore à l'ensemble du parti de découvrir tout à fait.

Tout d'abord, le changement de front se fit au

Sénat, ce qui était naturel. La majorité y était passée de droite à gauche, et ce fait seul devait motiver d'autres changements dans la politique sénatoriale. L'élection du bureau du Sénat se fait chaque année à la session de janvier. M. le duc d'Audiffret-Pasquier était président en fonctions. Il avait déjà occupé ce haut poste à l'Assemblée nationale, lorsque M. Buffet était devenu président du Conseil des ministres. Le Sénat constitué en 1876 l'avait élu président. Il y avait d'ailleurs fait bonne figure, à Versailles, après MM. Grévy et Buffet, et depuis 1876, au palais du Luxembourg. Il avait de l'autorité dans sa personne, de la présence d'esprit, une parole vive, frappante, et très à propos au milieu des incidents. Il avait toujours eu, dans ses rapports avec le parti républicain, de la courtoisie; et on savait qu'à la fin de l'aventure du 16 Mai, à laquelle d'ailleurs il ne s'était pas mêlé, il était intervenu utilement auprès du Maréchal, pour mettre fin à la crise. En général, il avait dans ses relations avec les hommes une manière de familiarité, toujours digne, mais sans façon, qui lui a facilité sa tâche dans l'exercice de ses diverses présidences. Il avait aussi hérité de famille une tournure d'esprit juridique, et des traditions de magistrat, qui sont très utiles, sinon nécessaires, pour faire un président complet dans les assemblées politiques. Le duc Pasquier est un de ceux qui auront honoré les présidences parlementaires.

Mais le parti républicain jugea qu'il était nécessaire de marquer la différence des temps par une modification de bureau du Sénat. Ce n'était pas une

vue très judicieuse ni très politique, étant donné que le duc Pasquier était un président chez qui les opinions politiques n'avaient jamais eu le caractère aigu de l'hostilité, ou même de la mauvaise grâce envers les personnes. Les élections du 5 janvier, d'ailleurs, avaient eu, de l'aveu de tous, un caractère plutôt conservateur, quoique républicain ; et le maintien du duc au fauteuil aurait marqué une intention conciliante, en rapport avec notre politique générale. Mais comment attendre des partis, tant de vertus ! Le parti triomphant tenait à se donner une satisfaction qui consacrât sa victoire, et le groupe du Centre gauche commit cette première faute de suivre le courant. Ce fut, il est vrai, dans ses rangs que l'on choisit, pour en faire un président, un excellent homme, honoré de tous les partis, sans qualités ni dehors très éminents, mais parlementaire très aguerri et agréable à tout le monde, M. Martel, en un mot.



Le personnel administratif que j'avais créé tout d'une pièce échappait aux récriminations. Néanmoins, je dus accomplir un acte politique en rapport avec l'ensemble des circonstances, au sujet de la préfecture de la Seine. Lorsque je repris possession du ministère de l'Intérieur, j'avais retrouvé à cette préfecture, établie alors dans le petit palais du Luxembourg, M. Ferdinand Duval. M. Ferdinand Duval représente assez exactement une génération d'hommes qui furent mêlés à la politique générale

à la fin de l'Empire, et dans les premiers temps de la République.

Dans les rangs de la phalange très composite de l'Union libérale, il était de ceux qui avaient fait une guerre implacable à l'Empire. Il s'y était créé des relations et des amitiés qui survécurent au Régime, après l'avènement de la République. Avec de l'esprit, de la diplomatie mondaine, et un physique qui ne nuisait pas à ses succès, il fut un des types les plus achevés d'une fraction notable de la jeunesse de cette époque, celle qui versait dans la politique, et qui fréquentait dans les salons en vue, où ils étaient accueillis comme des combattants utiles, comme l'espoir de ce lendemain que tout le monde révait, et préparait. Ils avaient acquis dans les luttes quotidiennes de la presse, affinée alors par les dangers d'une législation draconienne, dans les conversations des conciliabules plus ou moins secrets, dans les entretiens des salons ouverts à la politique, une élocution brillante, une gymnastique d'esprit qui pouvait faire illusion, et dissimuler une érudition et une préparation qui se sont trouvées souvent insuffisantes, quand il a fallu fournir ses preuves, et faire œuvre de gouvernement. Mais tout ce monde bruissait, se remuait, s'admirait, et se croyait propre à tout. Beaucoup d'esprit, d'agrément, de dehors, avec des aptitudes aux petites manœuvres mondaines qui préparent aux intrigues politiques, non sans contentement de soi.

M. Ferdinand Duval avait beaucoup de ces mérites et aussi quelques-unes de ces défectuosités. Sa fréquentation dans les endroits en vue, et sa cama-

raderie du Palais de Justice avec les hommes de sa génération, l'avaient mêlé tout naturellement aux gens et aux choses du gouvernement du 4 Septembre. D'abord préfet de Bordeaux, puis préfet de la Seine, il avait pu vivre tant bien que mal avec le Conseil municipal de Paris, lequel d'ailleurs, à ces époques préhistoriques, était composé d'hommes à peu près gouvernementaux. Néanmoins, pendant mes deux ministères, en 1876 et en 1878, j'eus de nombreux assauts à soutenir à son sujet. Les républicains ne supportaient guère à la tête de Paris un homme qui avait pris plutôt la couleur de l'opposition orléaniste, sans trop s'en cacher, et dont les relations personnelles le rattachaient à ce parti. Il ne donnait pas, à proprement parler, prise contre lui ; mais il était suspect — ce qui est déjà un crime en politique — et, au surplus, ayant un certain genre d'esprit dont il coquetait, comme on faisait dans ce monde-là, il se répandait volontiers en propos légers et en traits plus ou moins acérés contre le Régime et contre les personnes. Il ne m'épargnait pas, — je l'ai su, — mais cela m'importait peu, en vérité ! L'esprit de ces voltigeurs du Centre droit ne pouvait me détourner de ma politique, qui consistait à amener tous les Français sur un terrain commun. Ils ne se doutaient guère, lui et ses amis, qu'en faisant parade d'un esprit facile et d'un scepticisme politique de haut goût pour amuser des galeries mondaines, passablement dédaigneuses d'ailleurs, sous des dehors de chatteries de salon, ils faisaient douter de leurs capacités d'hommes de gouvernement, tandis qu'ils auraient eu tant d'intérêt

à faire croire, au contraire, qu'ils seraient des ressources précieuses dont la France aurait un jour besoin.

M. Ferdinand Duval était de ceux que l'opinion triomphante ne me permettait plus d'imposer à la population parisienne. Je dus proposer à M. le Maréchal son remplacement, et je lui écrivis en même temps, à lui-même, une lettre personnelle dans laquelle je lui exprimais les regrets que j'éprouvais en lui appliquant une mesure que les circonstances politiques rendaient inévitables. M. le Maréchal ne le défendit pas, quoique M. Ferdinand Duval fût un des favoris de l'Élysée. Il savait, mieux que personne, quels étaient ses sentiments vrais à l'égard du Gouvernement.

Je songeai, pour le remplacer, à un homme qui appartenait, lui aussi, à cette génération des ligueurs de l'Union libérale, surgie le 4 septembre, mais d'opinions beaucoup plus avancées, M. Hérold. Il m'avait été désigné par sa notoriété, due à la célébrité de son père, par la popularité dont il jouissait dans une certaine partie de la population parisienne, et par sa capacité que l'on disait hors ligne. Je ne le connaissais pas personnellement, mais nous avions des amis communs qui me répondaient de lui. Cependant, il avait la réputation, d'ailleurs justifiée, de professer ouvertement en religion des opinions diamétralement opposées aux miennes et à celles que je considérais comme nécessaires pour l'ordre. On commençait, dès ce moment, à dévoiler des projets, jusqu'alors combinés dans l'ombre, au sujet de l'enseignement populaire, et de la guerre

prochaine contre tout ce qui touchait à la religion. Je voulus, avant de proposer ce choix au Maréchal, m'assurer des dispositions de M. Hérold à cet égard.

Bardoux était alors ministre de l'instruction publique. Il avait préparé des projets, arrêtés entre nous, au sujet de l'enseignement primaire; mais, comme moi-même, il entendait ne pas toucher à la liberté de l'enseignement, ni aux droits des pères de famille. Il écartait toute idée de guerre religieuse; et la laïcisation était à nos yeux une forme de cette guerre, contre laquelle nous étions décidés à résister sans rémission. Je le priai d'assister à l'entretien que je comptais avoir avec M. Hérold. Il y vint en effet, Là, je fis connaître à M. Hérold mes intentions à son sujet; mais qu'auparavant, je tenais à savoir de lui comment il entendait se comporter dans la question de l'enseignement public. M. Hérold, sans renier ses opinions personnelles, nous déclara que, dans son administration comme préfet, il n'en ferait nullement acception, qu'il s'inspirerait des idées du Gouvernement, qu'il ne se prêterait pas aux projets de laïcisation qui pourraient être dans les intentions du Conseil municipal de Paris; qu'il entendait, dans ces questions, marcher d'accord avec nous; qu'il se plaçait, dans ces affaires, à un point de vue purement politique, et qu'il considérait le nôtre comme juste et profitable à la République. M. Hérold fut donc nommé préfet de la Seine, et j'ajoute qu'il a tenu son engagement tant que je suis resté avec Bardoux dans le gouvernement.

M. Hérold, je ne l'ai su qu'après coup, faisait pro-

fession d'être athée. Beaucoup de jeunes hommes comme lui, à cette époque, MM. Jules Ferry, Gambetta, parmi les plus fameux, partageaient cette opinion philosophique. Ils ont cru, — on peut douter, il est vrai, qu'ils y eussent beaucoup réfléchi, — ils ont cru qu'une société humaine pouvait vivre sur cette donnée, sans tomber dans la barbarie. Nul n'a le droit de leur reprocher des opinions de cet ordre, quelque étranges qu'elles paraissent chez des hommes qui ont la prétention de mener les autres; mais ce que l'on est en droit de leur reprocher, c'est d'avoir caché ces opinions, et de n'avoir pas hautement dit qu'ils se proposaient de les appliquer dans le gouvernement, de les substituer dans l'esprit des générations à venir aux anciennes croyances. Par là, ils ont trompé le peuple, et fait œuvre de démagogues. Ils ont, en quelque sorte, inoculé à la République le vice essentiel qui l'a, depuis lors, marquée, et dont elle meurt : je veux dire l'improbité politique. Déchristianiser la France, c'était une œuvre néfaste et impolitique au premier chef. Mais se livrer à cette œuvre sans le dire, la préparer et la poursuivre par des voies détournées, invoquer au besoin des principes respectables, tels que la liberté de conscience, pour fausser les consciences sans qu'elles s'en doutent, cela est une de ces fautes dont Talleyrand disait qu'elles sont un crime. Les conséquences de leur politique antireligieuse ne se peuvent montrer toutes, tant elles ont pénétré la vie sociale. Elles apparaissent dès à présent redoutables pour la nationalité même. Et pour avoir dissimulé leurs desseins, ceux qui ont fait cette politique ne

se relèveront pas, devant l'histoire, des responsabilités qu'ils ont encourues.



La nouvelle majorité du Sénat, républicaine et libérale, était en grande partie Centre gauche, ce qui, dans le langage d'alors, signifiait un républicanisme tempéré par le respect et par l'observance des lois générales de moralité publique qui étaient acceptées par la société française; et, parmi ces lois, au premier rang, les cultes religieux. Un journal, dont le directeur, M. Adrien Hébrard, venait d'entrer au Sénat, avait été, sous l'Empire, l'organe le plus accrédité et le plus redoutable de l'opposition. Il était alors sous la direction de M. Nefftzer. Quoique d'inspiration protestante, il avait eu soin de ne pas attaquer de front le catholicisme, et il avait su capter les intelligences du public le plus nombreux, le plus éclairé et le plus libre de toute sujétion même religieuse qu'il y eût en France. Il y avait, dans ce temps-là, toute une cavalerie légère, dans la presse quotidienne et périodique, qui se déchaîna contre l'Empire; mais aucun organe de publicité ne lui fit une guerre plus terrible que le journal *le Temps*. Après l'année 1870, *le Temps* était passé sous la direction d'Adrien Hébrard; il conserva quelque chose de sa gravité un peu pesante, sa clientèle ayant quelque prétention au sérieux de l'esprit; mais il devint plus souple, plus alerte, plus ouvert aussi, quoique avec une habile discrétion, aux idées nouvelles, ou disposé à leur faire leur part;

sans les accueillir toutes. Nul journal, avec une apparence de raideur de doctrines, n'a déployé plus de souplesse et de savoir-faire dans la manière de faire accepter au grand public les opinions les plus contradictoires et les plus contraires, en apparence, à l'esprit général qui dominait dans la rédaction du *Temps*. Son directeur, M. Hébrard, est d'ailleurs un des hommes les plus spirituels, les plus ingénieux, les plus diserts, les plus éloquents même, dans la conversation, qu'on ait pu rencontrer pendant cette période de notre histoire. Il est aussi un exemple rare d'un homme doué de toutes les qualités d'esprit et qui n'en a rien fait qui fût utile à son pays, ni même profitable à sa propre gloire. Ce fut d'ailleurs le propre de ce temps-ci d'avoir suscité une foule innombrable d'esprits remplis des dons les plus remarquables, et qui n'ont su les mettre au service que d'intérêts vulgaires ou de causes détestables, pour n'avoir pas connu ou pour avoir rejeté la foi dominante dans un ordre divin. Le *Temps* s'adressait à un public qui représentait plus particulièrement les générations du siècle écoulé, pleines de l'esprit de recherche, du goût du beau et même du bien, ouvertes à toutes les inspirations et à toutes les aspirations de l'esprit; et ces mêmes générations, éprises des découvertes merveilleuses de la science, erraient à l'aventure dans le domaine des choses de l'âme, livrées aux suggestions de l'orgueil humain, quand elles n'étaient pas soumises à l'appétit des jouissances matérielles. Ces générations étaient acquises d'avance au principe matérialiste, ou à un idéalisme imprécis, lesquels se ressemblent comme deux frères.

Lorsqu'on écrit l'histoire d'une époque pendant laquelle l'opinion publique a exercé une influence décisive sur les événements, c'est encore rester dans son sujet que de rappeler quels furent les facteurs de cette opinion. Or, nulle puissance n'a exercé dans ce temps-ci une influence plus grande sur les événements que la presse. La bourgeoisie cultivée, élève, en général, de l'Université, remplissait tous les offices où se forge l'esprit public. Magistrats, gens du Palais, gens de Bourse, notaires, gens de Lettres, même les hommes de loisir, mais d'habitudes sérieuses, les intellectuels de tout ordre, les mêmes qui s'étaient nourris auparavant du *XIX*e *Siècle* d'About et de Sarcey, s'engouaient, dans les temps de crise, du journal *la France* de Girardin, du *Temps* d'Hébrard, des *Débats* de John Lemoinne. Ce furent ces journaux dont on peut dire qu'ils furent les principaux directeurs de l'esprit public. Les *Débats,* il est vrai, ont, à peu près de tout temps, joué un grand rôle de ce genre, mais dans une sphère plus élevée de la Bourgeoisie, plus proche de l'Institut et de ses dérivés en province, avec plus de manières que *le Temps*, qui se piquait davantage d'être de son époque. Ce serait entrer dans le domaine de la critique littéraire que d'indiquer les procédés employés par chacun d'eux pour satisfaire leur clientèle. Si l'on s'en tient au rôle qu'ils ont joué comme principaux facteurs de l'opinion, à une certaine époque, on pourrait leur reprocher d'avoir entretenu, dans leur public, une incertitude entre des idées opposées, un faux équilibre, un état de doute entre l'erreur et la vérité, qui ont

contribué grandement à désarmer l'âme française exposée aux rudes assauts d'une fausse philosophie armée en guerre contre les vérités sur lesquelles était foncièrement fondée la moralité publique. Il serait vrai de dire qu'ils n'ont pas eu une influence heureuse sur l'âme contemporaine.

Dans la pensée des nouveaux arrivés auxquels les élections de janvier 1879 avaient ouvert l'accès de la politique, le Centre gauche ne tarderait pas à apparaître comme un vaincu, impropre à devenir et à rester le maître des destinées de la République, puisque ses efforts, pour y entraîner le parti conservateur, avaient été vains. Aussi la meilleure bonne volonté du Gouvernement devait-elle se heurter à un parti pris d'avance, résultat même de notre victoire électorale. Déjà nous étions en arrière sur le parti triomphant — mais, au premier moment, nous pouvions croire qu'au contraire, notre crédit sur les Chambres et dans le pays n'avait pu que gagner à notre victoire.

L'illusion des modérés était d'autant plus tenace qu'ils n'apercevaient pas d'autre issue que celle qu'ils avaient envisagée en fondant la République conservatrice. Il leur avait semblé que l'on était sorti, lors des élections de février 1876, de l'impasse dans laquelle l'Assemblée nationale s'était tenue enfermée pendant cinq ans. Mais nous connaissions mal la puissance, déjà réelle pourtant, et les projets de la fraction du parti républicain soumise à la direction franc-maçonnique.

CHAPITRE III

LE MARÉCHAL, LE MINISTÈRE ET LA CHAMBRE

Nous ne nous refusions pas absolument à donner quelque satisfaction au parti républicain, mais sans perdre de vue notre but, qui consistait à amener les conservateurs à prendre rang parmi nous, pour fortifier le Régime établi, et pour assurer son avenir. Nous étions donc entrés dans la voie des réparations légitimes que le parti républicain pouvait raisonnablement réclamer; mais nous étions résolus à ne pas nous laisser entraîner dans la voie des vengeances rétrospectives, et de l'ostracisme contre les personnes. Aussi, dès ces premiers temps, nous pouvions constater, entre la Chambre des députés et le Gouvernement, un désaccord peu accusé d'abord, mais qui s'accentuait de jour en jour.

Je sentais, pour mon compte, se poursuivre un travail sourd de désaffection, de désagrégation et de défiance contre nous. On m'avertissait d'ailleurs de ces dispositions malveillantes. De là, une situation fausse dont j'avais hâte de sortir. Je demandai à mes collègues de la brusquer, en cherchant un moyen d'obliger la majorité à se dessiner et à se déclarer nettement pour ou contre nous.

Cette idée avait déjà été émise, avant les élec-

tions sénatoriales, par M. Dufaure. Le 21 décembre 1878, — j'en ai conservé une note écrite sur l'heure, — M. Dufaure, en Conseil des ministres, avait dit : « Monsieur le Maréchal, dans le cas où le ministère actuel serait encore en fonctions le 14 janvier (jour de la rentrée des Chambres), il y aurait lieu, pour lui, de se présenter devant le Parlement avec un manifeste, un message, quelque chose enfin qui soit une entrée en matière, et qui permette au ministère de faire connaître la ligne de conduite qu'il se propose de suivre. Vous verrez, si vous voulez faire cette déclaration en votre nom. Nous préparerons ce programme, nous vous le montrerons, et vous choisirez, soit de vous l'approprier, soit de le laisser présenter par le ministère. » A quoi le Maréchal répondit : « Si le ministère actuel est encore en fonctions le 14 janvier... Je ne puis accepter cette forme de parler. Le ministère tel qu'il est — je ne dis pas qu'il ne puisse y avoir de modification — mais le ministère à la tête duquel vous êtes, monsieur le président du conseil, devra rester, ou moi-même je me retirerai. J'ai cédé une fois, deux fois, mais je suis très décidé. Je n'irai pas plus loin. Ainsi vous pouvez être certain que, tant que je resterai Président de la République, le ministère actuel restera en fonctions. Quant à ce que vous avez dit du programme, nous verrons ce qu'il y aura à faire plus tard. » M. Dufaure reprit : « Oh! mon Dieu! j'avais dit cela pour plus de prudence; mais je n'y insiste pas. Nous préparerons le manifeste, et vous ferez ensuite ce que vous préférerez. »

Mon idée de provoquer une explication entre

nous et la majorité était donc celle du Gouvernement; et je fus confirmé dans cette résolution par un discours que prononça M. Floquet, dans la Chambre, sans d'ailleurs rencontrer de contradiction : « Si le cabinet Dufaure, dit-il, a été un défenseur incorruptible de la République en attendant les élections sénatoriales, il n'était plus possible après les élections; et l'union des Gauches devait se symboliser dans un nouveau ministère, représentation véritable de la majorité ». Sans doute, l'opinion des partis du Centre n'était pas aussi accentuée; mais il s'en fallait de peu; et nous étions défendus mollement, même par nos amis.

C'est alors que je fis ample connaissance avec un personnage qui jouait un grand rôle dans le monde parlementaire. C'était le temps où la lice parut décidément ouverte à tous pour la dispute du Pouvoir, ou pour son partage en petits lambeaux, sous la forme de faveurs et des mille avantages qu'il procure. Ce personnage s'appelait le *sentiment de la Chambre*. Ce mythe servait admirablement toutes les petites combinaisons, les traîtrises, les ambitions secrètes qui n'auraient pas osé se produire ouvertement et en face. Parfois même, des amis sincères, mais peu courageux, pour faire passer des conseils indirects, des avertissements plus ou moins menaçants, mettaient, eux aussi, ce personnage en avant. Quand on parlait du *sentiment de la Chambre*, à l'oreille, ou avec un air de conviction désolée, les ministres ne savaient plus à qui se prendre ni à quoi faire face. Ce *sentiment de la Chambre* répondait à tout; et on ne savait au juste ce que c'était. Il pre-

nait tous les tons ; l'intérêt sérieux et sincère, la sympathie, le mauvais vouloir discret, la menace cachée sous la louange, les reproches violents, glissés sous un désaveu. Ah ! le *sentiment de la Chambre,* quel ministre n'a pas connu la colère refrénée, le mépris secret et l'ironique gaieté que lui causait ce personnage, créé à l'image d'un temps où les petites lâchetés et la félonie se sont introduites dans la politique, en même temps que les partis abandonnaient, pièce à pièce, les idées politiques qui étaient leur apanage et leur raison d'être, pour un plat de lentilles. Le *sentiment de la Chambre* fut la tarte à la crème, servie à tout propos et dans tous les propos, dans les relations du Parlement et du cabinet.

J'insistai donc pour que le ministère sortît de la situation équivoque qui lui était faite ; et il fut décidé que nous ferions un programme qui serait lu dans les Chambres, et qui serait soumis à leur acceptation. On s'entendit avec les présidents des groupes parlementaires sur la marche à suivre, qui fut réglée comme un scenario.

*
* *

M. Senart, qui était président de la Gauche, s'entremit avec beaucoup de zèle dans cette affaire, avec l'intention sincère, je crois, de tirer le ministère d'un pas difficile. Il m'écrivit :

« Cher Ministre,

« J'ai vu notre président (M. Grévy). Le règlement est à peu près muet. Tout bien pesé et examiné, il

est d'avis de ne mettre dans l'affaire ni les bureaux, ni une commission, souvent source de grands ennuis et de grands embarras. Il pense que le ministre qui lira le programme peut y ajouter quelques explications, et exprimer le désir de connaître le sentiment de la Chambre. Puis, un député viendra exprimer aussi le désir de la Chambre de provoquer et de recevoir les explications propres à éclairer la situation, et à rendre possible un ordre du jour motivé, exprimant son sentiment définitif. Il ajoutera qu'il engage le gouvernement à faire connaître le jour qu'il accepterait pour la discussion. Puis, ce jour-là, discussion et ordre du jour. Sur quoi, aviser définitivement.

« SENART. »

Cette méthode fut adoptée par le Conseil des ministres, et il fut convenu que M. Senart ferait lui-même la demande d'explications après la lecture du programme.

M. Senart n'a jamais joué un rôle très important dans nos assemblées politiques; et pourtant il y a fait figure. Il avait présidé la Constituante de 1848, après Armand Marrast. Il appartenait à cette génération des républicains de 1848 qui avaient gardé l'auréole de je ne sais quelle illustration particulière des temps dits héroïques; avec, je pense, quelque illusion due à l'éloignement, et non pourtant sans vérité. Ce temps est, en effet, resté marqué d'un trait, celui de la probité politique, hautaine et fière, quelque peu hérissée, mais noble après tout, et qui contraste avec les caractères des

temps qui ont suivi. Senart était plus avocat qu'homme politique; mais c'était un avocat achevé dans son genre. Il avait tous les dons du comédien, dans le sens artistique du mot. Chez lui, la physionomie, le geste, l'accent, l'attitude, tout était mis en jeu, quand il parlait. Ses plaidoiries ressemblaient à un drame ou comique ou tragique, dont il faisait jouer tous les ressorts et dont il mettait en scène tous les personnages, clients, adversaires, gens de justice. Il était médiocre à la tribune. L'art oratoire de l'avocat diffère entièrement de l'art oratoire du politique. Le premier peut consister tout entier dans une science fugitive puisée dans l'étude d'un dossier; être à la fois artificiel et très remarquable. Il faut à l'autre une nourriture plus substantielle, celle que fournissent à un esprit puissant des idées générales. L'avocat, même éloquent, peut être un homme médiocre, l'homme d'État éloquent est nécessairement un homme supérieur. On a vu, dans le Gouvernement, des modèles de l'un et de l'autre.

Senart avait été, en 1870, je ne sais trop à quel titre, envoyé auprès de la cour d'Italie, à Florence, pour la déterminer à se ranger du côté de la France, dans le duel engagé avec l'Allemagne. Dans le monde politique nouveau, il ne figura guère que comme un *ancien,* honoré et respecté plus qu'entouré. Il était un peu l'ami de tout le monde; et, en résumé, son influence dans la politique du temps était nulle. Dans la circonstance présente, il se montra très dévoué à la cause politique que nous représentions au Gouvernement.



Ce fut M. Dufaure qui exposa dans notre programme notre politique générale; nous n'y ajoutâmes que des détails concernant, chacun, notre département. Il le lut au Sénat; et il fut accueilli avec une grande faveur. Ce fut moi qui le lus à la Chambre; mais l'accueil que j'y reçus fut tout autre. C'était la première fois que je rencontrais cette mauvaise disposition de la Chambre, qui, jusqu'alors, s'était montrée particulièrement bienveillante à mon égard. Je le sentis très vivement, quoiqu'on me donnât l'assurance que cet accueil était fait au manifeste plus qu'à ma personne. Mais j'eus l'impression très nette d'une défaveur réelle. La froideur, accentuée par des murmures, avec laquelle on entendit la lecture du manifeste, était bien en effet l'indice des dispositions nouvelles de la Chambre, auxquelles étaient associés nos amis les plus proches, ceux du Centre gauche, par exemple. Nous avions exposé une politique générale; mais il s'agissait bien de cela! en vérité, quand les esprits n'étaient occupés que de la question du personnel administratif. Les habiles savaient bien que là était le point sensible. Dans toutes ses nuances, le parti républicain avait une clientèle à ménager et à satisfaire. J'ajoute, pour être juste, que les colères nées du 16 Mai n'étaient qu'assoupies, non apaisées, et que nos amis, dans les provinces, réclamèrent sans cesse des exécutions, qui, à leurs yeux, n'étaient que des actes de justice et des réparations nécessaires.

Une lettre que je reçus d'un des députés avec qui je n'avais pas de relations particulières d'amitié peint exactement l'état d'esprit des fractions modérées de la Chambre.

« Il n'y a, m'écrivait-il, qu'un petit nombre de députés qui parlent de renverser le ministère sans manifester aussitôt des regrets profonds de se séparer d'hommes qui ont tant fait pour le bien du pays et pour l'affermissement de la République. Pourquoi hélas! dans le programme a-t-on dit : « *Nous avons été* et nous serons inexorables pour les fonctionnaires » etc., etc... S'il n'y avait eu que le second membre de phrase : « Nous serons inexorables », l'impression eût été moins mauvaise, et cependant, je me refuse à croire qu'il soit possible qu'après tous vos travaux, Exposition universelle, élections renouvelées, élections municipales, élections sénatoriales, et bien d'autres actes tous faits dans l'intérêt de la République et de la France, que nous voulons tous servir, on vous renverse! M. Dufaure peut encore, j'en ai la conviction, sauver la situation! Qu'il dise qu'il sera ferme sur la question du personnel et ne jugera pas seulement les fonctionnaires sur les faits futurs mais sur les actes passés, et tout peut s'arranger. S'il ne le fait pas, s'il veut sauver ses fonctionnaires, la partie est perdue, et les plus modérés, les plus dévoués aux ministres qu'ils respectent, qu'ils aiment et qu'ils ont bien souvent admirés, seront obligés de voter contre le ministère... Pardonnez-moi cette longue lettre, mais je tenais à vous dire combien j'étais persuadé du bien que vous pouviez faire à mon pays, et combien

j'étais malheureux qu'un malentendu et une phrase mal comprise pût faire chuter un ministère et compromettre une situation aussi belle! Du programme, il n'en est pas question dans les groupes. On le trouve très suffisant. Il n'y a que la question du personnel et surtout du personnel judiciaire! Dieu sauve le pays, et inspire M. Dufaure dans sa réponse à Senart.

« GARRIGAT. »

L'interpellation fut développée par M. Senart dans la séance du 20 janvier. Son discours se résume dans ces mots : « Je le dis très sincèrement à nos ministres : c'est le vœu de la Chambre, c'est le vœu du pays. Cette question du personnel ne préoccupe pas la Chambre depuis quelques jours seulement. Elle n'est pas née après l'heureuse journée où les élections sénatoriales ont fait disparaître les possibilités d'un conflit entre les deux grands Pouvoirs législatifs du pays ». M. Dufaure répondit en affirmant « notre résolution très arrêtée d'exiger de nos fonctionnaires qu'ils se pénètrent du grand changement opéré depuis les élections générales, qu'ils y obéissent comme nous, etc... »

Mais M. Dufaure connaissait l'état des esprits. Il était fatigué d'être discuté sans cesse. Son vieil honneur d'homme d'État en souffrait. Il était partagé entre ce sentiment et la douleur de voir la Chambre abandonner la politique sensée de la veille, et prête à se livrer entièrement aux aventures d'une politique dont il prévoyait les périls. C'est dans ce double sentiment qu'il était monté à la tribune.

C'étaient des adieux, des conseils, un suprême appel fait au bon sens et à la sagesse; et ce qu'il y avait de personnel dans ce débat, où ce vieux champion de la liberté se sentait atteint, donna à son langage un accent passionné qu'on ne lui connaissait pas. Il fit, à la fin, un retour sur lui, sur sa longue carrière consacrée au bien public; en quelques mots, rapides comme une émotion comprimée par un homme fier, accompagnés d'un geste rendu noble par la grandeur de cette scène et par la hauteur de ce vieillard qui prenait son pays en témoignage, il atteignit les sommets de l'art le plus achevé, et il fit passer devant les yeux éblouis et humides de ceux qui l'entendaient l'image de l'éloquence même.

Rien n'y fit. MM. Madier de Montjau et Floquet, au nom de la Gauche radicale, déclarèrent sans ambages qu'ils avaient supporté le ministère faute de mieux, et en attendant qu'il leur fût possible de prendre en main le gouvernement; que le moment était venu de donner le pouvoir au vrai parti républicain; qu'au surplus, on aurait bien tort de reculer; qu'un jour très prochain, il faudrait en venir là... « Cette séparation, dit M. Floquet, nous avons cru qu'entre le ministère et nous elle pourrait s'opérer plus avantageusement, plus dignement, plus doucement pour tous, si on se séparait avant de discuter... » Au fond, M. Floquet avait raison. Du moment où le parti modéré n'était plus décidé à faire tête au parti radical, où, par des raisons diverses, il s'unissait à lui, au moins d'intention, dans ses projets ultérieurs, il eût mieux valu rompre sur l'heure même.

M. Dufaure n'avait pas jugé à propos de répondre; il m'avait fait passer une note que j'ai gardée : « Jusqu'à ce moment, me disait-il, je ne vois rien à répondre. » Je présume qu'il avait le sentiment que la rupture était déjà arrêtée, dans l'esprit de la majorité, entre elle et le gouvernement issu de la victoire des 363. Cette rupture fut bien près de se faire dès ce moment, en effet.

En abordant ce débat, M. Dufaure était pénétré du sentiment très vif qu'il était de l'intérêt de la France de maintenir le Maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République. Il savait d'autre part, et M. de Mac-Mahon nous l'avait dit plusieurs fois, qu'il ne resterait à son poste qu'autant que M. Dufaure garderait aussi le sien. Il était amené ainsi à faire à la Gauche de la Chambre, pourvu qu'elles fussent compatibles avec son honneur et son devoir de chef du Gouvernement, les concessions qui seraient de nature à donner à la Gauche une satisfaction suffisante; ce qui lui aurait permis, en restant président du Conseil, de maintenir le Maréchal à son poste de l'Élysée.

Au contraire, le Maréchal était convaincu que M. Dufaure opposerait aux exigences de la Chambre une résistance décisive; que, par suite, il serait renversé, et que lui, Maréchal, se retirerait en même temps que lui. C'était précisément l'occasion qu'il cherchait : de sorte que la tactique suivie par M. Dufaure allait à l'encontre de ses intentions. M. Dufaure avait voulu, en maintenant le Maréchal au pouvoir, éviter au pays une crise dont on ne pouvait mesurer les conséquences; celui-ci aurait

voulu que M. Dufaure démissionnât, afin de se retirer avec lui.

Le hasard avait mis une personne de la famille de M. Dufaure au courant de l'opinion qui régnait à l'Élysée, sur les phases que devait traverser cette journée : je reproduis ici le récit qu'elle en fit :

« Le lundi donc, 20 janvier, je me trouvais, dit-elle, à la Chambre, dans la tribune présidentielle, avec des familiers de l'Elysée. La femme d'un officier d'ordonnance du Maréchal racontait à ses voisins, au moment où M. Dufaure montait à la tribune : « Vous allez voir ce qui va arriver : M. Dufaure va faire une belle résistance, il se défendra comme un sanglier, il tombera, et le Maréchal se retirera derrière lui. »

M. Dufaure ayant, au contraire, obtenu un ordre du jour favorable, se rendait à l'Élysée, heureux d'avoir pu sauver la situation. Quel ne fut pas son saisissement, en trouvant le Maréchal furieux! La réception fut glaciale; c'est en revenant chez lui que nous en avons eu les échos...

Or, voici ce qui s'était passé à la Chambre.

On avait suspendu la séance pour laisser le temps de la réflexion aux partis, qui étaient fort animés. Je l'avais demandé; et les ministres se retirèrent dans la pièce qui leur était réservée. Les groupes de la Gauche délibérèrent entre eux, et Jules Ferry fut chargé de nous faire connaître l'ordre du jour qu'ils avaient préparé. Cet ordre du jour ne contenait pas la mention de *confiance*. Il était muet, par conséquent, sur la question posée : à savoir, si la Chambre était disposée à soutenir le Gouvernement. Nous en

délibérâmes, et je déclarai à mes collègues que, en ce qui me concernait, je n'acceptais pas l'ordre du jour proposé par les Gauches. Bardoux émit un avis semblable, et nos collègues s'y rangèrent également. Je remis à Jules Ferry un papier que j'ai conservé et qui porte : « Amendement à l'ordre du jour présenté par MM. ***. Substituer aux mots : prenant acte, les mots : confiants dans les déclarations... Signé : de Marcère et Bardoux. » Jules Ferry, qui montra beaucoup de bon vouloir dans cette circonstance, promit de présenter cet amendement aux groupes, et de faire tous ses efforts pour le faire accepter. Il le fit en effet ; et, après une discussion assez longue dans les bureaux, il nous apporta l'assurance que les Gauches voteraient l'ordre du jour dont il nous lut la teneur : « La Chambre des députés, confiante dans les déclarations du gouvernement, et convaincue que le cabinet, désormais en possession de sa pleine liberté d'action, n'hésitera pas, après le grand acte national du 5 janvier, à donner à la majorité républicaine les satisfactions légitimes qu'elle réclame depuis longtemps, au nom du pays, notamment en ce qui concerne le personnel administratif et judiciaire... passe à l'ordre du jour. » Ce fut Jules Ferry qui lut cet ordre du jour, sans développement. Il fut adopté par 208 voix contre 116, et 177 abstentions.

Bien souvent, depuis, j'ai regretté d'avoir réclamé et obtenu ce vote de confiance. Il était évident que cette confiance n'était accordée que du bout des lèvres, et que la Chambre désormais allait nous supporter bien plus que nous soutenir.

On allait à la dérive vers les opinions extrêmes. Je le sentais et, plus je le sentais, plus je voulais me mettre en travers. Par une sorte de sentiment imprécis et tenace qui tient de la désespérance, par l'illusion de maintenir la République dans la voie où je voulais la voir, d'arracher à ses entraînements le parti modéré déjà ébranlé, fléchissant, et séduit sans doute par le rêve d'un pouvoir partagé, je voulais garder la place, sans y tenir pour moi-même, — je n'y tenais même pas assez, — mais pour la disputer à ceux qui voulaient la prendre en y apportant d'autres vues, d'autres idées, d'autres aspirations que celles qui m'avaient dirigé depuis l'année 1870.

Il y avait d'ailleurs, dans la Chambre, des hommes désintéressés, qui, eux aussi, pressentaient la direction nouvelle que l'on voulait donner à la République, et qui s'en méfiaient. Une lettre que je reçus d'un député des Deux-Sèvres donne la note exacte des sentiments de cette fraction de la Chambre. « J'aime à espérer, disait-il à propos du vote de confiance, que ce sera un mariage de raison, et que la majorité compacte qui vous a soutenus ne vous fera pas défaut, et vous soutiendra énergiquement, pour le bien, le repos et la tranquillité de la France. Je considère encore qu'il y a des moments suprêmes, où les compétitions personnelles doivent se taire en présence des intérêts généraux. Nous comptons sur vous, messieurs les ministres, comme vous pouvez compter sur les modestes députés ruraux au nombre desquels je me place, et qui ambitionnent la paix, le repos, la stabilité. Le moment

est venu où les théories sont épuisées, et où la pratique doit s'affermir... »

Mais la victoire arrachée aux derniers restes de sympathie que la Chambre avait, au fond du cœur, pour la plupart des ministres, ne dura guère. Le branle était donné, les résolutions prises, les mots d'ordre distribués; et l'assaut commencé ne devait plus s'arrêter, tant qu'il resterait, dans le Gouvernement, un seul vestige de la politique conservatrice et libérale que nous avions affirmée et pratiquée, pour le plus grand bien et avec l'approbation de la nation.

CHAPITRE IV

LA CRISE DERNIÈRE. — DÉMISSION DU MARÉCHAL ÉLECTION DE JULES GRÉVY

La journée du 20 janvier ayant tourné autrement que ne l'avait prévu M. le Maréchal, les choses avaient repris leurs cours. Mais la crise finale ne devait pas tarder à éclater.

Déjà, immédiatement après les élections du 5 janvier, le ministre de la Guerre, M. Borel, s'était retiré; fâcheux présage! car on savait que, ancien chef d'état-major du Maréchal pendant la guerre, M. Borel avait en quelque sorte lié sa fortune à celle de son ancien chef. Je savais, par plusieurs voies, que Gambetta souhaitait vivement que le portefeuille de la Guerre fût remis à M. le général Farre, lequel, sous le commandement suprême de Faidherbe, avait pendant la guerre commandé dans le Nord un corps d'armée; il s'était brillamment conduit à la bataille de Villers-Bretonneux. Je ne le connaissais que par ce passé très honorable, et je soutins sa candidature devant le Conseil des ministres, qui était assez disposé à l'accepter. Mais M. le Maréchal insista pour écarter M. Farre, dont il paraissait ne faire qu'un cas médiocre, et il présenta au choix du Conseil des ministres M. le gé-

néral Gresley, qui avait été, lui aussi, son chef d'état-major et qui, comme M. le Maréchal le dit avec une insistance non sans esprit, passait pour avoir des opinions républicaines, et ne pouvait dès lors nous inspirer aucune défiance. Ce choix fut agréé par le Conseil ; et ce fut un nouveau prétexte de dénigrement et de malveillance, dont s'emparèrent les partis déjà animés, contre le Gouvernement, des dispositions les plus hostiles. Gambetta, qui, à partir des élections de janvier, semblait avoir pris la direction des mécontents, changea dès lors son opposition, restée sourde jusqu'alors, en hostilité ouverte.



Telles étaient les dispositions d'esprit générales, au Parlement et à l'Élysée, si différentes de celles qu'avait fait présumer la journée du 5 janvier, lorsque M. Gresley mit le feu aux poudres.

Le matin du 28 janvier, il présenta au Maréchal à signer un décret par lequel on relevait de leur commandement dix généraux de corps d'armée qui occupaient leur poste depuis plus de trois ans : c'était le temps légal fixé pour la durée de ces fonctions, à moins qu'il ne fût prorogé.

Cette question des grands commandements était depuis quelques jours l'objet des plus vives discussions dans l'opinion publique. Il semble, à distance, que ce terrain de lutte avait été adopté par les partis, décidés à sortir de l'état de paix dans lequel nous nous efforcions de maintenir le Gouvernement

tout entier. Ce terrain était d'ailleurs habilement choisi. Il était à la connaissance générale que quelques-uns des grands commandements mis en cause étaient entre les mains de généraux, fidèles sans doute au devoir, mais néanmoins suspects, en raison de leurs opinions ouvertement anti-républicaines. D'autre part, nous avions pris dans notre manifeste de Gouvernement l'engagement de nous en tenir sur ce point à l'exécution des lois; et enfin, dans une entrevue avec M. Leblond, et à la tribune, lors de la discussion de l'interpellation des Gauches à la Chambre, M. Dufaure avait renouvelé cet engagement : de sorte qu'à cet égard, il y avait un pacte conclu à l'avance entre la majorité du Parlement et nous. Enfin, M. le Maréchal avait déclaré souvent qu'il se considérait comme préposé spécialement à la défense de l'armée; qu'il ne permettrait pas qu'on lui portât la moindre atteinte : « Il s'était, disait-il, subordonné aux nécessités auxquelles l'avait conduit l'acte du 16 mai. Il le prouverait, cette fois encore, en consentant à remplacer, sur les dix généraux compris dans le décret, quatre d'entre eux, plus compromis, politiquement, que les autres. Mais ce serait sa dernière concession; il n'irait pas au delà. »

Nos délibérations, fréquentes pendant ces journées fiévreuses, avaient quelque chose de tragique, tant on sentait que le sort de cette malheureuse République, qui avait déjà subi tant d'épreuves, allait de nouveau être mis en jeu, ou tout au moins qu'elle pourrait entrer dans une phase nouvelle, c'est-à-dire qu'elle serait exposée à de nouvelles

aventures. Les sentiments divers, le devoir de garder le poste où nous défendions à la fois le Régime politique et le pays ; la volonté de résister aux impatiences que nous sentions gronder derrière nous, et aux velléités d'usurpation toujours soupçonnées du côté de l'Élysée; le sentiment des injustices des partis, tout cet ensemble d'impressions diverses, qui, dans les moments décisifs, deviennent des raisons d'agir, nous portèrent à nous tenir fermement sur le terrain de la loi. Le Maréchal, aux prises, lui aussi, avec les plus violentes émotions, les exprima devant nous avec une sincérité d'accent qui découvrait les combats dont son âme fut alors le théâtre. « On voulait le déshonorer; on voulait lui faire déserter et trahir les intérêts de l'armée, on voulait le contraindre à frapper ses vieux compagnons d'armes, jamais il ne s'y résoudrait. » Et ainsi, les luttes si pénibles du commencement se reproduisaient sans cesse, et lassaient tous les courages.

*
* *

Le 29 janvier, M. Dufaure nous convoqua en conseil à son cabinet de la place Vendôme. L'affaire des grands commandements fut mise en délibération. Le conflit arrivait à un état aigu. Nous ne pouvions oublier que nous étions nés précisément d'un conflit presque pareil, ouvert le 16 mai entre le Parlement et le Pouvoir Présidentiel. Notre entrée aux affaires avait consacré la victoire du Parlement : nous étions liés par ce précédent, qui nous interdisait de céder à une résistance apparaissant

comme un retour vers le pouvoir personnel. Nous le pouvions d'autant moins, que nous avions récemment fait avec la majorité un nouveau pacte, dont une des clauses essentielles portait précisément sur le point vif du personnel gouvernemental, et sur la question même des grands commandements.

Dans un tel état de choses, nous ne pouvions reculer. J'éprouvais quelque étonnement à voir avec quelle fermeté M. Dufaure soutint cette opinion et la défendit devant le Maréchal. Des révélations récentes, dues à des communications de la famille, m'ont fait connaître l'état d'esprit de ce vieil homme d'État, qui se trouvait alors partagé entre ce qu'il crut être un devoir, et les sentiments d'affectueux respect que lui inspirait le Maréchal; entre sa foi politique, qu'il croyait liée au maintien du Gouvernement dont il avait la présidence, et la crainte de voir la République livrée aux aventures, du jour où le Gouvernement passerait entre d'autres mains; lutte héroïque, douloureuse, dont fut le théâtre l'âme de ce vieux patriote, qui prévoyait sans doute que la République allait entrer dans une voie funeste. Mais il était lié par ses engagements antérieurs, par ceux qu'il avait pris tout récemment encore à la tribune de la Chambre. La thèse parlementaire était d'ailleurs conforme aux principes de toute sa vie. Son langage, son attitude, sa tenue générale, pendant cette crise, furent parfaitement corrects et dignes de lui.

Nous étions encouragés dans notre résistance par le parti républicain tout entier; les uns, qui attendaient avec impatience le moment de prendre le

pouvoir et dont les convoitises allaient bien au delà de nous; les autres, qui, avec quelque ingénuité plus ou moins sincère, ne voyaient dans cette crise qu'un incident d'ordre constitutionnel, sans portée sur la politique générale. M. Senart m'avait écrit, le 30 janvier, la lettre suivante :

« Cher Ministre,

« J'entends parler de démission du ministère! Au nom du ciel, n'entrez pas dans cette voie, pour rien au monde. Le ministère n'est pas ébranlé, mais consolidé, par ce qui se passe ; car dans ce dissentiment, il lutte pour l'exécution de la loi et en se conformant à la volonté que la Chambre vient d'exprimer. A qui d'ailleurs offrirait-il sa démission? A un homme qui veut et ne veut pas, et qui a perdu complètement le sens de la situation. Le devoir du ministère, dans cette circonstance, est de se tenir ferme et d'en référer au Parlement, qui avisera. Toute autre solution mène au gâchis inextricable et à un ébranlement grave du pays. Voyez-vous le Maréchal appelant M. de Broglie et consorts, et nous forçant à les mettre tous en accusation? Les règles parlementaires ordinaires n'ont rien à faire ici. Tenez-vous fermes et rendez-nous compte, en gardant les rênes du gouvernement. A vous tous et toujours.

« Senart. »

M. Senart, qui parlait ainsi au nom d'une fraction importante de la Chambre, était mal au courant

de ce qui se passait dans le Gouvernement. Nous n'avions nul besoin d'être excités, et M. Dufaure était le plus décidé peut-être d'entre nous. Il fit de vains efforts auprès du Maréchal pour le décider à céder. Mais M. de Mac-Mahon se montrait aussi résolu que nous l'étions nous-mêmes. Il avait pris son parti et choisi son terrain. Il savait, mieux que nous peut-être, quels desseins méditaient les parlementaires qui, peu à peu, se rendaient maîtres de la Chambre: il ne voulait à aucun prix devenir leur complice, même involontaire. Il saisit cette occasion de quitter le Pouvoir, mais il n'eut pas l'idée de recommencer un 16 Mai.

J'avais prié un familier de l'Élysée d'agir sur le Maréchal pour le faire incliner à un arrangement. Il me fut répondu qu'il *regardait comme un devoir d'honneur de maintenir ce qui est*. Il n'apercevait plus d'autre issue que celle qui se présentait à lui. C'était la plus noble, la plus conforme à sa situation et à son passé, la défense de l'armée. Il préférait tomber en la défendant : il fit bien.



M. de Mac-Mahon nous fit savoir qu'il assisterait au Conseil de cabinet qui serait tenu le 30 janvier à Versailles, à une heure de l'après-midi, et qu'il y apporterait sa démission.

Dès le 29, nous prîmes toutes les mesures pour que l'Assemblée nationale, formée par la réunion des deux Chambres, fût réunie le soir même du 30 jan-

vier, afin qu'elle pût procéder à l'élection du nouveau Président.

Dans son journal *la France*, M. de Girardin, qui avait tenu le public au courant de toutes les péripéties que je viens de raconter, publia un article qu'il terminait ainsi : « Le successeur du Maréchal à la présidence de la République, naturellement désigné, si les choses se passent ainsi, ce sera le président du Conseil, qui saura maintenir haut et ferme le drapeau de l'indépendance ministérielle, ce sera M. Dufaure. »

M. Dufaure, qui était prévenu, ne se prêta pas à cette avance. Il fit paraître dans l'*Agence Havas* une note par laquelle il déclinait toute candidature.

De son côté, la Droite des deux Chambres avait annoncé qu'elle porterait son choix sur le général Chanzy. Elle l'avait fait à son insu. Le général crut devoir s'en expliquer, par un télégramme qu'il envoya à Alger : « Hier, disait-il, à l'élection du président de la République, quelques voix se sont portées sur mon nom, sans que j'aie été informé en aucune façon de cette petite manifestation, que je n'ai apprise qu'au moment du vote, et contre laquelle j'ai protesté. Je tiens à ce qu'on le sache bien à Alger. »

Le choix du nouveau président était d'ailleurs fait à l'avance, et unanimement accepté par toutes les fractions du parti républicain : c'était celui de Jules Grévy, qui avait conquis, alors, pendant ses présidences de l'Assemblée nationale et de la Chambre des députés, une autorité considérable et incontestée.

C'est dans ces conditions que s'ouvrit cette journée remplie par une longue suite d'événements : la démission du Maréchal, la réunion des Chambres, l'Assemblée nationale, l'élection de J. Grévy, et l'organisation immédiate du nouveau Régime. Le tout, avec un calme, avec une régularité, avec cette sorte d'ensemble harmonieux qui donnent aux faits de l'histoire un caractère de grandeur frappante, et qu laisse dans l'âme des témoins un souvenir ineffaçable. La fortune a voulu que j'aie plusieurs fois assisté à des spectacles pareils. Toujours, quand les circonstances sont par elles-mêmes solennelles, j'ai vu le peuple, le parlement, les grands corps de l'État, s'élever, par un sentiment spontané, à la hauteur qui convient, lorsque sous leurs yeux se déroulent dans une action décisive les destinées de la patrie. Et la France y ajoute je ne sais quel sens artistique, qui, dans ces journées, donne aux manifestations de l'âme nationale un caractère de vraie beauté.

Nous étions réunis, à une heure, dans notre salle de conseil, à Versailles. Quelle différence avec la soirée du 13 décembre 1877, à l'Élysée, quand le Maréchal vaincu avait présidé notre première séance! Cette fois, il entra souriant, de belle humeur, nous serra la main avec une urbanité parfaite et plus d'aisance qu'il n'en avait d'ordinaire avec nous. Il s'assit et aussitôt, il nous dit : « J'ai vu M. Dufaure, je l'ai entretenu de la situation actuelle, et je lui ai déclaré que j'étais disposé à me retirer. Je ne crois pas que, depuis lors, il y ait eu de changement. D'ailleurs, le public est prévenu de

ma résolution; en aucun cas je ne pourrais rester. Je ne vois pas par qui je serais soutenu, je ne prendrais pas un autre ministère que vous. Et dans cet état de choses, je n'ai qu'à donner ma démission. Je vous la donne sous la forme d'un message adressé aux Chambres. » Puis il nous lut sa lettre.

Dans cette salle dépendant du palais du Grand Roi, ce chef d'État, dont le nom avait été mêlé à tous les actes importants de l'histoire contemporaine, remettant le pouvoir dont il avait été investi entre les mains des représentants de la nation; et cela, sans phrases, sans attitude théâtrale, avec une dignité simple et noble! Ce spectacle avait son éloquence; il était de nature à frapper des esprits pénétrés du sens des événements et des choses. Nous étions silencieux et dans une attitude de respect. J'avais été frappé, pendant la lecture de la lettre, de quelques mots qui paraissaient avoir un sens de reproche contre nous et presque de dépit. Je pris sur moi de le lui faire remarquer, en m'adressant, sans le dire, à un sentiment de noblesse et de générosité de l'homme qui ne daigne pas se plaindre. Sans autre réflexion. « Si vous pensez, dit-il, que le passage pourrait être interprété ainsi, vous avez raison » ; puis, il prit une plume et biffa tout un paragraphe de sa lettre, qu'il nous remit en double, une pour M. Dufaure, et l'autre pour moi. Il se leva pour nous faire ses adieux en termes pleins de bonne grâce, et il nous donna l'assurance qu'il ne ferait rien, et ne permettrait pas qu'en son nom on fît rien qui pût être une cause d'embarras ou de préoc-

cupation pour la République. Puis il sortit de la pièce où nous nous tenions.

Le septennat, qui devait durer jusqu'au mois d'octobre 1880, avait pris fin.

Je portai la lettre à la Chambre des députés, qui était déjà en séance. Je la remis au président, M. Grévy, qui se leva immédiatement, et dit :

« Je reçois de M. le Président de la République une lettre, que je place sous les yeux de la Chambre :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT

DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

« Dès l'ouverture de cette session, le ministère vous a présenté un programme des lois qui lui paraissaient, tout en donnant satisfaction à l'opinion publique, pouvoir être votées sans danger pour la sécurité et la bonne administration du pays. Faisant abstraction de toute idée personnelle, j'y avais donné mon approbation, car je ne sacrifiais aucun des principes auxquels ma conscience me prescrivait de rester fidèle.

« Aujourd'hui, le ministère, croyant répondre à l'opinion de la majorité dans les deux Chambres, me propose, en ce qui concerne les grands commandements militaires, des mesures générales que je considère comme contraires aux intérêts de l'armée, et par suite à ceux du pays. Je ne puis y souscrire.

« En présence de ce refus, le ministère se retire. Tout autre ministère pris dans la majorité des Assemblées m'imposerait les mêmes conditions.

« Je crois dès lors devoir abréger la durée du

mandat qui m'avait été confié par l'Assemblée nationale. Je donne ma démission de président de la République.

« En quittant le pouvoir, j'ai la consolation de penser que, durant les cinquante-trois ans que j'ai consacrés au service de mon pays, comme soldat et comme citoyen, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et du devoir et par un dévouement absolu à la patrie.

« Je vous invite, monsieur le président, à communiquer ma décision à la Chambre des députés.

« Veuillez agréer l'expression de ma haute considération.

« Maréchal DE MAC-MAHON,

duc de Magenta. »

Aussitôt après fut formée l'Assemblée nationale, dont la séance s'ouvrit à quatre heures et demie. Sur 713 votants, il y eut 43 bulletins blancs ou nuls. M. Grévy obtint 563 suffrages, le général Chanzy 97, Gambetta 5, le général de Ladmirault 1, le duc d'Aumale 1, le général de Galliffet 1. M. Grévy fut proclamé président de la République pour sept ans.

A sept heures cinquante minutes, la Chambre des députés reprit sa séance. M. Paul Bethmont, vice-président, lut la lettre suivante :

« MONSIEUR LE VICE-PRÉSIDENT,

« C'est avec un profond regret que je vous adresse ma démission de la présidence de la Chambre des députés.

« Je remercie encore une fois mes collègues de la sympathie dont ils n'ont cessé de m'honorer et qui me suivra, je l'espère, dans mes nouvelles fonctions.

« Je vous prie, monsieur le vice-président, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

« Jules GRÉVY. »

On fixa au lendemain la séance dans laquelle devait être élu le nouveau président de la Chambre. Ce fut Gambetta qui remplaça M. Grévy au fauteuil.

Aussitôt après la levée de la séance de la Chambre des députés, le Conseil des ministres s'était rendu dans un des salons du palais de Versailles, où se tenait le nouvel élu. M. Dufaure lut d'abord le procès-verbal de l'élection, puis il adressa au nouveau président une allocution très digne, sur un ton visiblement ému :

« Le Conseil est heureux, dit-il, d'avoir l'honneur de saluer le premier Président élu de la République. L'Assemblée ne pouvait choisir un citoyen plus digne de cette haute magistrature par l'intégrité de sa vie, par la fermeté de ses convictions et par les services rendus à la République. Nous venons vous féliciter, monsieur le Président, vous offrir l'hommage de nos respects et vous donner l'assurance de notre dévouement. En même temps, nous remettons entre vos mains nos démissions. Nous resterons en charge jusqu'au jour où vous aurez composé votre ministère. »

Tout cela dit avec émotion, la voix tremblante, et dans un état où j'ai très rarement vu M. Dufaure,

que l'on aurait cru réfractaire à tout entraînement. Je vis alors, encore une fois, que ce vieux cœur renfermé dans une écorce si rude était accessible aux émotions les plus variées de l'âme.

M. Grévy fut guindé et froid. Était-ce l'embarras de sa récente grandeur? Était-ce prémédité? Était-ce crainte de se livrer dans le premier moment? Je ne sais, mais je fus choqué du contraste de l'attitude et du langage de ces deux hommes. On aurait aimé à voir en lui un peu d'effusion, en présence d'un vieillard dont la vie avait été aussi belle que la sienne, qui avait plus longtemps que lui subi l'épreuve, et qui, alors qu'il pouvait se comparer, avait témoigné d'une sorte d'humilité non sans grandeur. M. Grévy ajouta, il est vrai, qu'il espérait que M. Dufaure voudrait bien garder la présidence du Conseil, en lui conservant son concours; mais froidement, et comme un homme qui débite une formule de politesse. Dans les jours qui suivirent, il réitéra une seule fois devant moi son offre. Peut-être l'a-t-il fait avec plus d'insistance dans ses entretiens privés avec M. Dufaure; mais je pense qu'il ne désirait pas le retenir. C'était aussi l'idée de M. Dufaure, qui, dans une conversation que j'eus avec lui beaucoup plus tard, me dit qu'il avait répondu à M. Grévy : « Je ne pourrais conserver la présidence du Conseil qu'à la condition d'être très sûr que vous me soutiendrez dans trois ou quatre questions, que je lui énumérai, telle que l'amnistie. — J'ai insisté à plusieurs reprises, mais je n'ai pu obtenir de lui ni engagement, ni promesse d'aucune sorte. J'ai compris que je ne serais pas

soutenu et je n'ai pas accepté la présidence du Conseil, pensant bien qu'au bout de huit jours la Chambre m'aurait renversé. » C'est à cette occasion que M. Dufaure prononça ce mot : « Il faut des hommes nouveaux à des circonstances nouvelles ! » A partir de ce jour, en effet, tout fut changé ; et la République, entre d'autres mains, a couru d'autres destinées.

CHAPITRE V

LA GUERRE A LA RELIGION. — GAMBETTA ET BISMARCK

La démission de M. le Maréchal de Mac-Mahon marque la fin de la période de l'histoire de la République que j'ai eu la pensée de raconter. La République conservatrice et libérale, dont M. Thiers avait dit qu'elle serait telle ou qu'elle ne serait pas, cette République, avec la disparition du Maréchal, avait pris fin. Je pourrais m'arrêter là : et pourtant il reste encore un degré à franchir pour arriver au terme réel et définitif de cette période. J'étais resté au poste de ministre de l'Intérieur avec la pensée de perpétuer dans le Gouvernement l'idée politique d'où la République de 1875 était sortie. Mais les militants de ce qu'ils appelaient la *vraie République* ne pouvaient supporter, dans le ministère, un élément de résistance contre leurs desseins.

J'étais devenu, par une sorte de fatalité, un personnage représentatif, le seul demeurant dans le Gouvernement, de la vieille politique française, politique libérale et chrétienne, qui avait persisté à travers les convulsions intérieures du siècle écoulé: Je devais disparaître, et c'est à cette besogne que la secte allait s'employer. C'est ce qui me reste à raconter.



M. Grévy avait adressé aux deux Chambres un message dans lequel il annonçait qu'il serait « libéral, juste pour tous, protecteur de tous les intérêts légitimes, défenseur résolu de ceux de l'État ». Ce sont propos qui n'ont de valeur que par le caractère et la volonté de celui qui les tient, mais qui peuvent très bien caractériser la politique de l'homme qui entend n'en pratiquer aucune, par la raison que peut-être, au fond, il n'en a pas.

M. Gambetta, qui, de son côté, avait conquis la présidence de la Chambre, se montra au premier abord rempli des meilleures intentions et apôtre de sapience. Rien de plus inconsistant que ces artistes en paroles, qui s'abandonnent selon le moment et l'inspiration du jour, à toutes les variations d'un thème de musique. Il crut nécessaire, cette fois, de donner l'impression d'un homme d'État de grande portée et de haute volée. « En même temps que nous saurons résister à cet esprit de réaction, dit-il, nous ne nous laisserons pas emporter davantage par l'esprit d'impatience et de témérité; nous ne nous abandonnerons pas à l'ivresse du succès. Nous continuerons à être des hommes sages, des hommes de bon sens et d'opportunité, parce que je ne sais rien qui puisse remplacer avec succès cette méthode politique... »

M. Grévy avait dû constituer un ministère après la retraite de M. Dufaure, de M. Bardoux et de

M. Teisserenc de Bort. Le nouveau cabinet fut ainsi composé :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères . . .	M. Waddington.
Intérieur et cultes.	M. de Marcère.
Justice.	M. Le Royer.
Instruction publique. . . .	M. Jules Ferry.
Finances.	M. Léon Say.
Travaux publics.	M. de Freycinet.
Agriculture et Commerce. .	M. Lepère.
Guerre.	M. le général Gresley.
Marine.	M. l'amiral Jauréguiberry

Il était complété par le ministère des Postes, nouvellement créé pour M. Cochery (Adolphe), et par de nombreux sous-secrétariats d'État : M. René Goblet, à la Justice; M. Jules Develle, à l'Intérieur; M. Sadi Carnot, aux Travaux publics; M. Cyprien Girerd, à l'Agriculture et au Commerce; M. Turquet, aux Beaux-Arts.

La création d'un ministère nouveau et de plusieurs sous-secrétariats d'État fut la conséquence de la poussée formidable qui se manifestait depuis longtemps déjà dans la Gauche de la Chambre, vers les portefeuilles ministériels. Cette poussée résultait du désir, assez naturel mais très vif, qu'éprouvait, depuis longtemps déjà, le parti républicain proprement dit, de mettre la main aux affaires publiques, et de devenir le maître du Gouvernement. De là, les grands changements qui n'allaient pas tarder à se produire dans la direction donnée à la politique intérieure. Une autre consé-

quence de cette poussée vers le pouvoir gouvernemental ne tarderait pas à se faire sentir dans l'ensemble des institutions, et tout d'abord dans la représentation nationale, dans la composition de la Chambre et du Sénat; tant il est vrai que, sous les régimes démocratiques, la composition et, par suite, l'esprit des assemblées politiques se modifient, non en raison des opinions réelles du pays, mais, pour beaucoup, selon les volontés du gouvernement en fonction.

Le nouveau Gouvernement crut devoir donner certaines satisfactions aux impatiences si souvent témoignées de la Chambre, au sujet du personnel administratif et judiciaire. Il régla aussi la question des grands commandements; et enfin, il voulut en finir avec la question de l'amnistie relative aux faits de la Commune, qui faisait l'objet incessant des récriminations de la Gauche extrême de la Chambre. Il ne crut pas toutefois devoir accorder l'amnistie pleine et entière pour les crimes commis pendant cette période de l'histoire de notre temps : aucun des membres du Gouvernement n'avait la pensée de réhabiliter le crime de la Commune, la rébellion d'une poignée de factieux contre la souveraineté nationale, la trahison sous les yeux de l'ennemi triomphant, les horreurs d'une sauvagerie sanglante, les ruines accumulées et l'incendie de Paris. On se borna à appliquer aux malheureux repentants et châtiés le régime des grâces, lequel pardonne sans effacer le crime.



J'étais resté dans le Gouvernement, et j'avais eu tort — mais j'avais été retenu par deux raisons, l'une, de sentiment, ce qui n'a nul rapport avec la politique ; l'autre, de raison : une obstination dans le parti pris de garder le poste dans lequel je pouvais encore défendre le Régime politique que j'avais servi. Or, cette seconde raison ne pouvait se justifier que si j'avais eu, en mains, les moyens d'action nécessaires. Je ne savais pas assez que, dans des conciliabules peu avouables, on avait décidé de ne pas les laisser entre mes mains (1). Ma raison de sentiment fut que M. Jules Grévy m'avait souvent témoigné des sentiments d'estime presque affectueux; il m'avait donc paru que cela devait m'en-

(1) Un petit fait, minime en soi, mais gros de signification, est venu dernièrement à ma connaissance. Il jette une lumière singulière sur la situation générale que je cherche à exposer. C'était quelques jours avant la séance au cours de laquelle je donnai ma démission de ministre de l'Intérieur. Une personne de la commune que j'habite rencontrant à Paris un ancien ami, la conversation dériva sur les événements du jour; et ce dernier lui dit : « Vous connaissez le ministre de l'Intérieur? — Sans doute, dit l'autre, il est de mon pays. — Eh bien! Je vous annonce qu'il ne sera pas longtemps ministre. — Tiens! Pourquoi cela? — Parce que nous l'avons décidé hier dans *ma Loge*.

Cette réponse met dans son jour véritable toute cette période de notre histoire, demeurée pendant si longtemps obscure, même pour ceux qui en étaient et qui en sont encore les auteurs et les témoins. Les divers organes du Régime fonctionnent à vide : ce sont les *Loges* qui gouvernent.

chaîner dans une certaine mesure et que j'aurais eu mauvaise grâce à lui refuser mon concours. Et d'autre part, prévoyant les périls vers lesquels la République allait courir en s'engageant dans une voie nouvelle, je m'imaginais que je pourrais avoir quelque autorité pour l'arrêter sur cette pente, en m'appuyant sur une fraction importante de la Chambre, qui, jusqu'alors, m'avait maintes fois témoigné sa confiance. Je m'étais figuré que j'avais pu conserver sur la Chambre assez d'influence pour continuer avec elle la politique que j'avais jusqu'alors pratiquée. Je ne connaissais plus assez exactement l'état d'esprit de cette Chambre. Je ne tenais pas assez compte du tort énorme que les présidents successifs du Centre gauche lui avaient fait en le livrant à Gambetta.

Ce qui seul donne quelque valeur historique à ces préoccupations toutes personnelles est que je me trouvais être, par une réunion de circonstances singulières, une sorte de personnage représentatif. C'était — bien imparfaitement sans doute, — mais c'était encore représenter l'ancienne France catholique, libérale, fidèle aux traditions du passé, sous le gouvernement nouveau. Le parti révolutionnaire avait hâte d'entrer en scène. J'allais me trouver seul en face de l'ancien parti républicain jusqu'alors comprimé et maintenu dans ses limites, pendant la durée de l'Assemblée nationale, par l'autorité de M. Thiers, et par l'ascendant du Centre gauche, ascendant fondé sur l'assentiment manifeste du grand public. Issu de la Franc-Maçonnerie judaïque et du giron révolutionnaire, ce vieux

parti était à la fois mystique et très pratique : plein de foi dans le néant, et d'appétences très réalistes.

Il y avait une part de sincérité dans la confiance que la plupart des politiciens avaient en eux-mêmes. Ils se croyaient vraiment les continuateurs attitrés de la Révolution française, qui leur apparaissait, dans le lointain, comme l'aurore de l'ère nouvelle. Leurs idées, à ce sujet, étaient confuses, comme la langue qui les traduisait était obscure et nébuleuse. Sincères, peut-être, mais ils étaient surtout naïfs, et ils servaient, sans le savoir, des maîtres qui avaient des vues bien différentes des leurs sur le monde en général, et sur la France en particulier.

Leurs vrais maîtres, directeurs désormais du mouvement qui allait emporter la France vers les destinées qu'il est impossible autant que douloureux de préciser même à l'heure actuelle, c'étaient les serviteurs de la religion nouvelle : religion franc-maçonnique, qui dérive du judaïsme, et qui a pour objectif essentiel la ruine du christianisme et spécialement du catholicisme.

*
* *

A l'heure où nous sommes, au début de la présidence de M. Jules Grévy, les camps n'étaient pas encore très tranchés ; et ce caractère de la lutte politique engagée en France n'était pas apparent. Néanmoins, la composition même du ministère aurait pu faire pressentir la direction qui serait donnée au

Gouvernement. M. Grévy avait, pour les affaires de l'Église, des sentiments tout à fait négatifs, sauf le respect extérieur qu'il gardait, pour des motifs d'ailleurs étrangers aux croyances chrétiennes. Dans le ministère, il n'y avait que moi qui fusse catholique : tous les autres ministres étaient protestants ou libres penseurs avérés (1). Toutefois, tous les membres du Gouvernement avaient conservé encore les habitudes du respect extérieur des convenances sociales traditionnelles en France, en ce qui concerne les cultes religieux.

Même après ce premier changement opéré dans l'État, les gouvernements constitués pendant la première partie de la période ouverte lors de l'avènement de Grévy ne pratiquèrent pas ouvertement la politique franc-maçonnique et anti-française. Quelques-uns des ministres d'alors continuèrent, dans les formes, les pratiques suivies jusqu'alors. Mais il est vrai que tous étaient, à des titres divers, embrigadés dans l'armée antichrétienne, et qu'ils ont servi, avec plus ou moins de complicité, les desseins de la secte maçonnique. Celle-ci n'est devenue souverainement maîtresse de la politique française qu'à l'avènement de M. Waldeck-Rousseau et de M. Combes. Et, depuis lors, elle marche bannière déployée à la conquête de son idéal, qui n'est rien moins que le règne de l'Antéchrist sur la ruine de la France.

(1) Protestants : MM. Waddington, Le Royer, Léon Say, de Freycinet, Jauréguiberry; MM. Jules Ferry et Lepère étaient libres penseurs.

Il était trop évident que je ne serais pas l'homme de cette politique ; et puisque je paraissais m'obstiner à tenir la place, — j'ai déjà dit quels motifs m'y avaient résolu, — il fallait à toute force m'éliminer.

Quels procédés furent employés alors par les maîtres du jour, je ne le raconterai pas ici. Il suffit de dire que ces procédés tenaient de la manière de Gaboriau et de celle des *bravi* de l'Italie du moyen âge. Tout se passa sous le couvert du parlementarisme : c'est d'ailleurs ce voile qui cache toutes les laideurs et tous les périls de notre temps. La plupart des personnages qui y jouèrent des rôles importants, et qui étaient presque des personnages en effet, ont fini vilainement.

Ce fut un scénario complet : question adressée au ministre de l'Intérieur et interpellation suivie d'un ordre du jour pur et simple, après lequel je donnai ma démission de ministre de l'Intérieur. Lorsque je la portai au président de la République, M. Grévy, de qui j'eus à me louer durant cette épreuve, voulut bien m'exprimer ses regrets.

La relation des débats de cette interpellation dans le *Journal officiel* (du 1er et du 3 mars 1879) ne donne d'ailleurs aucune idée de ce que furent les incidents de ces dernières journées. Dans un livre publié un peu plus tard, M. Andrieux, qui avait tout connu pendant son séjour à la Préfecture de Police, écrivit : « M. de Marcère connaissait tous ces faits. Il eut la bonté de ne pas les porter à la tribune, dans la discussion de l'interpellation qui entraîna

sa chute. On ne lui a pas su gré de sa générosité. »

Le dernier représentant de la République conservatrice et libérale était ainsi éliminé du Gouvernement; et avec lui disparaissait le dernier vestige du Régime politique que les libéraux avaient essayé de fonder.

A l'heure précise où se produisit un revirement si brusque et si inattendu dans l'opinion publique et dans les dispositions des républicains de la Chambre à mon égard, le fait parut inexplicable : et il l'était en effet. Depuis lors, des révélations successives et bien étranges ont mis en plein jour les ténébreuses manœuvres menées contre la France même, et dont je fus la première victime. Mon caractère bien connu et l'irréductibilité de mes idées sur certains points, et notamment sur les affaires de religion, ne laissaient aux hommes qui dirigeaient en sous-main le parti républicain aucun espoir que je voudrais servir leurs projets. Or, il est avéré maintenant qu'une conspiration permanente se trame depuis longtemps contre l'Église catholique; et on sait aujourd'hui, de science certaine, que les chefs du parti républicain qui allait devenir prépondérant avaient pour objectif principal la destruction de l'Église en France.

Mais surtout, ce que personne en ce temps-là n'aurait pu imaginer, Gambetta avait dès lors lié partie avec le prince de Bismarck; et la guerre au catholicisme était la condition et la raison essentielle de cette alliance. Cette trame est dévoilée aujourd'hui, par la publicité donnée à la corres-

pondance du comte Henckel Donnersmarck avec le prince de Bismarck. Voici la lettre (1) :

« *Le comte Henckel Donnersmarck*
au prince de Bismarck

« Neudeck, 23 décembre 1877.

« ...Avant-hier, Gambetta m'a fait faire une communication *par une occasion sûre*. Il m'a rappelé qu'au milieu de novembre je lui avais exprimé mon opinion personnelle sur ce point : que le chancelier ne croirait jamais à la sincérité du gouvernement français à l'égard de l'Allemagne, aussi longtemps que sa politique extérieure serait dans des mains cléricales et *Gontaut ambassadeur à Berlin*. Gambetta m'avait alors répondu que, à la fin de l'année, ces difficultés n'existeraient plus. *Or, le choix d'un protestant* (Waddington) *pour le ministère des affaires étrangères,* et le remplacement de Gontaut par Saint-Vallier, *qui a été désigné par le prince Hohenlohe comme une personnalité agréable et sympathique à l'Allemagne*, ces deux nominations survenues dans l'intervalle avaient manifesté du désir de la France d'entrer en bons rapports avec l'Allemagne. Gambetta demandait donc si, en échange, on ne pouvait espérer un témoignage de sympathie officielle à l'égard de la France, par exemple à propos de l'Ex-

(1) Ce document est extrait d'une brochure intitulée *la République de Bismarck*, éditée 1 *bis*, rue Baillif, Paris.

position projetée, tout en maintenant la non-participation de l'Allemagne à cette Exposition. Gambetta ajoutait qu'une communication de cette nature serait présentement la très bien venue pour le ministère (1).

« Je lui ai répondu aujourd'hui qu'il ne m'appartient pas de décider sur des questions pareilles et qu'en tout cas *une attitude résolue contre Rome serait le plus sûr moyen d'arriver à un rapprochement ultérieur.*

« A la fin du mois d'octobre, Votre Excellence a bien voulu me faire écrire par son fils que le fait d'entretenir des relations avec le « Prussien Bismarck pourrait nuire à Gambetta dans l'opinion de ses compatriotes. » A ce propos, je puis vous faire connaître que le prestige de Gambetta sur son parti est indiscuté et que le dictateur de Tours est resté l'autocrate des républicains. Si vous voulez bien m'y autoriser, je prendrai sur moi de vous envoyer Gambetta à Varzin et, naturellement, selon que vous jugerez à propos, publiquement ou secrètement. Vous n'avez besoin que de faire un signe. Le « père Joseph » (2) du gouvernement actuel, l'homme sur qui repose la majorité parlementaire vous apportera, dans leur extension la plus large, l'empressement et le concours de la France, pour réaliser ce qu'il estime nécessaire à l'établissement de relations régulières et confiantes en Europe et à la solution de la

(1) C'était une assertion gratuite, contre laquelle je proteste énergiquement.

(2) Il s'agit évidemment de M. Ranc.

crise industrielle et commerciale, — à savoir **une politique commune de l'Allemagne et de la France contre Rome**, *le rétablissement d'un régime de confiance entre les deux pays, une entente réciproque sur le budget de la guerre.*

« Recevez, etc. »

Les négociations se continuèrent, semble-t-il, pendant que fonctionnait le ministère Dufaure (1877-1878-1879). Qui eût pu imaginer de tels projets conçus, dans le même temps, de concert avec l'ennemi, dans la vue principale de détruire l'Église catholique de France? Mais aussi, combien il est facile de comprendre, rétrospectivement, ce qui se passa au moment où, dans le ministère formé après l'élection présidentielle de Grévy, j'étais resté, considéré alors par Gambetta et par ses amis, comme un défenseur de la Foi, sans que j'eusse d'ailleurs l'idée de jouer ce rôle!

Tout ce qui, pour les personnes qui furent témoins de ces incidents, était resté obscur dans cet épisode de la transformation si complète et si rapide du Régime politique, est devenu lumineux. On sait aujourd'hui, de façon certaine, que la politique qui fut introduite alors dans la République était la guerre au catholicisme, en France et à Rome, sous les auspices de l'Allemagne!

Certes, laissant à part les moyens qui furent employés, on eut grandement raison de m'éliminer de cette conspiration. Tous les autres membres du cabinet n'étaient pas d'ailleurs dans le complot formé de concert avec Bismarck. Mais tous étaient

animés d'un zèle plus ou moins ardent contre l'Église catholique; tous d'ailleurs protestants ou libres penseurs.

Les changements de personnes dans le Gouvernement soulignèrent cette direction nouvelle donnée aux affaires publiques. M. Flourens, qui était directeur des Cultes, fut remplacé par M. Dumay, dont on sait l'influence funeste sur l'Église de France.

A la tête des directions principales de l'Instruction publique furent placés MM. Ferdinand Buisson et Liard, dont l'influence sur l'enseignement public fut pareille. Tous les services publics furent dirigés dans le même sens. Mais cette guerre faite à l'Église resta sourde et hypocrite pendant plusieurs années; elle ne prit le caractère de guerre ouverte qu'avec l'avènement au Gouvernement de MM. Waldeck-Rousseau et Combes.

Toute cette conspiration était encore secrète à l'heure où j'étais demeuré dans le ministère après l'élévation de M. Grévy à la Présidence. Mais ma présence était inconciliable avec les projets médités par les conducteurs de la nouvelle politique inaugurée à ce moment même. Tout s'explique dès lors et tout s'éclaire, à l'exception toutefois des procédés qui furent employés pour me faire sortir du Gouvernement. Quel moyen d'expliquer historiquement toutes ces choses, sans parler de moi? Ce sera mon excuse.

Les ministres que j'avais eus pour collègues, et ceux qui ont suivi, innombrables, affectèrent encore pendant plusieurs années les apparences de gouvernements selon les traditions françaises. La Franc-Maçonnerie, quoiqu'elle fût déjà maîtresse en fait,

garda, pendant longtemps encore, le masque. Mais elle avait mis la main sur l'enseignement public; elle évinçait successivement l'Église catholique de tous les postes que celle-ci avait occupés, selon les besoins du culte, dans la société française; elle s'infiltrait dans l'administration tout entière, en occupant tous les postes administratifs ou judiciaires. Si bien que, lorsque survinrent M. Waldeck-Rousseau et M. Combes, elle n'eut plus qu'à rejeter le voile dont elle s'était couverte. La Maçonnerie apparut alors dans toute sa puissance; et, depuis, les Francs-Maçons et les Juifs sont devenus les maîtres de la France.

*
* *

Ici prend fin la période de l'histoire contemporaine que j'avais entrepris de raconter.

Je l'ai racontée en témoin, non indifférent, mais impartial. Quoique j'aie été mêlé de ma personne aux événements, je ne me suis pas écarté, en appréciant les faits et en jugeant les hommes, de l'esprit d'équité que je m'efforce, et qu'il m'est très facile de garder en toute chose.

L'œuvre que nous avions entreprise, en 1871, a échoué; et elle devait échouer, du moment où les Français, dans toutes les fractions de la population, depuis la plus haute jusqu'à la plus humble, avaient encore l'âme pleine des erreurs, des criminelles furies, des mauvais souvenirs, des douleurs publiques et privées, des passions, enfin, que

la Révolution a fait naître et qu'elle a laissés après elle.

Tout annonce que la France va subir une nouvelle épreuve. Plaise à Dieu qu'elle triomphe de l'ennemi judéo-maçonnique acharné à sa perte et qu'elle reconquière, avec le rôle qui est le sien, *Gesta Dei per Francos,* la place qui appartient dans le monde à la fille aînée de l'Église!

FIN

TABLE DES MATIÈRES

TITRE PREMIER

LE SEIZE MAI

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

TITRE II

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

TITRE III

FIN DE LA RÉPUBLIQUE CONSERVATRICE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
8, RUE GARANCIÈRE

